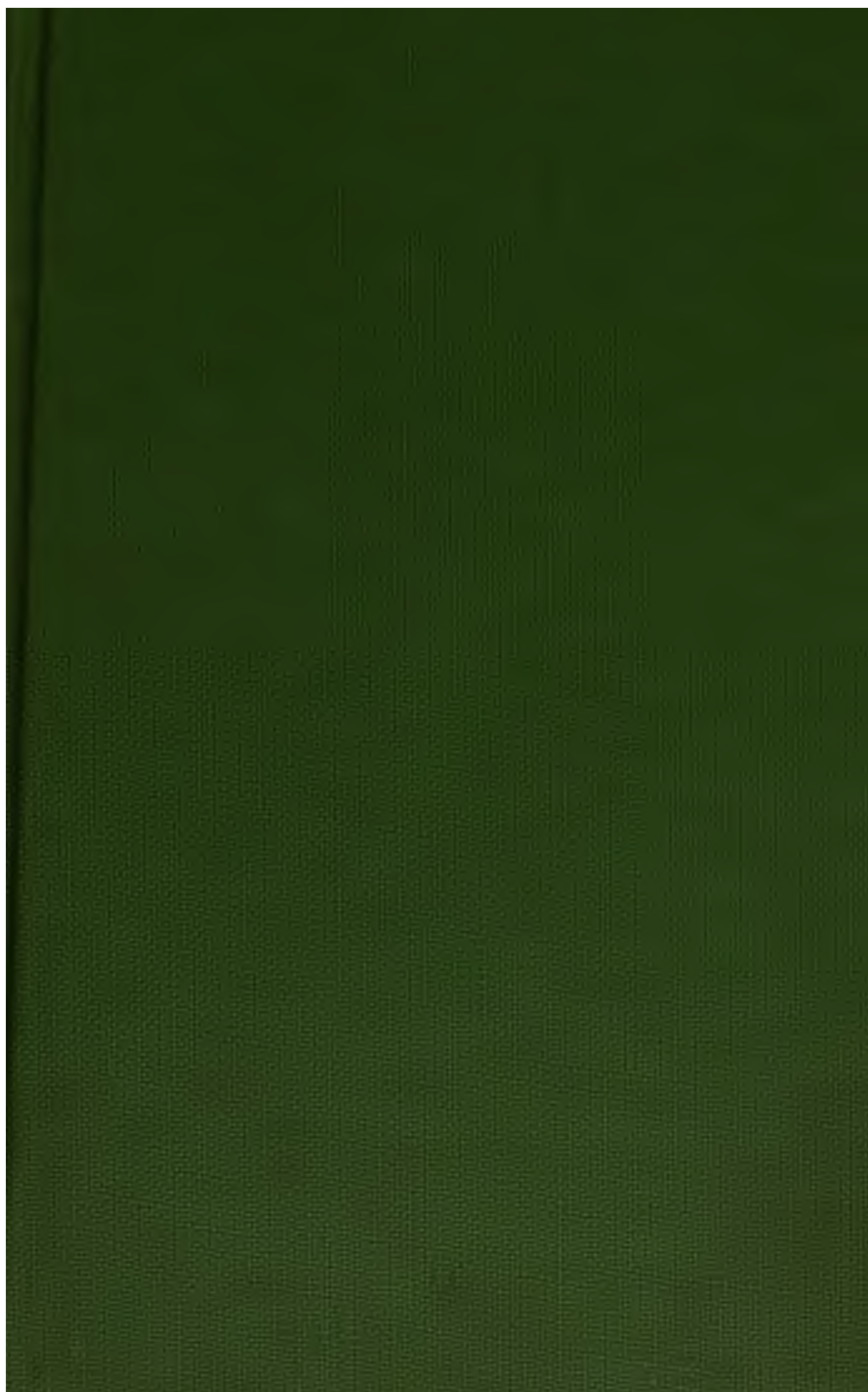
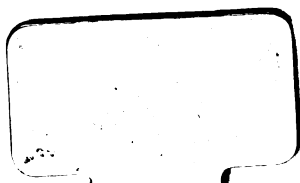



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



LES OUBLIÉS

ET

LES DÉDAIGNÉS.

LES OUBLIÉS

ET

LES DÉDAIGNÉS

FIGURES LITTÉRAIRES DE LA FIN DU 18e SIÈCLE

PAR

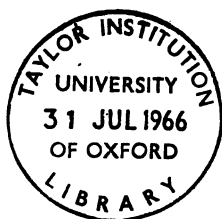
M. CHARLES MONSELET.

TOME I.

LINGUET. — MERCIER.
CUBIÈRES.
OLYMPE DE GOUGES.
LE COUSIN JACQUES.
LE CHEVALIER DE LA MORLIÈRE.
LE CHEVALIER DE MOUHY.

ALENÇON
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

1857.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1966
OF OXFORD
LIBRARY

On est généralement fixé et d'accord aujourd'hui sur le rôle philosophique du dix-huitième siècle. Nous n'avons donc pas pu songer à en éclairer des côtés nouveaux Notre intention unique a été de chercher, en dehors de l'Académie et de l'Encyclopédie, le trait d'union qui rattache la littérature d'autrefois à celle de maintenant. Nous n'avions pas à suivre la filiation des talents supérieurs; mais dans un ordre modeste, et comme complément à la grande histoire, l'étude de certaines intelligences effacées, égarées ou isolées, nous a paru assez intéressante pour que nous ayions cru devoir y consacrer ces deux volumes.

On reconnaîtra que nous avons évité l'enthousiasme et le parti pris, deux dangers dans ce genre d'études, et que nous n'avons fait plier devant aucun système ces personnalités diverses. De l'enthousiasme, il ne nous était guère possible d'en éprouver pour ces natures la plupart sans élévation, et, quant à un système, tout au plus pouvions-nous les rallier à la désorganisation du principe classique.

Un ouvrage, par lequel nous avons préludé à ces exhumations, et qui est consacré tout entier à l'examen des deux cents volumes de Rétif de la Bretonne, nous a prouvé qu'il n'était pas impossible de vaincre certaines préventions du public et de défaire en partie ses opinions (1).

(1) Rétif de la Bretonne; un vol. in-12, avec portrait et fac-simile; tiré à 500 exemplaires sur vergé, vélin et papier de Hollande. — Paris, 1854; Alvarès, éditeur, rue de la Lune.

Les œuvres, jadis tant conspuées, du romancier des halles sont aujourd'hui en haute valeur dans les ventes publiques. Il y a évidemment, sinon réaction, du moins curiosité. Nous n'avons pu nous empêcher de tirer de ces symptômes un encouragement.

Il nous a semblé, en outre, que le mouvement d'attention que nous voulions essayer de diriger sur ces écrivains tombés en disgrâce, avait son équivalent dans le mouvement de vogue qui s'est déterminé, depuis huit ou dix ans, en faveur d'un assez grand nombre d'artistes français du dix-huitième siècle, longtemps dépréciés, tels que Jeaurat, Chardin, Lépicié, Moreau-le-jeune, Debucourt. Les analogies de manière et de tempérament nous ont paru nombreuses. Excès de naïveté ou de préciosité, tout, dans l'une et l'autre œuvre, est empreint du même cachet national. Pastel-

listes de cuisinières, romanciers d'alcôve, graveurs de courtilles, ils disent bien les mœurs de leur époque, surtout les mœurs d'exception, et ils ont cette qualité énorme, la vie, qui fait parfois défaut aux grands maîtres.

Ces auteurs sont surtout des hommes avant d'être des auteurs; la préoccupation du public n'est que secondaire chez eux, et tout est bien dès qu'ils sont satisfaits Ils maltraitent le style pour arriver à l'effet plus rapidement. Déjà déconsidérés dans leur temps, on ne s'étonne pas s'ils disparaissent complètement sous l'Empire, refoulés par les pâles restaurateurs du bon goût. Il fallait une époque comme la nôtre, dégagée de toutes rhétoriques, idolâtre d'individualisme, interrogeant l'art avec des yeux avides et agrandis pour venir réveiller leur mémoire, remettre leur talent en question et leur restituer une part d'in-

fluence dans le passé aussi bien que dans le présent.

Peut-être nous reprochera-t-on, malgré cela, de n'avoir pas repoussé à coup d'aviron quelques-unes des ombres informes qui se cramponnaient à notre barque. Si Linguet, si Grimod de la Reynière, si Mercier rencontrent une certaine indulgence, les autres courent le risque d'être rejetés une seconde fois par l'opinion. Cela ne nous regarde plus. Nous avons cru nécessaire de distribuer sur les derniers plans de notre composition plusieurs figures à demi-confuses, autant pour renforcer les figures principales que pour indiquer les limites où doit, selon nous, s'arrêter l'investigation littéraire. Nous avons fait l'ordre dans l'ombre, comme d'autres font l'ordre dans la lumière.

En tout cas, la sympathie relative et la préoccupation des procédés ne nous ont jamais fait perdre de vue le sens moral. Si parfois nous avons montré peu de vigueur dans le blâme, c'est que le scandale, partant de bas et n'ayant plus aucune portée, ne nécessitait pas une grande déperdition d'indignation. Nous avons mieux aimé plaindre que flétrir. A quoi bon un masque de verre pour étudier les frivolités érotiques de Dorat-Cubières et de la Morency ?

Chemin faisant, nous avons redressé les erreurs des biographies officielles. Aux documents que les faiseurs de dictionnaires se passent de main en main avec une sérénité imperturbable, nous avons préféré les notes de famille, les souvenirs des contemporains, les correspondances. A défaut de ces témoi-

gnages, nous avons demandé la physionomie d'un homme à son œuvre, et l'œuvre nous a souvent donné plus que la biographie.

—

LINGUET.

—

I.

Il y a visiblement, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, une bande d'hommes auxquels Voltaire semble avoir ouvert le chemin de l'universalité; hommes bons *à tout faire et à tout dire,* aventuriers des lettres, des sciences, de la politique et de l'industrie, gens à qui le hasard ou les circonstances improvisent des vocations. Signaler cette bande active et extraordinairement intelligente, c'est nommer Linguet, Beaumarchais, Mercier, Brissot, — quelques autres encore, mais beaucoup plus bas placés. Le bruit que font ces hommes aux approches de la Révolution s'entend de toutes parts, et leur influence sur les évènements est d'autant plus considérable qu'elle s'exerce sous la pression des censeurs, du fond de l'exil, ou même derrière les portes des prisons d'Etat. Ils s'attaquent à l'attention publique, non-seulement par le livre, par la

comédie et par le journal, mais encore par le barreau; ils ne se contentent pas d'être écrivains, ils sont avocats, ils sont imprimeurs, ils sont négociants. Beaumarchais édite *Mahomet* et invente Figaro. Mercier fait des plaidoyers dans les entr'actes de ses drames. Linguet, tour à tour historien, poète, manufacturier, astronome, pamphlétaire, corrige les vers de Dorat et s'occupe des savons de suif, compose une tragédie sur Socrate et relève les erreurs de d'Alembert en mathématiques.

Ces hommes ont certains côtés supérieurs qu'on ne peut nier sans injustice : courage, vigueur de forme et cette persévérance fougueuse, qui est au talent ce que l'éperon est au cheval. Ils reflètent avec une fidélité cruelle leur époque embrasée. Ils ont surtout ce front d'airain, qui leur sert successivement de bélier et de rempart. Loin de redouter le scandale, ils sont les premiers à le provoquer, à le guetter, à l'attirer; ils l'exploitent au grand jour, avec ce cynisme qui voudrait passer pour de la franchise (1). La moitié de leur réputa-

(1) Un livre anonyme, sorte de roman satirique, publié à Paris en 1790 (rue des Poitevins, hôtel Bouthillier) sous le titre très-heureux des *Bohémiens* réunit la plupart de ces individus dans une action vagabonde, au milieu de la Champagne pouilleuse. Linguet y est représenté comme un personnage assez laid, qui ne rit que de malices, et désigné comme chef de la secte des *despotico-contradictorio-paradoxico-clabaudeuristes*. Ce livre, qui renferme

tion est assise sur le scandale. Mais ce qui les grandit dans le passé est justement ce qui les rabaisse dans l'avenir. Fondateurs d'une publicité éhontée et criarde, il ne reste plus d'eux que leur œuvre, mais débarrassée du prestige des circonstances, mais isolée, mais muette, sans prôneurs comme sans détracteurs, rendue à sa juste taille enfin. On s'aperçoit dès-lors que l'homme tenait autant de place que le livre, et que ce qui nuit le plus au second c'est le premier.

De tels écrivains ne peuvent manquer d'être fatalement révolutionnaires ; quelques-uns le sont sans le savoir et sans le vouloir, mais ils le sont dans l'essence. Ils le sont par les luttes qu'ils se trouvent portés à soutenir contre les ministres, contre les grands, contre les rois. Ils le sont par le prestige des persécutions, par les excès d'autorité qu'appelle leur intempérance de langage.

des détails beaucoup trop libres pour être rapportés ici, est écrit dans le mauvais goût étrange des pamphlets poétiques des savetiers allemands. Voici, par exemple, un *Coucher de soleil :* « La Nuit déjà noire s'avançait dans ses lugubres atours ; son char, traîné par des hiboux, avait pour roues des âmes du purgatoire pliées en cycloïdes ; de grandes chauves-souris au nez en fer à cheval l'éventaient par le mouvement de leurs ailes. Deux vampires montés sur des loups-garoux escortaient la voiture, et trois ogres à cheval sur des orfraies couraient devant en criant : *hou, hou,* pour faire ranger l'équipage de la lumière. »

« Il brûle, mais il éclaire ! » disait Voltaire en parlant de Linguet, et personne n'a mieux défini le genre de talent de cet avocat-littérateur. Pendant plus de vingt ans, Linguet a tenu la France occupée de ses moindres actions ; ses écrits ont eu le privilège de bouleverser le gouvernement, même après Rousseau et les encyclopédistes, — honneur funeste qui le fit embastiller sous la monarchie et guillotiner sous la république.

II.

Linguet a souvent fait montre de son origine plébéienne, à une époque où il était de bon goût chez les auteurs de se débaptiser, ou du moins de s'anoblir. Que Linguet ait gardé son nom, rien de mieux ; mais qu'Arouet ait pris celui de M. de Voltaire, Lerond celui de M. d'Alembert, Nicolas celui de M. de Chamfort, je ne vois aucun mal à cela. Tout homme qui entre dans la vie publique et qui, par conséquent, se préoccupe de l'influence qu'il veut exercer, me semble parfaitement libre de choisir son nom, d'autant plus que ce nom est appelé à retentir, et que le déterminer par les lois de l'euphonie, c'est à mon sens faire acte de prévenance vis-à-vis du public. Le même sentiment guide les comédiens dans l'adoption de leurs pseudonymes

redondans : Floridor, Bellerose, Montfleury, Saint-Phar. Il est d'ailleurs entre les noms et les individus des relations secrètes, mystérieuses (Sterne les avait signalées avant moi), qui équivalent parfois à une sorte de fatalité. Scarron fait la grimace comme son nom; Dorat offre le petit-maître doré et langoureux; Châteaubriand exprime la pompe et la hauteur.

Chez les contemporains, ces mêmes rapports que j'appellerai cabalistiques, si vous voulez, se reproduisent avec une égale évidence. Hugo et Balzac disent les tourments de la pensée et de la forme, tandis que le nom de Lamartine résonne comme un bruit de ruisseau sur un lit de cailloux blancs et polis.

D'après ces motifs, que beaucoup trouveront puérils, je ne vois pas pourquoi Linguet aurait changé son nom si fin, si expressif, si approprié. Je vais même plus loin, je dis qu'il ne pouvait pas le changer sans mentir en quelque sorte à sa destinée. Une charade-épigramme lui prédisait un sort funeste, en jouant sur les deux syllabes *lin* et *guet* (1) :

Mon premier sert à pendre,
Mon second mène à pendre,
Mon tout est à pendre.

(1) Il a été composé une charade analogue sur Collot d'Herbois; l'auteur voyait dans *col* et *lot* les pronostics d'une mort violente.

Une femme de beaucoup d'esprit, amenée à tirer l'horoscope de Beaumarchais, répondit : Il sera pendu, mais la corde cassera. Linguet, à qui la première moitié seulement de cette prédiction avait été faite, eut la douleur de la voir s'accomplir, non pas à la lettre cependant.

Simon-Nicolas-Henri Linguet naquit à Reims en juillet 1736, d'un greffier et d'une fille de procureur. Dans plusieurs occasions il s'est honoré de n'avoir jamais fait précéder son nom d'un *de* vaniteux et mensonger, contrairement à l'usage introduit chez les littérateurs, ses confrères. En cela encore j'approuve Linguet, mais je ne saurais déprécier ceux qui, venus à une époque d'orgueil et de privilèges, ont cru devoir réparer l'injustice du hasard ; je ne reproche à aucun des poètes, philosophes, musiciens du XVIIIe siècle cette particule d'emprunt : elle était pour eux presque une nécessité, elle les mettait en cour, elle leur épargnait les humiliations des gentilshommes imbéciles. Aujourd'hui, il y aurait faiblesse pour les hommes de lettres à perpétuer cette usurpation, que n'autorise plus la composition actuelle de notre société.

Linguet fit à Paris des études excessivement brillantes, et, par son aptitude autant que par le sérieux de son esprit, il parut promettre de continuer cette race de studieux Rémois qui a donné à

la France Robert de Sorbonne, Gerson, Mabillon, un contingent énorme de bénédictins. Sa jeunesse fut remplie de hasards heureux propres à développer sa pensée (je ne parle pas de son cœur, rien n'indique que Linguet ait beaucoup vécu par là). A la suite d'un grand seigneur, le duc de Deux-Ponts, qui l'avait emmené en qualité de secrétaire, il parcourut la moitié de l'Europe et augmenta de la sorte, dans les conditions les plus agréables, ses connaissances déjà nombreuses et vastes. Maintenant nous retrouverions peu, chez les gens de lettres et chez les avocats, de ces éducations *ferrées,* presque obligatoires pour ceux du siècle précédent. Les gens du monde eux-mêmes perdent de jour en jour l'excellente coutume d'envoyer leurs enfants, au sortir du collége, faire leur tour d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, — voyage indispensable autrefois et sans lequel il n'y avait que des éducations incomplètes.

On a dit que les voyages entrepris de trop bonne heure par les Français détruisaient ou du moins diminuaient en eux le caractère, l'esprit national. Cela est généralement faux. S'ils ont à un degré moindre que les autres peuples ce qu'on nomme *mal du pays,* c'est parce que, dans leur entrain perpétuel, ils s'attachent à *franciser* tout ce qui les entoure. Ils emportent véritablement la patrie à la

semelle de leurs souliers, et ils la rapportent non moins fidèlement.

Secrétaire du duc de Deux-Ponts ou aide-de-camp du prince de Beauvau, Linguet visita successivemont la Pologne, l'Espagne, le Portugal, la Hollande. Il prit de bonne heure le goût du déplacement et tourna longtemps autour de diverses carrières, sans en adopter aucune. Une parodie représentée à la Comédie-Italienne, quelques petits vers sans amour, des fragments de tragédie trahissent çà et là des velléités poétiques réprimées presque aussitôt. On verra cependant Linguet parler plusieurs fois avec complaisance de ses aspirations vers la littérature, et du regret qu'il ressent d'avoir abandonné le culte des Muses. Mais il ne faut pas trop l'écouter : c'est une manie chez lui. Ce qui tend à prouver que sa vocation poétique n'était que vision, c'est que dans le moment où il feuilletait d'une main le dictionnaire des rimes, de l'autre, il écrivait le traité des *Canaux navigables*.

De retour de ses pérégrinations, qui lui avaient pris les plus belles et les plus longues années de sa jeunesse, il se fixa à Paris, où bientôt il entra dans la ligue contre les philosophes : ses premières brochures furent peu remarquées ; elles n'étaient pas, il est vrai, saupoudrées de ce sel gris qu'il versa depuis à pleines poignées sur tous ses ouvrages. Linguet se contentait alors d'avoir des vues

judicieuses, un style facile; il comprit plus tard que ce n'était pas assez. Il éclairait seulement, il ne brûlait pas encore.

A ce moment, il fut atteint d'une noire mélancolie et d'un dégoût profond des choses de la gloire, motivé, cela va sans dire, par son peu de succès. Il avait vingt-huit ans, il était inconnu. Que faire pour percer la foule? Linguet se décida à descendre lentement les degrés gazonnés du Parnasse, et à choisir une profession dans la société; il prit celle d'avocat, non sans une répugnance bien marquée, et qu'il exprimait de la sorte à un ami, quelques jours avant la consommation du sacrifice :

« J'étais né dans l'état médiocre où un homme sage doit se renfermer, s'il veut être heureux : une fortune bornée me liait à cet état obscur qui, seul, cache et défend la vertu. Une famille sans reproche, le nom d'un père estimé, quelque lueur de talent m'y assuraient un rang honnête. Il ne tenait qu'à moi d'y vivre; je n'avais à y craindre ni les regrets de l'ambition trompée, ni les chaînes brillantes de l'ambition satisfaite. J'ai fait la folie de le dédaigner et de le fuir. J'ai osé aller chercher la fortune à la suite des grands. J'ai cru trouver la gloire et la considération dans la carrière littéraire; je me suis promis de la douceur dans le commerce de ceux qui s'appliquent à cultiver leur esprit.

» Ces idées étaient flatteuses, et il a fallu du

temps pour m'en désabuser. J'ai donné les dix plus belles années de ma vie à la poursuite de ces chimères, et j'ai vu qu'après bien des travaux, tout ce que je pouvais en attendre, c'étaient des sujets de chagrin et de repentir pour le reste de mes jours. Je me suis donc éloigné du théâtre des lettres, où j'ai eu l'imprudence de faire quelques pas, et où le rôle d'acteur produit toujours bien plus d'humiliations que d'applaudissements. Hélas ! depuis mon enfance, je n'avais point eu d'autre affaire *ni de passion plus vive que la littérature* ; et aujourd'hui que la raison m'éclaire sur ses dangers, dans ce moment où elle s'apprête à briser des nœuds qui n'ont encore que trop de force, mon cœur s'effraie du coup qu'elle va lui porter.

» JE N'AI JAMAIS ESTIMÉ LE MÉTIER D'AVOCAT, ET JE VAIS LE FAIRE. C'EST QU'IL FAUT ÊTRE QUELQUE CHOSE DANS LA VIE ; C'EST QU'IL Y FAUT GAGNER DE L'ARGENT, ET QU'IL VAUDRAIT MIEUX ÊTRE CUISINIER RICHE QUE SAVANT PAUVRE ET INCONNU. »

Voilà Linguet.

III.

Le barreau était alors, comme aujourd'hui, cette profession qui mène à tout, — la première étape de l'ambitieux. Au XVIIIe siècle, quiconque n'était ni

poète, ni philosophe, ni comédien, ni grand seigneur, ni financier, se devait d'être au moins *avocat au parlement*, sinon il n'existait pas. Le parlement comptait dans son sein plusieurs illustrations, Target, Legouvé, et principalement Gerbier, avocat-modèle, type parfait de l'éloquence onctueuse, ce qu'on appelait *un des flambeaux de l'art oratoire*. Linguet se promit de souffler sur ce flambeau ; mais souffler n'est pas éteindre, et, dans cette lutte qui va être racontée tout-à-l'heure, le flambeau Gerbier, après des intermittences d'éclat et d'ombre, finit par éclipser totalement le flambeau Linguet.

On voit que l'auteur du *Fanatisme des Philosophes* voulait être un avocat réel, c'est-à-dire un avocat plaidant, fût-ce même pour le diable. Ce souhait fut en partie réalisé, car il se chargea, peu de temps après, de la cause du jeune chevalier de La Barre, accusé d'athéisme, comme on sait, pour avoir gardé son chapeau sur la tête lors du passage d'une procession de capucins, et condamné, à propos d'une chanson de table, à la torture, au supplice de la langue arrachée, à la décapitation et au bûcher. Dans cette épouvantable affaire qui fit frémir la France, et qui ne fut autre chose qu'une arme odieuse de politique entre les mains du parlement, Linguet se vit fermer la bouche ; de plus on lui défendit de publier le moindre écrit ; il fut réduit aux démarches, aux sollicitations, aux remontrances manuscrites, qui

ne produisirent aucun effet. Il se montra d'autant plus affecté de ces déboires, que l'infortuné chevalier de La Barre était le fils d'un de ses meilleurs amis, lieutenant-général des armées, mort au service du roi.

« Je croyais, écrit-il avec amertume, je croyais en m'attachant au Palais avoir donné le change à mon étoile. Je m'étais bien trompé. Mon travail, mon désintéressement, le peu de talent dont on veut bien me gratifier, tout cela ne me sert de rien, et mes mémoires ne sont pas plus heureux que mes livres. La jalousie, la calomnie, la bassesse, tout ce qu'il y a d'avilissant se retrouve chez les *écrivailleurs de rôles*. Je l'éprouve dès à présent que je n'ai pas encore seulement jeté un petit rayon dans le Palais. Que sera-ce si jamais j'ai le bonheur ou le malheur de me voir placé parmi les vers-luisants qui rampent dans ce pays-là ? Je ne sais ce qu'il en adviendra, mais il est sûr que ma robe ne tient à rien, et qu'un degré de plus dans ma mauvaise humeur me rendrait mon ancien état de *cosmopolite*... »

En attendant une chance plus favorable, Linguet se reprit à publier quelques compositions littéraires, entre autres les *Révolutions de l'Empire romain*, où il dit, avec une feinte résolution : « L'ouvrage que je *laisse imprimer* aujourd'hui n'est pas un retour vers une maîtresse avec qui j'ai rompu ; c'est plutôt le gage de la rupture, et la preuve que je ne veux

rien conserver qui me la rappelle. » Mais ses rigueurs ne tinrent pas contre le demi-succès qui accueillit cette production : et aux *Révolutions de l'Empire romain* succéda bientôt l'*Histoire impartiale des Jésuites*, que le bourreau brûla solennellement, — triomphe très-recherché par les écrivains d'alors, en ce qu'il entraînait d'habitude, pour un ouvrage condamné, le sort glorieux du phénix ressuscitant de ses cendres (1).

Le bonheur attire le bonheur. Dès que les liens qui l'attachaient à la médiocrité furent rompus, l'avocat champenois eut son cabinet encombré de clients. Plusieurs affaires brillantes, telles que celle du duc d'Aiguillon, celle de la duchesse d'Olonne, celle du prince de Ligne, et particulièrement celle du comte de Morangiès, qui eut un retentissement incroyable, portèrent à un très-haut degré son talent et sa réputation d'avocat. Il put alors s'étonner de cette seconde vocation qu'il avait ignorée si longtemps, et à laquelle il ne s'était livré qu'à son corps défendant. Aux audiences on se portait en foule pour l'entendre, et il fallait des gardes pour contenir la multitude, ce qui ne s'était jamais vu. *Les murs en suaient au cœur de l'hiver*, dit un chroniqueur. Chez lui, il était assiégé par des curieux qui venaient acheter ses mémoires. Il fut forcé de

(1) En effet, le nombre des éditions de l'*Histoire impartiale des Jésuites* a été grand et s'est continué jusqu'à nos jours.

proportionner son train à sa renommée ; il eut un carrosse, des valets, il tint maison à la ville et maison à la campagne. Ce fut le pinacle. On le présenta à la cour, et l'on grava son portrait, orné de tous les attributs qui caractérisent le mérite triomphant des obstacles.

Il paraît qu'en ces circonstances la fumée lui monta à la tête, — cela est concevable et excusable, — car il ambitionna, dit-on, de se faire recevoir à l'Académie française. Soit que la fierté ou la méfiance ne lui permît pas de solliciter directement le fauteuil, soit que ce fût réellement à son insu que se firent les démarches, toujours est-il que son jeune frère se rendit un matin chez d'Alembert, le dispensateur suprême des brevets d'immortalité. D'Alembert répondit au petit frère que sa visite était infructueuse, « parce que M. Linguet s'était fait une infinité d'ennemis, et qu'il avait, même au sein de l'Académie française, *un parti furieux contre lui.* »

Linguet bondit en apprenant cette réponse. Il commença par désavouer son frère, et il adressa à l'imprudent géomètre une apostrophe, dont je détache quelques passages très-saillants :

« Si la différence des systèmes engendre des haines ; si des hommes qui réclament à grands cris la tolérance en faveur de leurs apophtegmes, éclatent avec fureur au moment où l'on ose faire mine de les discuter ; s'ils regardent comme un ennemi

dangereux, s'ils tâchent de livrer à une excommunication flétrissante l'homme qui vit seul, qui met au jour ce qu'il croit vrai, sans entêtement, sans intérêt, sans politique d'aucune espèce, et qui n'a d'autre crime que de ne vouloir entrer pour rien dans leurs conventicules fanatiques, ma foi, Monsieur, tant pis pour eux, je vous le déclare nettement. Et si c'est moi qui suis l'objet de ces cabales déshonorantes pour leurs auteurs, loin d'en être affligé, j'en ferai gloire; loin d'abandonner la conduite et les principes qui m'y ont exposé, je m'y attacherai plus que jamais.

» Je dirai à vous, Monsieur, et à tous ceux qui feront semblant de penser que j'ai beaucoup d'ennemis, et qui, par cette ruse, se proposent d'en augmenter le nombre : Que vous ai-je fait? Il n'y a pas dix gens de lettres qui connaissent ma figure. Plusieurs m'ont des obligations. Pas un, je dis pas un seul, n'a à se plaindre de moi. Aucun ne m'a trouvé sur son chemin dans la carrière de la gloire ou de la fortune. Je ne veux ni pensions, ni places, ni accueil dans les cercles. Je n'ai jamais fait de critiques. N'ayant donc jamais manqué à aucun des auteurs vivants et ayant bien mérité de plusieurs, quelles raisons auraient-ils de me haïr?

» Seraient-ce mes opinions? Mais outre qu'elles ne sont pas aussi révoltantes qu'on affecte de le dire, il serait bien étonnant que je n'eusse pas la

liberté *d'extravaguer à ma mode*, lorsque toute la *philosophaille* du siècle s'abandonne sans danger au délire le plus absurde ! Il est vrai que je n'ai point donné à mes nouveautés le vernis encyclopédique, ce passeport de toutes les ferrailles reblanchies, avec lesquelles tant de *crieurs de vieux chapeaux philosophiques* nous étourdissent. Mais, Monsieur, ce n'est pas là un grand forfait.

» ..... J'ai été étonné des préjugés, de l'absurdité qui règnent dans les principes de nos administrations européennes. J'ai été révolté et effrayé des conséquences que pouvaient avoir les découvertes prétendues de M. de Montesquieu dans ce pays, découvertes empoisonnées qui produiront au moral le même effet que celles de Christophe Colomb au physique, qui augmenteront nos richesse et nos malheurs, et dont nos tristes contrées sentiront longtemps la pernicieuse influence. J'ai vu cela et je l'ai dit.

» Que j'aie eu raison ou non, on pouvait, on devait me répondre, me critiquer, tâcher de prouver que j'avais tort ; mais me haïr, me publier que *j'ai beaucoup d'ennemis,* mais travailler à vérifier cet oracle après l'avoir rendu, c'est en vérité, Monsieur, la preuve d'une grande inconséquence dans votre parti.

» ..... A l'égard de l'Académie, je n'ignore pas que vous et M. Duclos disposez en despotes des

places de ce sénat littéraire, je sais à merveille que vous êtes les saint Pierre de ce petit paradis : vous n'en ouvrez la porte qu'à ceux qui sont marqués du *signe de la bête*. Je n'en suis ni fâché, ni jaloux. J'ignore si l'envie me prendra jamais d'essayer d'y être admis; mais je sais bien que j'y renonce de bon cœur, s'il faut absolument se charger d'un sceau particulier de probation, s'il faut faire autre chose qu'être ferme, droit et naïf, respecter ce qui est respectable, mépriser ce qui est méprisable, dédaigner les sectes et leur fanatisme, et enfin montrer sans cesse ce que l'on a dans le cœur, mais aussi n'y avoir que ce que l'on montre.

» Voilà, Monsieur, ce que je pense ; voilà ce que je dirai toujours, voilà même ce que j'imprimerai au premier moment, parce qu'ayant affaire à des *insectes rusés* qui cherchent par leurs bourdonnements à induire le public en erreur sur mon compte, je ne puis me dispenser de me justifier à ses yeux. »

Tout cela est vivement conçu, fermement écrit, et peut donner une idée assez exacte du style de Linguet, dans ses bons moments, qui sont ses moments emportés.

De cette lettre, datent ses luttes constantes d'abord contre la littérature, ensuite contre le barreau, et enfin contre le gouvernement, — gradation rapide à laquelle va assister le lecteur.

IV.

La prospérité de Linguet lui avait suscité des inimitiés terribles. A la tête de ses adversaires se faisait remarquer l'avocat Gerbier, qui, dépossédé de sa supériorité d'éloquence, avait refusé, dans deux affaires, de se mesurer avec son heureux rival. Il y avait même eu une plainte au criminel de la part de Linguet, au sujet des propos tenus par Gerbier contre lui; — mais Gerbier avait tout l'ordre des avocats de son côté. Aussi, désespérant d'en avoir jamais raison par la légalité, Linguet l'attaqua-t-il hardiment dans un mémoire, où il se disait le seul qui eût encore concilié d'une manière éclatante les lettres avec l'exercice du barreau, et où il avançait (avec fierté, mais avec justesse) que, de cent causes dont il avait été chargé, il n'en avait pas perdu dix. Cet écrit exaspéra la masse entière des *gens du roi;* on médita un grand coup, et, le 11 février 1774, sur le réquisitoire de M. Jacques Vergès, avocat-général, le parlement rendit un arrêt qui rayait Linguet du tableau.

Il resta onze mois sous le coup de cette radiation; au bout de ce temps il fut rétabli. Il pouvait croire les rancunes satisfaites, les haines endormies, tout ce délire *robinesque* (c'était son mot), apaisé, sinon

éteint ; mais combien il était loin de la vérité ! — Un second mémoire le fit rayer de nouveau, et cette fois définitivement. Il sollicita plusieurs assemblées générales des avocats ; dans la première, il comparut au milieu d'une foule de militaires et de gens de qualité recrutés parmi ses partisans : cette cohorte, par parenthèse, se comporta assez légèrement ; elle enfonça la porte et pénétra, l'épée nue, jusque dans la salle des délibérations (1). En une autre circons-

(1) Parmi ces gens de qualité, il y avait le comte de Lauraguais, le comte de La Tour d'Auvergne, le prince d'Hénin, etc. Le récit de cette journée, unique dans les annales du parlement, a été écrit par un avocat, M. F. M. G., avec un sentiment beaucoup trop partial, et avec des traits évidemment chargés : « On fit entendre à Linguet qu'il ne pouvait rester dans la salle avec cette foule immense de personnes : il se retira en proférant des menaces. Les opérations de l'assemblée finies, on fit appeler, par un des avocats, Linguet, qui se promenait dans le Palais avec sa nombreuse suite ; il refusa de se rendre à l'assemblée pour subir les questions qu'on devait lui faire. On députa de nouveau deux avocats qui étaient familiers avec lui : réponse insolente, sourire amer, propos ironique de sa part. Enfin, pour la troisième fois, on arrête de lui envoyer quatre des plus anciens membres de l'ordre ; il résistait encore, lorsque le public, indigné, lui cria qu'il fallait obéir. Il part comme un furieux et entre dans l'assemblée ; on referme les portes ; il se trouble, il perd contenance, et proteste contre tout ce qui va se passer ; il s'exprime d'une voix si douloureuse et en même temps si forte, que ses accents, entendus au dehors, ébranlent tout son

tance, ce fut l'assemblée des avocats qui s'écoula doucement par une porte dérobée, laissant Linguet, dans une chambre voisine, attendre ses résultats toute une demi-journée.

N'ayant plus rien à espérer des formes et du parlement, il ne restait à Linguet d'autre ressource que d'en appeler au Conseil. Il alla lui-même à Choisy présenter directement sa requête au roi. S. M. la remit à M. de Malesherbes, pour qu'il en fit son rapport ; mais le Conseil ne jugea pas à propos de statuer sur cette demande. — Ainsi se termina, ou plutôt ne se termina pas, cette fameuse affaire, dans laquelle Linguet avait tant écrit et où il s'était donné tant de mouvement.

Privé de son état, mais ne voulant pas en finir si tôt avec la célébrité, il se découvrit une troisième vocation, celle de journaliste. Moyennant dix mille livres par an, il accepta du libraire Panckouke la

parti. La comtesse de Béthune crie qu'on égorge son avocat : toute la jeunesse indisciplinée qui l'accompagne enfonce les portes, et vient, par sa présence tumultueuse, troubler la délibération. On est obligé d'interrompre. Linguet se désespère et cherche, pour dernière ressource, à former une émeute ; quelques-uns de ses partisans tirent leurs épées. Cependant la vaporeuse comtesse de Béthune se trouve mal, on l'emporte, on la suit. Pendant ce temps-là, on va aux voix, et la radiation de Linguet est prononcée par cent quatrevingt-huit voix contre dix.

rédaction au *Journal de Politique et de Littérature*, qui se publiait à Paris sous la rubrique de Bruxelles. Pendant une année et demie, Linguet ne sortit pas des bornes d'une discussion impartiale et modérée, mais il se déchaîna bientôt à l'occasion de la réception de La Harpe à l'Académie française, et imprima un article où le récipiendaire était traité avec le plus cordial acharnement. Les académiciens, à qui les avocats avaient tracé l'exemple, demandèrent vengeance et l'obtinrent également. Quelques jours après l'apparition de l'article, le libraire Panckouke reçut la lettre suivante de M. Le Camus de Néville, chargé de la police de la librairie :

« Monsieur,

» M. le garde des sceaux, en me parlant dans sa lettre en date d'hier, 31 juillet 1776, du *Journal de Politique et de Littérature*, me marque : « Je vous prie de vouloir bien dire au sieur Panckouke de ne plus faire rédiger par le sieur Linguet la portion littéraire de ce journal, etc. »

» Vous voudrez bien me certifier la réception de l'ordre du ministre. — Je suis, Monsieur, etc. »

L'injonction était impérieuse. Supprimé deux fois comme avocat et comme journaliste, Linguet adressa à Louis XVI une lettre plus irritée que suppliante, dans laquelle, défendant son article

incriminé, il redouble d'invectives envers La Harpe qu'il appelle *petit homme orgueilleux, insolent et bas*, — et envers l'Académie elle-même, qu'il regarde comme une institution *inutile et dangereuse*, « au point, dit-il, qu'un style ridicule, ampoulé, hors de la nature, on l'appelle un STYLE ACADÉMIQUE ! »

Après avoir discuté le délit qu'on lui impute, il ajoute :

« Tout homme qui a donné un soufflet est répréhensible sans contredit; on le met à l'amende, on lui enjoint d'être plus modéré; mais on ne lui défend pas de remuer son bras à l'avenir. Il serait absurde de condamner quelqu'un, pour l'oubli d'un moment, à une inaction de toute la vie. De même, Sire, je suppose que j'aie en effet manqué à l'Académie et à son favori. Il leur fallait des réparations, je le veux croire. Mais mon journal entier n'était pas composé d'outrages académiques ; il y avait des parties utiles ou du moins irrépréhensibles. Pourquoi les retrancher, sous prétexte que deux pages auront déplu à un corps à qui l'on croit devoir des ménagements? Pourquoi mettre ma plume en écharpe, parce qu'en la secouant j'aurai fait une tache à l'habit de quelque voisin?

» Sous quel malheureux, sous quel inconcevable ascendant ai-je donc reçu la naissance? Quoi! Sire, dans les classes les plus viles, les plus immédiatement soumises à l'autorité de la police, les plus

accoutumées à se voir sacrifiées à l'ordre général, on observe des ménagements quand il s'agit d'enchaîner les bras d'un homme ; on ne renverserait pas la boutique ambulante du dernier des artisans, sans avoir constaté et pesé le délit qui paraîtrait mériter ce châtiment ! Et moi, dans deux carrières, un despotisme révoltant, des cabales honteuses ont réussi deux fois, sans forme de procès, à m'enlever mon état ! »

Ces récriminations, on le voit, sont écrites dans un style très-énergique, très-coloré. Linguet terminait, comme toujours, en demandant *des juges :* « Si le crédit de mes ennemis prévaut encore même à cet égard, dit-il, si leur influence réussit à m'empêcher d'obtenir un examen, je me bornerai à gémir de la fatalité de ma destinée, qui rend inutiles pour moi seul les vertus de mon roi ! »

Le roi fit la sourde oreille.

Alors Linguet—dont la position n'était plus tenable en France — prit un parti héroïque : il s'expatria et passa en Angleterre. C'était sans doute tout ce que voulaient ses ennemis, mais, par son habileté brûlante, il devait les dérouter encore plus d'une fois.

La création des célèbres *Annales politiques et littéraires* le replaça en effet sur son piédestal. Le succès de cette entreprise, qui eut plusieurs contrefaçons à la fois, dépassa ses espérances et ses désirs.

Loin de Paris, il put foudroyer à son aise ceux qui avaient tenté de l'anéantir ; il eut, lui aussi, ses vengeances et ses représailles ; elles furent poussées si loin, que le gouvernement anglais commença à s'en inquiéter. Quelques observations sur la législation britannique et sur les mœurs de Londres lui attirèrent des remontrances sévères. N'étant point porté de nature aux concessions et ne voulant point céder un pouce de terrain, surtout à l'étranger, il se détermina à repasser la mer, pour aller établir en Suisse le siége de ses *Annales*.

A cette époque, il faut chercher dans les *Mémoires* de Bachaumont le bulletin des allées et venues de cet infatigable touriste, qu'on est souvent exposé à perdre de vue.

« 12 *juin* 1778. On commençe à s'impatienter du silence de Me Linguet. Depuis son n° 24 de la première année, rien ne paraît. Ses partisans même ne savent pas trop où il réside : on assure qu'on a délibéré à Genève si l'on y recevrait ce fugitif turbulent, et il a été arrêté que non. On le croit occupé à chercher encore un lieu où il puisse prendre pied, lui et son journal, que les puissances regardent avec raison comme un libelle périodique.

» 24 *juillet*. Me Linguet, n'ayant pu se fixer en Suisse, est venu à Paris pour l'arrangement de ses affaires domestiques ; il y est resté quelques jours et a obtenu la permission d'emporter ses meubles et

effets, même avec quelques immunités. On ajoute enfin qu'il a eu audience des ministres contre lesquels il a crié si amèrement. »

Le thermomètre de sa faveur continue à monter. Voici ce qu'on lit trois jours ensuite :

« 27 *juillet*. Les ministres accueillent librement Me Linguet. Il est même question *de le mettre dans le corps diplomatique*, pour lequel on veut bien lui reconnaître d'étonnantes dispositions.

» 7 *août*. Par une lettre datée de Bruxelles, Me Linguet annonce aux journalistes de Paris que ses *Annales* vont recommencer le 15, et qu'il rendra compte de tout. Ses partisans sont comblés de joie et ses ennemis tremblent.

» 29 *août*. Le premier numéro de la suite des *Annales* de Me Linguet a enfin paru, à la grande satisfaction de ses amateurs et au grand regret de ses ennemis. Par une bizarrerie qui accompagne partout la destinée de ce célèbre fugitif, on juge, à sa façon de s'expliquer sur le lieu où il recommence son ouvrage, qu'il n'est pas encore bien sûr d'y rester. Il n'a point pu prendre pied ni à Lausanne, ni à Neufchâtel, ni à Genève, parce que partout on a voulu lui donner un censeur dont il n'a pas voulu. A Bruxelles, il a été très-bien accueilli du prince Charles, mais il a encore trouvé des contrariétés pour se fixer ouvertement dans cette ville : il a été réduit

à s'établir dans un petit village auprès d'Ostende, où il a monté son imprimerie. »

Cette existence nomade, et qui nous étonne si fort, était pour l'auteur des *Annales* un moyen puissant de popularité et de propagande. Il l'avait bien compris. Nous n'avons plus, à l'heure qu'il est, de ces journalistes habiles à se déplacer, sans déplacer leur renommée ni leur influence ; de ces hommes redoutables qui transformaient la presse en camp volant ; aujourd'hui plantant leur tente à Londres, demain devant Bruxelles, après-demain en vue de Vienne ou de Paris ; de ces séditieux à qui le moindre coin de terre obscur suffisait pour, de là, se faire entendre de toutes les capitales et de tous les ministres ! Le journalisme, né pour ainsi dire avec Linguet, avait pris avec lui un essor prodigieux et qu'il n'a plus retrouvé depuis ; le journalisme avait conquis une autorité universelle : dès sa naissance il avait atteint à son apogée.

Ouvrons encore Bachaumont, quelques volumes plus loin :

« 31 *août*. Me Linguet a d'autant plus de peine à se départir de son rôle d'*Arétin moderne,* qu'il l'a trouvé très-lucratif l'année dernière, et qu'une année de son journal, tous frais faits, lui a rendu cinquante mille livres net. Son projet était de profiter de l'engouement général pour se faire ainsi rapidement une fortune qu'il bornait à trois cent mille

livres ; alors il serait venu, disait-il, les manger paisiblement à Paris. Mais son inaction de quatre mois et les voyages qu'il a été obligé de faire, lui ont écorné considérablement son petit trésor, en sorte qu'il faut recommencer sur nouveaux frais. Au reste, il aurait les trois cent mille livres qu'il désire, et un million, qu'on ne croit pas que son caractère turbulent lui permît de goûter la vie qu'il a en perspective ; il sera toujours le premier à troubler son propre repos ; et, comme lui a dit un de ses confrères, *le plus cruel ennemi qu'il ait, c'est lui-même.* »

Ce mot d'*Arétin moderne* part de Voltaire, qui avait pour ses ennemis, et même pour ses amis, des sobriquets terribles. Voltaire n'aimait pas Linguet : il se garait, comme de la peste, des traits acerbes de l'avocat ; néanmoins, il lui faisait bon accueil. Voltaire en agissait ainsi également avec Palissot, cet autre adversaire (mais adversaire indigne) du parti philosophique.

Arétin moderne ! L'expression est cruelle, mais elle est juste en de certaines applications. Oui, il y a quelque chose du *Fléau des rois* dans l'exigence de Linguet, dans son âpreté à la polémique, dans sa versatilité impudente. Comme Arétin, il se jette à travers tous les évènements, il s'impose dans les grandes questions. Lui-même a défini son caractère par ces trois mots : opiniâtre, inflammable, in-

flexible. Le succès prodigieux de ses *Annales* est dû beaucoup aux sarcasmes dont elles sont remplies, aux hardiesses de tout genre qu'il s'y est permises (1).

Le maréchal duc de Duras y ayant été tourné en ridicule, voici l'épigramme à deux tranchants qui fut composée à cette occasion :

Monsieur le maréchal, pourquoi cette réserve,
Lorsque Linguet hausse le ton?
N'avez-vous pas votre bâton?
Au moins qu'une fois il vous serve.

Bien que les feuilles de Linguet se publiâssent par des presses étrangères, une dénonciation solennelle n'en fut pas moins faite par M. d'Epréménil, en parlement, toutes les chambres assemblées, les mardi 11, vendredi 14 et mardi 18 juillet 1780. Dans

(1) Sur un exemplaire annoté par M. Félix Bodin, en 1826 ou 1827, nous lisons les remarques suivantes : « — Je ne suis pas surpris du bruit que fit cet ouvrage dans le temps ; Linguet a un style plein de chaleur et d'originalité ; on trouve par-ci par-là des vues hardies, des *poussées* dans l'avenir, des pages vraiment remarquables. Du reste, ce Linguet est toujours de mauvaise humeur et mécontent de tout ; on ne sait guère ce qu'il veut.

» Cela ne se lit plus, et il fut un temps où les écrits de cet homme faisaient fureur, comme aujourd'hui ceux de l'abbé de Pradt, de M. de Montlosier, etc. »

cette dénonciation, qui ne fut imprimée qu'un an après, Linguet est convaincu d'avoir :

Erigé la force en véritable droit;

Fondé toutes les couronnes sur du sang ;

Soutenu qu'entre les rois et les sujets, le ciel s'explique par des victoires ;

Traité la magistrature française de corps séditieux, et ses remontrances de *déclamations monotones, pédantesques* et incendiaires;

Insulté tous les tribunaux français par des accusations continuelles d'inconséquence, d'oppression, de meurtre ;

Fait de la banqueroute publique un droit de la couronne, un devoir de chaque nouveau roi ;

Outragé le barreau ;

Et tout cela, non dans un passage, dans un article, dans une feuille, mais dans les volumes de ses *Annales,* « qui forment un corps de doctrine médité, suivi, combiné, développé dans la vue de prêcher aux souverains le despotisme, aux peuples la révolte, au genre humain la servitude ! »

Ici l'exagération atteint des proportiens telles, qu'elle dispose presque à l'indulgence pour Linguet. C'est, en vérité, accorder trop d'importance à des paradoxes écrits au courant de la plume, lancés au hasard par un étourdi, dont la bonne foi d'aujourd'hui ne ressemble plus à la bonne foi d'hier. Voir un corps de doctrine *médité et suivi* dans les *Annales,*

c'est voir avec les yeux infidèles de la rancune. Linguet, soit qu'on l'envisage comme légiste ou comme économiste, est l'homme des contradictions. Aujourd'hui il vante les douceurs du régime asiatique, il atténue les cruautés des Césars, démontrant que « la fermeté poussée par un souverain jusqu'à la rigueur n'est jamais à charge aux peuples, et qu'il y a tout bénéfice à *rouvrir les sources de l'esclavage*; » il fait voir Néron, sacrifiant ses maisons et ses jardins pour loger les particuliers qui n'avaient point d'asile, faisant vendre du blé au plus bas prix ; il rappelle ce mot de Tibère à un intendant de ses finances : « Je veux bien qu'on tonde mes brebis, mais non qu'on les écorche. » Demain, changeant de langage, il écrit, à propos de Joseph II : « Sans vouer à ces malheureux qu'on appelle rois, une haine aveugle et indistincte, j'ai conçu pour la royauté une horreur qui ne finira qu'avec ma vie (1). »

(1) Voici encore une suite de paradoxes de Linguet, qui n'ont pas été dépassés, même dans ces derniers temps:

« La société en général est contraire à la population ; les lois aident la population comme les liqueurs fortes aident l'estomac, en altérant les organes de la digestion.

» Les lois font pendre les voleurs; et il n'y aurait pas de voleurs s'il n'y avait pas de société.

» Les lois produisent les guerres, et les guerres enlèvent une partie des habitants du monde.

Comme on le pense bien, la dénonciation de M. d'Epréménil n'eut d'autre effet que de redoubler la verve de Linguet. L'ex-avocat ne se doutait guère alors qu'il allait bientôt jouir tout à son aise des avantages d'un despotisme qu'il avait imprudemment préconisé.

V.

Il n'y avait pas moyen de venir à bout de Linguet autrement que par la violence; le gouvernement français résolut de l'employer encore une fois à son égard. On l'attira à Paris sous un prétexte quelconque, et, un jour de septembre qu'il allait dîner avec un de ses amis aux environs du bois de Vincennes, il fut tout surpris de voir s'arrêter son carrosse précisément en face de la Bastille, d'entendre s'abaisser le marchepied, et de se trouver entouré d'agents qui lui intimèrent au nom du roi l'ordre de mettre pied à terre. En pareil cas, les plus pétulants person-

» Les lois pressent les hommes sur un petit espace et les entassent dans les villes et dans les maisons, ce qui fait que les épidémies se répandent avec plus de promptitude.

» Les lois entraînent la famine, c'est-à-dire l'habitude de l'abondance qui rend la disette insupportable, et l'usage de l'agriculture qui nous tue bien plus que la stérilité. »

nages ne savent qu'obéir. Au nom du roi, Linguet se laissa conduire et enfermer, — et le dîner qu'il rêvait sous la tonnelle s'accomplit tristement à l'ombre des barreaux.

Il demeura prisonnier pendant près de deux ans. On connaît cette boutade dont tous les recueils de facéties se sont emparés : — Qui êtes-vous ? demanda-t-il un matin à une personne qui entrait dans sa chambre. — Monsieur, je suis le barbier de la Bastille. — Parbleu ! vous auriez bien dû la raser !

Quelques personnes influentes s'employèrent immédiatement pour lui ; mais il avait insulté de très-hauts personnages, il lui fallait une correction. Pendant ce temps, son journal était continué à l'étranger par des amis beaucoup trop dévoués. « Il y a toujours, dit une correspondance suisse, des gens habiles à succéder non-seulement aux morts, mais même aux vivants, lorsqu'ils peuvent le faire avec impunité. C'est ainsi qu'on voit à Genève, (à Genève maintenant !) MM. Mallet du Pan et Durey de Morsan continuer les *Annales* de Me Linguet. Ils se sont flattés sans doute que ce prisonnier ne reparaîtrait pas de si tôt, car, malgré les éloges qu'ils lui prodiguent, on ne croit pas qu'il se vît de bon œil remplacé par ces messieurs. Malheureusement, les efforts inutiles qu'a dernièrement fait le sieur Le Quesne en sa faveur, en se jetant aux pieds

de l'empereur Joseph II, alors à Versailles, donnent lieu de craindre qu'ils ne jouissent longtemps de leur usurpation. Le nouveau journal n'entre que furtivement en France. »

Le jour que Linguet fut mis en liberté la vieille forteresse dut pousser un gémissement, car ce jour-là le furieux publiciste jura qu'il ferait tomber ses murailles et qu'il ne resterait pas d'elle une pierre. Il s'enfuit d'un trait à Londres, où il écrivit, d'une main tremblante de rage, ces fameux *Mémoires sur la Bastille*, qui ont été comme un premier coup de pioche, et qui font de Linguet le véritable démolisseur de cette prison d'Etat. Sans Linguet, peut-être existerait-elle encore ; mais Linguet ne pardonnait point : il la traita comme il avait traité le parlement, comme il avait traité l'Académie. La Bastille tomba, cinquante-trois ans, jour pour jour, après la naissance de l'auteur des *Annales !*

Peut-être le moment est-il venu, à présent que la popularité de Linguet n'ira pas plus loin, de montrer en lui l'homme privé, celui qui se révèle à chaque instant sous la gaze du sophisme, et dont le sentiment personnel anime toutes les productions. Il a cinquante-quatre ans. La peur le serre : il habite à Londres une maison quatre fois trop grande pour lui ; il sort rarement, il a encore la fièvre de la Bastille. Une dame, qui est sa maîtresse et qui possède quatre années de plus que lui, fait subir invariable-

ment à tous les visiteurs un interrogatoire préalable ; la moitié de ses cheveux, pour nous servir d'une expression empruntée à l'auteur des *Bohémiens*, a revêtu la livrée de l'innocence. C'est Mme Buttet, ou plutôt *Zélie*, comme il la nomme familièrement ; lui, c'est *Zulmis*, — deux noms de tourterelles qui ont égayé le public (1).

Il existe un portrait gravé de Linguet, par Saint-Aubin, d'après un dessin de Cochin. Le critique des *Mémoires secrets* (tome XIII), en rendant compte du salon de 1775, s'arrête devant le portrait de l'*égoïste* Linguet, qu'il trouve très-ressemblant : « Son air roide, dit-il, le caractérise à merveille. »

Voltaire et Beaumarchais portaient leur esprit sur leur figure ; ils l'affichaient hardiment, courageusement ; c'étaient bien là les gens de leur haine et de leur gaîté. Ces deux têtes vives, qui ont des regards si agressifs, une bouche si preste, une oreille si éveillée, je les aime. Voltaire et Beaumarchais possédaient toutes les roueries, et ne se faisaient pas faute d'user de toutes, excepté de la rouerie du visage ; celle-là, ils la dédaignaient, ils n'en voulaient

(1) Cette Mme Buttet, femme d'un négociant de Nogent-le-Rotrou, était venue à Paris pour solliciter une séparation. Ayant échoué dans sa demande, malgré les talents de Linguet, elle aima mieux demeurer avec son défenseur que d'aller rejoindre son époux.

pas. Linguet est le premier qui ait appliqué sur sa physionomie ce masque immobile et comme plâtré, que devait perfectionner encore M. de Talleyrand. Tout le feu de sa pensée, il le contenait avec soin jusqu'au moment calculé de l'explosion; —jusque-là il avait la dignité glaciale, le geste court, la parole rare, la voix aigre.

Je suis peu apte à me prononcer sur ses mérites d'avocat; je sais seulement que lui et Beaumarchais (ce nom, à propos de Linguet, revient continuellement et tout naturellement se placer sous la plume), introduisirent une véritable révolution dans le barreau, en substituant aux formes habituelles de la discussion des matières judiciaires, une sorte d'éloquence bâtarde, originale, hargneuse, spirituelle, empruntée à la littérature de bas lieu, et qui fut, depuis, d'un si funeste exemple au Palais.

Ses habitudes étaient celles d'un homme de travail. Même à Paris, au milieu de ses plus grands et plus vrais triomphes, il se levait régulièrement à deux heures du matin, dans toutes les saisons. Il n'avait pas de secrétaire et il ne faisait qu'un seul repas par jour.

Il était réellement religieux. Faisant allusion à d'Alembert, sa bête noire avant ou après La Harpe (1), il s'écriait : « N'est-ce pas une charlata-

(1) Il faut également comprendre dans la catégorie de ses bêtes

nerie révoltante que cet acharnement théorique contre des dogmes qui gênent si peu dans la pratique? Est-il permis à un homme raisonnable, qui a passé trente ans, de mettre seulement en question s'il croira à son catéchisme? »

Quelques-unes de ses saillies méritent d'être retenues. Un jour, comme on parlait devant lui des *Confessions* de Jean-Jacques, il se leva de son fauteuil, et dit brusquement : « Rousseau est un fou, qui, après nous avoir pendant sa vie débité mille extravagances, termine la farce en nous jetant son pot de chambre au nez ! » Une autre fois, s'exécutant lui-même de bonne grâce, il donna cette définition des journalistes : « Ce sont des cirons périodiques qui grattent l'épiderme des bons ouvrages, pour y faire naître des ampoules. »

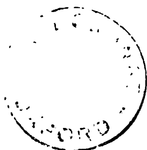
Retournée contre lui, l'arme de la critique qu'il maniait avec si peu de ménagement, lui arrachait des cris de colère. Il écrivait au libraire Lacombe, directeur du *Mercure* : « Je ne veux de mal à personne, mais quoique indulgent par caractère, je deviens vindicatif par raison. Je m'aperçois qu'on n'est ménagé dans le monde qu'autant qu'on y paraît méchant. La littérature est à cet égard un monde très-perfectionné. Ainsi je n'attaquerai jamais le

noires Morellet, qui écrivit contre lui le libelle intitulé : *Théorie du paradoxe.*

premier, mais *j'ai juré de ne me laisser jamais attaquer impunément.* Je tiendrai ma parole et vous serez bientôt le maître d'en faire l'expérience. Il paraîtra de moi, à la Saint-Martin, trois ouvrages intéressants, au moins pour leur objet; critiquez-les, je serai le premier à vous applaudir, si c'est avec raison; mais parlez-en décemment si vous en parlez, ou bien je relirai mon Voltaire pour y apprendre comment il faut traiter un journaliste qui s'oublie. »

Il a été dit, en commençant, quelques mots sur l'universalité de ses connaissances. Je trouve dans le catalogue interminable de ses œuvres, une série de brochures traitant des sujets les plus singuliers et les plus divers, telles que : *Discours sur l'utilité et la prééminence de la Chirurgie sur la Médecine.* Bruxelles, 1787. — *Prospectus d'un nouveau spectacle de musique,* 1762. — *Réflexions sur la lumière ou conjectures sur la part qu'elle a au mouvement des corps célestes,* etc., etc.

Des couleurs choquantes dénaturent, çà et là, ce tableau d'une existence puissante et brillante. Mon devoir d'historien m'interdit de les supprimer. Des attaques nombreuses ont été dirigées contre la probité de l'auteur des *Annales* : tout jeune encore, il fut accusé d'avoir enlevé un cheval au duc de Deux-Ponts, son bienfaiteur. Plus tard, la rumeur publique voulut qu'il eût ouvert le secrétaire de



M. Buttet, le mari de sa maîtresse, — alors qu'il demeurait chez lui, à peu près comme Voltaire entre M. et Mme du Châtelet, — et qu'il y eût soustrait, de connivence avec *Zélie*, une somme de cent mille livres. Ces griefs, à la réalité desquels je me refuse, sont reproduits fréquemment dans les feuilles du temps, — ainsi que l'anecdote du soufflet qu'il reçut en pleine rue, à Londres, du pamphlétaire Thévenot de Morande.

Enfin, — car j'ai hâte d'en finir avec ces tristes choses, — je trouve, dans *La Police dévoilée* de Manuel, le récit des torts vrais ou supposés que Linguet eut envers Dorat, surnommé par lui l'Ovide français; torts qui lui ont été reprochés même au Palais. Il s'agissait de cent louis, que Dorat l'accusait d'avoir enlevés à sa cassette (Dorat et cent louis! Dorat, mort avec plus de cent mille livres de dettes! Dorat volé!) alors qu'ils vivaient tous deux sous le même toit et qu'ils collaboraient ensemble à des comédies. Ce débat déshonorant pour les lettres, occupa les badauds pendant quelques jours.

L'avocat écrivait au mousquetaire :

« Le courage et la vérité sont calmes ; les transports de fureur ne vont qu'au mensonge et à la lâcheté. Ne vous présentez jamais devant moi; d'après vos lettres, qui ne sortiront plus de ma poche, il n'y a pas de considération qui pût m'empêcher de vous faire éprouver l'ascendant qu'a un

galant homme sur un lâche, ni de loi qui pût me punir de m'être fait justice. »

Le mousquetaire répondait à l'avocat :

« Un petit ex-avocat chassé, conspué et couvert du mépris public, ne doit point parler d'honneur. Encore une fois, ce que vous savez serait la seule arme dont je puisse me servir avec une espèce telle que vous ; mais quand je vous aurais battu, vous n'en seriez pas moins un fripon.

» Vous avez raison de ne point m'inviter à me présenter devant vous, car vous ne soutiendriez pas aisément les regards d'un honnête homme. Vous ressemblez à l'âne de la fable, qui croit faire peur parce qu'il sait braire. Il me semble que je mets votre valeur à de terribles épreuves. Je suis visible tous les matins : arrivez, votre chevalerie sera la bien venue, et je vous donnerai un petit essai de la mienne. Eh bien ! Monsieur le coquin, êtes-vous content ? Je suis de meilleure composition que vous, car je vous permets de vous présenter devant moi, et soyez sûr que cela se passera le mieux du monde.

» Il me fait rire, ce pauvre Linguet, avec son honneur ! D'où diable tombe-t-il ? N'importe, il faut voir ce que c'est que cet homme-là, il doit être curieux. A demain, mon gentilhomme. Pour vous réconforter, je vous préparerai une tasse de chocolat. Quant à mes billets doux, s'ils peuvent être de

quelque utilité pour votre réputation chevaleresque, vous pouvez les montrer; si vous voulez même, j'en donnerai les copies. Je dicte à mon secrétaire, qui sera bien aise de vous connaître ; il aime les gens de cœur, et vous voyez que je ne néglige pas une seule occasion de vous ménager des suffrages. »

En vérité, les dieux d'Homère qui cependant sont assez forts en bouche, ne se disputent pas en termes plus vifs. Il n'y eut du reste dans cette affaire que de l'encre de répandue. Ce fut Dorat qui, malgré sa jactance, désavoua son accusation dans une lettre insérée au *Journal de politique et de littérature.* Lui-même annonça confidentiellement au lieutenant de police que la paix était signée : « Mille fois pardon, Monsieur, si je vous ai importuné pour ma malheureuse affaire avec M. Linguet. J'ai eu occasion de le voir, tout s'est passé à ma pleine satisfaction, *et je vous supplie de vouloir bien me renvoyer mes deux lettres*, désirant ne faire aucun éclat et ne point donner ce scandale aux lettres et à la société. »

On voit que le chantre des nez retroussés avait, par prudence, prévenu le magistrat du cartel qu'il proposait à Linguet; — c'était un conseil que lui avaient sans doute donné ses mille et une maîtresses...

A côté de ces faits pénibles, on est heureux de rencontrer des témoignages d'estime, tels que celui

que je lis dans les Mémoires de M. F. Marlin, publiés en 1814 chez Le Normant, libraire : — « J'étais abonné aux *Annales* de Linguet : il m'écrivit de Londres, à l'occasion de notre rade de Cherbourg qu'on enfermait et qu'on fortifiait. Nous restâmes en correspondance. Il passa de Londres à Vienne, et de Vienne à Bruxelles, où il m'invita à lui faire une visite. Nos rapports étaient libres et pleins de franchise ; il recevait toutes mes observations sur ses écrits et souvent il en a fait usage. On peut dire de Linguet qu'il était trop homme de lettres pour un avocat, et trop avocat pour un homme de lettres ; mais je n'ai pas connu un homme plus désintéressé, plus généreux, plus vrai, plus estimable par le cœur. Ceux qui ont parlé autrement de lui, ou ne l'ont pas connu ou l'ont calomnié. »

VI.

La Révolution, pour laquelle Linguet avait travaillé sans le vouloir, par son opposition constante à tous les gouvernements et à tous les hommes, ne trouva d'abord en lui qu'un adepte assez tiède. Peu à peu cependant, il se familiarisa avec les idées nouvelles, et l'homme qui avait écrit cette phrase : « La société vit de la destruction des libertés comme les bêtes

carnassières vivent du meurtre des animaux timides » se fit recevoir au Club des Cordeliers, sous le patronage de Camille Desmoulins et de Danton. On fit de lui un secrétaire de la *Société des Amis de la liberté de la presse.*

Pendant quelque temps, il espéra jouer encore un rôle parmi tous ces terribles acteurs ; il se présenta une ou deux fois à la barre de l'Assemblée nationale ; — mais là, comme dans le parlement, sa violence habituelle excita des réclamations unanimes, et le président fut obligé de le faire taire par un ordre du jour.

Brissot a insinué, dans ses *Mémoires* posthumes, que Linguet avait coopéré au journal *L'Ami du peuple*, de Marat, mais cela n'est pas prouvé.

Linguet habitait une petite campagne, près du joli village de Ville-d'Avray, lorsqu'il fut arrêté et conduit dans une des nouvelles et innombrables bastilles de Paris. On se rappelle, dit Des Essarts, dans ses *Procès fameux*, que, depuis la loi du 22 prairial, les *fournées* se succédèrent avec une rapidité effrayante. Linguet fut compris dans une de ces fournées. Lorsqu'on lui remit son acte d'accusation, il appela quelques-uns de ses compagnons d'infortune pour leur prouver combien les motifs de sa captivité et de sa mise en jugement étaient ridicules : — Ah ! s'écria-t-il, je me fais une fête de dévoiler la sottise et l'atrocité de mes ennemis !

Ils verront demain ce qu'on gagne à me persécuter !

Il se croyait encore dans la grand'chambre.

Linguet mourut comme il avait vécu, par le paradoxe. Ce fut un de ses paradoxes qui le dénonça et qui le tua. Le Tribunal révolutionnaire, devant lequel il fut traduit, l'accusa d'avoir mal parlé du pain. Voici en effet comment Linguet s'était exprimé dans un de ses pamphlets : « Le pain, considéré comme nourriture, est une invention dangereuse et très-nuisible. Nous vivons de cette drogue dont la corruption est le premier élément, et que nous sommes obligés d'altérer par un poison, pour la rendre moins malsaine. Le pain est plus meurtrier encore cent fois par les monopoles et les abus qu'il nécessite, qu'utile par la propriété qu'il a de servir d'aliment. Le plus grand nombre des hommes n'en connaît pas l'usage, et chez ceux qui l'ont adopté, il ne produit que de pernicieux effets. C'est le luxe seul qui nécessite le pain, et il le nécessite parce qu'il n'y a point de genre de nourriture qui tienne plus les hommes dans la dépendance. L'esclavage, l'accablement d'esprit, la bassesse en tous genres dans les petits, le despotisme, la fureur effrénée des jouissances destructives, sont les compagnes inséparables de l'habitude de manger du pain et sortent des mêmes sillons où croît le blé ! »

Linguet, dont le Tribunal ne voulut pas entendre

la défense, fut condamné à mort. — Hélas ! dit-il en rentrant dans sa prison, ce ne sont pas des juges, ce sont des tigres ! Au moment de prendre place dans la charrette, il demanda un prêtre ; on le lui refusa : il se contenta de *Sénèque* et porta avec courage sa tête sur l'échafaud, le 27 juin 1794.

Ses papiers et ses manuscrits, qui étaient en grande quantité, furent transportés à l'École militaire. On fit des cartouches de ses paradoxes ; — et ce qui avait tué pendant sa vie, tua encore après sa mort.

Le portrait d'un homme se complète surtout par ses lettres intimes ; à ce point de vue nous accordons une grande importance à la science des autographes. Voici une lettre de Linguet qui nous est communiquée par M. Dentu ; nous la transcrivons *in extenso* avec son orthographe et sa ponctuation. L'écriture en est moyenne et droite, avec cette particularité que toutes les lignes se tiennent ; on dirait d'une uniforme série d'o liés. De là quelques mots difficiles à déchiffrer. Un diable gambadant est représenté sur le cachet de cire noire.

L'adresse porte : A Monsieur le baron de Tournon, à Abbeville.

« Paris, ce 6 mars 1766.

« Monsieur et cher ami,

« La confiance dont vous m'honorez ne peut que me flatter infiniment. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y répondre.

Je serai volontiers votre champion contre le saint usurpateur de votre......., et je tâcherai de vous faire ravoir votre droit sur les prières de l'église, qui ne font pas de mal en ce monde, si elles ne font pas grand bien dans l'autre. Seulement si vous me permettez de vous parler avec franchise, je suis un peu fâché du second que vous me donnez. J'ignore si vous connaissez le Mr Trespagne qui est chargé de vos affaires. C'est à la fois le plus impertinent personnage, et le procureur le plus avide peut-être qu'il y ait au Palais. Je le connais, moi, de réputation d'abord, et ensuite par ma propre expérience. Il n'y a pas deux mois que j'aurais été fort le maître d'avoir avec lui un démêlé très-vif. L'histoire en serait trop longue. C'est une affaire que j'ai eu la générosité d'accommoder; quoiqu'elle dût me rapporter beaucoup en la laissant aller, comme auraient fait mes confrères. J'ai fait toutes les démarches nécessaires : j'ai rapproché les parties, et quand Trespagne a vu qu'il ne lui était pas possible d'empêcher l'arrangement, il a fait en sorte d'en être chargé, de sorte qu'il en a recueilli lui seul la reconnaissance et le fruit. Vous voiez qu'il y aurait pour moi du dégoût à me retrouver vis à vis de ce personnage.

» S'il vous était indifférent de le changer, j'en travaillerais bien plus agréablement avec un autre. Au reste cependant vous êtes le maître, et si vous l'exigez, je surmonterai ma répugnance. Ce que j'ai de plus à cœur est de vous être utile, et de saisir l'occasion de vous prouver mon attachement.

» Vous sçavez à présent l'évènement terrible du procès des profanateurs. Je suis à présent occupé à obtenir la distraction du procès de Maillefer et de son compagnon d'infortune, d'avec celui de Labarre et de Detalonde. Il y a long-temps que cela devrait être fait ; mais nous nous sommes laissés amuser ici par

l'Abbessé de Villa...... et par M. d'Ormessac, son parent, président à mortier, qui ont été eux-mêmes duppes de vos juges d'Abbeville. En vérité, j'en ai bien du regret. Cette affaire est affreuse dans toutes ses faces. Je vais écrire vigoureusement pour justifier mes deux jeunes clients. Il est bien triste pour eux d'avoir été impliqués par la malignité du juge criminel dans les folies de deux extravagans.

» Je vois fréquemment ici le pauvre ex-professeur. Sa situation est fâcheuse aussi. Il est sacrifié évidemment à la cabale qui s'est formée contre lui. Il ne sçaurait obtenir justice, et il ne l'obtiendra pas. Ses adversaires prévalent sur son innocence. Je voudrais bien lui rendre service, et je ne le peux pas. Le conseiller au parlement qui est chargé du département d'Amiens et que j'ai vu là dessus, m'a répondu nettement qu'il n'y avait rien à espérer pour M. de Virloys, qu'on ne pouvait pas laisser dans une pareille place un homme haï de tout le monde, qu'il était sans reproche d'ailleurs, qu'il avait du talent, mais que pour être emploié à l'éducation de la jeunesse, la première qualité était un esprit doux et conciliant, qui manquait à mon client. Je n'ai rien à répondre, comme vous sentez : car dès qu'on attaque M. de Virloys du côté de l'humeur, il n'y a pas moien de le défendre. Ce garçon-là est trop entier. Je crains bien pour lui que ce caractère que l'âge n'a pas réformé, ne lui cause encore par la suite de violents chagrins. Il s'occupe à présent à finir son Dictionnaire d'Architecture qui lui rapporte quelque argent.

» Il faut que vous vous soyez trompé en m'indiquant l'adresse de votre peintre. Vous me marquez qu'il demeure *rue des Fossés M. le Prince, vis-à-vis un marchand de vinaigre*. Dans toute la rue des Fossés M. le Prince il n'y a pas un seul vinaigrier ; j'ai

couru la rue toute entière hier, et il ne m'a pas été possible d'y déterrer votre homme. Marquez-moi, s'il vous plait, au juste, sa demeure. Il y a à Paris quatre ou cinq rues qui portent le nom de *Fossés;* peut-être M. Leclerc demeure-t-il ailleurs que dans ceux de M. le Prince.

» C'est à M. Douville, si je ne me trompe, que j'ai adressé un exemplaire des R. Romaines, pour vous. Je vous prie de le lui faire demander. Si, contre mon intention, je vous assure, je m'étais mépris dans le nombre d'exemplaires que je lui ai adressés, et qu'il n'y en ait pas eu pour vous, je m'empresserai de réparer ma faute.

» J'ai vu hier le fabricateur de Mercure qui a depuis deux mois votre lettre sur le régiment de Picardie. Vous ne scavez pas ce qui les a empéchés de la publier : c'est qu'il leur en manque la première partie. Ce n'est pas qu'ils l'aient perdue, mais il ne scauraient la retrouver. Ils sont en quelque sorte excusables. Cette partie qu'ils ont égarée, est de votre écriture. Je n'avais recopié que les cinq dernières pages; or eux voiant qu'il y avait deux écritures ont cru que c'était deux sujets diffé rents; ils ont séparé les deux morceaux, et dans le rassemblement de tous les matériaux qui servent à leur édifice, le premier est resté on ne sait où. Si vous voulez bien, aussitôt la présente reçue, me renvoier la copie de votre lettre jusqu'à ces mots, *que je hasarde sur le papier. J'ajouterai cependant à ma lettre qu'il a des*, etc; nous avons tout le reste, et dès que je l'aurai fait passer au Mercure, la lettre y sera insérée. Il a fallu adoucir un peu la dernière frase. Il est très-vrai que la principale occupation de ces Messieurs, est de faire des cocus et des bâtards : mais M. le Mercuriste m'a fort assuré qu'il ne fallait pas le dire.

» Nous avons eu tous avant-hier une belle peur au Palais. Toutes les avenues s'en sont trouvées saisies dès quatre heures du matin par des gardes suisses, des gardes françaises, des gardes du corps, etc. Nos pauvres robbes noires ne faisaient pas grande figure, comme vous sentez, auprès des baionnettes et des uniformes; et on prit la liberté de nous fermer la porte au nez. A dix heures le roi est arrivé. Il a fait raier lui-même de certaines protestations que le parlement avait faites contre la commission de Bretagne, ou du-moins contre l'ordre qu'a reçu le parlement de Rennes, chargé d'instruire le procès de M. de la Chalottais, d'y admettre quatre maîtres des requêtes. Le parlement de Paris ne le veut pas, et le roi de France le veut. Je crois que ce dernier aura l'avantage. Cette exécution s'est faite très-militairement, et personne absolument ne s'y attendait. Adieu, Monsieur et cher ami. Voulez-vous bien vous charger de me rappeller au souvenir de M. et de Mme Bourdon. Je vous prie de leur faire agréer les témoignages de mon respect, et d'être convaincu de celui avec lequel je suis pour la vie,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur, LINGUET. »

Les autographes de Linguet sont moins communs qu'on ne pourrait s'y attendre de la part d'un homme qui a tant écrit. Rappelons pour mémoire :

Catalogue Soleinne. Appendice au tome troisième. — L. A. S. de Linguet; in-4°, 3 p. Bruxelles, 24 fév. 1788. Il demande de nouveau un avis et même une intervention dans l'*étrange* affaire qu'on lui suscite : « Je vous engage à contribuer à concilier ou à éteindre une tracasserie, que

je ne puis laisser subsister éternellement, et qui causera, s'il faut qu'elle éclate, une espèce de tapage, dont on m'accusera encore, comme on a toujours fait. »

Catalogue Trémont. Premier supplément. — L. aut. sig. à Mgr..... 23 fév. 1779. 4 p. in-4°. Très-curieuse lettre où Linguet expose longuement ce qu'il se propose de faire en rentrant à Paris, pour calmer ses ennemis et pour plaire au roi ; il prouvera sa soumission par son silence, il y est déterminé, etc., etc.

—

MERCIER.

—

I.

Mercier, un de ces énergiques et singuliers talents, que nous n'avons pas toujours voulu comprendre en France, a longtemps joui d'une réputation considérable à l'étranger, dans le Nord et surtout aux pays allemands. Ce n'est pas la première fois que de telles bizarreries se produisent, et cela devrait nous donner à réfléchir. C'est souvent avec trop de passion nous-mêmes que nous jugeons les écrivains de passion. L'Allemagne, qui place le bon sens au-dessus du bon goût et le génie au-dessus du bon sens, admet plus de flegme et aussi plus de largeur dans sa critique, moins sujette que la nôtre à des erreurs, à des inconséquences et à des injustices. Il est vrai que les critiques allemands écrivent moins pour *se faire connaître* que pour *faire connaître*.

Mercier s'est pour ainsi dire installé par force au

milieu de la littérature de son époque qui ne voulait pas de lui. Et s'il n'a pas fini par avoir raison de tout le monde, du moins a-t-il fini par avoir raison de lui-même, ce qui est déjà quelque chose, et par se constituer une *inébranlabilité* de résolution, une volonté littéraire qu'il faut admirer.

Il naquit à Paris, le 6 juin 1740, d'une famille de commerçants. Ses deux prénoms furent Louis-Sébastien. Ce fut tout d'abord un jeune homme exclusivement épris de sciences et de belles-lettres, car à l'âge de vingt ans on le trouve professeur au collége de Bordeaux. Il débuta par toutes sortes de choses, par des héroïdes, par des discours académiques, par des traductions, par de mauvais petits romans, dont lui-même a fait plus tard assez bon marché, et dont nous ne parlerons pas. Il ne commença guère à être connu — et à se connaître — que du jour où il aborda le drame, auquel l'avaient prédisposé ses études des langues anglaise et allemande. Alors seulement Mercier sentit qu'il venait de trouver un terrain à son pied, un moule à sa fantaisie. Le drame qui se moque d'Aristote et de sa permission de vingt-quatre heures, qui accouple le rire et les larmes, qui se fait aussi grand et aussi bas que possible ! Voilà ce qui convenait à notre jeune enthousiaste, lequel avait quelque chose en lui de la nature bouillante de Diderot.

Mais si le drame lui convenait, en revanche le

public ne s'accommodait guère du drame que les critiques bornés s'obstinaient à qualifier de *genre bâtard*. Le public supportait tout au plus La Chaussée, parce que c'était un homme de transition et de petit talent. Empreints d'une spontanéité plus franche, revêtus d'une couleur plus vraie, les drames de Mercier ne réussirent qu'à l'offusquer. Mercier ne se rebuta pas devant l'insuccès ; ce furent les comédiens qui se rebutèrent et qui prirent contre lui le parti du public, en ajournant indéfiniment la représentation d'une de ses pièces déjà reçue et en lui en refusant successivement deux ou trois autres. Sébastien Mercier, irrité à juste titre, publia contre eux un mémoire virulent (1), et courut à Reims se faire recevoir avocat, dans le seul but de leur intenter un procès.

Sans doute, c'est de ce moment-là que datent ce fier orgueil et ce talent irascible qui devaient tour à tour faire de lui un sujet de risée et un sujet d'admiration. Nouveau Coriolan, retiré chez les littératures étrangères, il revint un beau jour mettre le siége devant la littérature de sa patrie, l'*Essai sur l'art dramatique* à la main. Ah ! nous parlons, nous autres, des romantiques et de leur croisade contre le grand siècle ! Lisez Mercier, et vous verrez

(1) *Mémoire contre les comédiens français et les gentilshommes ordinaires de la chambre du roi.*

combien auprès de lui les novateurs de 1830 paraissent petits en audace et en violences. On a appelé, je crois, Racine et Boileau des polissons; lui les appelle les *pestiférés de la littérature.* Cet *Essai,* composé sous l'impression des refus outrageants de la Comédie-Française, produisit un certain émoi dans le monde littéraire et ébaucha sa réputation d'écrivain paradoxal. Dans cet écrit, remarquable cependant par beaucoup de côtés; il établit que Plaute n'est qu'un misérable farceur, que l'*Iliade* ne vaut pas les contes de Perrault, et que Racine a perdu la poésie française. Pour le temps, c'était hardi.

Ne voulant pas renoncer au théâtre sur le simple caprice de trois ou quatre comédiens, Mercier se décida à faire imprimer ses drames, laissant au hasard le soin de les acheminer vers la scène. Presque tous furent représentés en province et y obtinrent beaucoup de succès, ce qui, au bout de quelques années, força la main aux théâtres de Paris et les amena à composition. *L'Habitant de la Guadeloupe*, *Le Déserteur* et *La Brouette du Vinaigrier* attirèrent principalement la foule aux Italiens. Ce qu'il y eut de singulier, pour la première de ces pièces, c'est qu'on la joua sans sa permission. O retour des choses d'ici-bas ! Mercier, cloué sur son lit, tremblait la fièvre, tandis qu'on l'applaudissait au théâtre. *Le Déserteur,* représenté plusieurs fois

devant Leurs Majestés, lui valut une pension de 800 livres : sur les instances de Marie-Antoinette, il changea le dénouement, dont l'effet était terrible, et il y substitua une variante à l'usage des âmes douces. C'est, dit-on, à l'impression produite par ce premier dénouement, que l'on doit l'abrogation de la loi qui condamnait les déserteurs à la peine de mort.

Le plus discuté de ses drames, *La Brouette du Vinaigrier*, est aussi le plus caractéristique, et celui auquel la curiosité attacha le plus de vogue. « Quand je rencontre dans la rue la brouette d'un vinaigrier, écrit-il quelque part avec complaisance, je me dis : Et moi aussi, je l'ai fait rouler à ma manière sur tous les théâtres de l'Europe, au grand étonnement des critiques, et maintenant la brouette y est naturalisée, comme le coffre doré de Ninus dans *Sémiramis* (1). »

Ainsi qu'on le pense bien cet orgueil naïf dut éprouver un assez grand nombre d'échecs. En 1777, Mercier s'étant brouillé avec son libraire, ce dernier fit publier l'avis suivant : « Le sieur Ruault, libraire, rue de la Harpe, à Paris, avertit le public qu'il offre au rabais les quatre meilleurs drames de M. Mercier,

(1) Le sujet de *La Brouette du Vinaigrier* n'appartient cependant pas à Mercier ; il l'a trouvé dans le *Gage touché*, recueil de nouvelles, d'Eustache Le Noble.

qu'il donnera à raison de la modique somme de dix sous l'exemplaire broché, savoir : *Childéric Ier, roi de France,* drame héroïque ; *Nathalie; Le Juge* et *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux.* Ces drames, les seuls dont il ait fait l'acquisition, se vendaient ci-devant, quand on le pouvait, trente sous la pièce. Le libraire prévient les amateurs de la *dramaturgie* que, passé le mois d'avril prochain, il ne sera plus possible d'en trouver, parce qu'il est déterminé à faire un autre usage des six mille exemplaires qui lui restent. » Mercier ne trouva pas l'annonce plaisante.

Jusque là, en effet, ce que ses drames lui avaient rapporté de plus positif, c'était un fort bel habit tirant sur le violet, avec lequel il alla faire sa première visite à Voltaire. Du plus loin que le grand homme l'aperçut : — Parbleu ! s'écria-t-il, voilà l'habit de *Jean Hennuyer !* Il ne se dit et ne se passa rien autre chose de remarquable dans cette entrevue. Plus tard, lors du dernier voyage de Voltaire à Paris, dans l'année où il mourut, Mercier retourna le voir, et le grand philosophe daigna cette fois laisser tomber un bon mot de ses lèvres à demi-expirantes. — Vous avez si fort surpassé vos confrères en tout genre, lui disait Mercier, que vous surpasserez encore Fontenelle dans l'art de vivre longtemps. — Ah ! Monsieur, répondit Voltaire, Fontenelle était un Normand, il a trompé la nature !

Le mot était des plus jolis, et Mercier s'inclina avec un sourire flatteur. Ce n'était pas cependant qu'il aimât Voltaire ; loin de là. Il n'a jamais laissé passer une occasion de le tancer vertement. C'est ainsi qu'il dit quelque part, à propos de Rabelais, déprécié par l'auteur de *Zadig :* « Quiconque a lu Rabelais et n'y a vu qu'un bouffon, à coup sûr est un sot, s'appelât-il Voltaire. »

Mais dans ce temps-là, Mercier, qui était encore jeune et qui voulait connaître le monde, ne se faisait pas faute d'aller frapper au seuil de tous les hommes de lettres. Un jour il prit le chemin du Marais pour aller contempler dans sa gloire le vieux Crébillon qui demeurait alors rue des Douze-Portes. Il frappe. Aussitôt les aboiements de quinze à vingt chiens se font entendre, ils l'environnent gueule béante et l'accompagnent jusqu'à la chambre du poëte. Mercier voit une chambre aux murailles nues, un grabat, deux tabourets et sept à huit fauteuils déchirés, dont les chiens s'emparent en grognant de concert. Au milieu, Crébillon le tragique, âgé de quatre-vingt-six ans, la tête et les jambes nues comme un athlète au repos, la poitrine découverte, fumait une pipe. Il avait de grands yeux bleus, des cheveux blancs et rares, une physionomie fortement caractérisée. A l'aspect de Mercier, il ôta sa pipe de la bouche en manière de salut, la remit, et commandant silence aux chiens, il lui fit concéder, le fouet

à la main, un des fauteuils. Après quoi, il se remit à fumer sans mot dire, l'œil fixe et tourné vers le plancher. Peu à peu revenu de son étonnement, Mercier lui demanda si son *Cromwel* serait bientôt fini.

— Je ne sais pas, répondit laconiquement Crébillon.

— Oserai-je vous supplier de m'en faire connaître quelques vers?

— Quand j'aurai fini une seconde pipe.

Sur ces entrefaites, une femme entra, haute de quatre pieds et large de trois. C'était la maîtresse du poète. Les chiens, par respect, lui cédèrent un fauteuil. Bientôt Crébillon posa sa seconde pipe et commença à réciter des vers fort obscurs d'une tragédie qu'il avait composée de mémoire et qu'il récitait de même. Mercier n'y comprit rien. Cependant il se crut obligé d'adresser force compliments au bonhomme, lequel parut tellement enchanté qu'il le gratifia immédiatement d'une petite carte sur laquelle était son nom écrit en caractères très-fins. C'était un passeport pour voir une de ses tragédies. Ensuite Crébillon revint à sa pipe et ne la quitta plus. Au bout d'un quart d'heure, Mercier comprit qu'il était temps de prendre congé. Il se leva. Les chiens se levèrent aussi, aboyèrent de nouveau et l'accompagnèrent jusqu'à la porte de la rue.

Le lendemain — vivant contraste — notre Sébastien Mercier entrait sur la pointe de l'escarpin chez Crébillon le fils. « Celui-ci, raconte-t-il, était taillé comme un peuplier, haut, long, menu ; il contrastait avec la taille forte et le portrait de son père. Jamais la nature ne fit deux êtres plus voisins et plus dissemblables. Crébillon fils était la politesse, l'aménité et la grâce réunies. Il avait vu le monde, il avait connu les femmes autant qu'il est possible de les connaître : il les aimait un peu plus qu'il ne les estimait. Nos principes littéraires étaient d'accord : il me dit en confidence qu'il n'avait pas encore achevé la lecture des pièces de son père, mais que cela viendrait. Du reste, il regardait la tragédie française comme la farce la plus complète qu'ait pu inventer le genre humain. » On comprend que l'autre du *Sopha* dut bien vite devenir l'homme de Mercier, qui depuis exalta souvent son talent et son caractère.

Les premières années de Mercier furent employées de la sorte à s'introduire dans le monde littéraire et à s'y créer des relations. Il gravit l'escalier sombre de la rue Plâtrière, et causa quelques minutes avec Jean-Jacques Rousseau, qui le prit pour un espion de la police. Il hanta le café Procope, et y acquit de bonne heure l'habitude de pérorer bruyamment à propos de tout et sur tout. Au café Procope, il y avait la *chambre des communes* et la

chambre haute, comme en Angleterre; ce fut dans la chambre des communes qu'il rencontra le poète La Louptière et qu'il fit connaissance avec lui. La Louptière était le plus indigent et le plus honnête des auteurs ; il se contentait, par jour, d'une tasse de café au lait dans laquelle il trempait un morceau de pain. Touché de sa détresse, Mercier lui proposa une fois à dîner; à quoi le poète répondit humblement : — « Je vous remercie, Monsieur, j'ai dîné hier. »

Il connut aussi dans sa jeunesse le musicien Rameau : « Un grand homme sec et maigre, qui n'avait point de ventre et qui, comme il était courbé, se promenait toujours les mains derrière le dos pour faire son aplomb; il avait un long nez, un menton aigu, des flûtes au lieu de jambes, la voix rauque et l'humeur difficile. » Il connut encore le neveu de Rameau, moitié abbé, moitié laïque, et qui vivait dans les cafés.

Par exemple, je ne sais pas ce qu'il fit à Chamfort, ou ce que Chamfort lui fit, mais l'auteur de *Mustapha et Zéangir* ne fut jamais de ses amis. Mercier le poursuivit partout de sa rancune et ne cessa de l'appeler l'académicien *Champsec.* Les inimitiés de Mercier étaient rares, mais elles étaient durables.

Souvent il se promenait avec l'abbé Maury, alors simple prestolet, qui n'avait pas de quoi dîner non plus et qui s'en consolait en parlant de son élévation

future : « Voyez-vous, disait-il à Mercier, j'entrerai à l'Académie française bien avant vous. » L'abbé Maury n'avait rien écrit encore, pas même un mauvais sermon, mais il avait un vrai talent de prédicateur et une grande audace d'antichambre.

Un jour on vint annoncer à Mercier qu'un de ses jeunes amis venait d'être atteint d'un accès de fièvre chaude, à la suite d'une chute de cheval, et conduit à l'Hôtel-Dieu. Mercier s'y transporta en toute hâte et aperçut, sur le lit indiqué, le satirique Gilbert, qui se tordait de douleur et ne cessait de répéter, en montrant son gosier : *La clé ! la clé !* Ce ne fut qu'après sa mort, et à l'ouverture du cadavre, que l'on comprit le sens de ces paroles attribuées à la folie. Gilbert, craignant qu'on ne lui enlevât certains papiers, avait avalé la clé de sa chambre, clé qui avait six pouces de longueur. Qu'on juge de ses tortures en pensant qu'il vécut trois ou quatre jours avec cette clé dans l'œsophage, sans que personne s'en doutât, fournissant ainsi aux annales de la chirurgie un fait extraordinaire et presque inconcevable. Gilbert, au dire de Mercier, se trouvait dans une certaine aisance au jour de ce trépas horrible.

II.

Lorsqu'il connut bien Paris, hommes et choses, Sébastien Mercier songea à rassembler tout ce qu'il avait vu dans une vaste composition encyclopédique. Nul que lui ne pouvait mieux exécuter ce travail ; enfant de Paris, observateur pittoresque et puéril, œil curieux, plume ardente, il réunissait les conditions nécessaires pour intéresser et surtout pour surprendre. Déjà, dans l'*Essai sur l'art dramatique* et dans l'*An 2240, rêve s'il en fut jamais,* il avait laissé entrevoir ce projet qu'il commença à réaliser en 1781, sous le titre de *Tableau de Paris.*

Tout le dix-huitième siècle est contenu dans le *Tableau* de *Paris,* surtout le dix-huitième siècle de la rue; il y a de tout : des trétaux, des auberges à quatre sous, des réverbères, du guet, des greniers, de Bicêtre, des chiens tondus, enfin de tout ce qu'on ne voit pas ou de tout ce qui fait détourner la tête. Aussi Mercier avait-il pour habitude de dire qu'il l'avait écrit avec ses jambes. Cela ne ressemble guère aux *Lettres persanes,* mais cela n'en vaut pas plus mal, et il était temps que le réalisme vînt à avoir sa part franche dans la littérature d'observation comme dans la littérature d'action. « Si en cherchant de tous côtés matière à mes crayons, j'ai

rencontré plus fréquemment dans les murailles de la capitale la misère hideuse que l'aisance honnête, le chagrin et l'inquiétude plutôt que la joie et la gaîté, jadis attribuées au peuple parisien, que l'on ne m'impute point cette couleur triste et dominante. Il a fallu que mon pinceau fut fidèle. Il enflammera peut-être d'un zèle nouveau les administrateurs modernes, et déterminera la généreuse compassion de quelques âmes actives et sublimes. Je n'ai jamais écrit une ligne que dans cette douce persuasion, et, si elle m'abandonnait, je n'écrirais plus. » Sans doute ce but était très-louable, et cependant la police crut devoir s'en inquiéter après l'apparition des deux premiers volumes. Informé que plusieurs personnes étaient soupçonnées pour cet ouvrage et sur le point d'être poursuivies, Mercier alla trouver M. Lenoir et lui dit fièrement : — Ne cherchez plus l'auteur, c'est moi ! Il partit alors pour la Suisse où il se lia d'amitié avec le célèbre Lavater, qui se vanta (peut-être était-ce une douce raillerie) d'avoir deviné l'auteur du *Tableau de Paris* sur le seul examen de ses traits.

Mercier choisit Neufchâtel pour résidence, et y acheva cette originale encyclopédie, dont le nombre des volumes s'accrut bientôt jusqu'à douze. La publication n'en fut terminée qu'en 1788, un an avant l'explosion de la révolution française. Elle se répandit à une très-grande quantité d'exemplaires

et fut infiniment goûtée hors de France. C'est inouï ce qu'il y a de verve, d'ampleur, de variété, de savoir et d'esprit au fond de tout cela. Le dix-huitième siècle, qui, à l'heure où parut le *Tableau de Paris*, avait déjà sa provision de chefs-d'œuvre toute faite, s'entêta à repousser celui-ci (1).

Je ne saurais mieux donner une idée de l'enthousiasme soulevé en Allemagne par le *Tableau de Paris* qu'en extrayant d'un livre intitulé *Menschliches Leben*, etc., par C. F. Cramer, le morceau suivant qui s'élève jusqu'aux hauteurs du dithyrambe : « S'il arrivait que l'on rencontrât un ouvrage en douze volumes d'un Mercier latin, qui

(1) Citons : « Une émeute, à Paris, qui dégénèrerait en sédition est devenue moralement impossible. La surveillance de la police, les régiments des gardes suisses et françaises casernés et tout prêts à marcher, les maréchaussées, répandues de toutes parts, sans compter un nombre immense d'hommes attachés aux intérêts de la cour, tout semble propre à réprimer à jamais l'apparence d'un soulèvement sérieux et à maintenir un calme qui devient d'autant plus assuré qu'il dure depuis longtemps. Si le Parisien, qui a des moments d'effervescence, se mutinait, on l'enfermerait bientôt dans la cage immense qu'il habite, on lui refuserait du grain, et, quand il n'y aurait plus rien dans la mangeoire, il serait bientôt réduit à demander pardon et miséricorde. » Plus tard, Mercier, qui manquait parfois de mémoire, a soutenu qu'il avait été le véritable prophète de la révolution.

nous peignît l'ancienne Rome, avec ses mœurs locales, ses habitudes, ses folies, ses vices et ses vertus; un ouvrage écrit avec l'esprit d'observation le plus réfléchie, démasquant avec le coup-d'œil le plus pénétrant mille préjugés en fait de littérature, de politique et de morale, un livre écrit enfin sous le regard de la sainte humanité; si, je le répète, l'on trouvait un trésor semblable, pensez-vous bien quel sort l'attendrait en Europe, et, de proche en proche, dans les autres parties du monde?... Quel sort? le plus brillant de tous! La trompette de la Renommée en sonnerait pendant six mois! Tous les docteurs de la terre accourraient, la poitrine haletante de plaisir, pour déchiffrer le manuscrit; les Didot, les Unger, les Baskerville l'imprimeraient; les Strange, les Wille l'enrichiraient de figures en taille-douce et de culs-de-lampe. Dans tous les pays vous en verriez naître des éditions de toute forme. Ces éditions seraient publiées avec une pompe qu'égaleraient à peine celle du catalogue d'Oxford, le nouveau testament Cophte de Woide et la description de la Turquie par d'Ohsson! Bref, vous entendriez retentir dans les quatre coins de l'Europe un tel cri d'admiration, de joie et de surprise, que peut-être, pour quelque temps, les savants en oublieraient l'*Iliade* sanglante du chantre de l'Ionie et son *Odyssée* qui fourmille de tant d'erreurs géographiques!... » Il est supposable que

Mercier fut satisfait d'un tel éloge, ou bien ce serait à désespérer de l'orgueil humain ; car jamais sympathie plus effrénée n'accueillit un auteur, surtout un auteur français.

Dans cette période de sept années il ne s'occupa pas seulement du *Tableau de Paris ;* il fit encore paraître *Mon Bonnet de Nuit*, en quatre volumes, et pour y faire suite, *Mon Bonnet du Matin*, en tout huit volumes de mélanges agréables à lire. Il continua également à augmenter la série de ses pièces de théâtre. Une d'entr'elles, qui met en évidence un caractère comique et fort bien saisi, est intitulée *L'Homme de ma connaissance*. Cet homme devient amoureux de toutes les femmes qu'il rencontre : d'abord épris d'une jeune veuve, il rend visite à la maîtresse de son meilleur ami et lui fait une déclaration; puis, c'est la soubrette qu'il veut emmener dans son château ; ensuite, il voit une dame de cinquante ans et se laisse captiver par son amabilité. Surpris à ses genoux, il reconnaît qu'il était le jouet de toutes ces femmes, lorsque, pour le consoler, on lui apporte un portrait. Le voilà sur-le-champ amoureux de l'ange qui y est représenté, et il se mettrait immédiatement à sa recherche si son ami ne lui apprenait en riant que ce portrait n'est autre que celui de la reine Cléopâtre.

Par ci, par là, les faiseurs d'épigrammes exerçaient leur malice contre Mercier, malice encore

inoffensive, car il n'avait pas alors mis au monde ces foudroyants paradoxes astronomiques qui devaient plus tard augmenter de moitié sa renommée et diminuer d'autant son mérite. Voici comment se terminait un petit dialogue composé à propos de son *Indigent*, un de ses drames les plus pathétiques :

Mardi passé, j'eus un besoin urgent
De m'attendrir ; j'allai voir l'*Indigent*.
J'y versai tant de larmes que ma nièce
En les voyant me crut devenu fou....
— Moi, j'ai pleuré ce jour-là tout mon saoul
Rien qu'en lisant l'affiche de la pièce.

On lui a attribué une comédie semi-égrillarde sur *Charles II, roi d'Angleterre,* composée à l'occasion d'une aventure scandaleuse arrivée au comte d'Artois en 1789, et dont il est fait mention dans les mémoires secrets du temps. Disons que cette pièce, si elle ne peut supporter la représentation, peut du moins être lue sans danger.

Lorsqu'arriva la Révolution, Mercier était, si je peux m'exprimer ainsi, un talent *sourdement* célèbre. Il avait une activité prodigieuse, une imagination inépuisable ; tous les jours il travaillait régulièrement jusqu'à deux heures du matin. C'était à cette époque un homme dans toute la force de l'âge, un peu gros, mais doué d'une physionomie des plus

expressives : l'œil ouvert et souriant, le nez mobile, la bouche serrée, fine et spirituelle, un grand air de franchise. Plus que ses pièces, disait-on, il avait eu des succès dans les coulisses de la Comédie-Française. Lorsque la politique vint détrôner la littérature, et que le peuple se fut improvisé dramaturge à son tour, Sébastien Mercier, comme tous les écrivains de France, se demanda ce qu'il allait devenir.

III.

Un matin de l'an V, Mercier traversait le jardin du Palais-Royal, lorsque, devant un café, il se rencontra face à face avec un vieillard qui fredonnait une petite chanson, un vieillard cassé, maigrelet, vêtu d'un habit de tapisserie ample comme une maison. Il attachait sur Mercier deux yeux malins et curieux. Celui-ci cherchait dans sa mémoire où il avait déjà vu cette figure, dont l'âge n'avait pas éteint l'effronterie. Tout-à-coup il crut se rappeler : — Le neveu de Rameau ! s'écria-t-il. — Moi-même, Monsieur le dramaturge ; Rameau le fainéant, fils de Rameau le violon et neveu de Rameau le compositeur. Mercier ne revenait pas de sa surprise. — Est-il possible ! disait-il, vous ici ! mais vous ne savez donc pas que tout le monde vous croit mort ?

Voyons, parlez vrai : êtes-vous bien sûr d'être encore vivant? Le neveu de Rameau sourit et murmura : — Ai-je jamais été bien sûr de quelque chose ?—Mais vous, Monsieur Mercier, qu'êtes-vous devenu depuis le temps où vous faisiez jouer de si beaux drames, que je n'ai jamais été voir ? Vous n'avez pas vieilli, vous, et je vous retrouve tel que je vous ai laissé, la tête toujours droite, le jarret toujours ferme. On voit bien que vous n'avez fait que prospérer. A chacun selon ses œuvres. — Ah ! mon pauvre Rameau ! il s'est passé terriblement de choses depuis que nous ne nous sommes parlé, et je peux dire que j'en ai vu de grises ou plutôt de rouges ! Je ne marche plus que sur des ruines. Bien m'en a pris de faire mon *Tableau* en douze volumes, car aujourd'hui le modèle est tellement effacé qu'il ressemble au portrait décoloré d'un aïeul relégué dans un galetas. — C'est vrai, Monsieur Mercier ; mais qu'avez-vous donc vu de si extraordinaire ? — Hélas ! j'ai vu la Révolution française. Vous savez que je l'avais toujours prédite. (Ici Rameau sourit un peu.) J'ai éprouvé le sort de tous les prophètes, et si je suis debout à cette heure, c'est que le hasard s'en est mêlé. — Comme moi, soupira le neveu de Rameau; mais ne serions-nous pas mieux à cette table de café ? Vous me raconterez vos misères et je vous ferai grâce des miennes. Et puis, voyez-vous, s'il faut que je vous

le dise en secret, il y a dix ans que je n'ai pris une bavaroise. — Ah ! Rameau ! Rameau ! je vous reconnais maintenant tout-à-fait.

Quand ils furent assis dans le café : — Etiez-vous à la prise de la Bastille ? demanda Mercier. — Parbleu ! j'étais dedans, répondit le musicien ; grâce à M. de Saint-Florentin, qui m'y avait fait enfermer pour se débarrasser de mes demandes d'argent. — Eh bien ! donc, vous saurez que, peu de jours après la prise de la Bastille, enflammé comme tant d'autres de l'amour du bien public, je me fis journaliste et fondai les *Annales patriotiques*. Ah ! le beau journal ! quel feu ! quel style ! quelle logique ! C'était le soufflet de forge de nos armées naissantes. Je le rédigeais de moitié avec un charmant garçon nommé Carra, qui n'avait que le tort d'être trop timoré. Au bout de quelque temps, aidé de mon éditeur, il m'arracha la plume des doigts, sous prétexte que j'allais trop loin. Du reste, je ne lui en veux pas. Il est mort sur l'échafaud, et moi je suis arrivé tout droit à la Convention. — A la Convention ? — Oui ; Mercier le dramaturge est devenu Mercier le député, le député de Seine-et-Oise. Mais alors, révolté des excès démagogiques que j'avais chaque jour sous les yeux, je rompis avec les Jacobins. Je m'étais trompé, je l'avouai ouvertement : j'avais pris la populace pour le peuple ; cette affreuse populace, insatiable de

sang, et qui fit l'horrible commentaire de cette phrase de Montaigne : « La populace, par tous les pays, déchiquète les cadavres, et s'en met jusqu'aux coudes. » Quand le mensonge était à la tribune et le crime dans le fauteuil, que Robespierre était le seul orateur qui eût le droit de se faire entendre, je me souviens qu'un jour il osa comparer aux Romains ses complices sanguinocrates. Alors, moi les apostrophant, je leur criai de toutes mes forces : *Non, vous n'êtes pas des Romains!* La sonnette de Collot d'Herbois, furieuse, s'agitait sur ma tête. J'ajoutai : *Vous êtes l'ignorance personnifiée!*

A son tour le neveu de Rameau leva les yeux sur Mercier comme pour s'assurer qu'il avait bien réellement encore la tête sur les épaules. Celui-ci continua : — Une autre fois, pendant que l'on débattait la proposition de ne pas traiter avec l'ennemi tant que celui-ci occuperait le territoire français, je m'écriai : Avez-vous donc fait un pacte avec la victoire? Bazire me répondit : — Nous en avons fait un avec la mort! Tel était l'exécrable langage des scélérats coiffés de laine. Je les ai vus tous ces meneurs de peuple, tous ces remueurs de systèmes extravagants. J'ai vu Poultier, moine, joueur de gobelets, stentor de spectacles forains, acteur chez le Grimacier, puis enfin, pour couronner tant de gloire, représentant du peuple. J'ai vu Henriot le

domestique, Hébert l'escroc, Sergent-agate; Jacob Dupont, qui se vanta publiquement à la tribune d'être un athée, et qui demanda à installer une chaire d'athéisme sur la place de la Révolution. J'ai entendu David, peintre du roi et barbouilleur de la République, crier à tue-tête : — Tirez, tirez à mitraillé sur tous les artistes, vous êtes sûr de ne tuer aucun patriote parmi ces gens-là ! Que n'ai-je pas vu enfin et que n'ai-je pas entendu ? Toutes les grandes scènes historiques m'ont trouvé au premier rang des spectateurs. Que de visions flamboyantes et sinistres ont passé devant mes yeux ! Une, entre autres, dont je me souviendrai toujours ! C'était le lendemain des massacres de Septembre ; je descendais à pas lents la rue Saint-Jacques, immobile d'étonnement et d'horreur, surpris de voir les cieux, les éléments, la cité et les humains tous également muets. Déjà deux charrettes pleines de corps morts avaient passé près de moi : un conducteur tranquille les menait, en plein soleil et à moitié ensevelis dans leurs vêtements noirs et ensanglantés, aux plus profondes carrières de la plaine de Montrouge que j'habitais alors. Une troisième voiture s'avance... Un pied dressé en l'air sortait d'une pile de cadavres ; à cet aspect, je fus terrassé de vénération : ce pied rayonnait d'immortalité ! Il était déjà céleste ! Je le vois encore, ce pied, il portait un signe de majesté que l'œil des bourreaux

ne pouvait apercevoir ; je le reconnaîtrai au grand jour du jugement dernier, lorsque l'Eternel, assis sur ses tonnerres, jugera les rois et les septembriseurs !

Mercier, comme toujours, s'échauffait aux lueurs de son éloquence. L'insouciant musicien l'écoutait en savourant sa bavaroise.

— J'étais de la fameuse séance qui détermina le sort de Louis XVI et qui dura soixante-douze heures. Vous vous représentez sans doute dans cette salle le recueillement, le silence, une sorte d'effroi religieux. Point du tout. Le fond de la salle était transformé en loge où des dames, dans le plus charmant négligé, mangeaient des glaces, des oranges, buvaient des liqueurs. On allait les saluer, on revenait. Les huissiers, du côté de la Montagne, faisaient le rôle des ouvreuses de loges à l'Opéra : on les voyait ouvrir à chaque instant les portes des tribunes de réserve et y conduire galamment les maîtresses du duc d'Orléans-Egalité, caparaçonnées de rubans tricolores. L'ennui, l'impatience, la fatigue se caractérisaient sur presque tous les visages. C'était à qui dirait : Mon tour approche-t-il? On appela je ne sais quel député malade ou convalescent ; il vint affublé de son bonnet de nuit et de sa robe de chambre ; cette espèce de fantôme fit rire l'assemblée. Passaient à cette tribune des visages rendus plus sombres par de pâles clartés, et qui, d'une voix lente et sépul-

crale, ne disaient que ce mot : *la mort!* Toutes ces physionomies qui se succédaient, tous ces tons, ces gammes différentes ; tel député, calculant s'il aurait le temps de manger avant d'émettre son opinion, tel autre qui tombait de sommeil et qu'on réveillait pour prononcer ; Manuel, secrétaire, escamotant quelques suffrages en faveur du malheureux roi, et sur le point d'être mis à mort dans les corridors pour prix de son infidélité : voilà ce que j'ai vu, voilà le spectacle auquel, navré de douleur, j'ai assisté, et à la peinture duquel l'histoire ne saura jamais atteindre. — Comment votâtes-vous ? demanda le neveu de Rameau. — Je me prononçai pour la détention perpétuelle, ce qui était un des moyens les plus probables de sauver cet infortuné monarque. Mais tout fut inutile. J'ai vu le fils de saint Louis bousculé par quatre valets de bourreau, déshabillé de force, garrotté à une planche et recevant si mal le coup de la guillotine, qu'il n'eut pas le col mais l'occiput et la mâchoire horriblement coupés. Son sang coule, et les cris de joie de quatre-vingts mille hommes armés ont frappé les airs ; son sang coule, et c'est à qui y trempera le bout de son doigt, une plume, un morceau de papier ; l'un le goûte et dit : *Il est b......... salé !* Autour du cadavre royal, on crie des gâteaux et des petits pâtés. Oh ! l'avenir refusera de croire à tant de hontes !

L'auteur du *Tableau de Paris* s'essuya le front et

resta muet pendant quelques minutes, oppressé par ses souvenirs.

— Hélas ! reprit-il, que j'en ai vu mourir des plus dignes et des plus grands ! Une heure avant sa fuite, je serrai la main à Condorcet, en lui remettant un itinéraire pour le comté de Neufchâtel, au moyen duquel il pouvait éviter Besançon, Pontarlier et passer le Doubs. Mais il n'en profita guère. Arrêté à Clamart, il fut jeté dans un cachot infect, où, au bout de trois jours, oublié par son geôlier, on le trouva mort de faim. Lavoisier m'écrivit deux lignes avant de monter en charrette. Autour de moi, poètes, savants, jeunes filles sont tombés sans que j'aie pu leur tendre un bras secourable. Enfin, un jour, je crus que le ciel allait m'appeler sur le trône rouge dont il semblait, depuis quelque temps, avoir fait le marchepied de ses élus. Après la journée du 31 mai, je signai une protestation contre les décrets arrachés par la violence à la Convention, et je fus un des soixante-treize membres mis en arrestation (1). Pendant quelque temps, nous flottâmes ainsi entre la vie et la mort, disant chaque jour : Allons, c'est sans doute pour demain, encore une nuit à dormir !

(1) Mercier (Sébastien). L. A. S. à sa femme, une pleine page in-8°. Dans cette lettre écrite pendant sa détention il demande des livres et deux de ses pièces de théâtre : *La Maison de Socrate* et *Le Vieillard et ses trois filles*. — (Bulletin de Charavay, n° 34.)

Mais il y a une justice là-haut, et cette justice ne dédaigna pas de se manifester pour nous. Vous souriez, mon cher Rameau. Toutefois est-il qu'après la chute de Robespierre, nous fûmes réintégrés comme en triomphe au sein de l'Assemblée. Voilà toute mon histoire. Il y en a de plus tristes, il y en a de plus gaies. Mais aussi pourquoi m'étais-je avisé de prédire la Révolution? Enfin, au mois de septembre 1795, je passai au conseil des Cinq-Cents, créé par la constitution directoriale. Vous voyez où m'a conduit le drame! Encore m'estimerais-je trop heureux, malgré mes traverses politiques et littéraires, si les sympathies des honnêtes gens m'étaient acquises en compensation des sifflets des mauvais jugeurs!

Le neveu de Rameau l'avait écouté en silence; sa bavaroise allait être finie. Tout-à-coup Mercier, tirant sa montre hors de son gousset : — Onze heures! s'écria-t-il. — Où allez-vous? — A la loterie générale de France. — Bah! — Oui, murmura Mercier, d'un air moitié embarrassé, moitié souriant ; je viens d'en être nommé contrôleur général. — Quoi! après en avoir autrefois si vivement combattu le rétablissement dans votre *Tableau de Paris?* — Et depuis quand n'est-il plus permis de vivre aux dépens de l'ennemi? répondit notre dramaturge avec une certaine emphase comique.

Tous deux se levèrent. La musicien regrettait de

quitter un endroit où il se trouvait si bien. — A votre tour, lui demanda Sébastien Mercier, où allez-vous ? — Ma foi ! dit le neveu de Rameau, il n'y a guère plus rien à faire pour moi dans ce monde nouveau ; et puis, vous m'avez effrayé avec votre Révolution ; je crains qu'elle ne recommence un jour ou l'autre. Adieu, je m'en vais mourir !

IV.

Peu de temps après cet entretien, Mercier livra au public le *Nouveau Paris*. Cet ouvrage, tant calomnié des biographes qui ne l'ont pas lu, qualifié par eux d'*œuvre du cynisme et du sans-culottisme,* est peut-être la production la plus admirable, la plus curieuse, la plus énergique qui soit sortie de sa plume, celle qui réunit le mieux ses qualités d'écrivain et qui accuse au degré le plus éminent la force nerveuse de sa pensée, plus jeune qu'au premier jour. Tel chapitre semble avoir été tracé avec le pinceau noir de Ribera ; tel autre (celui par exemple de la description du Palais-Royal) rappelle les colères radieuses de Rubens. C'est un vaste et turbulent tableau de la Révolution, où l'on a déjà beaucoup pris, où l'on prendra davantage encore. En composant le *Nouveau Paris,* Mercier n'avait

pas la prétention de se faire l'historien d'une époque si prodigieuse. « Pour peindre tant de contrastes, écrit-il dans son avant-propos, il faudrait un historien comme Tacite ou un poète comme Shakespeare. S'il apparaissait de mon vivant, ce Tacite, ce Shakespeare, je lui dirais : Fais ton idiome, car tu as à peindre ce qui ne s'est jamais vu, l'homme touchant dans le même moment les extrêmes, les deux termes de la férocité et de la grandeur humaines. Si, en traçant tant de scènes barbares, ton style est féroce, il n'en sera que plus vrai, que plus pittoresque ; secoue le joug de la syntaxe, s'il le faut ; oblige-nous à te traduire ; impose-nous non le plaisir, mais la peine de te lire. » En conséquence, ce n'est qu'à l'état de notes, d'ébauches, d'improvisation que nous est parvenu le *Nouveau Paris ;* mais tel qu'il est, je le répète, c'est le livre le plus précieux et le plus fidèle qui nous ait été transmis par le Directoire, en dépit de quelques contradictions politiques.

En 1801, Mercier publia sa *Néologie* ou *Vocabulaire de mots nouveaux ou à renouveler*, ouvrage qui appartenait de droit à l'indépendance absolue de ses idées, et qui fit jeter les hauts cris à la secte des académiciens, les étouffeurs, comme il les appelle. La préface de ce livre, écrite avec un emportement vraiment très-beau, remue d'excellentes idées au milieu de quelques folies sur lesquelles

il faut fermer les yeux avec indulgence. « C'est la serpe académique, instrument de dommages, qui a fait tomber nos antiques richesses ; et moi, j'ai dit à tel mot enseveli : Lève-toi et marche ! Quand Corneille s'est présenté à l'Académie avec son mot *invaincu,* on l'a mis à la porte. Mais moi, qui sais comment on doit traiter la sottise et la pédanterie, je marche avec une phalange de trois mille mots, infanterie, cavalerie, hussards. S'il y a beaucoup de morts et de blessés dans le combat, eh bien ! j'ai une autre armée en réserve, je marche une seconde fois, car je brûle de culbuter tous ces corps académiques, qui n'ont servi qu'à rétrécir l'esprit de l'homme. » Tels sont les termes vivaces dont il se sert ; ses phrases pétillent comme une poignée de sarments dans un brasier. Un peu plus loin, il ajoute : « Pour prix de mes intentions libérales et d'un assez long travail, on me prodiguera ces injures qui m'ont toujours trouvé calme et indifférent. Je serai un barbare. Mais il y a vingt-cinq ans que j'ai mis sous les pieds louanges et critiques, éloges et satires, non par orgueil, mais pour être plus libre dans ma manière de voir et d'écrire. Je donne, c'est au public à recevoir. Je le dispense de toute reconnaissance ; mais qu'il apprenne une bonne fois de ma bouche que je me regarde comme son instituteur, et non point comme son esclave ! » Tout cela est entraînant comme facture, on ne peut se dis-

penser d'en convenir. Il y a comme une réminiscence de la fameuse apostrophe d'Euripide aux Athéniens, un jour que ceux-ci s'obstinaient à demander qu'il retranchât d'une de ses pièces certain passage : — Apprenez, leur dit Euripide en s'avançant sur le bord du théâtre, que je ne compose point mes ouvrages afin d'apprendre de vous, mais afin de vous enseigner.

La *Néologie* est un des ouvrages qui ont été le plus reprochés à Mercier, pour le grand nombre et pour l'énormité des paradoxes qu'elle renferme. Je suis tenté de croire effectivement que, tout en exaltant son cerveau, la Révolution en avait dérangé quelques fibres ; car ce n'est pas seulement, comme jadis, les littérateurs qu'il attaque et qu'il fronde, ce sont les philosophes, les savants, les astronomes ; c'est Copernic, dont il déclare le système impossible ; c'est Locke et Condillac, qu'il surnomme les *idéologues ;* c'est Newton *l'absurde,* qu'il se vante d'avoir anéanti. Selon lui, la terre est ronde et plate, et autour d'elle le soleil tourne comme un cheval de manége. On ferait une immense et joyeuse collection de ses hérésies en toute matière, même en matière d'art. Selon lui, les peintres, les sculpteurs et les graveurs ne sont bons qu'à être jetés à la rivière ; il appelle les statues des *poupées de marbre* et il voudrait supprimer jusqu'au nom des Raphël, des Corrège, des Titien, dont les œuvres, dit-il, ont été

si pernicieuses pour les mœurs. « Un amateur de l'antiquité frémit en lisant : « que les Arabes démolissent le temple de Jupiter-Sérapis, et qu'ils fendent des tronçons de colonnes pour en faire des meules de moulin. Un philosophe aimera mieux la meule de moulin que la colonne, et il trouvera fort indifférent que ces débris restent debout ou soient séparés. »

Ceci est le mauvais côté du talent de Sébastien Mercier. Il ne s'en est jamais relevé dans l'opinion de quelques rigoristes.

A bout de paradoxes, il alla jusqu'à s'en prendre au rossignol, et dans une page ou deux le voilà qui se met sérieusement à *démolir* la réputation musicale de cet oiseau : « D'où vient, dit-il, cette espèce d'opiniâtreté à louer le chant du rossignol, à le prôner le premier des chantres des bois ? Qu'une oreille impartiale l'écoute avec attention, qu'elle entende ses sons souvent aigus, sans variété, sans modulation, sans nuances, et elle éprouvera une sensation désagréable. Que peut-on comparer au clappement dur et déchirant que l'oiseau tant vanté fait entendre au milieu ou à la fin de son chant *imphrasé ?* Je souffre quand je réfléchis aux efforts des muscles de son gosier. » Pauvre rossignol ! le voilà bien loti, en vérité ! Se relevera-t-il jamais de pareils coups ?

En revanche, si Mercier dénigre le rossignol, il

s'empresse de réhabiliter la grenouille, et il se pâme d'aise à ses coassements. Quel charme! quelle douceur! quelle poésie agreste et mélancolique! Il n'y a réellement que la grenouille au monde!

V.

Ces excentricités, — pour lesquelles le mot n'avait pas encore été adopté, — n'empêchèrent pas l'auteur du *Tableau de Paris* de faire partie de l'Institut et d'être nommé, après sa sortie du Conseil des Cinq-Cents, professeur d'histoire à l'École Centrale. Il faut le dire aussi : Mercier était généralement aimé et estimé; son bonheur était de rendre service, et il le faisait avec une délicatesse, un empressement qui lui gagnaient tous les cœurs. Jamais il ne connut l'envie, et ce fut un des premiers qui signalèrent Châteaubriand à l'attention du public (1).

On a paru lui reprocher ses liaisons avec Rétif de

(1) « *Atala* porte le caractère d'un écrivain fait pour imposer silence à la tourbe des niais critiques dont notre sol abonde. J'aime le style d'*Atala*, parce que j'aime le style qui, indigné des obstacles qu'il rencontre, élance, pour les franchir, ses phrases audacieuses, offre à l'esprit étonné des merveilles nées du sein même des obstacles. Allumez-vous au milieu de nous, volcans des arts!... » (*Néologie*, xlix.)

la Bretonne et Dorat-Cubières, et l'on a dit qu'à eux trois ils formaient le *triumvirat du mauvais goût*. En ce qui concerne ce dernier, je n'en fais pas un cas extraordinaire ; mais, pour Rétif de la Bretonne, c'est autre chose : je comprends les affinités qui devaient unir l'auteur du *Tableau de Paris* à l'auteur des *Contemporaines* ; il y a une parenté incontestable dans leur talent et surtout dans la forme de leur talent. Tous deux sont bien les annonciateurs d'une révolution politique et littéraire, et tous deux devaient se rencontrer. Voici du reste l'historique de leur intimité. Sans connaître Rétif de la Bretonne autrement que par ses romans, Mercier, emporté par ce caractère généreux qui le portait à jouir des productions d'autrui, consacra un chapitre du *Tableau* au *Paysan perverti* et à son auteur. Le pauvre Rétif, qui n'était pas accoutumé à pareille aubaine, lui écrivit une lettre toute surprise et qui dut bien faire sourire Mercier. « Pourquoi êtes-vous juste ? lui demandait-il dans cette lettre. — Parce que j'ai une conscience, répondit Mercier, parce que je vous ai lu et que je sais lire. Mes confrères ne savent pas tous lire, ils lisent en auteurs ; moi je lis en qualité d'être sensible et qui demande à être remué. Vous m'avez donné des idées que je n'aurais pas eues sans vous : voilà le fondement de mon estime, et de là à l'aveu public, il n'y a qu'un pas. »

Rétif de la Bretonne et Sébastien Mercier avaient été pétri du même limon littéraire ; il suffit de lire une page de l'un et de l'autre pour en être convaincu.

Si Rétif de la Bretonne fut un Diogène, Mercier fut un Erostrate. Il pénétra, au grand jour, la torche à la main, dans ce que nous appelons notre *Temple de mémoire ;* il renversa les bustes couronnés, gratta les inscriptions, jeta au feu les livres sacrés. On fut stupéfait de cet acte téméraire, mais comme les crimes de lèze-talent n'ont pas de juridiction, notre tueur de poètes demeura impuni. « Je le ferais encore ! » s'écriait-il après son forfait, impassible comme Polyeucte. L'impression était obtenue, le coup avait porté ; Mercier n'en demandait pas davantage pour le moment. Le chêne classique avait reçu sa première entaille ; d'autres devaient venir plus tard qui chercheraient à l'abattre (1).

Sébastien Mercier laissa donc son siècle lever les épaules. Il avait une confiance imperturbable dans la postérité ; il ajournait ses lecteurs et donnait rendez-vous à sa gloire dans le siècle suivant. « La génération actuelle n'est pour moi qu'un parterre qui doit se renouveler demain » avait-il habitude

(1) Mercier écrivait, le 18 août 1806, à M. Joseph Pain : « *Fais comme tu voudras.* On a été chercher les règles dans l'art, tandis qu'elles sont hors de l'art. »

de dire. Hélas ! voilà cinquante ans qu'il écrivait ces paroles, le parterre s'est renouvelé ; seule, la gloire a manqué au rendez-vous.

Après les premiers balbutiements de son génie, il rompit hardiment avec la tradition et se créa une langue à laquelle on ne peut refuser ni la franchise, ni la couleur, ni la souplesse. Il n'écrivait pas toujours en pur français, mais cela lui était égal, il n'a jamais aspiré qu'à se faire comprendre. Bien qu'il eût la grammaire infuse, il semblait prendre à tâche de l'oublier ; on eût dit un écolier hargneux, devenu savant malgré lui, et se vengeant sur la science des coups de férule qu'elle lui a valus.

Il est principalement l'homme de l'inspiration, de l'exaltation : il n'écrit jamais une ligne à froid. Sa fougue se trahit dans les sujets les plus abstraits en apparence, il dramatise tout ce qu'il touche. « J'aime à faire vite et surtout j'aime à faire seul, car pour qu'un ouvrage ait une physionomie, il faut qu'il soit empreint d'une volonté une et despotique. »

Ce qui a manqué à Mercier, ce sont des juges, des juges consciencieux, impartiaux. Son mérite, ses efforts, sont longtemps demeurés inappréciés et indéfinis. La meilleure formule de son talent, c'est lui qui l'a donnée ; car il avait pour coutume de se payer de ses propres mains, afin d'éviter l'ingratitude. Voici donc ce qu'il disait de lui-même, dans une conversation particulière retenue par M. Delort

et rendue dans ses *Voyages autour de Paris* : « Greuze et moi, nous sommes deux grands peintres : du moins Greuze me reconnaissait pour tel. Nous nous connaissions depuis longtemps ; il a mis le drame dans la peinture, et moi la peinture dans le drame. Greuze, qui m'aimait, voulut me céder son logement à la galerie du Louvre, parce qu'il n'avait point de soleil ; et moi, je n'ai pas besoin de soleil pour écrire, car j'ai écrit dans les cachots. Tous les peintres ne font rien sans le soleil, et nous, écrivains, nous faisons tout sans le soleil, même quand Louis XIV et lui ne faisaient qu'un. Greuze me reconnaissait pour son frère. Indépendamment de mes pièces de théâtre, qui sont des peintures morales, j'ai fait le plus large tableau qui soit dans le monde entier. »

A ces traits nous ajouterons que, de même qu'à Greuze, la gaîté lui a manqué presque complètement. C'est un des reproches littéraires les plus importants qui puissent lui être faits. Il n'avait pas le rire, et il ne l'aimait pas chez les autres. Il intéressait, il charmait quelquefois, mais il n'était pas joyeux. « Il n'y a que les caractères extravagants qui fassent rire, écrivait-il ; il est un sourire fin qui vaut bien mieux et qui naît, celui-là, lorsque l'auteur est naïf, vrai, et qu'il répète l'accent de la nature. Le rire du sage se voit et ne s'entend pas, dit Salomon. Les sensations mixtes sont les plus

agréables de toutes ; elles apportent à l'âme une sensation nouvelle et plus délicieuse. » Nous nous permettrons de n'être pas entièrement de l'avis de Mercier à ce sujet, et de placer les sensations franches, — non pas extrêmes, — tout-à-fait au-dessus de ce qu'il appelle les sensations mixtes, de la même façon que je place Molière au-dessus d'Andrieux, et *M. de Pourceaugnac* au-dessus des *Etourdis*.

Les quelques citations qui ont trouvé place dans cet article ont dû suffire pour faire connaître les principaux caractères de la prose de Mercier. En outre du nerf, il avait quelquefois aussi la grâce, et même le tour élégant. Connaissez-vous rien de plus ingénieux que cette vérité : « L'honneur d'une fille est à elle, elle y regarde à deux fois ; l'honneur d'une femme est à son mari, elle y regarde moins. » L'œuvre de Mercier pullule de traits semblables, et M. Victor Hugo lui a emprunté un de ses mots les plus spirituels : « Je vis par curiosité, » devenu maintenant un des hémistiches applaudis de *Marion Delorme*.

Cet homme, avec ses amis si plein de douceur et d'amabilité, devenait intraitable avec ses ennemis. Sa rancune contre La Harpe, Morellet et plusieurs autres, lui tint jusqu'au tombeau. Il avait ses principes à cet égard. « Quand nous avons déjà à combattre le superbe et dédaigneux public, disait-il, il est

fâcheux que la guerre se soit établie entre les gens de lettres. S'ils avaient su faire le faisceau, ils seraient les maîtres du monde. Mais la guerre existe, il n'y a que le lâche qui recule devant un adversaire quelconque. Les armes dont nous nous servons ne font point couler le sang; mais quand l'agresseur est blessé jusqu'au vif, qu'il est châtié dans son impertinence, le cri de douleur qu'il jette satisfait l'homme de bien, parce que justice est faite et que l'impunité en ce genre ne ferait que doubler l'insolence du sot et du méchant. Il est inutile d'être bon, modéré, au milieu de gens chez lesquels existe une certaine dose de perversité acquise, qui met le comble à leur perversité naturelle. »

Nous l'avons déjà dit, il eut beaucoup à lutter pour faire représenter ses drames; les comédiens étaient alors ce qu'ils sont toujours (1), et une lourde, longue et plate tragédie telle que *les Chérusques*, de Bauvin, ou l'*Orphanis*, de Blin de Sain-

(1) Portez-leur une pièce d'un genre neuf, ils chercheront dans leur mémoire, et ne trouvant aucune ressemblance avec les pièces déjà données, ils soutiendront que l'ouvrage ne vaut rien. Il leur faut des points d'appui, et plus la pièce qu'on leur présentera sera calquée sur celles qu'ils connaissent, meilleure elle sera à leurs yeux.

(*Essai sur l'Art dramatique*, page 370.)

more, faisait bien mieux leur affaire que tous les drames ensemble de Sébastien Mercier. Chacun de ses succès fut donc une conquête, et au bas du *Nouveau Doyen de Killerine,* on trouve ces mots imprimés : *A l'Envie, chez tous les libraires du royaume.*

Cependant le théâtre de Mercier a souvent été mis à contribution, même du vivant de l'auteur. Patrat a refait, changé et corrigé (*sic*) *Le Déserteur*. Plus tard, ce fut au tour de *La Brouette du Vinaigrier,* dont Brazier jugea opportun de faire un vaudeville en un acte. *Charles II, roi d'Angleterre*, a fourni à M. Alexandre Duval l'idée de *La Jeunesse de Henri V*. Deux drames, *La Destruction de La Ligue ou La réduction de Paris,* et *Philippe II, roi d'Espagne*, ont servi de modèle à M. Vitet pour sa trilogie du règne de Henri III. Enfin, M. Casimir Delavigne n'a pas dédaigné de prendre deux ou trois scènes à *La Mort de Louis XI,* que l'on a réimprimée en 1827 pour constater ces emprunts.

Il ne faut pas croire toutefois, d'après cela, que Mercier ait dit le dernier mot du drame et résumé en lui la poétique du théâtre. Ses pièces sont loin d'être irréprochables, et le praticien, trompé dans ses efforts, reste souvent au-dessous du théoricien. Quelques-uns de ses essais se rapprochent plutôt de la tragédie bourgeoise que du drame proprement dit; la boursoufflure s'insinue entre deux scènes

d'intérieur domestique, et à de certaines tirades il ne manque parfois que la rime, grelot d'or tant conspué par lui. C'est toujours, comme on voit, la vieille histoire de l'athée qui blasphème en disant : O mon Dieu ! L'exclamation, dont il a le tort d'abuser, emprunte sous sa plume des formes impossibles, telles que : « *Arrête, ô le plus généreux d'entre les mortels !* » et toute cette phraséologie ambitieuse, ridicule, puisée aux sources les plus troubles de Jean-Jacques.

Un des amis de Mercier étant allé le voir, rue Jacob, où il demeurait, a dépeint son intérieur dans les termes suivants : « Je le trouvai dans son cabinet, entouré d'un gros tas de livres jetés sans ordre sur le plancher ; je fus contraint d'enjamber pour arriver au fauteuil qu'il me destinait. Trois petites filles, que j'ai vues belles femmes quinze ans plus tard, exerçaient librement sa patience philosophique, en frappant comme des lutins sur les carreaux de vitre d'un cabinet, où je pouvais croire qu'il les tenait momentanément renfermées, afin de sentir les douceurs de la tranquillité durant notre entretien. Un jour que l'un des verres était remplacé par une feuille de papier, on aperçut deux ou trois petits bras, qui l'avaient crevée, faire divers mouvements dont Mercier ne montrait pas une joie trop paternelle. » Il paraît, du moins à cette époque, que son union était boiteuse au point de vue de la loi,

ce qui m'a toujours étonné, eu égard à la haute moralité dont sont empreints tous ses drames.

Ses amusements étaient simples. Sous le Directoire, il se rendait tous les soirs au jardin du Wauxhall, près de la maison de Voltaire. Tandis que l'on dansait ou que l'on buvait, lui se tenait à l'écart dans un coin, ou bien il se promenait la tête baissée, plongé dans ses rêveries. Mercier avait alors soixante ans, et de beaux cheveux de neige sous son chapeau incliné. Ce fut au Wauxhall d'été que M. Salbigoton-Quesné, homme de lettres normand, lui fut présenté pour la première fois. M. Quesné rapporte ainsi cette entrevue : « — Vous faites sans doutes des vers, me dit Mercier, car c'est ordinairement par la poésie que commencent la plupart des jeunes gens. — Non, lui répondis-je. — Vous travaillez donc à des romans ? — J'en ai composé trois, dont deux sont imprimés. — Avez-vous lu mon *Tableau de Paris ?* — Je n'en connais que trois ou quatre tomes. — Lisez-le tout entier, *c'est un bon ouvrage.* — J'ai lu avec plaisir votre *Jezennemours.* — C'est une production échappée à ma jeunesse. — Oserai-je vous demander si quelque travail littéraire est maintenant l'objet de vos soins ? — Non, je n'ai point de sujets, et les bons *s'inspirent.* »

Ce fut son terme.

Le même monsieur étant allé lui rendre visite

quelque temps après, pour lui soumettre un éloge de Pascal, raconte le trait suivant : « Je commençai ma lecture, dont le sujet me parut l'intéresser vivement par l'attention qu'il me prêta, surtout au moment où Pascal, revenant un matin de Saint-Sulpice, rencontre une très-belle paysanne qui lui demande des secours. Au mouvement de tête de Mercier, je ne pus retenir un sourire, ayant la veille appris d'une jolie femme qu'il avait longtemps suivi ses pas, alors qu'elle prenait un malin plaisir à prolonger cette poursuite. »

Il aimait la table. Il avait été à l'école de Grimod de la Reynière, dont il était un des commensaux les plus assidus. En face des viandes en or fumant, des flacons de cristal enflammé, des surtouts splendides, au milieu des hommes et des femmes de condition, Mercier sentait se délier sa langue et s'élever son esprit. On le recherchait pour ses folies sérieuses et pour la chaleur avec laquelle il les débitait; car alors, pour nous servir d'un de ses néologismes, son feu était prompt, vif, bien soutenu, il GIRANDOLAIT.

Il avait une manière de parler, à lui, surtout dans les derniers temps : il prononçait un peu plus du côté gauche de la bouche que du côté droit; on aurait dit qu'il avait entre ses dents la *pratique* des gens qui font parler Polichinelle. Néanmoins, il était entraînant, et il séduisait d'autant plus que sa belle physionomie et son regard fin s'animaient.

On a raconté qu'il avait un secrétaire fort original, lequel lui buvait son vin et imitait sa voix de manière à tromper tout le monde. Ce secrétaire, arrivé plus tard, comme Mercier, à la Convention, n'avait d'autre plaisir que de se signaler par des interruptions saugrenues, que l'impassible *Moniteur*, trompé par l'accent, attribuait le lendemain à l'auteur du *Tableau de Paris*.

Nodier, qui l'a connu un peu, en parle ainsi dans ses *Souvenirs de l'Empire* : « Mercier, plus original encore dans son langage que dans son style. Qui n'a pas vu Mercier, avec son chapeau d'un noir équivoque et fatigué, son habit gris de perle un peu étriqué, sa longue veste antique, chamarrée d'une broderie aux paillettes ternies, relevées de quelques petits grains de verroterie de couleur, son jabot d'une semaine, largement saupoudré de tabac d'Espagne, et son lorgnon en sautoir ? »

La langue de Mercier était un peu prompte à la censure et elle faillit parfois lui jouer de mauvais tours, un, entre autres, que les *Mémoires de Fleury* racontent trop bien pour que nous soyons tenté de leur substituer une autre version :

« Mandé d'un style assez impératif chez M. le duc de Rovigo, il crut cette fois qu'il fallait se préparer à soutenir un rude assaut ; il s'arrangea ce jour-là de pied en cap : bel habit tabac d'Espagne, à larges boutons ; manchettes faisant la roue ; bien poudré,

superbe queue, abajoues à l'oiseau-royal, et pour couvre-chef un chapeau à trois larges cornes dont la forme n'avait pas varié depuis 1781. Ce fut ainsi soigné qu'il se présenta au ministre de la police.

» — Ah ! vous voilà ! C'est donc vous, Monsieur?

» — Sébastien Mercier, le premier *livrier* de France.

» — Et grand causeur aussi. Vous dites de belles choses, Monsieur !

» M. de Rovigo accompagna cette phrase d'un rapport circonstancié qu'il mit sous les yeux le l'ex-conventionnel.

» — Eh bien ! qu'en dites-vous ?

» — Que vous êtes parfaitement instruit ; on ne vous vole pas votre argent.

» — Ce rapport est un de vos moindres méfaits : vous vous donnez bien d'autres libertés à l'égard de l'Empereur !

» — Oh ! seulement comme confrère de l'Institut. Entre académiciens on se passe l'épigramme.

» — Est-ce pour attaquer l'académicien que vous appelez Sa Majesté Impériale l'*homme-sabre ?*

» — On vous a trompé : j'ai nommé Sa Majesté Impériale *sabre organisé*. C'est bien différent (1) !

» — Monsieur ! Monsieur ! vous cassez les vitres !

(1) Il avait fait plus : décoré par l'empereur, il lui avait renvoyé la croix.

s'écria M. de Rovigo, devenu cette fois furieux.

» — Monsieur ! Monsieur ! répondit Mercier en se levant et prenant le diapason donné, pourquoi diantre avez-vous des vitres ?

» A ce mot, et surtout à la façon à le dire, le duc ne se contient plus ; il court de long en large dans son bureau. Mercier, à qui ce mouvement agace les nerfs, en fait autant. Tous deux vont, viennent, se croisent, se regardent, l'un avec courroux, l'autre avec bravade. Enfin, chez M. Savary, les habitudes du camp l'emportent, il avance vers Mercier, qui continuait ses allées et venues, il le prend par une basque de l'habit et lui crie : — Je vous ferai f..... à Bicêtre !

» A cette menace, réciprocité de fureur du côté de Mercier : il accroche à son tour le duc par un pan de son frac, et enflant la voix :

» — Mercier à Bicêtre !... Vous ? Apprenez que je porte un nom européen, et qu'on ne m'escamote pas incognito. A Bicêtre !... Je vous en défie ! !

» Il s'éloigne jusqu'à la porte, place fièrement et un peu sur l'oreille gauche son superbe chapeau à trois cornes, revient avec dignité, mesure héroïquement ses pas, et, cambrant sa taille :

» — Je vous en défie ! ! !

» Le ministre resta pétrifié ; il laissa sortir l'audacieux auteur, et il n'en fut que cela. »

Les dernières années de Sébastien Mercier s'écou-

lèrent sans lui faire perdre rien de son étonnante verdeur et de sa grande activité. Impénitent jusqu'au lit de mort, il lançait encore ses foudres contre Boileau, les peintres, et Descartes. Son paradoxe d'adieu fut celui-ci. La municipalité de Cambrai ayant exhumé les restes de Fénélon, avait organisé une souscription pour élever un monument à l'illustre prélat et y déposer ses cendres. Mercier, alors âgé de près de soixante-dix ans, trouva dans cette circonstance l'occasion de se signaler, et il écrivit la lettre singulière que nous reproduisons :

« *Louis-Sébastien Mercier, membre de l'Institut national, au maire et aux habitants de Cambrai.*

» Avoir découvert le crâne ou la ci-devant calotte noire ou rouge de Fénélon, c'est absolument la même chose, car ce n'est point ce crâne, pas plus que la calotte, qui a enfanté les bons et excellents ouvrages de l'Archi-Pontife.

» Laissez la dépouille des morts où elle se trouve; ne touchez point à leurs cendres. Et qu'allez-vous faire? Allumer des flambeaux en plein jour, sonner toutes les cloches, vous prosterner en procession, payer un statuaire pour couvrir de colonnes jaspées des ossements, je vous le dis d'une voix haute : L'homme n'est point là !...

» Les cabaretiers, aubergistes et limonadiers, seront enchantés du tombeau et des pierres qui pleurent; ils y gagneront, ils diront aux voyageurs :

Restez chez nous jusqu'à demain, nous vous ferons voir des marbres sculptés et des épitaphes en or. Mais la gloire de Fénélon n'en sera pas plus étendue pour cela.

» Fénélon n'est plus sur cette misérable terre, il est dans le monde des esprits. Bâtissez une chaumière, donnez-la à un indigent et mettez sur la porte : *L'esprit de Fénélon est ici.* Fénélon aimera mieux que l'on fasse quelque bien à un pâtre qu'à un doreur. Autorités constituées! les tombeaux ne logent personne.

» Laissons la pourriture aux vers, ne nous attachons point au matériel ; l'union de l'âme avec le corps est accidentelle, passagère, humiliante; quand la séparation est faite, n'allez pas rappeler l'*accident.* Le squelette de Fénélon m'afflige, je suis bien fâché qu'on l'ait trouvé : ce n'est ni l'avant-bras, ni les phalanges de ses doigts qui ont écrit ce que nous lisons.

» J'ai vu Jean-Jacques Rousseau manquer de bois pour se chauffer pendant l'hiver ; à sa mort on fit venir des sculpteurs. Il y a peut-être dans vos murs un Fénélon qui manque de soupe : apprenez à le connaître, déterrez ce mérite, voilà un estimable orgueil. »

Sébastien Mercier fut plusieurs fois mis en évidence par sa qualité de membre de l'Institut ; peu

de temps avant sa mort il fit partie de la députation qui alla complimenter MONSIEUR.

A l'âge de soixante-quatorze ans, il se croyait encore vert. Un jour, quelqu'un lui offrant le bras pour monter l'escalier de l'Institut : — Oh ! laissez-moi atteindre encore cinq ou six ans avant de recevoir votre service. Palissot, que vous voyez dans la cour, est un vieillard ; il a besoin de secours ; mais moi je suis toujours agile ! — Cette agilité n'était que pure illusion, car il ne paraissait guères plus ingambe que Palissot, alors très-affaibli par ses quatre-vingt-cinq ans. Du reste, Mercier ne s'abusa pas longtemps sur ce chapitre, et dès les premières approches de la maladie qui devait l'emporter, on l'entendit dire à voix basse : — Je vais bientôt rendre mon corps à la nature. Avant d'expirer, il adréssa la question suivante à un jeune homme envoyé par M. Ladoucette pour s'informer de son état : — Etes-vous docteur ou diplomate ? parlez. Ce fut le dernier mouvement de ses lèvres. On était au 25 avril 1814 (1).

(1) M. Valentin de Lapelouze m'écrivait, il y a quelques années : « J'ai connu assez intimement Mercier, depuis 1799 jusqu'à sa mort en 1814. Il venait tous les mois à l'administration de la loterie chercher ses appointements de contrôleur de la caisse. J'étais alors chef de la comptabilité de cette administration. C'était un très-bon homme..... Il trouvait incom-

Il avait composé lui-même son épitaphe :

Ci gît Mercier, qui fut académicien,
Et qui cependant ne fut rien.

Parmi les ouvrages manuscrits qu'il a laissés, on cite un *Cours de littérature* en six volumes in-8°. Il avait également commencé un *Dictionnaire*. Les treize premières feuilles de cet ouvrage sont déposées à la Bibliothèque nationale.

Les restes de Sébastien Mercier reposent au Père-Lachaise sous un gazon ombragé de quatre sapinettes, auprès des tombes de Suard, de Ginguené et d'Imbert, ses contemporains.

modes les livres reliés, et lorsqu'il en achetait qu'il n'avait pu trouver autrement, il en faisait des brochures en les dépouillant de leurs cartons; il appelait cela *leur casser le dos*..... Je le rencontrai une dernière fois rue du Coq, dans un état assez visible d'ébriété..... »

—

CUBIÈRES.

—

I.

L'ABBÉ DE CUBIÈRES. — LE CHEVALIER DE CUBIÈRES. — M. DE PALMÉZEAUX.

Dorat vit entrer un matin chez lui un jeune homme de vingt ans à peu près, qui venait solliciter son patronage littéraire et lui montrer quelques vers, *enfants de son loisir*. Dorat, probablement attendu chez une *belle,* l'écouta d'un air distrait, et, après lui avoir demandé la permission de se faire poudrer devant lui : — D'où sortez-vous ? dit-il. — Du petit séminaire de Saint-Sulpice, d'où mes poésies amoureuses m'ont fait renvoyer pas plus tard qu'hier soir. — C'est déjà un titre, dit en riant l'auteur des *Baisers* ; mais que comptez-vous faire maintenant ? — Des vers. — Et puis après ? — Des vers. Dorat leva les yeux sur ce jeune homme, et l'examina avec une attention qui n'excluait pas entièrement un certain air de raillerie. — Gageons que vous êtes du

midi, continua-t-il. — C'est vrai. — Votre nom ? — Michel de Cubières.

Le poète-mousquetaire était poudré. Tout en ce penchant sur son miroir et en mettant son épée pour sortir, il ne dédaigna pas de donner quelques conseils au jeune abbé défroqué, comme, par exemple, de troquer son vilain habit noir contre un autre de taffetas à lames roses, de rechercher les faveurs des femmes de condition, et surtout de relire *Les Tourterelles de Zulmis,* de lui, Dorat, un modèle de grâce musquée et de délicatesse ; puis, en fin de compte, il l'envoya papillonner dans l'*Almanach des Muses*.

Le jeune de Cubières avait l'intelligence heureuse; il était bien né, son grand-père avait autrefois été honoré des bontés de Louis XIV ; son frère aîné, le marquis de Cubières, était vu d'un fort bon œil dans les appartements de Versailles, voire même sur les pelouses de Trianon où il herborisait comme Jean-Jacques. Il ne fut pas extrêmement difficile d'obtenir pour l'échappé du séminaire une place d'écuyer, auprès de Mme la comtesse d'Artois. L'habit galonné remplaça le petit collet, l'air de tête du gentilhomme se retrouva sans effort sous la tonsure encore fraîche, et ainsi fut remplie la première condition du programme tracé par Dorat. — Bravo ! lui dit celui-ci, dès qu'il le vit venir une seconde fois dans son cabinet.

L'*Almanach des Muses*, ce bosquet toujours vert,

d'où s'échappaient les gazouillements de tous les poètes de France, accueillit Michel de Cubières, comme un de ses hôtes naturels. A peine entré, il charma le *voisinage* par ses *accents mélodieux,* par son *aimable délire*, par sa *magique ivresse ;* on le cita bientôt parmi les rossignols de l'élégie et les pinsons de la fable, parmi les linots de l'églogue et les moineaux de l'épithalame. Il relut *Les Tourterelles de Zulmis,* et fit *Les Grâces retrouvées*; les arbitres du raffinement lui reconnurent du *tour,* de la légèreté, de l'enjouement, — quelquefois même de l'esprit. Peut-être l'encouragea-t-on un peu plus qu'il ne fallait ; mais il était jeune et il promettait plus qu'il n'a tenu.

Il ne lui restait qu'une dernière formalité à accomplir pour rendre sa transformation parfaite : Dorat lui avait recommandé de s'attacher à quelque dame de condition. L'écuyer de la comtesse d'Artois crut pouvoir se dispenser d'aller chercher fort loin ce qu'il avait presque sous la main. A force de monter et de descendre l'escalier de Dorat, il avait fini par remarquer une jolie femme avec laquelle il se croisait souvent : c'était Mme de Beauharnais, fille d'un receveur-général des finances, et connue elle-même par une infinité de poésies fugitives. Dorat passait généralement pour son *teinturier*, et des indiscrets ne craignaient pas de lui donner un titre plus doux. Il faut croire que cette dernière

supposition était dénuée de fondement, ou, du moins, que le jeune Cubières, dans la candeur de son âme, n'y accordait aucune créance, — car ce fut à Mme de Beauharnais qu'il résolut d'adresser ses premiers hommages.

En conséquence, il choisit dans son carquois une flèche acérée, et après avoir imploré le *dieu de la double colline*, il lui décocha le madrigal suivant, qui l'atteignit au cœur :

PORTRAIT DE Mme DE B***.

Comme La Fayette elle écrit,
Et comme Ninon elle est belle;
Elle a leur grâce, leur esprit,
Toutes deux revivent en elle.
Ah! ses talents ingénieux
Méritent bien tous nos suffrages,
« *Car ce n'est qu'en voyant ses yeux*
Qu'on peut oublier ses ouvrages. »

Cette fois, l'abbé de Cubières était tout-à-fait devenu le chevalier de Cubières. Je ne sais ce que Dorat pensa des progrès de son élève, mais Dorat était plus poète qu'amoureux, et plus homme d'esprit que poète. Il fit, dit-on, semblant de ne rien voir ; c'était ce qu'il avait de mieux à faire ; d'ailleurs, il sentait, comme Louis XV, que le temps était venu pour lui de dételer...

Le chevalier de Cubières, que la marquise d'Antremont appelait *jeune et brillant Cubières,* ne s'arrêta pas en si beau chemin. Tout en cueillant des fleurettes sur les *rives enchantées du Permesse,* il arriva à la Comédie-Française, où il eut toutefois moins de succès qu'à l'*Almanach des Muses.* En peu d'années, il acquit la réputation du poète le plus fécond *de la ville et de la cour,* de l'improvisateur le plus étourdissant. Les coquettes le recherchèrent, surtout à cause de son aptitude singulière pour l'adulation. C'était un *madrigalier* ou arbre à madrigaux ; il suffisait de le toucher pour en faire tomber un distique ou un quatrain.

Afin de voiler sa trop grande fécondité et de donner le change à la critique, le chevalier de Cubières se dédoubla un beau matin et inventa un *M. de Palmézeaux* qu'il rendit responsable du trop plein de sa verve poétique. Le chevalier de Cubières d'un côté, et M. de Palmézeaux de l'autre, inondèrent à la fois de leurs rimes clarifiées le *Mercure de France,* l'*Almanach des Grâces,* les *Etrennes de Mnémosyne,* les *Etrennes lyriques,* les *Etrennes du Parnasse,* les *Veillées des Muses,* et généralement tous les cahiers quelconques où il était permis de venir brûler de l'encens sur l'autel d'Apollon.

Au milieu de ses triomphes, Cubières-Palmézeaux fut troublé par une lettre qui lui fut remise un soir de 1780 ; au cachet, il reconnut son maître Dorat,

— mais l'écriture était informe, tremblée; presque illisible; c'étaient des vers. Le chevalier sentit un froid pressentiment lui traverser le cœur.

Voici ce qu'il déchiffra :

Je touche à mes derniers instants;
L'ardente sève de la vie
Ne circule plus dans mes sens;
Hélas! sans douce rêverie
Je vois renaître le printemps.

Cubières s'étonna. Etait-ce bien Dorat qui parlait ainsi, l'amant gâté des comédiennes de l'Opéra et des comédiennes du monde? Ses derniers instants?.....

Cubières poursuivit sa lecture. Je ne citerai pas tout au long cette pièce douloureuse de l'auteur des *Sacrifices de l'Amour*, médiocre pièce après tout, échappée à une main déjà glacée et où se rencontrent des vers sans rime. Dorat y repasse sa vie et parle avec amertume de *l'affreuse* carrière des lettres.

Excepté les moments consacrés au plaisir,
Que j'en ai perdu dans ma vie!
Je sens plus que jamais que vivre c'est jouir.
Devais-je n'adopter cette philosophie
Qu'à l'instant où je vais mourir!

Il donne ensuite des conseils à Cubières, en l'engageant surtout à fuir son exemple.

Du ciel tu reçus en partage
Cette facilité, don funeste charmant.
. . . .
Crains cette perfide sirène ;
Polis tes vers longtemps ; des vers faits avec peine
Avec plaisir sont toujours lus.

Dorat, mourant, voyait la vérité, et il avait le droit de la dire, même à son ami. Pourquoi Cubières ne l'a-t-il pas mieux écouté, ou pourquoi a-t-il oublié si vite ses derniers préceptes?

Il n'alla pas au bout de cette épître ; il courut chez Dorat, qui habitait, je crois, rue Jacob. A son chevet, étaient réunies Mlle Fannier, de la Comédie-Française, et Mme de Beauharnais. Le poète-mousquetaire tendit la main au poète-écuyer, et lui dit avec un sourire que la fièvre décolorait : — Je vous ai envoyé de bien mauvais vers, mais ne m'en veuillez pas, ce sont les derniers.....

On connaît cette mort héroïque et charmante, digne de l'Opéra et digne de la Grèce. Le chevalier de Cubières en fut tellement affecté, que, pour honorer la mémoire de Dorat, il ne trouva rien de mieux, après lui avoir pris sa maîtresse, que de lui prendre son nom. Voilà pourquoi, à partir de ce

moment, il se fit une loi de ne plus signer ses productions que DORAT-CUBIÈRES (1).

II.

DORAT-CUBIÈRES. — MARAT-CUBIÈRES.

Il faudrait la plume dorée et moqueuse d'*Angola* pour raconter toute cette première période de l'histoire de ce poète zinzolin, en qui devait se trouver un jour l'étoffe d'un greffier révolutionnaire. Jusqu'en 1789, on le voit marcher dans les roses, à mi-corps, comme un poussin dans l'herbe haute de la Normandie. La mythologie n'a pas assez pour lui de Nymphes, d'Amours et de Zéphirs ; la mode n'a pas assez de médaillons, d'éventails, de pipeaux, de luths, de guirlandes, de chiffres, de boucles, d'urnes, et de tout ce qui compose l'inventaire des

(1) Rivarol disait de Cubières, en faisant allusion à son admiration pour Dorat : — C'est un ciron en délire qui veut imiter la fourmi.

Il y a une autre épigramme de Rivarol ; c'est une charade, mais assez malséante. Faut-il la citer? Pourquoi pas :

Avant qu'en mon dernier son tout se laisse choir,
Ses vers à mon premier serviront de mouchoir.

Le mot est *Cu-bière*.

poètes de ce temps. Les lauriers du marquis de Saint-Marc, du chevalier de Parny, du marquis de Pezay et de tant d'autres jolis chiffonneurs de rubans et de brinborions, empêchent son sommeil; il veut les surpasser. Hélas ! il ne réussit qu'à devenir leur caricature; ils sont délicieux, il est insupportable.

Dorat n'avait jeté que quelques grains de musc dans le sein et sur la parure de la poésie; Dorat-Cubières veut la noyer dans un torrent d'eau de senteur. Il exagère une manière qui est elle-même une exagération. Sous le titre des *Hochets de ma Jeunesse*, il publie deux volumes de fadeurs, où il loue tout le monde, les vivants aussi bien que les morts, Pope, le comte d'Artois, Mme Deshoulières, Buffon, le peintre Vernet, saint Jérôme et la princesse de Lamballe :

Du haut des célestes remparts
Quelle immortelle est descendue ?....

C'est cette flatterie perpétuelle et à outrance, c'est cette facilité torrentielle, cette prolixité méridionale qui ont toujours tenu Dorat-Cubières enfermé dans les barrières de la médiocrité, souvent même dans celles du ridicule.

Il n'eut du talent que par hasard, comme beaucoup de son pays ; et, sans la place qu'il occupe

dans l'histoire des mœurs littéraires de la fin du XVIII[e] siècle, sans l'époque exceptionnelle et terrible à laquelle il s'est mêlé activement, sans quelques côtés réjouissants de son humeur, il est probable que l'idée ne me fût jamais venue de ressusciter ce brouillon du bas Languedoc.

Son intempérance poétique se trouvant encore contrariée par les nécessités de son service auprès de la comtesse d'Artois, il obtint la permission de traiter de sa charge. Jetons un vaste linceul sur la montagne de volumes que, depuis lors, il a fait peser sur son siècle. On n'entasse pas des *riens* avec plus de gravité et d'empressement que Dorat-Cubières; il ne voudrait pas faire tort à la postérité d'un hémistiche seulement. — La postérité a roulé en cornets l'édition entière de ses œuvres.....

Le chevalier Dorat-Cubières se trouvait chez M[me] de Beauharnais, occupé sans doute à broder quelque galant rondeau, lorsqu'il entendit gronder le canon de la Bastille. Il laissa là son rondeau et commença immédiatement un dithyrambe; la Liberté prit, au bout de ses alexandrins, la place de Thémire. Ne nous étonnons pas de cette promptitude à se monter au ton des circonstances; c'est une faculté commune à la généralité des poètes; il faut que le monde en prenne son parti; il faut que l'on s'habitue à voir les rimeurs mener paître leurs verselets jusque dans les champs de la politique,

délit qui, sous un gouvernement bien organisé, devrait entraîner des peines sévères. Après deux jours passés dans un délire métrique, l'idée vint à Dorat-Cubières d'aller visiter cette Bastille, tombée, non pas sous les coups du peuple, mais simplement à la voix du peuple. Il arriva un peu tard, on n'entrait plus sans une permission des électeurs; heureusement que Dussaulx l'aperçut et le prit sous le bras. « — Arrivés dans la troisième cour, raconte Dorat-Cubières, nous rencontrâmes M. le comte de Mirabeau qui conduisait une jolie femme (1), apparemment pour lui montrer son ancien logément. Nous vîmes aussi le chevalier de Manville, jeune homme distingué par son courage, et qui ayant été mis injustement à la Bastille cinq ans auparavant, n'en était sorti que depuis six mois. Le chevalier de Manville portait à la main, en guise de badine, une grosse barre de fer qui avait appartenu à la fenêtre de son cachot. »

Cubières, comme on le pense bien, s'empressa de composer une relation en prose et en vers, du peu qu'il avait vu, — et il la signa vaniteusement : « Michel de Cubières, CITOYEN ET SOLDAT. »

La Révolution apporta quelques changements dans son dictionnaire de rimes et de notables modifications dans ses principes. Il dut reléguer au grenier

(1) Mme Lejay, femme d'un libraire.

bien des carquois, bien des cœurs, bien des bouquets devenus hors de saison ; il n'était guère Romain : il essaya de le devenir pour sacrifier au goût public. Cette seconde transformation du chevalier de Cubières a fait sourire la moitié de Paris et révolté l'autre. Le ridicule, qu'il avait côtoyé jusqu'alors, commença à l'envahir complètement; il devint la proie des journaux royalistes, qui lui demandèrent, celui-là, un morceau de sa houlette brisée, celui-ci, un de ces nœuds d'épaule qui allaient si bien à son habit d'aristocrate; un autre enfin, les stances charmantes qu'il avait adressées jadis à Marie-Antoinette. Dorat-Cubières, qui avait une constitution poétique à l'épreuve des huées, ne se laissa pas étourdir par ce concert railleur ; il continua à faire rimer *patriotes* et *despotes*, *esclaves* et *entraves*, *tyrannie* et *patrie*.

Toutes ces déclamations appelaient une récompense : la Commune de Paris fit de lui son secrétaire-général. Ce jour-là, il y eut bien des poètes étonnés. Dorat-Cubières s'accommoda de ce singulier emploi qui flattait sa vanité politique, et il se vit incorporé dans la machine de l'Etat avec les personnages les moins faits pour le comprendre. A ceux qui lui en feront un reproche, je répondrai qu'il n'est pas impossible que Dorat-Cubières eût conçu l'espérance d'adoucir par les sons de sa lyre les ours et les tigres de la République naissante.

Et voyez ! le 22 août 1792, il se présente à l'Assemblée législative ; il demande à être entendu, malgré l'heure avancée, — il était onze heures du soir ; — peut-être avait-il quelques révélations importantes à faire. Pas du tout. Laissons parler le *Moniteur* : « M. Dorat-Cubières, admis à la barre, prononce un discours dans lequel il soutient et prouve par des exemples que la poésie et l'éloquence, loin de ne fleurir que sous les rois, n'ont au contraire jamais eu plus d'éclat, d'élévation, de grandeur que dans les républiques ou dans ces grandes secousses politiques qui donnent même aux monarchies l'énergie républicaine. (Drôle de style, n'est-ce pas ?) L'Assemblée ordonne la mention honorable et accorde à M. Cubières les honneurs de la séance. »

Cette phase nouvelle et inattendue de sa vie n'est pas certainement la moins piquante. Pendant quelque temps, nous pouvons le voir, assis à son pupitre officiel, et écrivant — en prose — sous la dictée d'Anaxagoras-Chaumette. Lors de l'abjuration du culte, il joue un certain rôle, et le conseil général de la Commune le charge de convertir le pape et les cardinaux, et de leur envoyer à cet effet la traduction de tous les procès-verbaux de déprêtrisation. Il n'y a pas de la faute à Cubières si le pape ne s'est pas converti.

En tant que poète, son embarras et sa gaucherie sont souvent risibles. Ses habitudes d'élégance le

gênent, il ne peut pas rompre avec elles tout d'un coup. Il essaie d'abord de prendre la Révolution en riant, de la tourner vers le badinage : il publie les *Etats-Généraux de Cythère;* ensuite, sous le titre de *Ma nouvelle maîtresse*, il célèbre LA LOI. De toutes les citoyennes qui fréquentent les clubs et les tribunes publiques, Olympe de Gouges lui semble la moins laide : il fait un poème à la gloire d'Olympe de Gouges. Mais ce ne sont là que des faux-fuyants, des souvenirs de boudoir, des réminiscences aristocratiques ; il s'agit d'entrer plus résolument dans les idées nouvelles, et surtout dans la poésie nouvelle. Dorat-Cubières hésite un peu, puis enfin, ne voulant point passer pour suspect, il entonne :

Salut, Hébert ! et salut, Pache !
Rivaux des Brutus, des Catons !
Permettez que ma muse attache
Un brin de chêne sur vos fronts, etc., etc.

Le fossé est franchi. Il ira maintenant plus loin, comme enthousiasme démagogique, que cet autre berger son confrère, le berger Sylvain Maréchal. Infidèle à ses dieux, il brûlera ce qu'il a adoré, il appellera la cour un repaire de tyrans, la reine une Euménide, le roi *le dindon Capet*. Enfin il attachera *un brin de chêne* sur le front de Marat, — de Marat, en qui il reconnaît un *mélange étonnant d'énergie et de grâce*.

Tu n'iras pas plus loin, Dorat-Cubières !

Mais que dis-je ? Convient-il bien encore de l'appeler *Dorat ?* Lui-même ne se repent-il point d'avoir pris un peu à la légère le nom de ce poète aristocrate ? Ecoutez-le s'exprimer à ce sujet : « Il est douteux, dit-il, que la Révolution française eût fait beaucoup de plaisir à Dorat ; son genre de vie vraiment fastueux pour un homme de lettres, ses habits brodés et son carrosse, son valet de chambre et le luxe de ses éditions, ne lui eûssent guère permis d'en sentir le prix ; et moi, j'en ai paru si enchanté, que je n'ai fait que la célébrer depuis qu'elle est arrivée ; et qu'il n'est pas sorti de ma plume féconde et variée un seul ouvrage qui n'y eût quelque rapport ; la liberté et l'égalité sont mes idoles ; et les idoles de Dorat n'étaient pas à beaucoup près si populaires ni si bourgeoises ; il aurait rougi sans doute, il se serait fâché peut-être si on l'eût appelé un poète sans-culotte ; et moi, à qui les mots ne font pas peur, je me suis *sans-culottisé* de la meilleure grâce du monde. »

Je ne dirai pas toutefois que sa poésie fut en grand succès auprès des sans-culottes. D'ailleurs il avait le tort de leur en rebattre les oreilles : un festin patriotique ne pouvait avoir lieu sans être couronné au dessert par un dithyrambe de Cubières. L'applaudissait-on ? il ripostait par un impromptu. *Almanach des Muses* ou Commune de Paris, tout lui était bon

pour épancher son inspiration de circonstance. Chaumette, qu'il poursuivait de ses odes et de ses épîtres, l'envoyait volontiers à tous les diables ; mais Cubières ne se décourageait pas pour si peu. Un jour, il se présenta chez le procureur de la Commune, une liasse de papiers à la main. — Est-ce encore des chansons que tu m'apportes là ? — Non, citoyen.— A la bonne heure ! — C'est simplement un poème, que je voudrais dédier à ta femme. — A ma femme ! s'écria Chaumette ; est-ce que tu la prends par hasard pour une femme de lettres? Tiens, ses œuvres sont dans le tiroir de ma commode. Ouvrant alors ce tiroir, il montra de vieux bas que sa femme ravaudait. Le tendre ami de la comtesse de Beauharnais dissimula assez mal une grimace de ci-devant; il fut obligé de remporter son poème, et il y a tout à gager qu'il se consola de cet échec, comme *M. Jovial*, — un autre huissier qu'il devançait d'un demi-siècle, — en *faisant un couplet là-dessus*.

Il fut plusieurs fois envoyé au Temple lors de la détention de la famille royale. « Se trouvant un jour d'inspection, raconte M. Mahul, et ayant vu l'exactitude avec laquelle Louis XVI observait le jeûne des Quatre-Temps et faisait ses prières, il en rendit compte et conclut que ce prince était un dévot, et par conséquent un tyran, attendu que Louis XI et Philippe II, roi d'Espagne, avaient été à la fois dévots et oppresseurs. »

D'un autre côté, — car tout est incertitude et nuage dans cette période de l'existence de Cubières, — on trouve dans le livre des *Girondins* un fait qui, s'il est vrai, restitue à l'auteur des *Hochets de ma Jeunesse* une partie de ses premiers sentiments aristocratiques. « Dorat-Cubières, dit M. de Lamartine, membre de la Commune, homme plus vaniteux que cruel, fanfaron de liberté, écrivain de boudoirs, déplacé dans les tragédies de la Révolution, était de service dans l'antichambre du roi le jour qu'arriva M. de Malesherbes. Dorat-Cubières, qui connaissait et révérait le vieillard, le fit approcher du foyer de la cheminée et s'entretint familièrement avec lui : « — Malesherbes, lui dit-il, vous êtes l'ami de Louis XVI ; comment pouvez-vous lui apporter des journaux où il verra toute l'indignation du peuple exprimée contre lui ? (En fouillant Malesherbes, on avait trouvé sur lui le journal des séances de la Convention.) — Le roi n'est pas un homme comme un autre, répondit le vieillard ; il a une âme forte, il a une foi qui l'élève au-dessus de tout. — Vous êtes un honnête homme, vous, reprit Cubières ; mais si vous ne l'étiez pas, vous pourriez lui porter une arme, du poison, lui conseiller une mort volontaire ..... La physionomie de M. de Malesherbes trahit à ces mots une réticence qui semblait indiquer en lui la pensée d'une de ces morts antiques qui enlevaient l'homme à la fortune et qui le ren-

daient, dans les extrémités du sort, son propre juge et son propre libérateur ; puis, comme se reprenant lui-même de sa pensée : — Si le roi, dit-il, était de la religion des philosophes, s'il était un Caton ou un Brutus, il pourrait se tuer ; mais le roi est pieux, il est chrétien ; il sait que sa religion lui défend d'attenter à sa vie, il ne se tuera pas. — Ces deux hommes échangèrent à ces mots un regard d'intelligence et se turent. »

La gloire politique de Dorat-Cubières ne fut pas de longue durée. Malgré ses antécédents patriotiques, il se vit compris dans la loi qui éloignait tous les nobles des emplois publics. Sa douleur ne saurait se rendre en termes assez pénétrés ; il fit le diable à quatre pour prouver qu'il n'était qu'un simple roturier, un vilain, ce qu'il y a de plus peuple au monde. Il entra dans une grande colère contre ses imprimeurs, qui, dans quelques-uns de ses ouvrages, avaient fait précéder son nom du titre de *chevalier*. Enfin, il déposa sur le bureau du conseil général de la Commune différentes attestations, constatant que son père, sa mère et lui-même n'avaient jamais été que de francs bourgeois (1). On ne l'écouta pas. Il

(1) Selon Prudhomme, il aurait même fait pis : il aurait déclaré, dans la tribune de la section de l'Unité, « que sa mère avait commis un crime en le faisant noble, parce que son père ne l'était pas. » Mais Prudhomme est souvent suspect, et ici j'éprouve de la répugnance à adopter une aussi odieuse assertion.

dut abdiquer ses fonctions de secrétaire et rentrer dans la vie exclusivement poétique, après en avoir été pour ses frais d'humilité ambitieuse.

Déjà, à propos du décret contre la noblesse, Dorat-Cubières, auprès de qui le madrigal ne perdait jamais ses droits, avait composé une très-agréable boutade :

J'admire le sage décret,
Dont tout noble murmure encore;
Mais l'Amour sera-t-il sujet
A cette loi qui vient d'éclore?
L'Amour, on n'en saurait douter,
Est le pur sang d'une déesse;
On ne saurait lui contester
Sa naissance ni sa noblesse.

De l'aimable fils de Vénus
Vous connaissez les armoiries:
Ce sont des chiffres ingénus,
Couronnés de roses chéries.
Ces chiffres ne sont pas suspects;
Enfants de la délicatesse,
S'ils inspirent peu de respect,
Ils font éclore la tendresse.

Depuis cette époque, Dorat-Cubières ne figura plus qu'en sous-ordre parmi les Jacobins. Insensibles aux accords de sa lyre, les ours et les tigres avaient mis Orphée à la porte de leur caverne.

III.

On s'est beaucoup élevé contre la conduite tenue par Cubières pendant la Révolution ; cependant nous y cherchons vainement un acte violent ou sanguinaire. Peut-être a-t-on pris trop au sérieux cet homme d'improvisation et de souplesse qui saisissait son inspiration dans le vent. Une femme, à qui notre sympathie n'est acquise qu'avec des restrictions, Mme Roland, en a parlé avec une aigreur méchante, et dans des termes qui ne conviennent pas à une bouche de rose.

« Venu chez moi, *je ne sais comment,* lorsque mon mari était au ministère, je ne le connaissais que comme bel-esprit, et j'eus l'occasion de lui faire une honnêteté ; il *mangea* deux fois chez moi, me parut singulier à la première, insupportable à la seconde. Plat courtisan, fade complimenteur, sottement avantageux et bassement poli, il étonne le bon sens et déplaît à la raison plus qu'aucun être que j'aie jamais rencontré. Je sentis bientôt la nécessité de donner à mes manières franches cet air solennel qui annonce aux gens qu'on veut éloigner ce qu'ils ont à faire. Cubières l'entendit ; et je n'ai plus songé à lui que le jour de mon arrestation où j'ai vu sa signature sur l'ordre de la Commune. »

Mme Roland ne s'en tient pas à cette appréciation méprisante ; elle trouve à Dorat-Cubières une figure *répugnante, insolente et basse;* et, après lui avoir reproché la versalité de sa muse, elle ajoute : « Mais qu'importe! pourvu qu'il rampe et qu'il gagne du pain ! C'était hier en écrivant un quatrain, c'est aujourd'hui en copiant un procès-verbal ou en signant un ordre de police. »

Il y a erreur dans ces lignes. Dorat-Cubières était riche, ce n'était pas pour *gagner du pain* qu'il écrivait des quatrains. Le jour qu'il se présenta à la barre de l'Assemblée législative, il offrit une somme de cent livres pour les veuves qu'avait faites le massacre du 10 août. Il a dit lui-même : « Je suis entré avec une fortune dans la Révolution, j'en suis sorti pauvre (1). » Peut-être aurais-je laissé de côté cette objection de mauvaise foi, si les *Mémoires* de Mme Roland, bien que leur authenticité ait été quelquefois mise en doute (voyez Buchez et Roux), ne faisaient autorité en littérature comme en politique.

Quelque chose qui prouve également que Dorat-Cubières, loin d'avoir à gagner du pain, pouvait encore en donner aux autres, c'est ce passage d'un livre publié en 1816 sous le titre de *Martyrologe*

(1) *OEuvres dramatiques de C. de Palmézeaux.* Paris, Mme Desmarest, 1810, 4 vol. in-18. Consulter l'avertissement placé en tête du premier volume.

littéraire : « Nos arquebusiers du Parnasse ont décoché sur le chevalier de Cubières toutes les flèches du ridicule pour ses opinions philosophiques et ses erreurs littéraires; mais parmi ces tirailleurs, il en est beaucoup qu'il a obligés, et nul n'a dit un mot de sa modeste bienfaisance. »

Au nombre de ses ennemis, on regrette de rencontrer l'abbé Morellet, — homme de goût, mais plus encore homme de passion, — qui, dans un long chapitre de ses *Mémoires*, le charge indignement et étourdiment. L'abbé Morellet avait été mandé à la Commune pour rendre compte de sa conduite politique : il se sauva, comme beaucoup de monde, par des réponses mensongères ou tout au moins ambiguës. On ne lui fit aucun mal; mais son domestique l'ayant informé que, pendant son interrogatoire, Dorat-Cubières avait dit quelques mots à l'oreille du procureur général, l'abbé conclut à une dénonciation, et c'est ce fait absurde qui lui dicta plus tard les pages grossières que nous indiquons.

Lors du procès de Chaumette, où il comparut comme témoin, Cubières se conduisit avec mesure et borna sa déposition à des faits insignifiants qui, s'ils ne changèrent pas la conviction du Tribunal, n'en accélérèrent pas toutefois l'arrêt terrible. Et cependant, quel autre mieux que lui aurait pu raconter les épisodes hideux ou bouffons de cette Commune, en bas de laquelle il avait siégé!

Lui-même, dans une trop courte apologie de ses actes soi-disant révolutionnaires, n'a parlé qu'avec une rare discrétion des services qu'il a rendus et du mal qu'il a empêché. Il a cru devoir passer sous silence une action qui l'honore infiniment et que Mme Roland ignorait sans doute. Puisqu'il s'est trouvé des désœuvrés pour faire le procès à Dorat-Cubières, cette pièce est d'un trop grand poids pour que nous imitions sa réserve.

Un royaliste émérite, M. le comte de Barruel-Beauvert, se trouvait au château des Tuileries lors de l'attaque du 10 août. Placé entre la fuite et la mort, il tenta de s'échapper, l'épée à la main, par la galerie (actuellement des tableaux) qui conduit vers l'escalier du cabinet des médailles, au bout de la place du Carrousel. Il n'y arriva pas sans difficultés, ayant été obligé de briser les panneaux de plusieurs portes. Sur le quai il voulut se jeter dans un fiacre; mais le cocher lui dit : —Vous sortez du château, je ne vous menerai point. — Il t'appartient bien de me répondre de la sorte! répondit le comte de Barruel-Beauvert; conduis-moi tout de suite chez le président de la section de l'Unité, rue des Saints-Pères. — C'est différent, murmura le cocher à qui ces mots imposèrent. Et il fouetta ses chevaux.

Ici laissons M. de Barruel-Beauvert prendre la parole : « — Ce président de la section de l'Unité était un ancien écuyer de main de S. A. R. Madame,

comtesse d'Artois; et, la reconnaissance ne m'étant point à charge, je le fais connaître publiquement pour mon sauveur : c'est le chevalier de Cubières. Le chevalier avait toujours eu *du goût pour le gouvernement populaire*. La lecture, l'étude de certains livres, lui avaient donné de fausses idées de liberté. Enfin, je dois cette justice au chevalier de Cubières, me voyant entrer chez lui, et se doutant bien que je venais des Tuileries, il m'embrasse et me dit : — Je justifierai la noble confiance que vous avez en moi; nous ne sommes point du même parti, mais nous pouvons toujours nous estimer et nous aimer. Restez ici, vous y serez en sûreté; personne ne s'avisera de venir vous y chercher. Vous me permettrez de vaquer à mes affaires et à celles de la section. Voilà ma bibliothèque. J'irai moi-même avertir votre valet de chambre que vous êtes chez moi, afin qu'il ne soit pas en peine de vous et qu'il vous apporte ce dont vous aurez besoin ; mais je lui recommanderai de ne pas venir pendant le jour, de crainte qu'on ne le suive et qu'il ne vous fasse découvrir, ce qui nous perdrait l'un et l'autre.

» Le chevalier de Cubières, ajoute M. de Barruel, a eu des torts dans l'esprit des royalistes, mais, dans mon cœur, ses torts sont tous lavés : il m'a sauvé la vie, je ne suis point ingrat (1). »

(1) *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pen-*

Un pareil trait, on en conviendra, n'est pas du fait d'un révolutionnaire forcené. Cette phrase, que l'on aura remarquée : « Le chevalier avait toujours eu du goût pour le gouvernement populaire » semblerait, en outre, détourner de lui ou du moins atténuer le reproche d'apostasie qui lui a été adressé.

Pour moi, — je crois à la réalité de tous les enthousiasmes de Cubières. Il a accepté la Révolution française comme un nouveau sujet proposé par Dieu pour le concours de poésie. Un fait à l'appui, c'est son acharnement à se parer du nom de POÈTE DE LA RÉVOLUTION, et son obstination à en solliciter publiquement le titre officiel : « Je l'ai mérité plus qu'un autre, s'écrie-t-il dans une de ses préfaces : d'abord c'est moi qui, le premier, ai salué l'avènement de la Révolution ; ensuite c'est moi qui lui ai consacré le plus de vers ! » Cette dernière raison surtout lui semble concluante.

Si l'on ne jugeait, en effet, les poètes que par le nombre de leurs productions, Dorat-Cubières l'emporterait facilement sur tous ses rivaux. Dans la foule de ses ouvrages, je dois citer deux volumes qui parurent en 1793 avec ce titre légèrement étrange : « OEuvres choisies de Dorat-Cubières, *recueillies et publiées par* ANNETTE DELMAR, pour

dant l'interrègne des Bourbons, par M. le comte de Barruel-Beauvert, tom. I, p. 192.

servir de *suite aux poésies de Dorat.* » Quelle était cette Annette Delmar ? Quelle était cette admiratrice fanatique du secrétaire-greffier de la Commune de Paris ? — Mme de Beauharnais aurait pu nous renseigner peut-être.

Plus tard, Dorat-Cubières donna au public trente-six hymnes civiques pour les trente-six décadis de l'année (le célèbre Gossec a fait la musique de quelques-unes) et un poème sur le calendrier républicain (1). Voici de quelle manière il met en vers les nouveaux douze mois :

(1) On retrouve alors Cubières dans l'administration municipale, ainsi que le témoigne la lettre autographe suivante, qui fait partie de notre collection particulière. Cette lettre porte sur l'adresse : « Au citoyen d'Anjou, commissaire du Directoire près l'administration municipale du dixième arrondissement, rüe du Cocq-Saint-Jean, derrière la Grève, à Paris. « Voici le texte :

« Cher et ancien collègue,

« Je vous envoye un mauvais discours sur la féte de la Vieillesse, que j'ai griffoné à la hâte ; ce sera à vous à l'embellir, vous étes mon maître et j'admirerai tout ce que vous ferés. N'oubliés pas d'embellir aussi par le charme de votre voix harmonieuse mon très faible poëme sur le Calendrier républicain ; ce poëme a bien des ennemis, en le lisant vous le ferés aimer de tout le monde. J'irai vous entendre si je puis m'échapper un moment de ma municipalité ; comme nous sommes voisins peut-être en aurai-je la faculté.

Germinal me verra carresser ma Lisette;
Floréal, de bouquets orner sa collerette ;
Prairial, la mener sur de riants gazons;
Messidor, avec elle achever mes moissons;
Thermidor, près des eaux détacher sa ceinture;
Fructidor, lui servir la pêche la plus mûre;
Vendémiaire, enivrer ses esprits amoureux,
Brumaire, sous un voile abriter ses cheveux;
Frimaire, au coin du feu la déclarer vestale;
Nivôse, à sa blancheur offrir une rivale ;
Pluviôse, pour elle affronter les torrents.
Et Ventôse, braver les sombres ouragans.

Dans ce même poème du *Calendrier républicain,* on trouve des vers semblables à ceux-ci :

Des fleurs, des fruits, des bois et des gras pâturages,
Le nom à retenir est toujours plus aisé

» Je vous ai trouvé deux logements dans la division de l'Ouest, l'un rüe de Babilone vis-à-vis l'ancien hôtel de Barbançon, l'autre rüe Hillerin-Bertin à côté de l'institution ; je crois que vous serés bien dans l'un et dans l'autre et ni l'un ni l'autre ne sont chers.

« Salut et fraternité,

» CUBIÈRES, adm.

» Le 9 fructidor an VI. »

En-tête imprimé : « Département de la Seine. Canton de Paris. Administration municipale du onzième arrondissement. » Timbre noir de la République française.

Que celui d'un brigand jadis canonisé,
Le cheval, le baudet rendent les champs fertiles,
Et j'aime cent fois mieux les animaux utiles
Que tous ces fainéants confesseurs, confessés,
Qu'une pieuse main a, sous verre, enchassés.
..... Il dit. Au même instant, de la voûte azurée
Déménage des saints la famille éplorée. --
Où saint Pierre agitait les clefs du paradis,
S'élancent deux coursiers vigoureux et hardis :
L'un écarte Joseph, l'autre poursuit Antoine.
Des palais étoilés tombent moine sur moine.
La vigne se marie à son arbre chéri
Dans la chaire où prêchait Philippe de Néri.
Tout est bouleversé : la tendre marjolaine
Fleurit où soupirait la douce Magdeleine ;
Le grand Thomas d'Aquin, plus humble qu'un ciron,
Fuit et cède la place au large potiron, etc., etc.

Dorat-Cubières avait dédié son *Calendrier républicain* à Lalande, qui lui répondit : « Vous avez bien mérité de l'astronomie. » Lalande maniait donc l'épigramme ?

IV.

Le salon de Mme la comtesse de Beauharnais est le seul qui soit resté ouvert à toutes les époques et pendant toutes les crises de la Révolution française.

On peut dire que c'est à la fois le dernier salon du XVIIIe siècle et le premier du XIXe. Terrain neutre et exclusivement consacré à la conversation légère, il a été traversé successivement par les hommes les plus divisés d'opinions et de partis, l'abbé de Mably, Cazotte, Mercier, Bitaubé, le baron de Clootz, le comte de Saint-Aldegonde, et l'infortuné Bailly. On dînait plusieurs fois par décade chez la comtesse de Beauharnais, et, comme les dîners ont toujours eu beaucoup de succès sous tous les gouvernements, ce fut là sans doute ce qui fit fermer les yeux sur ce que son logement de la rue de Tournon avait peut-être de trop somptueux et d'anti-républicain.

Dorat-Cubières y remplissait les fonctions de majordome, ce qui scandalisa quelques bonnes âmes, et fit un tort réel à Mme de Beauharnais. Le Cousin Jacques. dans son *Dictionnaire Néologique,* s'exprime à ce propos de la manière suivante : « Je n'examine pas de quelle nature était la liaison qui existait publiquement entre le chevalier de Cubières et cette femme vraiment intéressante, mon emploi n'étant pas de m'immiscer dans les affaires domestiques et de juger les mœurs particulières. J'affirme seulement qu'il est très-possible que la calomnie, qui épargne si peu les femmes, et surtout les femmes d'esprit, se soit égayée sans fondement légitime sur le compte de cette héroïne de la littérature française. »

Nous ferons comme le Cousin Jacques, nous ne nous appesantirons point sur ce chapitre délicat. Disons cependant, à la louange de notre humanité, que cette liaison, semblable à celle de Mme Du Deffant et de Pont-de-Veyle, ne se démentit jamais.

Sous le Directoire, Cubières renonça définitivement au surnom de Dorat, — j'ignore encore pour quel motif, — et il reprit celui de Palmézeaux, qu'il avait abandonné depuis longtemps. Il se rejeta sur le théâtre et composa une grande quantité de tragédies, de comédies (1), d'opéras-comiques et même

(1) Voici un fragment de son *Molière*, pièce dans laquelle Cubières pose d'excellentes règles, auxquelles il n'a pas su se conformer toujours.

Croyez-vous, mon ami, que pour la comédie
L'esprit soit suffisant? Du bon sens, du génie,
Voilà, voilà surtout les dons qu'il faut avoir.
Tel qu'il est, en un mot, l'homme cherche à se voir,
Et non tel qu'il est peint dans votre œuvre infidèle :
Qui manque la copie est sifflé du modèle.

. . . .

Voulez-vous réussir? peignez dans vos ouvrages
L'homme de tous les temps, celui de tous les âges ;
Dessinez largement : que dans tous vos portraits,
A Paris comme à Londres, on admire les traits.
Aux peintres des boudoirs laissez la miniature
Et soyez, s'il se peut, grand comme la nature !

de mélodrames. Entre autres idées bizarres, il eut celle de refaire en trois actes la *Phèdre* de Racine, sous le titre d'*Hippolyte*. Le public du théâtre du Marais siffla l'*Hippolyte* de Cubières-Palmézeaux, — qui prétendit que c'était Euripide lui-même que l'on venait de siffler.

Sans prendre parti pour cette tentative, on peut avancer néanmoins qu'elle ne méritait pas un sort aussi cruel. Cubières, se conformant scrupuleusement aux justes critiques du grand Arnaud, de Fénélon, de l'abbé d'Olivet, de Luneau de Boisjermain, a supprimé dans son œuvre l'amour d'Hippolyte pour Aricie et tout cet *attirail de galanterie de ruelles* par lequel, selon la sévère expression de Voltaire, *Racine a avili les grands sujets de l'antiquité*. En compensation, fidèle à l'exemple d'Euripide, il a fait revenir sur le théâtre Hippolyte mourant. Peut-on le blâmer d'avoir restitué à la tradition historique une scène des plus déchirantes et du plus pathétique effet?

Quant au style, quoique en général il manque de fermeté, il est loin d'être aussi faible, aussi négligé qu'on a prétendu. Quelques parties sont écrites avec élégance; le reste n'est qu'une paraphrase suffisante, comme dans le récit de Théodas, — qui n'est que Théramène déguisé.

La mer était tranquille; et, pleins de ses douleurs,
Nous étions sur la rive et nous versions des pleurs.
A son char attelés, ses coursiers intrépides
L'attendaient sur le bord des campagnes liquides ;
Il monte, le front triste et le cœur agité ;
Le char roule et fend l'air avec rapidité.
Des yeux nous le suivons : mais il entrait à peine
Dans l'aride désert qui termine la plaine,
Qu'un bruit épouvantable aussitôt retentit;
Des coursiers étonnés l'essor se ralentit;
Ils s'arrêtent, du pied ils frappent la poussière,
Et dressent, hennissants, leur superbe crinière.

Dégoûté des collaborations posthumes, Cubières-Palmézeaux composa, avec Pelletier-Volméranges, une pièce intitulée *Paméla mariée*, qui renferme de fortes scènes. Il s'adjoignit également Moline pour quelques opéras, dont Porta et Catruffo firent la musique. La plupart de ces pièces, ainsi qu'un grand nombre d'autres qui n'ont jamais vu le jour de la rampe, sont imprimées. Il en est deux qui suscitèrent de vives réclamations : une tragédie de *Sylla*, attribuée par lui à Pierre Corneille, et une autre, *La Mort de Caton,* publiée sous le nom de l'abbé Geoffroy. Le fameux aristarque qui n'entendait pas la plaisanterie, cita Cubières devant le juge de paix, lequel déclina humblement sa compétence et renvoya les parties devant le tribunal des Muses (style Dorat-Cubières).

Ce n'était pas la première fois que notre poète se rendait coupable de cet étrange délit; déjà il lui était arrivé, en 1788, de signer les *États-Généraux de l'Église* du nom de l'abbé Raynal. Une autre fois il se fit passer pour mort, afin sans doute de voir la vogue s'attacher à ses ouvrages; mais son but n'ayant pas été rempli, il ressuscita le troisième jour.

J'ai dit que le chevalier de Cubières avait eu souvent du talent, cela est vrai. Je ne connais rien de plus joli, dans le genre précieux, que cette chanson adressée à la comtesse de Beauharnais :

Vous m'ordonnez de la brûler
  Cette lettre charmante,
Seul bien qui peut me consoler
  De vous savoir absente :
Eh bien ! au gré de vos désirs,
  Le feu l'a consumée.
Et j'ai vu mes plus doux plaisirs
  S'exhaler en fumée !

Un spectacle si douloureux
  Eut enchanté votre âme ;
Mais pour moi quel revers affreux
  Que votre lettre en flamme !
Interprètes de mes douleurs,
  Et ne sachant point feindre,
Mes yeux ont tant versé de pleurs
  Qu'ils ont failli l'éteindre.

Quel que doive être mon destin
Dont vous êtes l'arbitre,
Si je reçois de votre main
Une nouvelle épître,
A vos ordres pleins de rigueur
Empressé de me rendre,
Je la poserai sur mon cœur
Pour la réduire en cendre.

La manière coquette de Cubières aide peu à comprendre son admiration excessive pour Mercier et pour l'auteur du *Paysan perverti,* avec lesquels il demeura toujours lié. C'est sans doute sous l'influence du premier qu'il écrivit la diatribe *sur la funeste influence de Boileau en littérature*, et qu'il gratta plusieurs fois avec ses ongles le buste de Racine. Quoi qu'il en soit, au milieu de paradoxes impérieux, il y a des choses à recueillir dans sa correspondance avec Mercier et M. Simon, publiée en 1810. Ses nombreux *Éloges,* qui n'ont pas été réunis, contiennent quelquefois d'intelligents aperçus.

On peut évaluer les œuvres de Cubières à cent cinquante volumes et brochures. Ses manuscrits, que, par testament, il avait légués à la Bibliothèque royale, ont été refusés. Peut-être renfermaient-ils de curieux Mémoires.

Au commencement de l'Empire, il obtint un

emploi dans les postes, grâce au crédit de Mme de Beauharnais, qui était devenue la belle-tante de Napoléon. Depuis lors le nom de Cubières tomba peu à peu dans l'oubli, malgré ses efforts pour entretenir l'attention, et malgré ses publications non interrompues. Son dernier ouvrage, daté de 1816, est intitulé : *Chamousset ou le fondateur de la petite poste*, poème en quatre chants.

Jusqu'à son dernier jour, le chevalier de Cubières conserva une humeur gaie, turbulente même. Il ne détestait pas un bon festin, et, sous ses cheveux blancs, gardait les goûts d'un dameret. Plusieurs personnes lui en ayant fait reproche, il se crut obligé d'écrire son panégyrique en forme de dialogue, au commencement d'un de ses volumes. Voici cet original document :

UN ÉPICURIEN.

« Il est permis d'aimer les jolies femmes, la bonne chère et le bon vin ; moi, par exemple, je les aime modérément, car jamais je ne me grise; mais Cubières se grise quelquefois, et alors il adresse aux dames des madrigaux, des sonnets, des triolets, des chansons bachiques; il se met à leurs genoux devant tout le monde pour leur baiser la main, ce qui est vraiment scandaleux.

LE RAPPORTEUR.

» Cubières aime trop les jolies femmes, la bonne chère et le bon vin ! Cubières aime tout ce qui est joli et bon ! Voilà un plaisant reproche.

UN BON HOMME.

» Je connais Cubières depuis trente ans, et depuis trente ans je le connais étourdi, inconséquent, frivole, vivant au jour la journée, n'ayant ni plan ni règle dans sa conduite. Je crois même qu'il n'a aucune opinion politique ; je crois qu'en politique il déraisonne comme tant d'autres, et qu'*il est plus bête que méchant.* »

Les excentriques vivent vieux ; — j'aurai l'occasion de le remarquer mainte fois. L'abbé-chevalier Cubières-Dorat-Palmézeaux vécut jusqu'à l'âge de soixante-huit ans. Il était né, en 1752, à Roquemaure, département du Gard ; il mourut, en 1820, à Paris.

Son frère aîné, le marquis de Cubières, mort peu de mois eusuite, a laissé la réputation d'un savant ; c'est à lui qu'on doit l'*Histoire des coquillages de mer et de leurs amours.*

NOTES.

Ce portrait a été publié pour la première fois dans le *Constitutionnel;* il me valut la lettre que voici :

« Trouville, 7 septembre 1851.

« Monsieur,

« Dans l'intérêt de la vérité historique, je vous demande la permission de vous adresser une observation sur les deux articles que vous venez de consacrer au chevalier de Cubières dans le *Constitutionnel*. J'ai connu cet homme de lettres dans les derniers temps de sa vie ; il était fort misérable, malproprement vêtu, le dos voûté, et si pauvre que, pour son dîner, il achetait tous les jours deux œufs rouges chez une fruitière de la rue du Dragon, et allait les manger chez un marchand de vin de la place de la Croix-Rouge. Il demeurait alors et il est mort dans une petite rue que je crois être la rue Saint-Romain, donnant rue de Sèvres. Quant au jugement que vous portez sur son caractère politique et sur ses talents littéraires, il me paraît empreint d'une trop grande indulgence ; mais c'est une opinion que je conçois qu'on ne partage pas.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

» Le Brun. »

Nous ne supposions pas que le dénûment de Cubières fut aussi complet. Dans tous les cas, le pauvre homme conserva jusqu'à la fin son caractère obligeant ; ne pouvant

plus faire le bien lui-même, il s'entremettait pour le faire faire par d'autres : la preuve en est dans cette lettre, écrite quatre ans avant sa mort (collection de feu le baron de Trémont) :

« Cubières-Palmézeaux, etc. — Lettre aut. sig. à M. le chevalier de Lascarène ; une page in-4°, Paris, le 22 avril 1816. Sollicitation en faveur de son malheureux ami Daillant de la Touche, connu par de nombreux travaux littéraires. Son entrée dans l'asile des *Bons-Pauvres* est encore difficile et peut être attendue long-temps. « En attendant, le demandeur périt, il est sans pain et tout nud..... »

M. Vignères a donné un portrait gravé de Cubières : tête petite, traits insignifiants et doux.

OLYMPE DE GOUGES.

I.

Encore une célébrité perdue de ce XVIIIe siècle qui regorgea de tant de célébrités de vingt-quatre heures ! Mais celle-ci du moins ne ressemble pas à toutes les autres, elle a sa physionomie et son esprit à part. Sa vie une des plus haletantes et des plus dramatiques, étonne, et fait qu'on se demande comment tant de silence a remplacé tant de bruit.

Les belles filles du midi de la France, ces rayonnantes créatures qui sentent bouillonner un sang grec dans leurs veines, ont, de plus que les Parisiennes, une audace d'imagination et une âpreté de caractère qui leur font aborder toutes les passions humaines sans en être effrayées. Avec leur grand regard noir et leur épais cheveux, les Nîmoises, les Montalbanaises, les Arlésiennes sont presque comparables aux races blondes du Nord pour l'énergique persistance. Implacables dans leur but, changeantes dans leurs moyens, ainsi peut-on les définir.

Celle qui nous occupe, cette romanesque Olympe dont les traits brillants ont été trop peu reproduits; appartenait à cette contrée féconde où le vin coule noir comme de l'encre. Elle naquit à Montauban vers le milieu du XVIIIe siècle, et son berceau demeura environné de nuages. « J'avais des droits à la fortune et au nom d'un père célèbre, dit-elle dans une de ses brochures ; je ne suis point, comme on le prétend, la fille d'un roi (Louis XV), mais d'une tête couronnée de lauriers ; je suis la fille d'un homme célèbre, tant par ses vertus que par ses talents littéraires. Il n'eut qu'une erreur dans sa vie, elle fut contre moi, je n'en dirai pas davantage. »

Pour nous, gazetier indiscret, qui n'avons pas les mêmes motifs qu'Olympe de Gouges, nous n'hésiterons pas de soulever un coin de la tradition locale. Un an environ avant la naissance de notre héroïne, il n'était pas rare de voir tous les soirs se diriger vers un des faubourgs les plus déserts de Montauban un grave et dévot personnage, tout costumé de noir, et ressemblant plutôt à un homme de robe ou d'église qu'à un amoureux et à un poète, bien qu'il fût cependant l'un et l'autre. C'était M. le marquis de Pompignan, ce rimeur catholique, dont les railleries de Voltaire ont tant écorné la gloire, l'homme des odes *auxquelles personne ne touche*. Il possédait quelques terres où il venait souvent passer la belle saison. Or, il paraîtrait qu'à force d'aller et venir,

M. le marquis rencontra sur son chemin une petite artisanne, — quelques-uns disent une revendeuse à la toilette, d'autres une fabricante de toile, — qui, par des artifices que la tradition ne mentionne pas, parvint graduellement à adoucir sa fierté de gentilhomme et à étouffer ses scrupules de chrétien. Il pouvait bien alors avoir de quarante-cinq à quarante-six ans, c'est beaucoup pour une première passion; mais pour une dernière, c'est tout juste l'âge qu'il faut. Bref, de ces voyages à Montauban et de ces rencontres avec une grisette, il advint ce qui advient ordinairement en pareil cas : un matin, de grand matin, l'église du faubourg reçut aux fonds baptismaux une petite fille que l'on appela Marie-Olympe, — Marie-Olympe tout court. Il faut croire que M. de Voltaire n'a jamais rien su de cette anecdote.

Le nom était bien un peu païen pour la fille de Nicolas Le Franc, marquis de Pompignan, mais ici le poète eut le pas sur le dévot. L'enfant d'ailleurs ne s'en porta pas plus mal, au contraire : elle en reçut comme un reflet de la beauté d'autrefois, et ceux qui l'ont vue depuis dans tout l'éclat de sa jeunesse ne se sont pas fait faute de défleurir en son honneur le dictionnaire mythologique de Chompré. On l'éleva assez au hasard, comme elle était née, et l'on supposa sans doute que le sang de son père le bel-esprit lui tiendrait lieu d'instruction, car on ne lui apprit

ni à lire ni à écrire. Puis on se dit aussi que sa beauté ferait le reste. En cela on ne se trompa pas tout-à-fait.

A quinze ans, la jeune Olympe était déjà citée dans Montauban et au-delà comme un prodige de grâce, de gentillesse et principalement d'espiéglerie. Ses vertus, la chronique n'en souffle pas un mot, mais nous sommes fondés à croire qu'elle était suffisamment vertueuse, puisqu'à cette époque un très-honorable bourgeois de la province lui fit offrir sa fortune et sa main. La main était sèche et ridée, mais la fortune était rondelette ; Olympe accepta l'une avec un soupir et l'autre avec un sourire, puis elle devint Mme Aubry, gros comme le bras.

J'incline à penser que M. de Pompignan ne fut pour rien dans ce mariage, car s'il faut le dire, ce bourgeois, cet Aubry, n'était pas autre chose qu'un gargotier retiré. Un gargotier, justes Dieux ! un vulgaire traiteur, devenir le gendre de l'auteur de l'ode immortelle : *Le Nil a vu sur ses rivages....* Ce jour-là probablement le luth du grand lyrique en saigna des larmes de honte. Mais l'audace involontaire du prosaïque Aubry ne devait pas tarder à trouver son châtiment : les deux ou trois premiers quartiers de sa lune de miel ne s'étaient pas écoulés qu'il prenait mélancoliquement la route du cimetière, laissant une veuve de seize ans, — veuve consolable, et pourvue d'une soixantaine de mille livres.

Olympe Aubry n'en demandait pas davantage ; pour une enfant perdue, en effet, c'était tirer de bonne heure son épingle du jeu. Libre et riche, le séjour de Montauban lui devint insupportable ; elle voulut changer d'air et d'adorateurs, voir du pays, courir le monde. Un beau jour, elle mit le verrou sur la maison du défunt gargotier, et elle décampa (1). Où alla-t-elle? Est-ce que cela ne se devine point? Où vont tous ces jolis minois dont les yeux pétillent de curiosité et d'impatience ? Où vont ces pâles et tremblantes demoiselles qu'un hardi séducteur enlève en poste? Où vont ces Arianes délaissées que le coche d'eau entraîne et qui regardent languissamment le rivage? A Paris, parbleu ; à Paris, la ville où il fait si bon vivre et souffrir ; Paris ! désert, foule, paradis !

Quand Olympe arriva à Paris, le XVIIIe siècle

(1) Il y a une autre version que je dois rapporter, bien que son auteur ne la donne pas lui-même comme positive. La voici : « Olympe de Gouges était, comme la sœur aînée de Rivarol, cette sultane de Dumouriez, native de Montauban ou de Carcassonne et fille d'un marchand de vin. Elle se nommait alors Babichon ou Babichette, et était très-attrayante. Un homme riche l'emmena à Paris, après avoir fait un présent considérable à l'aubergiste, et il ne crut pas pouvoir l'aguerrir trop tôt. Ensuite, l'ayant quittée, il lui laissa quelque fortune. Nous avons constamment refusé de la voir, quoiqu'elle nous y eût invité. » — *Année des dames nationales ou Calendrier des citoyennes ;* Paris, 1794.

jetait ses dernières flammes. Le joyeux cortége des grands seigneurs et des comédiennes, sentant venir la vieillesse et la politique, redoublait audacieusement de vices, de folie, de rouge et d'aventures. Temps adorable et infâme, temps unique, où le duc de Richelieu mettait son crachat au Mont-de-Piété pour acheter des fanfreluches à la Maupin où le vieux de Chalut envoyait à la Breba un balai de deux ou trois mille louis; où M. de Villeroi se déguisait tous les matins en garçon limonadier pour porter le chocolat à la Dubois, de la Comédie-Française, que ses parents tenaient sévèrement; où la Dorval, après être devenue la marquise d'Aubard, se retirait en carrosse drapé au couvent des Cordelières; où la danseuse Martin, aussi belle que corrompue, se montrait avec le rochet d'un évêque pour peignoir; où le comte de La Marche s'introduisait toutes les nuits chez la princesse de Chimay par un soupirail de la rue des Rosiers! Temps d'extravagance et d'amoureuse égalité, où les plus fastueux et les plus galants d'entre les pairs du royaume avaient pour rival un boucher, le boucher Colin!

Tout ce monde là accueillit Olympe et lui fit fête; on ne lui demanda pas d'où elle venait ni qui elle était; ses seize ans répondaient à tout. Aussi du premier coup prit-elle le rang qui lui convenait, car il n'est pas de long noviciat parisien pour les femmes

du Midi. Avant un mois, elle fut obligée de capituler en présence des grands-cordons, des petits-maîtres, des littérateurs ambrés qui assiégeaient son antichambre : tout Paris avait pour elle les yeux de Montauban. Dès lors, elle crut devoir changer son nom d'Olympe Aubry en celui d'Olympe de Gouges, nom d'une euphonie peu satisfaisante, mais auquel se rattachait sans doute quelque souvenir local.

Le peu que chuchottent de ses amours les gazettes de ruelles, ce peu là suffit pour nous arrêter au seuil de l'exploration Il paraît qu'un rayon de soleil avait passé dans sa veine, ou que l'archer divin qui poursuit de ses flèches les nymphes de Gnide, l'ayant surprise endormie sur l'herbe aromatisée du matin, avait épuisé contre elle son carquois. La vérité est que la jeunesse d'Olympe en garda ces ardeurs enivrantes que rien ne tempère et des caprices de bacchante affolée.

Son règne dura autant que durèrent sa beauté, sa grâce et sa coquetterie. Quand de tout cela il ne fut plus question, c'est-à-dire quand elle commença à entrer dans la période critique de trente ans, Olympe de Gouges, qui s'était laissé prendre aux joies de la vanité, se demanda comment elle allait faire pour prolonger cette existence aperçue et sonore à laquelle elle était habituée depuis long-temps. Ce fut alors que le démon des lettres s'offrit à elle sous des couleurs séduisantes et faciles, et qu'elle entreprit de

devenir la Sapho de son siècle ; d'autant plus que tous les hommes finissaient par devenir pour elle des Phaons. — Déplorable erreur de ces femmes sans vocation qui se servent de la rhétorique comme d'un pot de fard ou d'une boîte à mouches, qui pensent qu'un volume leur ôtera une ride, et que la jeunesse du cerveau fait l'éternelle jeunesse du visage !

A l'époque où la veuve du traiteur Aubry mettait la plume à la main — de son secrétaire, — car elle n'avait pas encore eu le temps d'apprendre à écrire, à cette époque, dis-je, M. le marquis de Pompignan faisait ses bagages pour l'éternité. On se racontait même à ce sujet une anecdote qui caractérise assez bien son irascibilité. Pendant que les suites d'une terrible attaque d'apoplexie le tenaient sur les bords du tombeau, ses amis essayaient de le faire revenir à lui pour remplir les devoirs de la religion. Mais vainement faisait-on résonner à ses oreilles le diable et l'enfer, le moribond, en dépit de sa grande ferveur était d'une alarmante insensibilité. Ce que n'avaient pu les exhortations et les menaces, le nom seul de Voltaire l'opéra. Mme de Pompignan, se penchant sur son chevet, s'avisa de lui dire : — Eh ! mon cher mari, songez que si vous ne vous rendez pas à nos vœux, vous brûlerez éternellement à côté de ce coquin de Voltaire ! A ces mots, M. de Pompignan souleva la tête et recueillit toutes ses forces, afin d'obtenir dans l'autre monde une place bien

éloignée de celle que quelques personnes ont assignée à l'auteur de *Zadig*.

II.

Ici commence pour Olympe de Gouges une nouvelle existence : Apollon a remplacé Eros. Aux orages du cœur vont succéder les tempêtes de l'imagination. Ne rions pas trop des foucades littéraires de cette femme ; elle a souvent rencontré l'esprit et le sentiment, la passion et la force. Le genre qu'elle adopta et vers lequel sa nature la poussait irrésistiblement, ce fut le drame, ce ne pouvait être que le drame. Elle en composa immédiatement une trentaine, mais pour les faire jouer, elle éprouva des difficultés de toute espèce, suscitées en partie par sa vivacité et son impatience languedociennes. Grâce à la protection de l'acteur Molé, elle était cependant parvenue à faire recevoir *Zamor et Mirza ou l'Heureux Naufrage ;* le comité tout entier avait versé des larmes à la lecture ; il ne faut pas en être étonné : Mlle Contat faisait bien pleurer, elle aussi, rien qu'en lisant les mémoires de sa blanchisseuse.

On avait promis un tour de faveur à Olympe ; mais ce tour n'arrivait guère, et Olympe s'épuisait en démarches et en cadeaux. Il faut lire ces piquants détails dans son manifeste contre la Comédie-Fran-

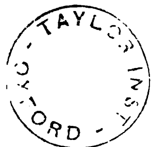
çaise : « — Molé ! dit un jour en ma présence la divine Mme Raymond, tu me donnais tous les ans un oranger ; en voilà deux que tu me dois. — Je saisis ce trait de lumière, je vole chez le plus fameux jardinier-fleuriste, j'y cherche les deux plus beaux orangers, et ils sont bientôt chez la maîtresse du héros comique. On les trouve délicieux, mais les fleurs vont se passer : quel dommage que leur durée soit si courte ! N'importe, et puisque Flore me quitte, ayons recours à Comus. Je suis d'un canton de la France où ce dieu des gourmands professe l'art d'apprêter les dindes aux truffes, les saucissons et les cuisses d'oie : n'en laissons pas manquer la table de mon protecteur. — Ah ! me dit-il, en mettant un doigt mystérieux sur sa bouche, un jour qu'il dépeçait une dinde, je vois ce qu'il faut que je fasse, Madame de Gouges : je ne suis point un ingrat. — Bon ! me disais-je en tressaillant de joie sur mon fauteuil, voilà mon tour qui s'approche. On se lève de table, on passe au salon. Molé, jetant par distraction les yeux sur une console : — J'ai dit vingt fois qu'on me fît venir mon tapissier pour savoir ce que je pourrai mettre là-dessus ; cette console a l'air d'une pierre d'attente. L'assemblée s'escrime en projets : l'un propose une pendule, l'autre un cabaret. — Fi donc ! reprit l'amphitryon ; mon salon est rempli de ces drogues.

« J'ai l'imagination vive, et je m'écrie : — Oui,

M. Molé a raison ; moi, je veux voir sur ce meuble un Parnasse en biscuit de porcelaine : Apollon, les Muses et leurs plus chers favoris s'y grouperont agréablement. On applaudit ; mon idée est ingénieuse. — Bravissima ! répétaient tous les convives. Je pars, je me rends dans toutes les manufactures de porcelaine, je furète, je m'intrigue, et je trouve un morceau analogue. Le marchand assure qu'on ne l'aurait pas pour cent louis s'il fallait le commander ; mais il est de hasard, quoiqu'aussi beau que neuf ; on le laisse pour six cents livres. Je n'avais que quatre cents livres sur moi, j'étais impatiente de procurer à mon protecteur l'objet désiré, les difficultés s'aplanissent, et l'élégant ouvrage arrive incognito sur la console qui l'attendait (1). »

Mais hélas ! le tour de faveur n'en vint pas plus vite pour cela. Il semblait que la fatalité s'acharnât après elle : tantôt c'était Mlle Olivier qui passait de vie à trépas, tantôt c'était Molé qui parcourait la province. Alors, et comme pour prendre patience, Mme de Gouges présenta une nouvelle pièce, *Lucinde et Cardenio,* qui fut refusée, celle-ci, avec un tou-

(1) Disons à l'honneur du comédien Molé que, lorsque Mme de Gouges eut rendu publics ces détails, il s'empressa d'envoyer au curé de Saint-Sulpice une somme de six cents livres, équivalent du cadeau de porcelaine, pour être employée en œuvres charitables, *avec prière de regarder Mme de Gouges comme l'auteur de ce bienfait.*



chant et unanime accord. Il s'en suivit, pour le coup, une brouille réelle avec les sociétaires. Les choses furent poussées même assez loin, et Mme de Gouges s'épancha en plaintes tellement acrimonieuses que le secrétaire de la Comédie ne put s'empêcher de l'en réprimander avec quelque énergie. Furieuse, elle s'empressa de demander réparation au comité; « Un de vos membres m'a insultée au nom de la Comédie ; je vous demande raison pour elle et pour moi. Ce membre est M. Florence ; il m'a dit, en pleine rue, devant M. le chevalier de Cubières, que vous aviez décidé de ne plus recevoir aucune de mes pièces. Je ne puis croire cela de vous. Permettez-moi de vous citer le mot connu : « *Un mauvais cheval peut broncher, mais non pas toute une écurie.* » Ce mot cassait les vitres. Les comédiens français, réunis aux gentilshommes de la chambre, en assemblée solennelle, se firent apporter les registres et en rayèrent le nom d'Olympe de Gouges, dont le drame de *Zamor et Mirza* fut considéré comme non reçu.

Voilà donc notre belliqueuse Montalbanaise tombée tout-à-coup avant d'avoir pu atteindre au piédestal qui se préparait pour elle. Irritée d'un procédé qui lui paraissait aussi injuste que peu galant, elle essaya d'intéresser à sa cause tous les auteurs dramatiques, mais ceux-ci avaient autre chose à faire qu'à discuter les actes des comédiens du roi : sur

quarante lettres qu'elle écrivit, elle reçut quatre réponses, dont une du marquis de Bièvre. Elle ne se rebuta pas, et ayant entendu parler de Beaumarchais comme d'un homme qui savait les lois mieux que tous les procureurs ensemble, elle se rendit chez lui et lui fit remettre le billet suivant : « J'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, comme à tous les hommes de lettres ; je viens chez vous comme les opprimés couraient chez Voltaire ; je suis à votre porte, et je me flatte que vous me ferez l'honnêteté de me recevoir. » Elle n'attendit pas long-temps. « Le suisse me parut poli d'abord, dit-elle, mais en revenant m'apporter la réponse de son maître, il me dit avec le ton d'un homme de son état, que M. de Beaumarchais était fort occupé, et qu'il ne pouvait m'entendre. N'étant point faite pour commettre une indiscrétion, je le priai d'aller savoir son jour ; il obéit en fronçant le sourcil, et en murmurant des mots assez vagues, *qui sont inutiles à répéter venant du suisse de M. de Beaumarchais.* Enfin il revint me dire galamment, de la part de son maître, qu'il ne pouvait pas m'assurer du jour. — Ni de l'heure ni du mois, sans doute ! répondis-je ; allons, fouette, cocher ! Et je partis en me promettant bien de ne jamais réclamer ni l'appui ni les conseils de ceux qui ont oublié les adversités. »

Sa rancune contre Beaumarchais s'effaçait cependant devant son admiration pour ses ouvrages ; elle

en fournit la preuve en composant peu de temps après *Le Mariage inattendu de Chérubin*, qui fut présenté à la Comédie-Italienne avec aussi peu de bonheur que ses quatre autres pièces. Cette production, née en vingt-quatre heures, est d'un coloris pâle, et le dialogue n'offre aucune de ces paillettes qui éblouissent dans *La Folle Journée*. Voici en quelle prose rimée elle se plaint dans le vaudeville final :

Souvent des auteurs femelles
Le public est satisfait ;
Mais les pédants sans cervelles
Ne trouvent rien de parfait :
Dans leurs censures cruelles,
Ils maltraitent tous les jours
Les Grâces et les Amours.

Les Grâces et les Amours, c'est elle, c'est Olympe, elle le croit de bonne foi ; elle ne s'aperçoit pas que son miroir tourne à l'épigramme, que les roses expirent sur ses joues et que la solitude se fait autour d'elle. Déjà, chose inévitable, la littérature a exclu la coquetterie ; son œil devient hagard, sa chevelure est dépeignée comme une métaphore de mauvais goût. Triste destinée des *auteurs femelles*, comme elle dit ; inconcevable fatalité qui fait les lauriers incompatibles avec les myrtes !

Les lauriers d'Olympe de Gouges étaient bien

maigres jusque-là ; mais son acharnement était au niveau de son ambition. Pour ceux qui n'ont pas une idée des tribulations de tout genre auxquelles sont sujets les malheureux acteurs par suite de la vanité fougueuse de certains écrivains, les démêlés d'Olympe de Gouges auront peut-être un intérêt de singularité. « On a beau se plaindre, on a beau faire, écrit-elle dans un moment d'expansion, un auteur ne renonce pas sans peine à la Comédie-Française ; ce n'est pas les comédiens qu'il faut considérer, c'est le goût de la nation qui le couvre de gloire quand il a le bonheur de réussir. »

Aussi la voit-on pensive et arrêtée devant ce temple dont les portes demeurent inexpugnables pour elle ; son attitude est celle de la douleur, elle se demande comment faire pour apaiser le courroux des dieux, c'est-à-dire des sociétaires. Elle court chez l'officieux Molé et le prie d'être encore une fois son ambassadeur auprès d'eux ; vaincu par ses larmes, Molé consent à tout, et voici la lettre de conciliation qu'elle reçoit au bout de quelques jours : « Madame, la Comédie assemblée a été bien aise de vous voir revenir à des sentiments plus équitables envers elle ; elle désire que vous soyez à jamais bien convaincue de l'honnêteté et de la droiture de ses procédés, et pour vous seconder dans la justice qui vous a ramené vers elle, elle a donné des ordres pour qu'il ne reste aucune trace du passé, et pour

que les choses soient sur le pied où elles étaient avant la lecture de *Cardenio.* »

Cet acte de paix eut pour résultat de faire produire à Mme de Gouges deux ouvrages de plus, *L'Homme généreux* et *Le Philosophe corrigé.* Le premier est conçu dans l'insupportable système des drames sensibles et déclamatoires, remplis de pères de famille en cheveux blancs, qui lèvent les mains aux ciel, et de colonels de chevau-légers prêts à se sacrifier pour un rival heureux. On reconnaît ce genre de composition dramatique aux notes explicatives qui accompagnent invariablement les noms des personnages, comme dans le modèle suivant que j'ai rédigé avec scrupule et minutie :

D'ALAINVILLE. — Honnête homme. Il porte un habit marron.

CLÉON. — Trente-cinq à quarante ans. Fourbe dangereux. Au premier acte, coiffure à la brigadière, habits et culotte noirs, épée de ville.

SAINCLAIR. — Bon, mais impétueux; sensible, mais emporté; il faut le connaître. Toujours prêt à voler au secours d'un ami, mais facile à abuser. Il adore et déteste Lucile; il jure le matin qu'il ne la verra de sa vie, et le soir le trouve à ses pieds. Du reste, brave et galant, en véritable militaire.

DURIVAGE. — Fat sur le retour. Soixante ans, bien qu'il ne s'en donne que quarante-huit. Esprit superficiel et banal. Il paraît au dénouement en habit de chasse.

AMBROISE. — Le modèle des jardiniers. Un peu brusque, mais humain. Veste en drap de Ségovie.

UN EXEMPT. — Manières froides, maintien calme, contrastant avec le caractère bouillant de Sainclair.

Mme D'ALAINVILLE. — Bonne à l'excès. Elle n'a d'yeux que pour sa nièce Lucile. Modes de province, un peu exagérées.

LUCILE. — Dix-sept ans. Robe rose, sans garniture ; un mouchoir de gaze autour du cou. Lucile est l'innocence même. Pour elle Sainclair représente l'univers entier.

Mme D'HÉRIGNY. — Femme à la mode. Vive, étourdie, avec un excellent cœur.

III.

L'Homme généreux, de même que *Le Philosophe corrigé*, fut présenté à la Comédie-Française, qui avait fini par prendre son mal en patience ; s'ils furent refusés, cela va sans dire. Encore en oublié-je deux ou trois à dessein. Par exemple, je crois que les comédiens français se sont véritablement trompés au sujet de *Molière chez Ninon ou le Siècle des grands hommes*. Il est vrai qu'ils étaient poussés à bout. Cette pièce sort tout à fait du cadre et du style habituel des œuvres de Mme de Gouges, bien que, selon sa détestable coutume, elle avoue l'avoir composée en moins de six jours. C'est une galerie largement entendue où apparaissent Mignard, le

prince de Condé, la reine Christine, Scarron et sa femme, Des Yveteaux, Chapelle, le comte de Fiesque et la marquise de La Sablière. Une intrigue suffisante, et dont l'idée a souvent été exploitée depuis, circule à travers de nombreux épisodes historiques présentés avec habileté : il s'agit d'une fille de condition qu'une vocation décidée entraîne vers le théâtre, et qui s'enfuit de chez ses parents pour venir s'engager dans la troupe de Molière; par ses conseils, le grave auteur de *L'Ecole des Femmes* parvient à la détourner de son projet et à lui faire épouser l'amant qu'elle aime. Mme de Gouges n'a pas manqué de donner le nom d'*Olympe* à cette jeune exaltée.

Telles sont les principales lignes de cette comédie épisodique ; l'idée que nous avons pu en donner est sans doute imparfaite, mais elle suffit pour faire revenir un peu le lecteur sur le compte d'Olympe de Gouges. Par malheur, son amour-propre excessif se met toujours en travers de ses qualités. « Des personnes consommées dans la littérature m'ont assuré cette production bonne ; *à mon avis il n'en est point de meilleure*. Ce fut dans un rêve que j'achevai de la concevoir ; Molière m'apparut, il me traça lui-même le plan que je viens de traiter : — Suis-le, me dit-il, je te promets que la Comédie reviendra sur ton compte. » Rendue forte par cette vision, Olympe demanda une lecture, qu'elle obtint au bout de huit jours. C'était un mercredi, et les comédiens

avaient fait la veille le voyage de Versailles ; après deux heures d'attente, le garçon de théâtre fut envoyé chez eux pour savoir s'ils étaient réveillés. Ils étaient tous sortis. Le semainier congédia donc Mme de Gouges *après un million d'œuillades,* et la partie fut remise au dimanche d'ensuite. Mais à peine avait-elle franchi le seuil, que ces Messieurs, qui la fuyaient comme des loups, arrivèrent les uns après les autres, comme des moutons. Par malheur, ils avaient compté sans l'inquisition de Mme de Gouges, qui, depuis quelque temps, pour mieux surveiller leur conduite, logeait précisément en face de la Comédie, et qui, lorsqu'elle s'absentait, avait toujours le soin de laisser en embuscade son jeune fils. Toute sa colère retomba sur Fleury, auquel elle écrivit une page d'amertume et de reproches ; celui-ci ne se donna pas la peine d'y répondre ; seulement, le samedi soir, veille de la lecture, il lui fit dire lestement par l'ouvreuse de loge que quelqu'un la demandait ; puis, l'attirant à l'écart, il lui manda que si elle n'était pas une femme, il lui apprendrait comment on répond à une lettre aussi impertinente que la sienne. « A ces mots, écrit Mme de Gouges, il ne m'aurait fallu qu'une épée, et j'aurais été bientôt une autre chevalier d'Eon ! Le sang me bouillait dans les veines, mais je sus me respecter. »

On devine quel fut le résultat de la lecture de

Molière chez Ninon. Il y avait surtout une maudite porte qui ne pouvait jamais se tenir close ; chacun à son tour se levait pour essayer de la fermer : ce fut au bruit de cette porte que la pauvre femme, la rage dans le cœur, lut ses cinq actes après lesquels les trois quarts et demi du comité dormaient d'un paisible sommeil. Il fallut deux hommes pour réveiller le gros Desessarts ; ensuite les bulletins furent rédigés et lus à haute voix par le souffleur, ainsi que cela se pratiquait alors. Le premier était conçu de la sorte : « J'aime trop l'auteur pour l'exposer à une chute ; je refuse. » Le second, plus explicite, s'exprimait ainsi : « Rien ne m'intéresse dans cette pièce que le cinquième acte, et si l'auteur voulait m'en croire, il le ferait jouer seul ; mais comme je présume qu'il n'en voudra rien faire, je refuse. » Le troisième bulletin sentait tout-à-fait son Dugazon : « J'aime les jolies femmes, je les aime encore plus quand elles sont galantes, mais je n'aime à les voir que chez elles et non pas sur le théâtre ; je refuse cette pièce. » Olympe de Gouges ne fut pas curieuse d'entendre le reste, elle salua et se retira, en prononçant le serment de renoncer pour toujours à l'art dramatique.

Dès qu'il lui fut prouvé que la Comédie-Française lui était évidemment hostile, elle se décida à faire imprimer son théâtre et à en appeler au jugement de la nation. Les princes du sang voulurent

bien accepter la dédicace de ses trois volumes qui parurent en 1788, et qui furent sans doute tirés à peu d'exemplaires, car ils n'apparaissent que rarement dans les ventes publiques. Elle y joignit des notes justificatives et toute sa correspondance avec Molé, Mlle Contat, Mme Bellecour, etc. « C'est là que j'attends les auteurs honnêtes et délicats : celui qui ne prendra pas ma défense et ne regardera pas mes intérêts comme les siens propres, est indigne d'écrire et de porter le caractère d'homme. » D'autres fois, elle revient avec douleur sur le tour de réception dont on l'a frustrée à propos de sa première pièce, et elle compare les auteurs à des porteurs d'eau qui se mettent à la queue les uns des autres pour remplir leurs seaux. « Jouez donc mon drame, Mesdames et Messieurs ! il a assez attendu son tour, et TOUTES LES NATIONS avec moi vous en demandent la représentation. »

Mais où son désespoir s'exhale avec le plus de force, c'est dans la préface de *Molière chez Ninon,* son ouvrage favori ; là ses plaintes sont au-dessus de tout ce que l'on peut comprendre ; elles m'ont presque arraché des larmes par leur éloquence nâvrante : « On m'enlève ma *frénésie, ma passion, ce qui seul pouvait faire les délices de ma vie !* » s'écrie-t-elle ; et récapitulant tout ce que lui a fait souffrir la *haine implacable* de la Comédie-Française : « Je sens bien que si j'avais été homme, il y

aurait eu du sang de répandu; *que d'oreilles j'aurais coupées !* » Un peu plus loin cependant, la grandeur d'âme reprend le dessus; elle renonce à ses entrées, bien qu'elles lui soient chères à plus d'un titre et qu'elle n'ait pas assez d'argent pour aller au spectacle tous les jours. Dès lors, on croit le sacrifice consommé et que tout est dit littérairement pour l'infortunée Olympe de Gouges ; mais ne voilà-t-il pas le bout de l'oreille qui se remet à percer ! En deux mots, elle offre aux auteurs *qui ne dédaigneront pas d'étendre leurs connaissances* (de sa part la présomption est assez jolie), de leur céder quelques plans de drames. « J'ai trente sujets, dit-elle, qui ont besoin d'être touchés, même dialogués en partie. » Encore n'est-ce pas assez pour elle : il faut que de son fils, à peine âgé de quinze ans, elle essaie de faire un auteur. Aussi fécond que sa mère, le petit bonhomme compose en quatre heures un opéra-comique sur le dévouement d'une servante de Noyon qui avait arraché à la mort trois hommes tombés dans une fosse d'aisance. Gracieux et coquet canevas pour la Comédie-Italienne ! Cette surprenante production, que Mme de Gouges n'a pas craint de faire imprimer à la fin de son troisième volume, contient, entre autres choses inouïes, un morceau d'ensemble chanté par les trois asphyxiés, à la louange de leur libératrice :

Trio.

1er ASPHYXIÉ.

Grand Dieu ! protége ses jours !

2e ASPHYXIÉ.

Que ta main la guide !

3e ASPHYXIÉ.

C'est ton ouvrage, c'est une divinité pour nous !

Mais je m'arrête. Aller plus loin ce serait entrer dans les domaines de la folie. Ces trois volumes sont remplis de divagations semblables, de fureurs étourdies, de parenthèses qui ouvrent sur l'absurbe. Une orthographe spéciale complète ce monument de déraison et de vanité ; c'est à peine si elle s'accorde elle-même sur son nom d'Olympe de Gouges, qu'elle écrit tantôt avec un *s*, et tantôt sans *s*. La critique ne s'émut guère du théâtre de l'ex-courtisane, et le plus profond silence, l'indifférence la plus parfaite accueillirent sa tentative maladroite.
Il ne fallut rien moins qu'une révolution pour la mettre en lumière, elle et ses drames. Quelques jours après la prise de la Bastille, les sociétaires du Théâtre-Français, qui étaient en quête d'une pièce d'actualité, se ressouvinrent de *Zamor et Mirza*, enfouie depuis cinq ans dans leurs cartons. Ils

l'époussetèrent du mieux qu'ils purent et la représentèrent sous le titre de *L'Esclavage des Nègres*. Cet ouvrage, le premier de Mme de Gouges et le plus médiocre, ne produisit aucune sensation, quoiqu'il eût été monté avec une certaine pompe. « Ce drame, dit-elle dans ses notes, doit se terminer par un ballet héroïque mêlé de sauvages ; on porte *Mme de Saint-Frémont* en triompe sur son palanquin : les jeunes sauvages dansent autour d'elle. Tout-à-coup on entend le canon et l'on voit la mer couverte de navires. Ce ballet *doit peindre la découverte de l'Amérique :* les sauvages effrayés interrompent leurs danses et s'en vont tous se cacher dans la forêt ; les soldats feignent de les poursuivre avec colère, Le général paraît ; il arrête par un signe la fureur des soldats, et leur *fait une morale si touchante*, que tous les sauvages surpris reviennent sur leurs pas. Le ballet finit par une concorde admirable, et une musique indienne qui, mêlée avec la musique militaire, *doit faire un effet neuf au théâtre.* » Malheureusement, l'effet ne fut pas compris du parterre, qui se moqua de la découverte de l'Amérique et des sauvages en masque noir. C'est égal : ce jour inattendu fut le plus beau de la vie d'Olympe de Gouges ; elle était arrivée au but de ses vœux et de ses espérances, elle avait forcé les portes de la maison de Molière : elle avait été jouée enfin !

IV.

J'ai dû raconter avec un soin scrupuleux, sans omettre une colère ou un espoir, les efforts incessants et les luttes pied à pied de cette amazone littéraire, qui marque si étrangement entre les femmes de son époque, Mme Falconnet, Mme Riccoboni, Mme Montesson, la comtesse de Beauharnais, muses heureuses et pacifiques, dont un laurier facilement obtenu ombrage le front souriant. N'est-ce pas qu'au spectacle de tant de peines, de courses, de déceptions, on se surprend à souhaiter un peu plus de talent à cette malheureuse, si cruellement mordue au talon par la tarentule poétique, et plus attachée au Théâtre-Français que Vénus à sa proie. Voltaire disait qu'une des meilleures conditions pour faire une bonne comédie était d'avoir le diable au corps. Pourquoi donc n'a-t-elle jamais fait une bonne comédie ?

Qu'on ne s'imagine point cependant que les Olympe de Gouges soient rares dans les lettres, et que mon intention ait été de présenter celle-ci comme une exception, une figure anormale. Parmi les auteurs de tout sexe qui rôdent aux alentours du théâtre de la rue Richelieu, cette arche de la littérature nationale; parmi ces pâles porteurs de tragé-

dies qui plongent un œil envieux sous le vestibule où la sardonique statue de Houdon semble leur rire au nez ; sous ces habits couleur de muraille, dont les basques gonflées exhalent un bruissement de rimes ; à l'aspect de ce manchon hérissé qui laisse échapper les faveurs bleues d'un manuscrit, reconnaissez la grande et douloureuse famille des opprimés dramatiques, famille éternelle, dont les plaintes sans cesse renaissantes remplissent Paris et la province, et dont les malédictions s'abattent quotidiennement sur le comité de lecture ! A peine l'aurore paraît-elle pour éclairer la comédie humaine, qu'on les voit sortir en foule et venir assiéger les sociétaires en leur propre domicile, se pendre à leur cordon de sonnette, essayer de corrompre Marton, se perpétuer dans l'antichambre ou guetter l'heure à laquelle ils se rendent aux répétitions. Que d'orgueils irréfrénables ! que d'anxiétés contenues ! que de rêves caressés, qui ne se réaliseront jamais ! que de ridicule, et souvent que de vrai malheur !

On le voit, ces pauvres gens continuent avec plus ou moins de résignation, avec plus ou moins de talent, les traditions de Mme de Gouges. Beaucoup passent la moitié de leur vie à faire recevoir une pièce, et l'autre moitié à la faire jouer ; encore arrivent-ils quelquefois à leur lit de mort sans avoir atteint ce but suprême. Remarquez qu'en cela je ne prends parti ni pour les comédiens, ni pour les

hommes de lettres ; les uns et les autres sont sujets à des erreurs qui interdisent tout jugement trop absolu.

Veut-on avoir un exemple des excès auxquels peut se porter un auteur poussé à bout ! Qu'on lise l'anecdote suivante, racontée par un homme d'un haut mérite, M. Xaxier Forneret. Un jeune poète, — un très-jeune poète, — après mille et mille infructueuses démarches, avait fini par obtenir une audience particulière d'un directeur de théâtre. Pendant qu'il déroule avec empressement son manuscrit, voici que de ses poches pointent deux canons de pistolets. Le directeur ne peut s'empêcher de lui demander en riant ce qu'il prétend faire chez lui de ces armes.

— Si vous le permettez, répond l'auteur, je vous le dirai quand ma pièce sera lue.

— Soit ! je suis pour une heure à votre disposition ; profitez-en. Dépêchez-vous.

L'ouvrage lu, le directeur lui dit :

— C'est bien ! c'est très-bien !

— Vraiment, Monsieur ?

— Ma parole !

— Encore une fois, vraiment ?

— D'honneur.

— Et je peux être représenté ?

— Parfaitement.

— Sans modification ?

— Sans modification.

— Ah ! Monsieur ! s'écrie le jeune poète en tombant aux genoux du directeur ; pardonnez-moi ! J'ai un vieux père, une mère et une sœur malades, que j'ai laissés pour tâcher de leur rapporter un peu de gloire ; et j'étais résolu à tout. Pardonnez-moi mon enthousiasme, ma hardiesse, ma folie !

— Que vouliez-vous donc faire de ces armes? interrompit le directeur en pâlissant.

— Si, après avoir écouté mon ouvrage, vous l'aviez rejeté sans motifs, comme riant d'un pauvre inconnu, je vous brûlais la cervelle avec le premier pistolet et je me tuais avec le second.

Dieu merci, Olympe de Gouges n'a jamais appuyé par les armes ses prétentions désespérées. Après cela, elle n'y a peut-être pas songé, car elle était femme à aimer les batailles aussi bien que les polémiques. Combien de fois n'a-t-elle pas déploré la modération à laquelle son sexe la contraignait ! Elle avait l'énergie d'un homme ; dans plusieurs circonstances elle sut en avoir le courage.

Bientôt il ne lui suffit plus d'avoir été femme galante et femme de lettres, elle devint tout-à-coup femme politique.

La Bastille s'écroule. La poussière enflammée de ce vieux monument, semblable à celle que jette un vaste incendie, s'en va par l'Europe, embrâsant les villes et les hommes sur lesquels elle tombe. Olympe

de Gouges reçoit ce baptême, et la voilà l'œil ouvert, l'oreille aux aguets, écoutant les cris du peuple et les discours des députés. Il lui semble que c'est à elle que s'adressent les plaintes d'en bas et les dédains d'en haut; elle répond à tout; elle interpelle le roi, l'Assemblée et la France. Un fleuve de brochures, d'avis, de lettres, de pamphlets, découle de sa plume. Les murailles de Paris se couvrent de ses affiches.

C'est en politique surtout que l'esprit méridional d'Olympe se révèle. L'orgueil est toujours aposté au commencement ou à la fin de ses publications. Un jour, c'est Mirabeau qui lui aurait dit : « Vous êtes une femme de génie. » Le lendemain, c'est le ministre Duport qui voudrait l'acheter pour défendre le trône; c'est de Laporte, intendant de la liste civile, c'est la reine qui écoutent ses reproches et lisent ses lettres en tremblant. Mais le plus étrange de tous, c'est Bernardin de Saint-Pierre lui disant : « Vous êtes un ange de paix. »

L'une des propensions de sa doctrine incertaine est l'affranchissement de la femme. Cette cause lui donne des accès de fièvre, pendant lesquels son malheureux secrétaire est obligé de sténographier jour et nuit ses déclamations. C'est ainsi qu'en moins d'une semaine elle écrit *Le Prince philosophe* (1791; 2 vol. in-12), consacré à la glorification de la femme politique. Ce n'est certes pas un livre irréprochable

sous le rapport du style, mais on y trouve néanmoins des détails curieux, comme ce tableau des modes frivoles du temps :

« A cette époque, toutes les femmes de Siam étaient moins occupées de leur ménage que du soin de se parer. Les coiffeurs et les marchandes de modes jouent de grands rôles dans cette ville; à peine Idamée fut-elle devenue reine qu'on inventa un *bonnet à la chinoise*. Il était fait en pain de sucre, il avait trois pieds de hauteur sur quatre de diamètre. Des rubans argentés et en quantité prodigieuse, des chaînes et des perles faisaient le tour de cette pyramide, surmontée par un terrible et nombreux panache en plumes de toutes couleurs. C'était aussi la mode d'empanacher les chevaux, et de loin on ne distinguait pas les femmes qui étaient dans les chars d'avec les chevaux qui les traînaient. Mais peu à peu cette fureur de bonnets alla en s'affaiblissant; bientôt on supprima les bonnets et les chapeaux en entier : les cheveux en désordre se jouaient sur le front; un bouquet de fleurs seulement, placées sur le côté, affichait la négligence de cette coiffure, à laquelle l'aimable Folie avait donné naissance. »

Le succès du livre fut nul; mais aussi en quel temps osait-elle parler de perles et de fleurs ?

A l'époque où la barre de l'Assemblée nationale était ouverte à tout le monde, Olympe de Gouges ne manqua pas de s'y présenter. — Elle écrivit, en

outre, au président pour lui demander la faveur de défendre Louis XVI. Sa lettre fut lue par un secrétaire dans la séance du 15 décembre 1792, et insérée au *Moniteur* du 17; elle excita l'étonnement et quelquefois l'hilarité :

« Citoyen président, je m'offre après le courageux Malesherbes, pour être le défenseur de Louis. Laissons à part mon sexe : l'héroïsme et la générosité sont aussi le partage des femmes, et la Révolution en offre plus d'un exemple. Je suis franche et loyale républicaine, sans tache et sans reproche; personne n'en doute, pas même ceux qui feignent de méconnaître mes vertus civiques; je puis donc me charger de cette cause.

» Je crois Louis fautif *comme roi ;* mais dépouillé de ce titre proscrit, il cesse d'être coupable aux yeux de la République. Ses ancêtres avaient comblé la mesure des maux de la France; malheureusement la coupe s'est brisée dans ses mains, et tous les éclats ont rejailli sur sa tête. Je pourrais ajouter que, sans la perversité de la cour, il eût été peut-être un roi vertueux. Je désire d'être admise par la Convention nationale et par Louis Capet, à seconder un vieillard de près de quatre-vingts années dans une fonction pénible, qui me paraît digne de toute la force et de tout le courage d'un âge vert. Sans doute je ne serais point entrée en lice avec un tel défen-

seur, si la cruauté aussi froide qu'égoïste du sieur Target n'avait enflammé mon héroïsme et excité ma sensibilité. Je puis mourir actuellement; une de mes pièces républicaines est au moment de sa représentation. Si je suis privée du jour à cette époque. peut-être glorieuse pour moi, et qu'après ma mort il règne encore des lois, on bénira ma mémoire, et mes assassins détrompés répandront quelques larmes sur ma tombe.

» Qu'il me soit permis d'ouvrir à la Convention une opinion qui m'a paru digne de toute son attention. Louis-le-dernier est-il plus dangereux à la République que ses frères, que son fils? Ses frères sont encore coalisés avec les puissances étrangères, et ne travaillent actuellement que pour eux-mêmes. Le fils de Louis Capet est innocent, et il survivra à son père : que de siècles, de divisions et de partis les prétendants ne peuvent-ils pas enfanter !

» Les Romains se sont immortalisés par l'exil de Tarquin. Il ne suffit pas de faire tomber la tête d'un roi pour le tuer; il vit encore longtemps après sa mort; mais il est mort véritablement lorsqu'il survit à sa chute.

» Je m'arrête ici pour laisser faire à la Convention toutes les réflexions que présentent celles que je viens de lui soumettre.

» OLYMPE DE GOUGES. »

Repoussée par un ordre du jour, Olympe saisit aux cheveux une autre actualité; elle mit les demoiselles Fernig, le général Dumouriez et le jeune Egalité tout vivants sur la scène, dans une pièce intitulée : *Le général Dumouriez à Bruxelles ou les Vivandiers.*

Le théâtre de la République, ahuri, forcé de suivre les engouements publics, reçut l'œuvre, et la joua le 23 janvier 1793. On se ferait difficilement une idée de la sensation produite par cet ouvrage, dont tout le mérite consistait dans des marches, combats et évolutions militaires. Les spectateurs, malgré leur indifférence pour les pièces de ce genre, ne purent s'empêcher de témoigner du mécontentement. Néanmoins la représentation alla jusqu'à la fin; et l'auteur étant demandé par quelques voix officieuses, Mlle Candeille s'avançait pour le nommer, lorsque tout-à-coup une femme effarée se présente aux premières loges et s'écrie : — Citoyens, vous demandez l'auteur, le voici ! c'est moi, c'est Olympe de Gouges. Si vous n'avez pas trouvé la pièce bonne, c'est que les acteurs l'ont horriblement jouée !

Une bourrasque de sifflets et de huées accompagna cette déclaration au moins insolite. Mlle Candeille assura que ses camarades avaient fait tout leur possible. Le public fut de cet avis, et cria : — C'est l'ouvrage qui est détestable ! Olympe tenait tête à

l'orage; mais les spectateurs s'étant portés dans les corridors, les uns l'accablèrent de railleries, les autres la suivirent en lui redemandant leur argent.

La seconde représentation décida du sort de cette comédie ridicule. Le parterre ne permit pas cette fois qu'on lui en jouât plus d'un acte; et, pour dissiper l'ennui général, la plupart des spectateurs s'élancèrent sur le théâtre et dansèrent la carmagnole.

Quelques jours après la chute des *Vivandiers,* Olympe de Gouges publia cette préface :

« J'ai été la victime d'un complot appuyé par les apparences les plus perfides; tel a été l'art des comédiens à mon sujet; mais pour en obtenir justice, je n'attirerai pas sur eux l'animosité des citoyens ni les crimes révolutionnaires. *J'ai failli être assassinée,* pour prix de mon civisme, par une bande de leurs satellites; et si je vis encore, c'est peut-être par un de ces miracles que l'innocence ne trouve pas toujours sur son chemin. Il ne s'agit pas sans doute de ma part de vouloir que ma pièce soit bonne si elle est mauvaise; mais ce qui m'importe véritablement, c'est de prouver au public que ce n'est point ma pièce qu'on a représentée sur le théâtre de la République, mais une pantomime de la façon des comédiens.

» Citoyens littérateurs, hommes sensés, jugez

ma pièce d'après vos connaissances et votre conscience !

» Je ne demande point que le théâtre en continue la représentation ; je demande que cet ouvrage me soit payé. Le sacrifice de ma fortune et de mes veilles en faveur de la chose publique, me réduit à la noble nécessité de vivre actuellement de mes talents. J'avoue qu'en auteur sensible, je n'ai pas vu indifféremment massacrer ma pièce. *J'ai parlé au public en grand homme, en excusant les acteurs, quand j'avais lieu de les mépriser*. Malgré cela, je me suis vue tout-à-coup assaillie par une bande de juges-gladiateurs, qui m'ont vomi, comme s'en glorifie le sieur Ducray, dans son libelle *Les Petites-Affiches,* les ordures qui convenaient sans doute aux actrices qui les avaient commandées. Ce journaliste a eu l'impudeur d'avancer que le public s'est fait justice. Qui pourrait croire, si cela n'était pas imprimé, une semblable calomnie contre le public, qui a lieu de m'estimer *et peut-être de m'admirer ?* Infâme libelliste, tu places ce public dans un ramas confus de douze galopins qui m'ont injuriée ! Va, il ne t'appartient pas, ni à tes pareils, d'apprécier *un être tel que moi !*

» Sans doute le public ne prendra pas pour orgueil ce qui n'est de ma part qu'une juste indignation. Jamais auteur n'éprouva un si dur traitement, jamais pièce républicaine ne reçut plus d'outrages,

et ne fut payée d'une plus noire ingratitude..... »

M. Lairtulier a aussi parlé d'une comédie-vaudeville que nous ne connaissons pas, *Les Aristocrates et les Démocrates*, la plus gaie de toutes, selon lui. Une foule d'originaux y sont passés en revue. C'est une vieille comtesse qui, à chaque doléance sur la perte de ses titres et de ses priviléges, ne reçoit pour toute réponse du chevalier du Rocher, nouvellement mis au pas, que ces mots : *antique, bouquin, n'en parlons plus.* — Quoi ! il faudra que je renonce à l'illustration de mes ancêtres ! — Vos ancêtres, ils sont morts, *n'en parlons plus.* — La noblesse se réveillera : moi-même je parcourrai tout le royaume pour la soulever contre les patriotes. — Restez chez vous, vous ne feriez que de l'eau claire ; *n'en parlons plus.* — Insolent ! si je faisais venir mes gens, je vous apprendrais à insulter une femme de ma qualité ! — Vos gens, votre qualité, tout cela est bien loin ; *n'en parlons plus.* Vient M. l'Ecusson, qui a consumé dix ans de sa vie à dresser un arbre généalogique, et qui se désespère de ce qu'on ne dresse plus que des arbres de la liberté. Un aveugle trouve le symbole de la première Constitution dans le signe de la croix : le Père, c'est le roi ; le Fils, c'est le peuple ; le Saint-Esprit, c'est la loi.

Mais le théâtre ne donnant pas à Olympe de Gouges la renommée dont elle avait soif, elle en revint à

ses interpellations politiques. Elle tourna sa haine contre Robespierre.

Pendant quelques jours celui-ci feignit de ne pas lire ses sarcasmes. Elle publia une brochure intitulée : ***Pronostic sur M. Robespierre***. Il laissa passer ce factum impuni. Elle s'offensa du peu de cas qu'il semblait en faire, et elle livra à l'impression une lettre dont j'extrais le passage suivant :

« C'est moi, Maximilien, qui suis l'auteur de ton *Pronostic ;* moi, te dis-je, Olympe de Gouges, plus homme que femme ! Tu donnerais, dis-tu, ta vie, pour concourir à la gloire et au bonheur de notre commune patrie ? Eh bien ! voyons : tu connais le trait de ce jeune Romain qui se précipita dans un gouffre pour calmer les passions et rétablir la paix de la République. Robespierre, auras-tu le courage de m'imiter ? PRÉCIPITONS-NOUS DANS LA SEINE ! Tu as besoin d'un bain pour laver les taches dont tu t'es couvert depuis le 10 ; ta mort calmera les esprits, et, quant à moi, le *sacrifice d'une vie pure* désarmera le ciel. Je suis utile à mon pays, tu le sais ; mais ton trépas le délivrera du plus grand des fléaux, et peut-être ne l'aurai-je jamais mieux servi !... »

Ainsi, elle s'imaginait que ce *duel à la Seine* n'avait rien que de très-acceptable.

Cette fois Robespierre daigna répondre, mais par un arrêt de mort.

Traduite devant le Tribunal révolutionnaire, elle

montra dans sa défense du courage et de la présence d'esprit. Condamnée, elle se déclara enceinte. Mais on passa outre. Le bourreau ne la vit point pâlir. Seulement quand elle arriva sur l'affreux escalier, elle regarda les arbres des Champs-Elysées et elle murmura tristement ces mots : « — Fatal désir de la renommée!.... j'ai voulu être quelque chose! »

LE COUSIN JACQUES.

I.

« Et puis, on vit paraître un auteur du mauvais genre, qui s'appela *Cousin Jacques,* qui fit des *Lunes*, qui fit des *Planètes,* et qui osa rire publiquement quand la mode en était passée ; et puis tous les jolis petits écrivains du bon genre prouvèrent, par des almanachs d'une grande force, qu'il était impossible de rire et d'avoir du goût, de faire un *Courrier des Lunes* et d'avoir du bon sens, d'aller dans les planètes et d'être un homme d'esprit, de s'appeler *Cousin Jacques* et d'être un bon citoyen.

» Et puis, les amateurs qui voulurent en juger par eux-mêmes, eurent la politesse de trouver qu'on peut en riant parler raison, qu'on peut en riant avoir un cœur, qu'on peut en riant être moraliste ; de sorte que le *Cousin Jacques,* proscrit et rejeté par le public qui ne rit pas, fut accueilli et fêté par le public qui rit. »

Ainsi s'exprime sur lui-même l'original et facétieux écrivain dont nous allons dire l'histoire. Ses refrains errent de temps en temps sur les lèvres des sexagénaires, et lorsque l'on feuillete le théâtre de la Révolution, on y retrouve son nom inscrit à chaque page.

Le Cousin Jacques a été au-devant des biographes en produisant son signalement : « Louis-Abel Beffroy de Reigny, dit *Le Cousin Jacques,* écuyer, né à Laon, le 6 novembre 1757 ; du Musée de Paris, des académies d'Arras et de Bretagne, etc., etc., portant cheveux blonds, taille de cinq pieds six pouces, ayant la joue et l'œil gauche endommagés par le feu, et demeurant à Paris, rue des Vieux-Augustins, hôtel de Beauvais, nº 264. »

C'est clair, je crois.

Il vint au monde alors que son père avait déjà passé la soixantaine. On lui donna le nom de *de Reigny*, pour le distinguer de Beffroy de Beauvoir et de Beffroy de Jisomprez, ses deux frères (1). Sa famille occupait un rang aisé dans la province et jouissait de l'estime générale; mais il eut peu l'occasion de la connaître, car il fut envoyé très-jeune à Paris pour y faire ses études ; et, sur ces entrefaites, son père étant mort, sa mère se retira au couvent.

(1) Ces noms leur venaient de fiefs appartenant à leur père.

Tout devait être singulier dans le Cousin Jacques. A peine âgé de douze mois, sa nourrice l'avait laissé choir dans le feu : on le ramassa, le visage à demi-rôti; de là cette cicatrice qui lui donna un aspect bizarre, en harmonie avec le caractère de ses productions. Ce n'était pas précisément qu'il fût laid : un front développé, une coupe de figure longue et élégante, le nez bien fait, tout cela plaidait en faveur d'une physionomie intéressante et douce.

On le plaça au collége Louis-le-Grand, où il eut pour condisciples Camille Desmoulins, Jehanne et Robespierre l'aîné. « Je ne crois pas, dit-il, qu'il y ait beaucoup de Français qui aient étudié Robespierre avec autant d'attention que moi ; nous fûmes camarades d'études et rivaux pour les premières places en rhétorique. Le hasard voulut même que je l'emportâsse sur lui, *ce qu'il ne me pardonna jamais.* » Ceci est un accès gratuit de vanité, mais nous en rencontrerons bien d'autres chez le Cousin Jacques.

A dix-sept ans, le jeune Beffroy, qui venait régulièrement passer ses vacances dans le Laonnais, était déjà éperdument amoureux. L'objet de cette première inclination était une petite brune, demi-bourgeoise, demi-villageoise, coquette, et plus spirituelle qu'il ne convient aux demoiselles de son âge. Il avait risqué une déclaration, que l'on avait

accueillie sans trop de courroux; aussi, quand il fallut retourner à Paris, son désespoir ne connut point de bornes. Mais que faire? Il dut partir. Seul, au mois d'octobre, à cinq heures du matin, trottant pensivement au milieu des ombres du crépuscule, sur une grande route, dans la forêt de Villers-Cotterets, Beffroy pressait de temps à autre contre son gousset l'argent qu'on lui avait donné pour prendre la diligence, et qu'il réservait pour envoyer à sa brune un cadeau de Paris. Néanmoins, son courage s'émoussait au souvenir des heures de tendresse, et vingt fois il se vit sur le point de faire volte-face pour reprendre le chemin de Laon. Ce fut un grenadier au régiment de Navarre qui lui épargna cette première folie : depuis vingt minutes ce grenadier marchait derrière lui, en chantonnant un refrain de caserne.—Où allez-vous donc, mon petit bonhomme? lui demanda-t-il, en le voyant se retourner et hésiter. Pleurs du jeune Beffroy. — Est-ce que vous vous seriez égaré? Parbleu ! je suis là pour vous montrer la route. Et il lui montra la route du cabaret. Notre amoureux avait besoin de distractions, il se laissa conduire. Ce grenadier était d'ailleurs un excellent homme, quarante ans au plus, figure rouge et cordiale, gestes animés, langage naïf; il portait les *deux épées en sautoir,* décoration qui était pour le soldat ce que la croix de Saint-Louis était pour l'officier. Il fit apporter une bouteille et deux verres.—

Buvez, mon jeune galant! dit-il; buvez et vous serez consolé. Beffroy, tout en larmoyant et en trinquant, raconta ses peines au grenadier, qui demanda une seconde bouteille; la confidence n'en finissait pas. Il advint cependant qu'à la troisième bouteille, Beffroy essuya ses yeux; à la quatrième, il commença à sourire; et, quand ils se levèrent de table, il était tout-à-fait consolé; — c'était le grenadier au régiment de Navarre qui était devenu presque amoureux. Ils reprirent ensemble la route de Paris. Beffroy chantait à tue-tête, et ne concevait plus comment il avait pu montrer tant de faiblesse quelques instants auparavant; le grenadier était triste et songeait. Il n'en continua pas moins de servir d'escorte à son jeune camarade, et il ne l'abandonna qu'après avoir vu la porte du collége se refermer derrière lui.

L'année suivante, Beffroy de Reigny prit le petit-collet; il fit un abbé charmant, dans le sens mondain attaché à ce mot par le dix-huitième siècle, c'est-à-dire qu'il chanta à ravir, qu'il apprit à pincer de la guitare et qu'il composa de petits vers pour les dames qui mettaient du rouge. Il eut de la vogue comme *Vert-Vert*, on se l'arracha, on se le disputa dans les sociétés bourgeoises : il apportait des bouquets, on lui rendait des pralines, et il disait merci d'une voix flûtée. Pour mettre le sceau à son mérite, il improvisa un matin les strophes suivantes pour une

jeune femme qui demeurait vis-à-vis de lui, et qu'il avait aperçue à sa fenêtre :

En peu de temps tu te fais bien connaître,
En peu de temps tu sais te faire aimer.
Pour exercer le pouvoir de charmer,
Tu n'as besoin que d'être à ta fenêtre.

L'heureux passant, dès qu'il t'a vu paraître.
Partout ailleurs n'envisage que toi ;
A tes attraits il se rend comme moi,
Et comme moi rend grâce à ta fenêtre.

Le tendre Amour est devenu mon maître ;
Par son pouvoir je me sens partager ;
Ce dieu m'a fait à demi déloger :
Il a porté mon cœur sur ta fenêtre.

De tes beaux yeux la puissance fait naître
Dans tous les cœurs l'image du plaisir ;
Mais il faudrait, hélas ! pour en jouir,
Il faudrait être — ailleurs qu'à la fenêtre.

La chanson était galante, le motif en était ingénieux ; elle courut les salons et valut à son auteur une grêle de compliments. L'abbé de Reigny eût pu vivre longtemps ainsi de gloriole et de pralines, s'il eût été pourvu de quelques bénéfices pardessus le marché ; mais le ciel lui avait refusé cette

douceur. Pour y suppléer autant que possible, il donna des leçons et professa les humanités : — Augustin Robespierre fut un de ses élèves ; — il courut la province de collége en collége, et un peu aussi de boudoir en boudoir, composant déjà des comédies qu'il faisait représenter sous l'anonyme.

En ce temps-là, c'était la grande fureur du pèlerinage à Ferney : tout le dix-huitième siècle passait par l'antichambre de Voltaire ; Beffroy de Reigny fit comme tout le dix-huitième siècle. Le patriarche de la littérature, qui ne craignait pas de compromettre le caractère auguste du talent et la dignité philosophique de la vieillesse, en rendant adulation pour adulation, l'accueillit les bras ouverts, semblable à ces gens qui, après une fraternelle accolade, s'écrient : — Eh ! bonjour, mon cher ami... comment te nommes-tu ? En faveur de sa grande jeunesse, Beffroy de Reigny fut admis à l'honneur insigne de lire un petit poème de sa composition. Voltaire eut deux ou trois sourires de complaisance pour cette bluette, et appuya sur ce qu'il fallait donner au public ce *joli colifichet.* Ce fait décida en partie de la vocation de l'abbé de Reigny. Voltaire en a égaré de plus candides !

A cette époque, notre héros, qui menait la vie errante du chevalier de Boufflers, fut amené assez singulièrement à adopter le pseudonyme sous lequel il est connu et classé en littérature. Il se promenait,

avec quelques dames évaporées, dans un village des environs de Tournay ; la conversation roulait sur les noms de guerre que prennent certains auteurs ; à ce propos on citait l'*Anonyme de Vaugirard, Frère Sylvain des Ardennes,* et l'on cherchait pour l'abbé un sobriquet qui caractérisât son talent badin et un peu fou. Sur ces entrefaites passe un pauvre, appelé *Cousin Jacques* parce qu'il était allié à tous les gens du village, et dont l'habit, composé de sept différentes couleurs, attirait de très-loin les regards. — Bon ! s'écrient aussitôt les dames en chœur, ce costume est tout-à-fait analogue à l'imagination de notre poète, il faut l'appeler *Cousin Jacques !* Elles n'en eurent pas le démenti ; l'abbé prit la plaisanterie au sérieux, d'autant plus qu'il trouvait le sobriquet à son gré.

Ce fut donc sous ce nom de *Cousin Jacques* qu'il fit paraître ses premiers ouvrages, c'est-à-dire trois poèmes plus extravagants les uns que les autres : *Malborough, Turlututu, Hurluberlu,* et une sorte de pot-pourri en un gros volume, *Les Petites-Maisons du Parnasse,* avec cette épigraphe : « Mes amis, n'en doutons plus, cet homme-ci est fou, dans toute la force du terme. » Jamais épigraphe ne dit plus vrai : *Les Petites-Maisons du Parnasse* sont écrites dans un style qui n'appartient à rien de connu. A peine si deux ou trois épigrammes spirituellement tournées surnagent seules dans un flot de vers tom-

bés de sa plume avec une profusion désespérante. J'ignore si l'ouvrage obtint du succès, mais à coup sûr ce ne dut être qu'un succès de stupéfaction. Il l'avait proposé à plusieurs libraires de Paris, qui tous avaient refusé de l'imprimer, sous des raisons spécieuses, mais polies; un seul, plus goguenard que les autres, crut devoir accompagner son refus de la missive suivante :

« On m'a remis l'autre jour de votre part, Monsieur, un manuscrit intitulé : *Les Petites-Maisons du Parnasse ;* j'ai mal auguré du succès de cet ouvrage, quand j'ai observé que la personne qui m'en chargeait n'avait ni montre au gousset, ni épée au côté, ni habit galonné. Le nom de *Cousin Jacques* ne m'a point non plus paru assez relevé pour intéresser en faveur de l'ouvrage. Je me suis informé à votre substitut de votre célébrité actuelle, de vos prétentions littéraires et spécialement du rang que vous occupez dans le monde. La manière dont on a satisfait à cette triple question n'est rien moins que décisive pour moi. On m'a répondu que vous n'aspiriez pas à moins qu'à vous placer au niveau des bons auteurs, que vous n'étiez connu que dans un très-petit cercle de gens de lettres, et que vous ne teniez à rien sur la terre. Si du moins vous étiez sûr de la protection d'un journaliste ! Mais n'avoir de l'esprit que par soi-même ! Comment voulez-vous que je puisse me charger d'un livre dont l'auteur n'est

membre d'aucune société littéraire? C'est une raison plus que suffisante pour renvoyer votre manuscrit à la personne qui me l'a remis en main. »

Cette lettre rebuta un peu le Cousin Jacques, qui prit le parti de s'éditer lui-même, et qui fit imprimer, à ses frais, par la société typographique de Bouillon, *Les Petites-Maisons du Parnasse*. Ce n'était guère le moyen de faire fortune, il ne tarda pas à s'en apercevoir. Il avait jeté le froc aux orties et épousé une jeune orpheline qui ne lui avait pas apporté grand'chose; il ne perdit pas courage cependant, car il avait une nature obstinée; et sa vocation, bonne ou mauvaise, était de celles que rien ne détourne, pas même la misère, — pas même l'amour.

Une aventure qui lui arriva, témoigne de son esprit inventif et un peu mystificateur.

Les Beffroy se divisaient en deux branches, qui toutes deux comptaient des alliances honorables, même illustres. Par malheur, un des Beffroy de Picardie, aïeul de notre auteur, avait dérogé; et depuis ce temps l'autre branche s'était mis en tête de défendre à ses descendants de porter le nom de Beffroy. Le Cousin Jacques, bien que dépourvu de toute morgue nobiliaire, ne fut pas fâché cependant de se procurer la preuve matérielle et légale de sa parenté avec les *grands Beffroy*. Pour cela, il usa

de stratagème ; il fit insérer dans les *Petites-Affiches* « qu'un Beffroy, de la branche de Picardie, ayant été dans sa jeunesse s'établir à Venise, venait d'y décéder sans enfants et qu'il avait laissé 800,000 livres reversibles à sa famille ; qu'en conséquence, tous les Beffroy *de cette famille* étaient invités à venir communiquer leurs titres et leur filiation à M. un tel, notaire à Paris, etc. »

La ruse eut son plein effet : quatre jours après, un *grand Beffroy* accourut chez le notaire ; on lui contesta la parenté, mais il prouva, par sa généalogie bien en règle, qu'il était tout-à-fait de la même souche que les *petits Beffroy,* ce qu'il eût été marri de reconnaître auparavant. Quand le notaire eut fait prendre une copie certifiée et légalisée de ces titres, il dit au gentilhomme : — Monsieur, je suis extrêmement fâché de vos peines, mais je dois vous dire que la succession est un roman ; qu'elle n'existe que dans le journal, et que ce moyen n'a été imaginé que pour procurer à vos parents ce qui leur manquait de leurs papiers.

Beffroy de Reigny, ou plutôt le Cousin Jacques, — c'est ainsi que nous le désignerons désormais, — continua de végéter pendant deux ou trois années encore, tantôt à Paris et tantôt en province, envoyant de petites boutades versifiées au *Mercure de France*, qui les insérait avec plaisir, mais qui ne les payait pas. On était en 1785. Il fallait prendre

un parti : ce fut alors qu'il fonda ce journal singulier et tout personnel intitulé : *Les Lunes du Cousin Jacques*, almanach de prose et de vers sur tous les sujets possibles, ou plutôt impossibles. Son premier souscripteur fut M. de Montgolfier : un tel nom devait porter bonheur à un ouvrage s'élevant jusqu'aux astres. Les *Lunes*, en effet, se virent accueillies avec une faveur marquée, non pas précisément par le public littéraire, mais par un public spécial, recruté dans la bourgeoisie avancée et dans la noblesse de province, parmi les amateurs de comédie de société, les petits-maîtres de robe, les femmes retirées du monde, les plus funèbres et les plus vieux conseillers au Parlement, les savants fantasques, les riches qui achètent tout et ne lisent rien, ceux qui passent leur vie à remplir des bouts-rimés, ceux qui croient se rajeunir en se procurant tout ce qui paraît de nouveau, et généralement enfin ceux qui s'abonnent par hasard, c'est-à-dire la majorité. A tout ce monde-là, l'esprit du Cousin Jacques allait comme un gant, et bientôt la prospérité de son journal surpassa ses plus audacieuses espérances.

Les Lunes parurent d'abord tous les mois, puis ensuite tous les quinze jours; chaque numéro forme un petit volume d'environ cent pages; la collection complète en est excessivement rare. Dans le cours de leur publication, qui se poursuivit jusqu'en 1790,

malgré quelques interruptions , elles changèrent plusieurs fois de titre : ce fut le *Courrier des Planètes*, puis le *Cousin Jacques* tout simplement. Des lunes, des croissants, des étoiles, tels sont les attributs gravés en haut de la première page.

Afin de mettre chacun à son aise, il tolérait la souscription en nature ; ainsi il recevait un frac de drap de coton tigré ou une culotte de velours caca-dauphin, pour un abonnement d'une année. C'est que la littérature du *Cousin Jacques* était une littérature tout-à-fait amicale, communiquant directement avec le lecteur. Il ne faut qu'ouvrir un de ses volumes, et jeter les yeux sur les premières pages : on est confondu, abasourdi de ses folâtres manières ; les licences qu'il prend avec ses abonnés surpassent l'imágination la plus folle. Tantôt c'est un chœur familier comme celui-ci :

AIR : *Vous danserez, Biron.*

LES ABONNÉS, *se balançant en mesure :*

Serez-vous toujours joyeux,
Moraux et point ennuyeux?
Nous ferez-vous toujours rire
Sans prodiguer le satire?

LA LUNE ET LE COUSIN.

Oui, nous le jurons.

LES ABONNÉS, *faisant une pirouette.*

Nous nous abonnerons!

2.

LES ABONNÉS, *se balançant plus gaîment:*

Mettrez-vous de temps en temps
Quelques sujets importants?
Mettrez-vous en vers, en prose,
Des tableaux couleur de rose?

LA LUNE ET LE COUSIN.

Oui, nous en mettrons.

LES ABONNÉS *font ici plusieurs pirouettes dans les transports de leur gaîté.*

Nous nous abonnerons!

Tantôt ce sont des pages entières imprimées en sens inverse, des pages toutes blanches ou des pages toutes noires; d'autrefois c'est le titre qu'il change et qu'il remplace de la sorte : LES FAMEUSES LUNES DU FAMEUX COUSIN JACQUES, CE GRAND HOMME. Toutes ces calembredaines paraissent plaire infiniment à ses souscripteurs, qui de tous côtés lui envoient, avec leurs félicitations sincères, celui-ci

un panier de vin de Champagne, celui-là une petite chienne blanche aux pattes noires. Il y en a aussi qui lui envoient des vers, mais c'est le mauvais côté de la médaille.

Je note en passant tous ces détails, quelque puérils qu'ils puissent sembler, parce qu'ils servent à l'histoire des premiers temps du journalisme, temps de cocagne et de procédés réciproques.

Les *Lunes* sont un monument élevé à la frivolité, cette nymphe en habit de gaze, qui ne laisse après elles ni délires ni soucis, et dont le Cousin Jacques avait fait sa muse souveraine. Faut-il citer les bouffonneries qu'elle lui inspira, *L'Ile des Cataplasmes*, *Le Bal des Comètes*, *L'Histoire du musicien Gobnichelli*, *Les Deux Paris l'un sur l'autre*, et mille autre caprices de pensée et de forme ?

La critique, qui ne sommeille jamais en France, avait bien de temps en temps quelques malices pour le Cousin Jacques, quelques coups de dents pour ses *Lunes*, mais c'était fort peu de chose. Une seule farce un peu amère fut dirigée contre lui ; voici comment. Dans un article allégorique, il avait demandé plusieurs animaux destinés à former une ménagerie supposée. Un plaisant, très-dur d'oreille à l'endroit de la rhétorique, eut la complaisance d'acheter dans le quartier de Sainte-Geneviève un superbe aliboron ; il poussa même le faste jusqu'à le faire bâter et équiper de pied en cap : un ruban

couleur de rose, attaché à sa queue, flottait au gré du vent; sur chacune de ses oreilles était nouée une rosette d'oreilles de crêpe, bordée d'une colette de satin, telles qu'on les faisait alors dans les magasins de modes. Les deux œillets de son mors étaient deux lunes de cuivre doré. Cela était charmant. Sur le front de la bête, il y avait un papier vert étalant ces mots écrits en grosses lettres d'or : ANE POUR LE COUSIN JACQUES. Cet âne, majestueusement escorté du domestique de l'acheteur, traversa tout Paris au milieu des brocards d'une foule immense, et ne s'arrêta que devant le bureau des *Lunes*.

Il est probable que le Cousin Jacques ne fut pas enchanté de la plaisanterie; cependant il n'en montra rien, et, comme tout Paris connaissait l'anecdote, il la raconta lui-même d'assez bonne grâce dans un de ses numéros.

Bien avant *Les Guêpes* et les autres petits journaux à la suite, le Cousin Jacques avait donné l'échantillon de ces sortes de plaisanteries intimes où l'auteur se met en jeu, lui et son entourage. Il ne manque presque rien aux lignes suivantes pour qu'elles puissent être confondues avec les lazzis habituels des feuilles comiques d'à-présent : « Notre libraire Lesclapart, ci-devant Pont-Notre-Dame, va quitter son ancienne maison pour trente-trois raisons très-valables : la première, c'est qu'on va l'abattre, ainsi que toutes les maisons des ponts.

Cette raison-là nous dispense de détailler les trente-deux autres. Il va demeurer rue du Roule, vis-à-vis du parfumeur du roi et de la cour. La translation du bureau Lunatique se fera en grande cérémonie, au clair de la lune, vers les sept heures du soir. Ordre de la marche : D'abord un portefaix, ensuite une petite charrette, enfin un autre portefaix poussant la petite charrette. Les Lunes passeront par la rue de Gêvres, le quai de la Mégisserie, près de la Samaritaine, où l'heure carillonnera, la rue de la Monnaie et enfin la rue du Roule. Il n'est pas nécessaire d'illuminer. »

Des circonstances assez singulières amenèrent, vers ce temps-là, le Cousin Jacques à renouer connaissance avec un de ses anciens camarades de collége, — personnage qui devait acquérir sous la Révolution une importance et une célébrité funestes. Un jour, le Cousin Jacques trouva chez son libraire une chanson qui le houspillait et qui, à quelques chevilles près, n'était pas du tout mauvaise; en voici les deux derniers couplets, sur l'air : *Pour la baronne.*

Le Cousin Jacques
Etait l'an passé bien petit,
Mais il sera grand avant Pâques;
C'est du moins ce que l'on prédit
Au Cousin Jacques.

Quand Cousin Jacques
Au Parnasse (le croirait-on?)
Fit pour les fous quelques baraques
Chacun n'y vit que la maison
Du Cousin Jacques.

Celui-ci, dont l'armure était à l'épreuve de bien d'autres traits, s'inquiéta peu d'une pauvre petite flèche décochée par une main anonyme. Neuf mois se passèrent; il avait tout-à-fait oublié cet incident lorsque la lettre suivante vint le lui remettre en mémoire : — « Cher Cousin Jacques, on remarquait dernièrement, comme un malheur attaché au collége où nous avons été élevés ensemble, qu'aucun de ceux qui s'y étaient distingués n'a rempli dans le monde les espérances qu'il avait d'abord données (1);

(1) Depuis lors, certains de ces élèves ont réalisé, et même au delà, les *espérances* qu'ils donnaient dans leur jeunesse. Après la Révolution, il leur vint l'idée de se compter et de se réunir dans un banquet, chez le restaurateur Vénua, aux Champs-Elysées. En conséquence, tous les anciens élèves du collége Louis-le-Grand furent convoqués, soit par des invitations particulières, soit par la voie des journanx. Il s'en trouva cent-vingt, sous la présidence du ci-devant chevalier de Boufflers, ce doux et spirituel Anacréon en perruque à frimas. C'était un spectacle bizarre, touchant et philosophique que celui de tous ces hommes qui s'étaient conduits et signalés de tant de manières diverses dans le cours de la Révolution. Le remuant et *doré* Fréron coudoyait le législateur Goffaulx ; Piis frédonnait ses plus jolis couplets à

que vous seul sembliez en ce moment le plus heureux, et nous nous en réjouissions de tout notre cœur. La manière avantageuse dont vous avez parlé de *M. Robespierre* nous a charmés. Le plaisir que vous aviez à donner des éloges mérités à un camarade m'a reproché ma conduite à votre égard, et m'oblige à me rétracter. J'en fais ici ma confession : c'est moi qui ai composé sur le *Cousin Jacques* cette chanson, plus gaie, il est vrai, que méchante, que vous avez reçue à la fin de la lune d'août. Au fond, c'est une plaisanterie innocente que je me suis permise, et dont voici le sujet. Quand nous avons vu votre prospectus annonçant votre départ pour la lune, je pensai que vous ne pourriez long-temps vous soutenir à cette hauteur; je blâmai l'entreprise du journal, et, calculant l'éclipse totale des *Lunes*, j'en marquai l'époque. Il y eut des paris, et vous êtes vengé de ma chanson, car j'ai eu le plaisir de perdre. »

Cette lettre, datée du mois de mai 1786, était signée Camille Desmoulins, avocat au Parlement.

l'oreille du grave de La Place; l'abbé Noël causait comédie avec Picard qui lui répondait sermon. Les absents, ceux dont on se répétait les noms à voix basse, c'étaient Maximilien Robespierre, Camille Desmoulins, Duport-Dutertre. Une indisposition empêcha le Cousin Jacques de paraître à ce banquet, qui eut lieu le 15 thermidor an VIII (3 août 1800).

« En la lisant, dit le Cousin Jacques, je me suis rappelé l'apostrophe de La Fontaine : *Arrière ceux dont la bouche souffle le froid et le chaud !* » Le fait est qu'il n'a jamais pardonné à Camille Desmoulins ses palinodies, ou publiques ou privées. Voici la note un peu plus que sévère qu'il lui consacre dans son *Testament*, dont nous aurons à parler : « Il venait me voir avant la Révolution ; c'était alors un petit avocat traînant sa nullité dans les ruisseaux de Paris. Il m'empruntait de l'argent qu'il ne me rendait jamais, et me déchirait à belles dents si je ne pouvais pas lui en prêter. J'ai plusieurs lettres de Camille, elles sont en prose et en vers ; il avait du talent, beaucoup d'esprit, peut-être un bon cœur, mais une très-mauvaise tête. En calomniant, il ne croyait que médire. Je ne pus retenir mes larmes en le voyant passer pour aller au supplice. »

II.

Ai-je dit que le Cousin Jacques était un charmant musicien, et qu'à son talent de poète il joignait un talent réel de compositeur ? Les airs de ses chansons sont presque tous de lui et il y en a de très-agréables, de l'avis de Grétry d'abord, et ensuite de l'avis de tout le monde, car quelques-uns sont devenus po-

pulaires. Avec ces deux cordes à son arc, le Cousin Jacques ne pouvait manquer d'arriver au théâtre et de s'y faire remarquer par ses qualités originales. Sa position de journaliste lui ouvrit aisément les portes des directeurs.

Les Ailes de l'Amour, tel est le titre de sa première pièce, chantée et dansée, un soir du mois de mai, par les Comédiens Italiens, avec le succès le plus flatteur. *Les Ailes de l'Amour!* combien ce titre est adroit, séduisant et voluptueux ! comme il peint la jeunesse du Cousin Jacques ! A l'Amour il n'a demandé rien que ses ailes ; à la muse, il demande moins encore, ce qu'elle voudra, la rose qui pare ses cheveux. Tant d'humilité méritait une récompense : *Les Ailes de l'Amour* la lui donnèrent. Ce petit opéra, où les madrigaux sont semés sur un fond rustique, fut interprété très-agréablement par Carline, Trial et Mlle Desbrosses ; on y remarqua plusieurs airs de la composition du Cousin Jacques pleins de gaîté et de fraîcheur. Cinq morceaux furent bissés et applaudis à outrance. Le Cousin Jacques était dans l'enchantement ; placé au balcon, il se surprit à applaudir lui-même de toutes ses forces et à crier bravo comme les autres.

La pièce finie, on fit un charmant tapage pour demander l'auteur. Après avoir laissé crier pendant quelques minutes, Trial s'avança sur la scène, regarda en l'air comme s'il cherchait dans les nua-

ges, et s'avisa de chanter un couplet de sa façon, où il était dit que l'auteur s'était *allé cacher de frayeur dans son royaume de la Lune*. Cette saillie augmenta à un tel point l'enthousiasme du parterre, qu'il fallut absolument que le Cousin Jacques parût sur le théâtre ; ce qui fit dire de lui « qu'il faisait mieux les vers que les révérences. »

A la deuxième représentation, les choses se passèrent encore de la même manière, et le Cousin Jacques finit par s'habituer à venir saluer le public. *Les Ailes de l'Amour* furent jouées un nombre de fois considérable, surtout en province, et on les revit avec infiniment de plaisir, en l'an VII, sur le théâtre de la rue de Bondy. Après un tel succès, le Cousin Jacques fut nommé d'emblée complimenteur du théâtre des Italiens, c'est-à-dire qu'on le chargea de composer les pièces de fermeture et de réouverture, honorifiques fonctions qu'il conserva pendant plusieurs années. Quelques-unes de ces pièces ont été imprimées soit dans les *Lunes,* soit séparément.

Il mena une existence assez reposée jusqu'aux approches de la Révolution. D'ailleurs c'était un homme de goûts simples, trouvant son bonheur dans le seul et libre exercice de la littérature. Il fut donc tout étonné, en 1789, de voir entrer le peuple chez lui. Le peuple chez le Cousin Jacques? — Oui, vraiment. Sa réputation s'était faite à la sour-

dine et avait pénétré jusque chez les dernières classes, qui l'aimaient à cause de sa jovialité et de son nom facile à retenir. Le peuple l'entraîna malgré lui à l'Hôtel-de-Ville pour le forcer d'écrire le siége de la Bastille. C'est comme si le peuple de nos jours était venu chez Béranger pour le forcer d'écrire l'histoire de la révolution de février. Vainement le Cousin Jacques essaya-t-il d'objecter qu'il était chansonnier, rien que chansonnier, et point du tout historien, on ne voulut pas l'entendre. Dix ou douze patriotes l'empoignèrent par le collet et le traînèrent de la sorte jusqu'au milieu de la cour de l'Hôtel-de-Ville, que remplissaient en très-grand nombre les bourgeois de Paris et les gardes françaises. Là le Cousin Jacques écrivit sous leur dictée le *Précis de l'Histoire de la Bastille,* en ayant soin de s'arrêter après chaque phrase pour demander si c'était bien cela ; la phrase n'était conservée que d'après l'avis de la majorité. Bailly, La Fayette et de Lasalle approuvèrent ce *Précis,* qui fut tiré à cinquante-six mille exemplaires et vendu au profit des familles des assiégeants blessés ou morts.

Cette aventure valut au Cousin Jacques le brevet de secrétaire de la compagnie des *Volontaires de la Bastille*, avec le petit ruban tricolore portant une bastille renversée. On lui apporta en triomphe deux énormes boulets et une vieille cuirasse pesant trente-deux livres ; il mit tout cela dans sa cave,

s'imaginant être enfin débarrassé de ces honneurs pleins de turbulence. Quel fut son désappointement! Le poste élevé qu'il devait au hasard amena chez lui plus de dix-sept cents Vainqueurs de la Bastille, qui prétendaient tous l'avoir prise ; la chose en arriva même au point qu'il fallut, pendant un temps, un certificat signé du Cousin Jacques pour avoir droit aux priviléges ou émoluments accordés par la ville. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, son cabinet ne désemplissait pas. « Je fus à même, écrit-il, de connaître de grands monstres ; je n'ai point eu personnellement à m'en plaindre. Mes manières honnêtes et la patience avec laquelle j'écoutais les uns et les autres m'ont sans doute attiré la bienveillance de tout le monde. Je les laissais parler à tort et à travers ; puis je comparais sans rien dire, je rapprochais en silence tous ces rapports incohérents, et la vérité jaillissait de ce choc d'idées et de faits absolument disparates. »

Le Cousin Jacques, qui n'avait retiré aucun bénéfice de son *Précis de la prise de la Bastille*, résolut d'utiliser tous ses renseignements : il en composa pour son compte un ouvrage intitulé : *Histoire de France pendant trois mois;* mais le moment de l'actualité était perdu. Il fut obligé de revenir et de s'en tenir à ses *Lunes,* qui, elles-mêmes, commençaient à être obscurcies par les brouillards politiques....

Les derniers numéros de cette publication, si gaie à sa naissance, sont attristés fréquemment par des confidences douloureuses sur la situation de l'auteur, sur ses malheurs pécuniaires et sur la difficulté des temps : « Les banqueroutes de plusieurs libraires me réduisent enfin à gémir dans une position voisine de l'indigence. Je suis forcé de quitter mon logement, et il se trouve aujourd'hui qu'ayant travaillé onze heures par jour et une partie des nuits, me refusant jusqu'à la plus légère distraction, faisant honneur à mes engagements, je n'ai rien avancé de mes affaires, et je suis retombé dans l'état où je végétais autrefois, et d'où j'avais eu tant de mal à me tirer ! On peut donc, avec quelque talent, avec une activité sans égale, avec une conduite irréprochable, avec une réputation et des succès, ne retirer aucun produit de ses veilles ? » Hélas ! oui, mon pauvre Cousin Jacques ; fallait-il une révolution pour vous en faire apercevoir !

Cette fois, il ne badine plus avec ses abonnés, il ne chante plus et ne danse plus en rond avec eux, mais il presse *ses rentrées,* car il est devenu lui-même son propre éditeur et son propre libraire, depuis qu'éditeurs et libraires se sont réunis pour le voler. Il est allé se loger obscurément rue Phélypeaux, *en face de la Vierge, l'escalier au fond de la cour,* et là il s'est mis à joindre sans plus de façon à sa littérature un petit commerce d'écrivain public,

se chargeant, comme il l'annonce hautement, des Mémoires, Réclamations, Plaintes, etc., le tout moyennant des conventions particulières.

Il y a même plus : lui qui, jadis, se montrait d'une absolue sévérité au sujet des morceaux de poésie qu'on lui envoyait, il les accueille maintenant sans distinction, et les insère dans les *Lunes*, sur le pied de *quatre livres* la page. On voit même s'y glisser quelquefois jusqu'à de la vile prose de marchand; c'est à se croire égaré dans les colonnes des *Petites Affiches*. Quelle déchéance! surtout lorsqu'on se reporte par le souvenir aux annonces métaphoriques que, seules, se permettait jadis le Cousin Jacques : « On a perdu dimanche, sur le boulevard, entre chien et loup, un COEUR fond rose, marqué de taches de feu, piqué légèrement en mille endroits par des pointes de flèches emplumées. Le rapporter à Mme de*** qui donnera une récompense. »

Lunes décroissantes et bien décroissantes, hélas! gaîté qui s'éteint, chansons qui s'effarouchent et s'envolent! Toute l'agonie dolente du dix-huitième siècle littéraire se retrouve, battements pour battements, rimes pour rimes, dans ce petit cahier plein de choses frivoles. Là, dans le coin chaque jour plus étroit que leur laissent à grand'peine les nouvelles de l'Assemblée nationale et les rumeurs des clubs, on assiste aux luttes désespérées du couplet, de l'épigramme et de l'acrostiche contre l'indiffé-

rence publique. Plus qu'en aucun temps, le Cousin Jacques se voit accablé de vers fugitifs, accourus de tous les bouts de la province, vers à Eglé, à Iris, à Chloé, à Zulmé, à Aglaé, et généralement à toutes les nymphes consacrées du poétique vallon. Aujourd'hui c'est une *Boutade sur une jarretière coquelicot;* demain c'est un *Madrigal à la jeune marquise de Nédonchel qui prenait les boues de Saint-Amand;* ou bien encore un *Impromptu fait sur le palier d'Eugénie, qui m'avait crié bonsoir par la serrure.* L'idylle et la romance ne veulent pas céder d'un pouce à la politique. Vainement prend-on la Bastille et égorge-t-on les financiers, Iris se moque de la Bastille et continue de mener paître ses agneaux dans les prés du Cousin Jacques. Pas un gentilhomme de campagne, pas un gai chanoine, pas un militaire amoureux, pas un désœuvré bel-esprit et bon convive qui ne lui envoie sa protestation rimée. Chacun s'efforce de retenir par un pan de leur tunique les Muses attristées ; chacun voudrait étouffer, par un refrain pimpant et insouciant en apparence, le bruit que fait la Révolution.

Il faut céder cependant, il faut céder, poétiques abonnés des *Lunes!* Déjà le Cousin Jacques ne peut plus subvenir aux frais de son journal ; il se voit écrasé par la concurrence formidable qui grandit autour de lui : *Les Actes des Apôtres, L'Ami du Peuple, La Chronique de Paris* absorbent l'atten-

tion générale. Bientôt il est entièrement éclipsé par Carra, Gorsas, Loustalot et autres nouveaux-venus que le Parnasse n'attendait pas.

Les *Lunes* cessèrent de paraître.

Forcé d'accommoder son esprit à la mode du temps et de le tremper aux sources équivoques de l'allusion, le Cousin Jacques improvisa une sorte de divertissement intitulé : *La Fédération du Parnasse,* lequel fut représenté trente-une fois en un seul mois, sur le théâtre des Beaujolais. Un succès si prononcé l'encouragea : plusieurs théâtres sollicitaient sa verve de circonstance, il se mit au pas des évènements, et mérita d'être surnommé le poète comique de la Révolution.

III.

Nous voici arrivé au plus grand succès du Cousin Jacques, à sa pièce de *Nicodème dans la Lune,* qui fut un évènement politique encore plus qu'un évènement littéraire. Quatre cents représentations n'en épuisèrent pas la vogue : elle fit la réputation de plusieurs acteurs, entr'autres de Juliet, admirable de masque et de jeu, et de Brunet, qui prit ensuite le rôle. *Nicodème dans la Lune ou La Révolution pacifique,* folie en trois actes et

en prose, fut jouée sur le Théâtre-Français comique et lyrique, précédemment théâtre des Variétés-Amusantes, et précédemment encore Spectacle du sieur Lécluze.

Ce Lécluze, qui se faisait surnommer *de Tilloy* pour se donner un air de seigneurie, avait eu de la réputation à l'Opéra-Comique dans les rôles de charbonnier. Depuis il s'était insinué dans les bonnes grâces de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, qui le nomma son chirurgien-dentiste le jour qu'il perdit sa dernière dent. Lécluze prit l'uniforme *ad honores,* et ne le quitta jamais. Il fit longtemps antichambre chez le lieutenant de police, et lui demanda la permission d'établir à Paris un spectacle de *quatre sous.* Le magistrat, intéressé dans la foire Saint-Laurent et désirant la faire revivre, accorda à Lécluze, — sur le refus des autres spectacles de s'y transporter, — la permission d'y fonder le susdit théâtre à quatre sous. Lécluze fit donc construire rue de Bondy, au coin de la rue de Lancry, une salle qui n'existe plus, et dont il n'eut même pas la gloire de faire l'ouverture, car il revendit presque immédiatement son privilége. « Il avait débuté par prendre un carrosse, dit un de ses contemporains (1), et il n'avait pas de chemises ; les chevaux mangèrent le carrosse, Lécluze mangea les

(1) Plancher-Valcour, *Mes Caravanes,* 1816, 4 vol. in-12.

chevaux, les filles mangèrent Lécluze, qui fut forcé de se réfugier au Temple. Plus tard, il alla faire les *délices de la province*. Je lui ai entendu chanter la romance de la *Fileuse* avec une voix de soixante-dix ans, ce qu'on appelle voix de rogome ; il figurait la quenouille avec son épée et imitait parfaitement tous les mouvements de quelqu'un qui file. »

En 1790, l'ancien théâtre du sieur Lécluze, après avoir traversé bien des périodes de décadence, se releva par la pièce de *Nicodème dans la Lune,* qui fit entrer plus de cent mille écus dans la caisse du directeur, — tandis qu'elle ne rapporta en tout que seize cents livres à son auteur. Il avait tout fait cependant : les airs et même le plan de l'ouverture. Les rues de Paris ont retenti pendant plusieurs années de : *Colinette au bois s'en alla,* et de la ronde: *L'autre jour la petite Isabelle.* Car il est juste de faire remarquer ici que ce n'est pas uniquement par la force de l'allusion que les pièces du Cousin Jacques se sont soutenues au théâtre.

D'après le titre, le sujet se devine. Il s'agit d'un villageois qu'un vieux savant emmène avec lui en ballon. Au milieu de la nuit, le savant s'endort *et tombe dans la ruelle*. Nicodème arrive seul, par la *galiote du firmament,* au pays des lunatiques, qu'il trouve en pleine révolution, coïncidence qui l'étonne. De là ses récits de ce qui se passe d'analogue en France, ses conseils, ses avertissements :

— « Jusqu'à cette heure, Dieu merci ! il n'y a encore personne de blessé ! » dit-il. C'est cette phrase que le Cousin Jacques a placée en épigraphe — j'allais dire en épigramme — sur sa pièce imprimée (1).

Une fois le type de Nicodème décidé et parfaitement adopté par le public, il crut qu'il n'y avait plus qu'à l'exploiter, comme avait fait Dorvigny pour *Janot,* Pompigny pour *Barogo,* Beaunoir pour *Pointu.* Il donna *Les Deux Nicodèmes* au théâtre de Monsieur (théâtre de la rue de Feydeau) où venait de passer Juliet. Par malheur, cette pièce, quoique conçue dans le sens de son aînée, suscita de violents orages ; elle ne put aller au-delà de la septième représentation, et l'officier municipal fut obligé de paraître dix ou douze fois sur la scène pour remettre l'ordre (2).

Parmi les couplets retenus, on citait celui-ci :

Air de *Manon Giroux.*

NICODÈME *l'aîné.*

Gnia pourtant d'bonn'lois en France.....

(1) Il y eut un grand nombre de parodies de *Nicodème dans la Lune*, parmi lesquelles *Nicodème dans le Soleil,* représenté au café Yon, boulevard du Temple.

(2) Voir les *Moniteur* des 26 novembre et 2 décembre 1791. La pièce n'a pas été imprimée ; c'est par erreur que M. Quérard l'a mentionnée dans *La France littéraire.*

LA MÈRE NICODÈME.

Oui, mais qu'on n'suit pas.

NICODÈME *l'aîné.*

Gnia z-un frein à la licence.....

LA MÈRE NICODÈME.

Qu'on n'respecte pas.

NICODÈME *l'aîné.*

Gnia d'brav'gens dans l'ministère.....

LA MÈRE NICODÈME.

On n'les y laiss'pas.

NICODÈME *l'aîné.*

Gnia d's auteurs qui veul' bien faire.....

LA MÈRE NICODÈME.

On n'les écout' pas.

Les *Deux Nicodèmes* furent suivis d'un *Nicodème aux enfers*, en cinq actes, qui eut un sort plus doux, c'est-à-dire vingt ou vingt-deux représentations. Quelques almanachs de spectacle parlent encore d'une autre pièce : *Les Trois Nicodèmes,* mais tous mes efforts pour la retrouver ont été inutiles. Dans

la même année, le Cousin Jacques fit jouer *Le Club des bonnes gens ou Le Curé français,* qui fut accueilli avec une faveur et une sympathie toutes particulières, à cause des excellentes leçons de modération qu'il contient. L'auteur fut demandé trois jours de suite ; et, même encore à la sixième représentation, on le força à descendre d'un coin des troisièmes pour venir recevoir sur la scène l'hommage dû à l'honnêteté de son talent. Peut-être le Cousin Jacques était-il un peu facile à ces ovations multipliées ; mais que n'excuse-t-on pas chez un auteur animé de l'amour du bien ?

Malgré de tels succès, il gardait toujours au fond de son cœur un reste de tendresse pour ses défuntes *Lunes,* celles qui avaient éclairé sa jeunesse poétique. Dès qu'il le put, il tenta de les ressusciter sous le titre des *Nouvelles Lunes ;* elles vécurent ainsi pendant quelques mois, puis elles s'éteignirent tout à fait. Il crut alors qu'il s'était trompé, et il résolut de donner dans un genre différent. Changeant de format, il fonda *Le Consolateur ou Journal des honnêtes gens*, paraissant toutes les semaines en cahier de vingt-cinq pages environ. *Le Consolateur* s'occupait surtout de matières politiques, et quoique habituellement tournée à la plaisanterie, sa critique n'en avait pas moins bec et ongles ; Brissot, Bazire, Condorcet, Manuel, Chabot étaient particulièrement les objets de ses attaques. « Un crime de

Satan m'étonnerait plus que mille crimes de Condorcet! écrit-il; je ne conçois pas que cet homme vil, que ce cœur profondément gangrené, reste toujours impuni (1). »

Le Consolateur mit le Cousin Jacques en rapport avec beaucoup d'hommes célèbres de la Révolution. Marat lui écrivit pour l'engager à faire usage de sa gaîté, comme d'une arme contre les aristocrates. Marat et le Cousin Jacques! quel rapprochement! Il ne lui répondit pas. Chaumette rechercha également son amitié. Il reçut des marques d'estime indistinctement de Pétion, de Grégoire, d'Anacharsis Clootz et du ministre Roland.

Vint cependant un moment où, à bout de plaisanteries et de quolibets, indigné des scènes honteuses par lesquelles une partie de la France se déshonorait, le Cousin Jacques, quittant le ton de la frivolité, s'éleva jusqu'aux hauteurs de l'ode dans des stances vraiment remarquables, exprimant des idées justes, énergiques. Ces stances furent pu-

(1) Cette haine contre Condorcet allait jusqu'au transport; en voici un second trait : « Condorcet, dans la séance du lundi, a dit qu'il répondait de Chabot. Lâches pieds-plats! les deux font la paire. Ces deux hommes sont bien dignes l'un de l'autre : c'est Cartouche qui répond de Mandrin! » (*Consolateur*, nº 53.) Plus tard, dans son *Dictionnaire*, le Cousin Jacques s'est exprimé avec moins de passion sur Condorcet.

bliées à la date du 24 avril 1792; voici comment elles se terminaient :

Français! si des brigands despotes,
Masqués du nom de patriotes,
Font triompher leur faction;
Eh bien! que notre affront s'efface,
Et de Brutus ayons l'audace,
Ou le désespoir de Caton!

La journée du 20 juin le trouva sur la brèche, mais quelques jours après il dut aller rejoindre sa femme, tombée malade, aux environs d'Auxerre. *Le Consolateur* n'en continua pas moins de paraître; le Cousin Jacques le rédigeait de loin : il attaquait les jacobins et défendait la cause de Louis XVI, avec un courage poussé à l'excès. Il avait composé une parodie de l'Hymne des Marseillais :

Allons, enfants de la patrie,
Voici la fin de nos malheurs!
On va punir la tyrannie
De tous ces clubs désolateurs, etc.

Quelques jours après, il s'écriait : « Si, comme cela se voit tous les jours, vous me forcez en passant de baiser le bonnet rouge et de saluer le peuplier, sous peine d'être pendu, en vous mettant vingt contre un, je ferai ce qu'il vous plaira

que je fasse[1], mais vous n'empêcherez pas qu'au fond de mon cœur je ne dise avec amertume : — Voilà le bonnet de la tyrannie ! voilà l'arbre de la servitude ! »

Le Consolateur, que sa véhémence avait placé au premier rang des organes royalistes, cessa naturellement de paraître au 10 août. Le dernier numéro porte la date du 7. Le Cousin Jacques, pour qui il n'eut pas fait bon alors de se montrer à Paris, resta là où il se trouvait, c'est-à-dire chez son beau-frère, curé de Vincelles-la-Rue. Il y resta pendant près d'un an. Mais la retraite pesait à cet homme de mouvement ; les bruits qui venaient de Paris l'effrayaient et l'attiraient à la fois. Dans la prévision d'une comparution prochaine, et selon lui inévitable, devant le tribunal des sans-culottes, il amassait de tous côtés des certificats de patriotisme et de bonnes mœurs, afin de les opposer, le cas échéant, à ses accusateurs et à ses juges. Les municipalités de Vincelle-la-Rue, de Saint-Marien où il allait quelquefois se promener le dimanche, de Sauve-Genoux, de Joigny et de Coulange-la-Vineuse durent, tour à tour, sur sa demande, attester son entière soumission à la Constitution.

A côté de ces prudences fort concevables, il avait des imprudences à déconcerter la raison ; après avoir employé soins et temps à se forger une cuirasse, on le voyait s'offrir nu au danger. C'est ainsi

que sur la rumeur très-vague d'une dénonciation portée contre lui, il s'empressa d'écrire au Comité de sûreté générale, pour l'informer du lieu de sa retraite. Mais le Comité de sûreté générale ne voulut pas demeurer en reste d'honnêtes procédés, et voici la réponse qu'il fit au Cousin Jacques :

« CONVENTION NATIONALE.

» Le comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, au citoyen Beffroy, dit le Cousin Jacques :

» Du 1er mars 1793, l'an second de la république française ;

» Nous avons reçu, citoyen, la lettre que vous nous avez adressée ; *nous n'avons aucune connaissancc de la dénonciation dont vous nous parlez.* Croyez, citoyen, ce que vous disent vos amis : cédez à leurs vœux, rentrez à Paris, et vous verrez qu'on n'y inquiète que les mauvais citoyens, et que si la liberté domiciliaire y est quelquefois troublée, ce n'est que pour rechercher les émigrés et les assassins, qu'on ne peut poursuivre avec trop d'activité.

» Venez dans Paris et vous y trouverez encore des gens qui savent estimer le talent partout où ils le trouvent, et qui savent respecter les opinions des

autres, pourvu cependant qu'elles ne nuisent pas à la chose publique.

» *Les membres du Comité de sûreté générale,*

» INGRAND, *président;* TALLIEN, *secrétaire.* »

IV.

Vers le mois de mai 1793, le Cousin Jacques rentra à Paris, non sans avoir encore recueilli sur la route un bon nombre de certificats attestant que dans les communes où il avait passé, il n'avait fait de mal à personne. Deux lieues avant d'arriver aux barrières, ses yeux furent frappés tout-à-coup par un spectacle aussi joyeux qu'étrange : sur la route une table était mise, et le choc des verres se mariait au bruit des chansons. C'étaient douze vieux poètes dont le plus jeune avait soixante-neuf ans; ils avaient parié de faire un pique-nique au beau milieu du chemin. On voyait le feu de Bacchus enluminer leur physionomie ; tous étaient gueux comme des rats d'église, tous avaient une perruque mise de travers, tous un jabot sale arrosé de tabac, tous de grandes manchettes festonnées, tous des bas troués, tous des souliers ressemelés ; en un mot, si uniformément accoutrés et si complètement pris de vin que les passants s'écriaient à leur aspect : — Parbleu ! voilà

des poètes de Paris! Il fallait que les voitures se détournâssent pour ne pas culbuter la table et les convives; quelques-unes s'arrêtaient et faisaient cercle autour d'eux.

Le Cousin Jacques demeura pétrifié d'étonnement. Il fut reconnu et salué d'une rasade; mais ce fut peine perdue que de vouloir le retenir. — Où allez-vous? lui demanda-t-on. — Hélas! répondit-il en secouant douloureusement la tête. Et il continua son chemin.

A Paris, sa section tout entière l'accueillit avec les plus cordiales démonstrations. Il aurait pu vivre tranquille à la condition de laisser passer la tourmente; le besoin de publicité l'emporta. Il publia un volume ayant pour titre : *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral.* La Lune ! il en revenait toujours là ; c'était son thème favori : pour lui Phœbé avait remplacé Apollon. *La Constitution de la Lune* est l'exposé d'un régime républicain tout de conciliation et de paix. On y trouve quelques bonnes idées mêlées à beaucoup de folies, ce qui n'empêcha pas la première édition de s'écouler en cinq jours. A la seconde, enhardi, il ajouta cette épigraphe : « Vous proposez la mort à quiconque propose la monarchie... eh bien ! voici une république, mais une république sans athées, sans factieux, sans tyrans, sans enthousiastes; où la religion, les mœurs, la justice, la paix et surtout

l'horreur du sang font le charme de la vie et l'essence de la liberté. »

On était en pleine Terreur. Le pauvre Cousin Jacques, qui avait sa femme et ses enfants à nourrir, se vit dans l'obligation de faire contre fortune bon cœur : il fit jouer, au milieu des massacres, un opéra-comique, sous ce titre d'un optimisme un peu fòrcé : *Allons, ça va,* ou *Le Quaker en France.* Ce fut également en 1793 qu'il composa la ravissante chanson : *Petit à petit l'oiseau fait son nid,* au bruit des charrettes roulant vers l'échafaud.

Mais il n'en était pas demeuré moins sombre pour cela ; au contraire. C'était un Cazotte amoindri et sanglotant, comme le trait suivant va le montrer. Il dînait un soir chez Lamourette, à l'hôtel de Charost, rue Saint-Honoré, vis-à-vis des Capucins. Parmi les convives se trouvaient Hérault de Séchelles et Anacharsis Clootz. Ces messieurs étaient d'une gaîté charmante ; seul le Cousin Jacques se faisait remarquer par sa tristesse. — Allons donc ! cher Cousin, lui dit Hérault de Séchelles, vous perdez votre bonne humeur ; voyez, ne sommes-nous pas toujours des Roger-Bontemps ? A ces paroles, le Cousin Jacques fondit en larmes. — Qu'avez-vous? s'écria tout le monde avec intérêt ; pourquoi pleurez-vous ? — Hélas ! répondit-il, je pleure de ce que de braves gens comme vous seront victimes de leurs erreurs ; l'enthousiasme vous égare : *vous serez tous*

guillotinés! Les convives froncèrent le sourcil, Lamourette se hâta de verser double rasade au prophète inopportun, et le dîner continua après s'être remis de cette secousse.

Disons aussi que plusieurs personnes se faisaient un jeu de sa crédulité en lui rapportant des bruits fabriqués à plaisir. Tantôt c'était Camille Desmoulins qui avait mis sa tête à prix dans un groupe du jardin des Tuileries; tantôt c'était Robespierre qui avait dit à un membre de la Convention : — Je ne suis pas étonné que le Cousin Jacques fasse de jolis opéras; *le cygne ne chante jamais mieux qu'à la veille de sa mort!* Tous ces propos répétés achevèrent d'assombrir son imagination.

Un matin, il écrit au représentant André Dumont, « de la part d'un opprimé qu'il ne connaît pas, » et il lui demande les motifs de sa *haine* : « Je sais, dit-il, que vous avez parlé de m'arrêter; alors il faudra bien qu'on me rende justice et qu'on m'égorge; c'est tout ce que je demande. Tout mon crime est d'avoir sacrifié les trois quarts de ma vie à obliger mes semblables, sans une obole de rétribution, sans autre fruit que de l'ingratitude et des dangers. » La lettre avait deux pages sur ce ton. Le représentant se contenta d'écrire en marge : *Répondre qu'on en a imposé au Cousin Jacques* (1).

(1) Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne; appendice au tome troisième : autographes, page 13.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il est loin de notre pensée de tourner en ridicule cet honnête homme. Nous insistons, c'est vrai, sur ce mélange de témérité et de sensibilité qui faisait le fonds de son caractère ; mais nous ne nous étonnons que dans une certaine mesure. Les évènements d'alors ont exalté bien d'autres cerveaux que le sien.

Quoiqu'il en soit, un homme d'esprit ne se perd jamais entièrement. Il arrivait encore au Cousin Jacques de laisser échapper de ci, de là, quelque saillie ; c'est ainsi que, dans un temps où tout était provisoire, à ceux qui lui disaient : — Bonjour; comment vous portez-vous ? il ne manquait jamais de répondre : — Assez bien, *provisoirement*.

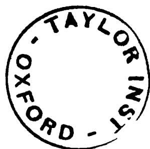
Cependant, à force d'appeler la foudre, la foudre arriva. Ce même Comité de sûreté générale qui l'avait engagé à revenir dans Paris, lança contre lui un mandat d'arrêt, comme pour donner raison à sa lugubre humeur et satisfaction à ses tristes pressentiments. Le Cousin Jacques put heureusement s'échapper dans la rue, à demi-habillé. On fouilla toute la maison, et les scellés furent apposés sur les meubles. L'influence active de son frère, Beffroy de Beauvoir, député de l'Aine à la Convention, arrêta les poursuites (1).

(1) Autographes de Charavay ; nº 2150. « — Beffroy (L. E.), député de l'Aisne à la Convention. Lettre autographe signée, au

Le 9 thermidor rendit au Cousin Jacques un peu de tranquillité que le 13 vendémiaire lui enleva. Dès les premiers coups de canon, il courut se refugier dans une masure du faubourg Saint-Marceau; mais ne s'y trouvant pas parfaitement en sûreté, il traversa Paris vers onze heures du soir, et monta dans le haut du faubourg du Temple. Une dame, qui était alors à la campagne, lui avait confié quelques jours auparavant la clé d'une mansarde de huit pieds carrés où étaient renfermés des meubles. Laissons le Cousin Jacques raconter lui-même ses impressions dans ce taudis :

« J'arrivai là le soir, sans lumière, avec un ami que j'avais mis dans ma confidence, je me couchai sur un matelas; je n'avais pas deux pieds de terrain pour me retourner, à cause des meubles. Une mauvaise lucarne, fabriquée à plat sur le toit, m'envoyait la pluie avec prodigalité. Cette chambre n'étant occupée par personne depuis six mois, il fallait, pour tromper les voisins, que mon ami m'enfermât à double tour. Il me laissa du pain et du vin,

Comité de sûreté générale. Paris, 17 frimaire an II; 3 pages pleines in-4°. Très-curieuse lettres relative à la visite des papiers de son frère Beffroy de Reigny, à laquelle il a été présent, par suite d'un ordre du comité. Il demande la levée du mandat d'arrêt lancé contre le Cousin Jacques, vu que cette vérification prouve sa non-culpabilité. »



mais point d'eau, et il me quitta avec promesse de revenir le lendemain au soir. Qu'on se figure la nuit que je passai dans ce séjour inconnu, comblé de meubles jusqu'au plancher, et où je dus renoncer à tousser, à cracher, à me moucher et même à dormir, *de peur qu'on ne m'entendît par hasard ronfler* dans cette chambre, où les gens de la maison ne soupçonnaient aucun être vivant.

» Par malheur, l'ami chargé de pourvoir à ma subsistance, étant revenu le lendemain au soir, ne reconnut pas bien la porte : il n'y voyait pas clair et il prit celle d'un voisin pour la mienne. Celui-ci, entendant une clef s'agiter dans sa serrure, sort brusquement de chez lui, en criant : — Qui va là ? Et l'ami de s'esquiver dans les commodités avec toute la provision qu'il m'apportait. Le voisin descend avertir les locataires *qu'il y a des voleurs dans la maison ;* voilà tout le monde en alerte. Mon ami n'eut que le temps de se sauver. De cette manière, je passai quarante-huit heures sans eau et sans lumière ; à la fin cependant, je fus arraché de ce réduit incommode, et j'eus la douce satisfaction d'apprendre, en rentrant chez moi, qu'une trentaine d'amis, parmi lesquels étaient quelques députés montagnards, étaient venus m'offrir leur bourse et leur maison. »

V.

En l'an IV, le Cousin Jacques, dont l'ardeur de protestation n'était pas encore calmée, fit paraître le *Testament d'un électeur de Paris*, un vol. in-8°, avec une *tête de mort* pour fleuron.

« Pourquoi appelé-je cet ouvrage mon *Testament?* dit-il. Eh ! qui vous répond que je ne serai pas la victime de mon zèle? Qui vous assure que cet ouvrage même, quelque pur que soit le motif qui l'a dicté, ne me coûtera pas la vie? » Un peu plus loin, il ajoute : « Ce livre est l'enfant du chaos. Depuis près d'un mois que j'y travaille, si l'on peut appeler travail la simple action d'écrire au hasard tout ce qui m'a passé par la tête, j'erre d'asile en asile ; j'ai le cœur navré, la tête perdue ; je ne vois plus que des batailles et du sang... C'est une fièvre chaude qui me consume, je ne sais trop pourquoi, ni comment... »

Viennent ensuite des legs divers, les uns sérieux et les autres plaisants : — Legs de reconnaissance, legs d'amitié, legs d'amourette même :

« Je lègue à la famille Lesage, du théâtre de la rue Feydeau, un petit miroir de dix pouces de hauteur sur huit de largeur, pour qu'en s'y regardant

ils aient toujours devant les yeux le plus parfait modèle de toutes les vertus sociales.

» Je lègue à plusieurs auteurs de ma connaissance une girouette qui était autrefois sur la maison de mon père et qui tournait à tout vent, — emblême fidèle de beaucoup d'hommes de lettres depuis la Révolution.

» Je lègue à Mlle Louise-Sophie d'A. . . toutes les lettres *d'un certain genre* qui ont animé mon cœur et fécondé mon imagination dans le temps heureux des péchés de ma jeunesse, à l'exception de celles qui sont signées. Je lui lègue aussi mon portrait en miniature et une lorgnette de nacre de perle garnie en argent.

» Je lègue à la ci-devant comtesse d'H..., le petit portrait de moi que je lui envoyai en 1786, et qu'elle avait promis de me rendre.

» Je lègue à Joséphine de B... des larmes inutiles et un souvenir plus inutile encore ; c'est un cadeau qu'on m'a fait.

» Je lègue à Mlle de P... l'abandon de la rente viagère qu'elle m'a faite lorsqu'elle était abonnée à mes *Lunes*, sans que j'aie jamais eu le plaisir de la voir ni de la connaître. Je n'ai rien touché de cette rente et j'abandonne mes droits à ses héritiers légitimes, si elle n'existe plus... »

C'est bien, — Cousin Jacques, — très-bien !

« Je lègue à l'incomparable famille des S...,

habitants du faubourg Saint-Antoine, qui m'ont fourni du pain gratuitement tout l'hiver, la promesse solennelle, au nom des miens, de ne jamais les abandonner dans les moments critiques où ils pourraient se trouver.

» Je lègue à Catherine-Anne, servante, qui m'a rendu de grands services dans les premières années que j'étais à Paris, un crucifix de bronze doré sur une croix doublée d'écaille.

» Je lègue enfin à mon frère des Cinq-Cents (1) le sort de mes enfants et de leur mère. »

La Terreur avait ruiné le Cousin Jacques : « Je suis tout aussi pauvre que je l'étais avant d'entrer dans la carrière des lettres, et je serais maintenant réduit à une honorable mendicité, sans mon courage, mon frère et des amis. »

A part les deux ou trois saillies que nous avons indiquées, le *Testament d'un électeur* n'est qu'un long gémissement. Il se termine ainsi : « Avoué et signé par moi, Louis-Abel Beffroy de Reigny, etc., âgé

(1) Beffroy de Beauvoir, successivement premier suppléant à l'Assemblée législative, député de l'Aisne à la Convention nationale et membre du premier conseil des Cinq-Cents, homme de finances et d'administration. Il avait voté la mort de Louis XVI, mais avec appel au peuple et sursis à l'exécution. Les deux frères avaient épousé les deux sœurs, les demoiselles Virlez, en 1780.

de 37 ans, 11 mois et 22 jours ; ami zélé de tous les braves gens ; ennemi juré des factions, du brigandage, du blasphème, des larmes et du sang, et de toutes les gentilleries à la mode ; ET DÉCIDÉ A TOUT. »

Heureusement que la politique n'absorbait pas d'une façon absolue les moments du Cousin Jacques. Improvisateur sans cesse en éveil, il inondait littéralement de ses productions tous les théâtres : *La Petite Nanette, Les Deux Charbonniers, Magdelon, Le Grand-Genre, L'Habit de noces, Turlututu empereur de l'Ile Verte*, etc. Cette dernière pièce n'est pour ainsi dire qu'une seconde édition de *Nicodème dans la Lune,* et je la trouve préférable ; j'engage les amateurs à se la procurer. Lorsqu'il fut question de l'établissement du théâtre du Vaudeville, les fondateurs, dans leur prospectus, ne nommèrent que quatre auteurs parmi ceux dont le talent prévenait le mieux le public : Piis, Radet, Desfontaines et le Cousin Jacques.

Un de ses grands désespoirs a été de n'avoir jamais pu faire rien recevoir à la Comédie-Française. Régulièrement il envoyait au comité une pièce tous les ans, et tous les ans le comité refusait sa pièce à l'unanimité. Sur les derniers temps, le Cousin Jacques accompagna l'une d'elles d'une épître un peu caustique ; en voici quelques vers :

Je me suis armé de courage,
Car vous allez, suivant l'usage,
Employer dix ans à savoir
Si vous en ferez la lecture.
Pendant dix autres, l'on assure
Qu'*au premier jour il faudra voir*..
Dix ans après, quelqu'un peut-être
En me voyant se souviendra
(S'il peut alors me reconnaître)
De ma pièce, et puis se dira :
Il faut s'occuper de cela.

. . . .

Dix ans encor; plus de délais :
Vous y songerez, ou jamais.
Autre siècle, autre caractère,
Les goûts changent avec le temps.
Mais priez bien vos descendants
D'avertir alors le parterre
Que depuis trente ou quarante ans
L'auteur est mort sexagénaire.

Pourquoi fallut-il que le Cousin Jacqnes s'avisât une dernière fois de rentrer dans la politique par cet incohérent *Dictionnaire néologique des Hommes et des Choses,* dont les premiers numéros parurent en l'an VIII ? Quel démon le poussait à recommencer ses doléances sur le régime de la Terreur, alors que la Terreur n'existait plus? La police, qui faisait tout son possible pour étouffer de douloureux souvenirs,

arrêta la publication de ce livre à la lettre C, après l'article *Côtes-du-Nord.*

La collection de ce *Dictionnaire* qui paraissait par livraisons forme trois gros volumes de plus de 500 pages chacun, imprimés sur deux colonnes. Les deux derniers surtout sont d'une extrême rareté ; Fouché les fit mettre au pilon. Au milieu de détails oiseux, on y saisit quelques particularités intéressantes ; c'est une cohue au moins bizarre : Boïeldieu, Beaumarchais, Châteaubriand, Carrier, Cambacérès, Cambon, etc.

Le *Dictionnaire des Hommes et des Choses* promettait encore plus de révélations piquantes qu'il n'en a donné. C'est ainsi qu'à la lettre A nous trouvons cet article : « — AMOURS (les) DU CHEVALIER DE FAUBLAS. Charmant roman, qui a paru au commencement de la révolution, qui a obtenu un succès constant et mérité, et dont Jean-Baptiste Louvet à toujours passé pour être l'auteur. Mais nous étonnerons bien nos lecteurs quand nous leur prouverons que *Les Amours de Faublas* ne sont pas de Louvet. Sans doute que ce défunt législateur a laissé sur la terre des amis et des partisans qui prendront sa défense comme ils le doivent. Nous les prions d'attendre les articles *Faublas, Hombert, Louvet* et *Vaudoyer.* »

Nous avons parlé de la galanterie du Cousin Jacques, galanterie qui, du reste, appartient au

siècle tout entier. En voici un exemple qui se présente dès les premières pages du *Dictionnaire :* « Sophie Arnould a choisi sa retraite à la campagne, et, partagée entre ses souvenirs et les jouissances que lui assure son amour pour les arts, elle se livre entièrement à l'agriculture. *C'est ainsi qu'elle s'est assuré le bonheur de trouver toujours des fleurs sur la route qu'elle avait à parcourir.* » Tout le Cousin Jacques est là-dedans.

Un nom, appelé tout naturellement par l'ordre alphabétique, celui de Bonaparte, se dresse soudain dans le *Dictionnaire néologique des Hommes et des Choses.* Il est amusant de voir en quels termes le Cousin Jacques parle du jeune général et de sa rencontre avec lui chez Carnot :

« Bonaparte, après l'installation du Directoire, se trouvant général de la force armée de Paris, vint faire sa visite à chacun des cinq directeurs. Carnot, nommé le dernier au refus de Sieyes, habitait une mansarde dans les combles du Luxembourg, son appartement n'étant pas prêt. C'était un lundi (*dies lunæ*) jour qu'un *auteur* avait choisi de chaque semaine pour aller chez Carnot. Au moment où Bonaparte entra, cet *auteur* chantait un nouvel air qu'il avait prié une demoiselle d'essayer en l'accompagnant sur le piano. L'arrivée de Bonaparte interrompit l'ariette, comme bien l'on pense; on vit paraître cinq ou six jeunes gens, ses aides-de-camp,

de la plus haute stature, et après eux, un petit homme, très-bien pris dans sa taille, s'annonçant et s'énonçant avec beaucoup de dignité, et saluant tout le monde avec cet air d'aisance et de politesse, qui faisait contraste, il faut l'avouer, avec les manières et le ton de la plupart des généraux qu'on avait vus jusqu'alors.

» L'*auteur* demanda tout bas à Carnot quel était ce *Monsieur-là*. — C'est le général de la force armée de Paris. — Comment s'appelle-t-il? — Bonaparte. — Est-ce un homme d'esprit? — Je n'en sais rien. — A-t-il des talents militaires? — On le dit. — Qu'a-t-il fait de remarquable? — C'est lui qui commandait les troupes de la Convention le 13 Vendémiaire..... — Cela suffit.

» Et la figure de l'*auteur* de se rembrunir aussitôt; et lui, électeur de Vendémiaire, très-entiché de son opinion parisienne, de se retirer dans un coin, et de garder un profond silence, tout en considérant *ce monsieur-là,* dont la physionomie ouverte et pleine de jeu lui eût beaucoup plu, sans ce que lui avait dit Carnot.

» Bonaparte, voyant qu'une demoiselle était encore au piano et qu'on ne s'occupait plus que de faire cercle autour de lui, dit avec beaucoup de douceur : — Mais... je m'aperçois que j'ai troublé les plaisirs de la société; on chantait ici; que ce ne soit pas moi, je vous en supplie, qui interrompe la

fête, etc. — Le directeur s'excusait, le général insista ; enfin la demoiselle joua et chanta des couplets patriotiques, dont les refrains furent répétés par tout le monde, excepté par l'auteur en question ; le 13 Vendémiaire lui avait coupé la parole, et il ne soufflait pas le mot.

Au reste, si sa bouche était muette, ses yeux ne l'étaient pas ; car, du petit coin obscur dont il s'était emparé, il décomposait tous les traits de Bonaparte et il apprenait par cœur sa figure. Après la chanson, le général resta encore quelques minutes, se leva et partit. Il avait parlé peu, mais le peu qu'il avait dit était plein de justesse ; il se taisait plus qu'il ne parlait, mais tout-à-coup il rompait le silence et prononçait avec une extrême vivacité quelques paroles pleines de sens et toujours à propos. Quand il fut parti la conversation ne roula plus que sur lui, et Carnot augura dès-lors *qu'il n'en resterait pas là*.

» En revenant chez lui, l'auteur disait à sa famille, d'un air rêveur et abstrait : — Hum ! c'est un singulier nom que Bonaparte..... Hum ! c'est dommage ; il me plairait assez, si... Hum ! je ne sais, mais ce général-là n'est pas un général comme les autres... Hum ! je suis bien trompé s'il n'a pas d'esprit... — Et la famille de répondre : Hum ! en effet, il est singulier. »

Il paraît que la suspension de cet ouvrage dérouta

complétement le Cousin Jacques, car sa fécondité en fut dès lors sensiblement diminuée. Quelques années encore et on le perdit tout-à-fait de vue.

Il avait annoncé des *Mémoires* (1) et un recueil de contes ; de tout cela on n'eut aucune nouvelle.

En 1805 seulement, il fit imprimer, sous le titre des *Soirées chantantes* ou *Le Chansonnier bourgeois,* le recueil de ses romances, rondes et chansons, avec des airs notés. Une grande naïveté, un vif sentiment de la mélodie sont les principaux ca-

(1) « Mes *Mémoires* ne sauraient paraître à présent, malgré l'annonce qui en a été faite dans quelques journaux. D'ailleurs, ils ne sont pas chez moi ; ils sont disséminés chez différentes personnes, parce que, s'il s'en perd un volume d'un côté, on ne perdra pas tout. Il y en a une partie en province et une partie à Paris ; et si je meurs avant que l'ouvrage puisse paraître, on trouvera chez ma veuve et mes deux orphelines, — Justine et Rose, — la note des personnes qui en sont dépositaires. Quant aux sommes qui m'ont été envoyées pour souscrire en tout ou en partie à ces *Mémoires*, j'avertis mes fidèles lecteurs, qui sont mes créanciers, que le prix des denrées et de toutes les marchandises augmentant d'heure en heure, ce qui valait, il y a quatre mois, 150 livres en assignats, ne vaudrait plus aujourd'hui, pour l'impression de ces *Mémoires*, que 30 ou 40 livres, mais que cependant ils sont inscrits en tête pour la livraison des premiers volumes, et que je supporterai seul toute perte. *S'ils aiment mieux ravoir leurs assignats, je les leur remettrai francs de port.* » *Testament d'un Electeur,* page 127.

ractères de sa musique. Rien de plus chantant que les couplets et les rondeaux qui terminent presque toutes ses pièces ; Méhul, Boïeldieu, Cherubini les ont souvent et hautement loués. Ce recueil fut son dernier adieu à la génération naissante.

Les biographes le font mourir le 19 décembre 1811, à Charenton. C'est pure invention de la part des biographes. Le Cousin Jacques est mort tout raisonnablement dans son domicile de la rue de Sèvres, n° 2 ; il y est mort, non pas le 19, mais le 17 décembre, ainsi que le témoigne l'acte de décès que nous avons tenu à faire relever.

Il nous semble qu'après tout le Cousin Jacques dut s'en aller de ce monde sans trop de tristesse ; il fut pendant quinze ans un auteur à la mode, ses pièces firent ce qu'on appelle fureur. Que pouvait-il exiger de plus ? Il eut toutes les satisfactions d'amour-propre que l'on peut désirer : long-temps on fit des bonnets et des poufs aux *Ailes de l'Amour ;* un faïencier s'enrichit en vendant des gobelets *au Cousin Jacques,* en cristal, très-joliment sculptés, ornés d'un croissant avec des étoiles parsemées à l'entour. Enfin il existe encore dans la rue du Four-Saint-Germain un vieux magasin à l'enseigne de la *Petite Nannette.* En faut-il davantage pour constituer une célébrité évidente ?

Son buste, haut de dix-huit pouces, se voit à la Bibliothèque de Laon. De son vivant, il l'expédiait

lui-même à quiconque lui en faisait la demande. — Prix : 12 livres, tout emballé. Ainsi comprenait-il la gloire.

C'est par de semblables côtés qu'il se détache des écrivains ordinaires, et qu'il acquiert une individualité réelle et amusante.

Esprit véritablement français, mais français dans l'acception du mot la plus frivole, nature abondante, ruisselante, débordante même, imagination bigarrée comme pas une, tête pleine de fusées, le Cousin Jacques est le dernier et le seul représentant de la tradition *macaronique* au XVIIIe siècle. Sans avoir la rouerie profonde de ses devanciers, il en a tout le joyeux, tout le bruyant; il pousse le burlesque jusqu'aux dernières extrémités. Toutefois, il sait accommoder ses plus étonnantes inventions au goût de ses lecteurs et demeurer l'homme de son époque : dès qu'il le veut, il est plus Dorat que Dorat, plus Florian que Florian; ses madrigaux affadissent le cœur, ses bouquets à Chloris donnent des nausées. Il y a du troubadour et de l'Arlequin en lui; le luth et la batte se partagent ses prédilections.

En ce qui concerne ses pièces de théâtre, — j'entends celles où la politique n'entre pour rien, — je ne crois pas me hasarder trop en plaçant le Cousin Jacques immédiatement après Sedaine. Il a bien la touche plus molle, le dialogue plus étendu et plus bavard, mais au fond c'est le même sentiment; ce

sont les mêmes préceptes d'honnêteté et de franchise. Il sait transporter la poésie au théâtre, même dans les plus petits détails et dans les indications de scène ; en voici un exemple tiré du *Club des Bonnes Gens*. « Le théâtre représente deux jardins contigus, séparés par un mur mitoyen. Dans le jardin à gauche, côté de la reine, est un berceau de feuillage sous lequel est assis le curé, d'un air rêveur, tenant des journaux ; vis-à-vis de ce berceau, contre le mur, Nigaudinet est monté sur une double échelle et taille des arbres : — au fond, devant la porte de la maison du curé, Nanette file au rouet. Dans l'autre jardin, sous un berceau de fleurs, Elise brode un gilet. Au fond de ce jardin est un moulin à eau dont la roue baigne dans un étang ; — à la fenêtre du moulin, qui est très-élevée, on voit le meunier Thomas, avec une veste blanche, un bonnet blanc et une figure bourgeonnée, vider seul une bouteille de vin et regarder sa fille de temps en temps. »

Ne voilà-t-il pas tout un tableau, gai, bien éclairé et de bonne couleur ?

Ses écrits conservèrent jusqu'à la fin leur cachet individuel, car il n'eut et ne voulut jamais de collaborateurs. Lorsque le vaudeville, dont il avait été un des parrains, commença à entrer dans une voie de spéculation, et que onze auteurs se furent mis ensemble pour composer un petit acte sur *M. de Bièvre*, lui seul ne céda pas à l'impulsion générale,

il travailla à l'écart, ce dont il convient de le louer. Aussi les jeunes gens d'alors ne manquèrent-ils pas de le traiter de radoteur et de le rayer de toutes les coteries.

Il fut, de son vivant, et même après sa mort, l'objet de critiques sévères et peu raisonnées. Devait-on gourmander avec tant d'amertume un littérateur de coin du feu, bonhomme comme pas un? Songez donc, puisqu'il faut une excuse à son enjouement, que, deux fois dans sa jeunesse, il avait remporté le grand prix de l'Université, qu'il avait occupé une chaire d'éloquence à Douai, enfin qu'il ne tenait qu'à lui d'être grave et pesant comme le premier venu, et que c'est uniquement par bonté d'âme et par compassion pour nous qu'il n'a pas voulu être un homme sérieux. — Douce et gaie figure ! honnête Cousin Jacques, cousin de tout le monde ! que tu mérites bien le nom d'Abel que tu reçus à ta naissance !

NOTES.

Dans le tome Ier de ses *Miettes* (Paris, Ledoyen, 1853), M. François Grille, mort il y a un an environ, a émietté quelques renseignements sur le Cousin Jacques :

« Viens, bonhomme, que je dise un mot de toi. Je n'ai plus que peu de temps à vivre. Mes forces déclinent, je tombe, je

m'en vas..... Viens, Beffroy, mon ami; viens, Cousin, me consoler, Rabelais de fraîche date, moins érudit, moins habile, mais moins cynique aussi, plus naïf, et pourtant ne manquant ni de goût, ni de tact, ni de finesse, ni même au besoin d'élévation et de cœur.

» Beffroy de Regny (*sic*) était singulier, original, fantasque; il était de bric et de brac, facile et têtu, plein de verve et d'une abondance qui ne tarissait pas. Il avait dans l'esprit une indépendance qui ne cédait à rien. Il avait du jugement, de la raison, de la rondeur, de l'abandon, de la dignité, tout cela mêlé, confondu, visible, et se retrouvant par bonds, par éclairs, par saccades. Il aimait sa femme et la trompait, il adorait ses filles et ne leur faisait pas de dot.....

» Il écrivit cinquante volumes, gazettes, romans, histoires, vers, prose. Il fit des comédies, des opéras, paroles et musique; il y en eut qui allèrent jusqu'à près de quatre cents représentations de suite. On le portait en triomphe. Il était le héros du boulevard et aussi des grands théâtres, car on le jouait partout. Il avait des maîtresses, les plus jolies; il en prenait de toutes mains, on en a compté trois cents. Il ne rentrait tous les jours qu'après minuit; il prenait un lavement pour se rafraîchir; une de ses filles l'attendait, Justine; elle lui faisait une omelette qu'il mangeait pendant qu'elle lui lisait le journal, le livre à la mode ou les lettres qui, de toutes parts, pleuvaient.

» A deux heures du matin il se couchait, dormait peu et mal, se levait avec le soleil et recommençait une vie d'activité qui n'a, certes, par aucune autre été égalée.

» Sa femme et ses deux filles étaient tenues par lui avec beaucoup d'amour, mais de sévérité; pas d'hommes dans la maison; une morale austère, des principes sûrs, qui faisaient

de ces femmes des saintes, tandis que lui sans scrupule faisait le diable à quatre.

» Il allait, rimait, chantait toujours. Le cerveau usé, il mourut prématurément, soigné par sa famille.

Ses filles se marièrent fort bien, l'une à un financier, l'autre à un chef de bureau de la guerre. Toutes deux sont veuves. L'aînée est à Evreux et voit beaucoup l'abbé Ollivier, évêque. La cadette, celle qui avait pour mari le chef de la conscription Desjardins, a trois enfants : une fille et deux fils, Abel et Ernest. La fille a épousé un médecin ; les fils sont dans l'enseignement des facultés et des colléges pour l'histoire, bien élevés, savants, honorés.

» Mme Desjardins sait la plupart des chansons du Cousin et les chante fort bien. »

Le même M. Grille a cité dans son ouvrage intitulé : *Lettres sur le 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire,* au 3e vol., une très-longue lettre de Beffroy de Reigny à Carnot, datée de Surenne, le 27 décembre 1792, et traitant de la situation des théâtres. Mais nous avons tout lieu de croire cette lettre fabriquée, car, du mois d'août 1792 au mois de mai 1793, le Cousin Jacques ne cessa pas d'habiter la Bourgogne. Et puis, elle n'est pas du tout dans son ton habituel

BIBLIOGRAPHIE.

(On chercherait vainement ailleurs qu'ici un catalogue exact et complet de l'œuvre de Cousin Jacques. C'est pourquoi nous croyons faire une chose utile en créant pour lui une exception. Le lecteur verra par là, sans que essayions de nous faire un mérite de ce qui n'est chez nous qu'une aptitude, ce qu'il faut remuer de poussière et de pages mortes pour retrouver l'ensemble de quelques-unes de ces physionomies, dont nous ne sommes séparés que par cinquante ans à peine.)

LIVRES, BROCHURES ET PÉRIODIQUES.

Quelques pièces fugitives, entr'autres un compliment à M. de la Rochefoucault, évêque de Beauvais, à l'occasion du vent de la nuit du 31 décembre 1777 au 1er janvier 1778. In-8° de 18 pages, imprimé chez la veuve Dujardin, à Beauvais.

C'est drôle, ou le petit essai d'une jeune plume, par l'abbé Beffroy de Reigny. Amsterdam, 1779; prix : 8 sous. In-12 de 26 pages, imprimé chez veuve Dujardin, à Beauvais.

Hurluberlu, ou le célibataire, poème comique et moral, par le Cousin Jacques. Londres, 1783, in-8° de 93 pages, suivi de neuf

airs notés. — Le même, Bouillon, 1784, de 83 pages, y compris les airs, *par M. Beffroy de Reigny.*

Turlututu, ou la science du bonheur, poème en vers, par le Cousin Jacques. Londres, 1783, in-8° de 60 pages. — Le même, société typographique de Bouillon, 1783, in-12 de 45 pages; *par M. Beffroy de Reigny.*

Les Petites Maisons du Parnasse, ouvrage comico-littéraire, d'un genre nouveau, en vers et en prose, par le Cousin Jacques; traduit de l'arabe, etc., et donné au public par un drôle de corps: avec des notes de messire Ives de Kerkorkurkaïladek-Kakabek, seigneur de Konkabec-Kikokikar et autres lieux, gentilhomme bas-breton, etc., etc., à Bouillon, de l'imprimerie de la Société typographique, années 1783-1784. Grand in-8°, de 24 pages. Le titre varie dans quelques exemplaires.

Malborough, poème comique en prose rimée, par le Cousin Jacques, avec des notes, etc. Londres, 1782, in-8° de 94 pages.

Les Lunes du Cousin Jacques; Paris, Lesclapart, in-12, recueil paraissant par livraisons. Le 1er numéro commence au mois de juin 1785. le dernier numéro finit avec le mois de mai 1787. La collection représente la valeur de douze volumes. — Les premiers numéros des *Lunes* ont été traduits en allemand par J. F. Junger, Leipsick, 1786, in-8° de 156 pages,

Le Courrier des Planètes, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le firmament; Paris, Belin, in-12; recueil publié par livraisons, du 1er janvier 1788 au 30 septembre 1790. Onze volumes environ.—Les premiers numéros, en 24 pages, paraissaient toutes

les semaines et partaient du nº 1 ; plus tard ils n'ont paru que par quinzaines, de 48 et de 72 pages. L'ordre des numéros a été également changé et a pris la suite des numéros des *Lunes*, en sorte que le dernier cahier porte le nº 130.

Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques; trente numéros in-8º, du 1er janvier au 25 juillet 1791. Le 30e numéro est excessivement rare; le catalogue de Peignot (1854) n'en énonce que 29.

Le Consolateur ou Journal des honnêtes gens ; Paris, Froullé, 1792 ; 63 numéros grand in-12, du 3 janvier au 7 août 1792. La pagination indique trois volumes.

Impromptu du Cousin Jacques à l'occasion de la naissance de Mgr le duc de Normandie, deuxième fils du roi Louis XVI, le jour de Pâques, 1785 ; Paris, Lesclapart ; in-8º de 12 pages.

Délassements du Cousin Jacques, ou Etrennes lunatiques, dédiées à Mme Dugazon, recueil de romances gravées, 1787 ; in-12 de 80 pages, gravées par Mme Borelly, rue Saint-Jacques, prix : 3 liv. 12 sols. — Quérard et la biographie Michaud prétendent que le Cousin Jacques a désavoué cet ouvrage, ce qui n'est guère probable, puisqu'il l'annonce lui-même dans les *Lunes* de février 1787, nº 30, page 54.

Le Cousin Jacques hors du Salon, folie sans conséquence, à l'occasion des tableaux exposés au Louvre en 1787 ; Lunéville, et se trouve à Paris chez Royez, quai des Augustins ; in-12, sans nom d'imprimeur. — La *France littéraire* signale en outre : *Critique*

sur le salon de peinture, par le Cousin Jacques ; Paris, 1787, in-12. Est-ce un autre ouvrage? N'est-ce qu'une autre édition.

Précis exact sur la prise de la Bastille : Paris, Beaudoin, 1789 ; in-8° de 8 pages. — Le même, Beaudoin, 1789 ; in-8° de 10 pages. — Le même, sans nom d'éditeur, 1789, in-12 de 22 pages, augmenté. Je ne cite que les éditions que j'ai eues sous les yeux.

L'Histoire de France pendant trois mois, depuis le 15 mai jusqu'au 15 août 1789 ; Paris, Belin, 1789, in-8° de 184 pages.

Complainte de la France en 1789 ; Saint-Quentin (annoncé par le Cousin Jacques).

La Constitution de la Lune, rêve politique et moral, par le Cousin Jacques ; Paris, Froullé, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 39, 1793 ; grand in-12 de 302 pages. — Le même, *deuxième édition*, Froullé, 1793. (Ce Froullé périt sur l'échafaud.)

Testament d'un Electeur de Paris, par Louis-Abel Beffroy-Reigny, dit le Cousin Jacques ; Paris, chez Mayeur, libraire, rue Mandar, n° 9 ; De Senne, au jardin Egalité ; Belin, rue Saint-Jacques ; Maradan, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts ; au bureau du Courrier de la Librairie, coin des rues du Marché-Neuf et du Marché-Palu, et maison Brasier et Cie, quai Voltaire, n° 9 ; an IV, in-8° de 192 pages, avec un portrait de l'auteur, gravé par N. Bureau, d'après P. Violet.

Ah ! sauvons la France puisqu'on le peut encore ! ou plan de finan-

ces, simple, facile, etc. Paris, Moutardier, sans date; in-8° de 27 pages, imprimerie de Gueffier, rue Gît-le-Cœur, n° 16.

Discours prononcé le 2 *fructidor an III* (dimanche 13 septembre 1795), à la section du Mail; Paris, Dubois, 29 pages.

Discours prononcé le 23 *fructidor an III* (dimanche 6 octobre 1795); Paris, Dubois, 18 pages.

Nouveau Te Deum *en vers saphiques,* avec des notes sur le Pape, etc. In-8°; Paris, Moutardier, 1802 (an X de la République); 17 pages.

Dictionnaire néologique des Hommes et des Choses, ou Notice alphabétique des hommes de la Révolution qui ont paru à l'auteur les plus dignes d'attention dans l'ordre militaire, administratif et judiciaire; des savants, des gens de lettres, des acteurs, musiciens et artistes de tout genre; des banquiers, commerçants, armateurs, les plus intéressants pour l'état; des monuments découvertes, institutions les plus remarquables; des ouvrages politiques, littéraires et dramatiques; enfin des évènements, époques et anecdotes les plus propres à donner aux lecteurs une juste idée des Hommes et des Choses, par le Cousin Jacques; Paris, Moutardier, an VIII, 3 forts volumes grand in-8° à deux colonnes, finissant par le mot : CÔTES-DU-NORD (département, etc.).

Les Soirées chantantes ou le Chansonnier bourgeois; Paris, Moutardier, an XII, 3 vol. in-12; le premier de 296 pages, le second de 284, et le troisième de 290.

Quérard cite, dans la *France Littéraire* : « *Le Lendemain* ou Esprit des feuilles de la veille, journal commencé par le Cousin Jacques le 10 octobre 1790 et fini le 19 juin 1791 ; 5 volumes in-8°. » Il n'est en effet question que du Cousin Jacques et de ses ouvrages dans cette publication, mais rien autre chose ne prouve qu'elle soit de lui.

THÉATRE.

Les Ailes de l'Amour, représenté le 23 mai 1786 par les comédiens Italiens ordinaires du roi. Première édition in-8° ; Cailleau, 1786 ; deuxième édition, Lesclapart, sans date, avec une dédicace à Grétry et douze airs gravés.

Coriolinet ou Rome sauvée, folie héroï-comique en vaudevilles et en 3 actes, dédiée à MM. du parterre par le Cousin Jacques, auteur des *Lunes*. In-8°, Clousier, imprimeur du roi, 1786.

Les Clefs du Jardin ou les Pots de fleurs, divertissement en vers et en vaudevilles, par l'auteur des *Lunes*, représenté à Paris, le samedi 24 mars 1787, par les comédiens Italiens ordinaires du roi, pour la clôture de leur théâtre. In-8°, Vente, 1787. (La pièce fut jouée par Chenard, Sollier, Mme Saint-Aubin, etc.)

Compliment en vers et en vaudevilles, représenté à Paris le lundi 16 août 1787, par les Comédiens italiens ordinaires du roi, pour la rentrée de leur théâtre, par le Cousin Jacques. In-8°, Vente, 1787. (Acteurs : Trial, Mme Saint-Aubin.)

La fin du bail, ou le Repas des fermiers, divertissement en prose et en vaudevilles, représenté à Paris le 8 mars 1788, par les Comédiens italiens ordinaires du roi, pour la clôture de leur

théâtre, par le Cousin Jacques. In-8°, Belin, 1788. (Acteurs : Favart, Rozières, Trial, Mme Saint-Aubin.)

Sans adieux; joué pour la clôture du théâtre Italien, le samedi 24 mars 1789. (Le Cousin Jacques a donné de cette pièce quelques extraits dans le *Courrier des Planètes*, mais il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée.)

La Couronne de fleurs, compliment en 1 acte et en vaudevilles, représenté par les Comédiens italiens ordinaires du roi, à l'ouverture de leur théâtre, le lundi 20 avril 1789. In-8°, sans noms d'auteur ni d'imprimeur.

Compliment d'ouverture, prononcé au théâtre Montansier, 1790; non imprimé.

Compliment d'ouverture, prononcé au théâtre des Beaujolais: 1790. Non imprimé.

Apollon directeur, petite pièce en 1 acte pour l'inauguration du théâtre des Beaujolais dans une nouvelle salle, boulevard du Temple. (Le Cousin Jacques a donné de cette pièce quelques extraits dans le *Courrier des Planètes* de mai 1790, mais il ne dit pas si elle a été imprimée.)

Jean-Bête, folie en trois actes, du Cousin Jacques, avec une ouverture nouvelle du même auteur, une ronde et un vaudeville à la fin, par le même; représentée au théâtre des Grands-Danseurs du roi (théâtre Nicolet), en juillet 1790. (J'ignore si la pièce a été imprimée; voir pour l'analyse et les noms des acteurs le *Courrier des Planètes*.

La Confédération du Parnasse, opéra-vaudeville en 1 acte, représenté au théâtre des Beaujolais en juillet 1790.

Le Retour du Champ-de-Mars, opéra-vaudeville en un acte, représenté au théâtre des Beaujolais en juillet 1790. (Cette pièce se jouait dans la même soirée avec la *Confédération du Parnasse* dont elle est la suite ; le buste de Louis XVI était apporté sur la scène et transporté au Temple de Mémoire. *Le retour du Champ-de-Mars* ne paraît pas avoir été imprimé, non plus que la *Confédération du Parnasse.*)

Les Folies dansantes, opéra-comique en deux actes, représenté au théâtre des Délassements-Comiques, en 1790. (Voir le *Courrier des Planètes.*)

Nicodème dans la Lune, ou La Révolution pacifique, féerie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes et de vaudevilles, représentée, pour la première fois, au théâtre Français, Comique et Lyrique, le 7 novembre 1790, in-8°. Paris, chez l'auteur, rue Phelypeaux, 1791 ; sans nom d'imprimeur ; 62 pages d'impression. — Le même, in-8°. Paris, Froullé, 1791, avec *Quelques réflexions de l'auteur ;* 104 pages. — Le même, in-8°. Paris, Moutardier, 1797 ; avec additions, corrections et variantes ; 99 pages.

Les airs ont été gravés.

L'Histoire Universelle, comédie en vers et en deux actes, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, représentée sur le théâtre de Monsieur, en septembre 1790. Première édition, in-8°. Paris, Froullé, 1791, 68 pages ; 2e édition, in-8°. Paris, Froullé, 1792, 32 pages. (Acteurs : Gavaux, Vallière, Mlle Parisot, Mme Verteuil.)

Le Club des Bonnes Gens ou Le Curé français, en vers et en deux actes, mêlé de vaudevilles et d'airs nouveaux, représenté, pour la première fois, sur le théâtre de Monsieur, le 24 septembre 1791. (L'ouverture et plusieurs airs sont de Gavaux; seize airs du Cousin Jacques.)

In-8°. Paris, Froullé, 1791 ; 61 pages.

In-8°. Paris, Froullé, 1791, 62 pages.

In-8°. Paris, Froullé, 1791, dédicace à Gaveaux ; 82 pages.

In-8°. Paris, Cailleau, 1792; 48 pages.

In-8°. Paris, Moutardier, an III, avec ce titre ainsi modifié : *Le Club des Bonnes Gens ou La Réconciliation.*

In-8°. Marseille, an V de la République : *Le Club des Bonnes Gens ou La Réconciliation.*

Les Capucins ou Faisons la Paix, comédie en prose et en deux actes, mêlée de quelques morceaux de chant, jouée au théâtre de Monsieur le 18 mars 1791. Non imprimée. Il y a eu seulement quelques ariettes gravées.—« Tous les bons acteurs de la comédie et de l'opéra français, raconte le Cousin Jacques, jouaient dans cette pièce, qui fit un tapage effroyable, au point que l'auteur descendit sur la scène et fit baisser la toile au milieu du second acte. Cette pièce, vide d'action et d'intrigue, n'avait pour tout mérite que des tableaux neufs à la scène, des acteurs parfaits, beaucoup d'ensemble et des tirades de la plus grande force contre les partis extrêmes, ce qui les anima tous deux à tel point qu'il y eut des loges déclouées, dont les clous dorés furent jetés par poignées à la tête des gens du parterre, qui ripostèrent par l'envoi d'un sac de pommes de terre aux femmes des premières loges. Néanmoins, on vit une chose jusque-là, dit-on, sans exemple au théâtre : Vallière débita une tirade de deux pages et demie en prose, en faveur du Roi, qu'on

voulut avoir *bis*, et qu'il fut obligé de répéter tout entière au milieu des applaudissements universels. » (*Dictionnaire des hommes et des choses*, tome 3, art. *Capucins*.)

Les deux Nicodèmes ou Les Français dans la Planète de Jupiter, comédie-folie en deux actes, représentée sur le théâtre de Monsieur, rue Feydeau, le lundi 21 novembre 1791. (La pièce n'a pas été imprimée ; c'est par erreur que M. Quérard l'indique dans la *France littéraire*. Il n'a été imprimé qu'un *Historique de la pièce des Deux Nicodèmes, adressé aux spectateurs du théâtre de la rue Feydeau*, in-8°, de 4 pages. Paris, Froullé, sans date.

Nicodème aux Enfers, en cinq actes, représenté, en 1792, sur le théâtre...... (Dans une note du *Chansonnier Bourgeois*, tom. 3, page 85, le Cousin Jacques parle de cette pièce qui, écrit-il, a eu vingt-deux représentations ; mais il oublie de désigner le théâtre. J'ai dit que je ne croyais pas que *Nicodème aux Enfers* eût été imprimé.)

Toute la Grèce ou Ce que peut la Liberté, tableau patriotique en un acte, représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra, le 5 janvier 1794 (16 nivôse an II). — Acteurs : Lays, Chéron, Lainez, Mlle Maillard.

Première édition : « *Toute la Grèce ou Ce que peut la Liberté*, épisode civique en deux actes, fait exprès pour l'Opéra, reçu avec acclamation le 24 septembre dernier, pour y être représenté au plus tôt ; ouvrage dédié à la Convention nationale, à la Commune de Paris et aux sections de Guillaume Tell et de Bonne-Nouvelle, d'où sont les deux auteurs ; paroles du Cousin Jacques, musique de Lemoyne. In-8°. Paris, Froullé, an II. »

Deuxième édition : « *Toute la Grèce ou Ce que peut la Liberté*, tableau patriotique en un acte, représenté, pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de l'Opéra national, le 16 nivôse an II; paroles du Cousin Jacques, musique de Lemoyne. In-8°. Paris, Huet, an II. »

Ariette de Toute la Grèce est le titre d'un morceau de musique gravé et publié chez Frère, passage du Saumon, ce morceau se compose de six couplets ayant pour refrain : « *Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.....* »

Demosthènes, tableau patriotique en un acte, en vers, par le Cousin Jacques, représenté, pour la première fois, le 2 germinal an II, sur le théâtre de l'Opéra-Comique National. (Acteurs : Granger, Solié, Michu, Mme Saint-Aubin). — Ne paraît pas avoir été imprimé.

Allons, çà va, ou Le Quaker en France, tableau patriotique en vers et en un acte, mêlé de vaudevilles, représenté, pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le septième jour du deuxième mois de l'an second de la République. — Acteurs : Lesage, Juliet, Martin, etc. — In-8°. Paris, Huet. Dédié à la Nation et aux armées françaises.

Sylvius Nerva ou L'Ecole des Familles, drame lyrique en trois actes, paroles du Cousin Jacques, musique de Lemoyne. In-8°. Paris, Moutardier, an III. (Cette pièce a été reçue et répétée à l'Opéra, mais elle n'a pas été jouée.)

La Petite Nannette, opéra-comique en deux actes, paroles et musique du Cousin Jacques, représenté, pour la première fois,

sur le théâtre Feydeau, le 19 frimaire an V (vendredi 9 décembre 1796). In-8°. Paris, Moutardier, an V, 56 pages d'impression ; trois autres éditions dans la même année : une de 62 pages, une de 77 et la dernière de 72.

Turlututu, empereur de l'Isle Verte, « folie, bétise, farce ou parade, comme on voudra, en prose et en trois actes, avec une ouverture, des entr'actes, des chœurs, des marches, des ballets, des cérémonies, du tapage, le diable, etc., etc., paroles et musique du Cousin Jacques, représentée à moitié le lundi 3 juillet 1797 (15 messidor an V), et ensuite tout-à-fait le surlendemain mercredi, 17 messidor, sur le théâtre de la Cité. » In-8°. Paris, Moutardier, an V. — Acteurs principaux : Brunet, Raffile, Tiercelin, Duval, Baroteau. Mme Brunet, Mme Lacaille.

Jean-Baptiste, opéra-comique en un acte et en prose, paroles et musique du Cousin Jacques, représenté au théâtre Feydeau, pour la première fois le 13 prairial an VI. Première édition : in-8°. Paris, Moutardier, an VI, 36 pages. Deuxième édition : Paris, Moutardier, an VI, 48 pages, avec une préface. — Acteurs : Juliet, Lesage, Planterre fils, Rosette et Aglaé Gavaudan.

Un rien ou L'Habit de Noces, folie-épisodique en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, paroles et musique du Cousin Jacques, représentée, pour la première fois, le 19 prairial an VI, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. In-8°. Paris, Vente, an VI, imprimerie de Migneret.

Magdelon, comédie épisodique en prose et en un acte, mêlée d'ariettes, paroles et musique du Cousin Jacques, représentée

pour la première fois le 16 prairial an VII, au théâtre du Palais-Égalité, dit théâtre Montansier. In-8°, Paris, Moutardier, an VIII, — Acteurs : Raffile, Brunet, Mme Barroyer, Mme Quésain.

Emilie ou les Caprices, comédie en vers et en trois actes, représentée pour la première fois, le 21 messidor an VII, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy. In-8°, Paris, Moutardier, an VIII. — Acteurs : Thénard, Grevin, Lepeintre, Monrose.

Les Deux Charbonniers ou les Contrastes, comédie en prose et en 2 actes, mêlée d'ariettes, paroles et musique du Cousin Jacques, représentée pour la première fois sur le théâtre Montansier, le 7 fructidor an VII. In-8°, Paris, Moutardier, an VIII; 74 pages. — Acteurs : Amiel, Brunet, Mme Mengozzi, Mme Barroyer.

Le grand genre, opéra-comique en 1 acte, représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le..... (Voir le *Chansonnier bourgeois*, tom. II, page 54, où le Cousin Jacques dit que le *Grand genre*, joué malgré lui et estropié par les acteurs, n'a pas été imprimé.)

L'Ivrogne vertueux, opéra-comique en 2 actes, paroles du Cousin Jacques, musique de Lemoyne. (Je ne sais à quelle date précise ranger cette pièce, reçue au théâtre de Monsieur, d'après une note de *Toute la Grèce*, et qui, selon plusieurs renseignements, aurait été jouée, mais n'aurait pas réussi. L'*Annuaire dramatique*, in-32, année 1813, la porte comme ayant été représentée en 1793.)

Les Trois Nicodèmes, (Même indécision. Une note placée à la fin de l'*Histoire universelle* annonce que les *Trois Nicodèmes « appartiennent »* au théâtre de Monsieur et non au théâtre Lyrique.

Le Cousin Jacques a composé encore une douzaine de pièces qui n'ont été ni jouées ni imprimées, bien que la plupart aient été reçues, répétées et annoncées sur divers théâtres. Quelques-uns de ses manuscrits autographes ont été vendus à la vente Soleinne. — L'écriture du Cousin Jacques, quoique rapide, était lisible et ponctuée avec oin.

LE CHEVALIER

DE LA MORLIÈRE.

—

I.

UNE LETTRE DU TOMBEAU.

Puisque vous voulez bien quelquefois, monsieur, vous occuper de ceux dont personne ne s'occupe plus, par exemple de certains auteurs du dernier siècle qui ont eu le sort des vieilles lunes, — qui ont brillé, qui se sont éteints et qui ont été oubliés comme les vieilles lunes ; — puisque de temps à autre votre caprice est de faire revivre, pour une heure, les enfants prodigues et perdus de la littérature, ceux qui ont été couronnés de roses et qui se sont nourris de glands, mais pour qui la postérité n'a point tué de veau gras ; pourquoi ne parleriez-vous pas un peu de moi, qui ai été un des plus originaux et des plus amusants, de moi, chevalier de La Morlière, mousquetaire de Sa Majesté et auteur d'*Angola?*

Je n'ai pas été célèbre si vous voulez, mais j'ai été fameux, — fameux autant que qui que ce soit à Paris, autant que Métra le nouvelliste, ou Volange le bouffon. C'est de moi que Rameau neveu a dit : « Ce chevalier de La Morlière, qui retape son chapeau sur son oreille, qui porte la tête au vent, qui vous regarde le passant par dessus son épaule, qui fait battre une longue épée sur sa cuisse et qui semble adresser un défi à tout venant... » Le neveu de Rameau a ajouté d'autres choses encore, mais ce sont des impertinences que j'ai oubliées et contre lesquelles je vous engage à vous tenir en garde.

Hélas ! monsieur, je sais que ma mémoire a dû vous arriver passablement chargée par mes contemporains. J'ai été trop de mon temps ; voilà ma plus grande faute. Dans le fond, je valais autant qu'un autre ; mais, vous savez, on a parfois besoin de personnifier dans un seul homme tous les défauts et tous les vices d'une époque. J'ai été cet homme ; on m'a pris comme on aurait pris le premier venu ; depuis lors, j'ai été, pour tout le monde et même pour le neveu de Rameau (ô comble du comique !) : *cet effronté de chevalier de La Morlière, ce libertin de chevalier de La Morlière,* cet impudent, ce réprouvé, — et le reste. Oui, monsieur, le reste !

Cependant, je ne veux pas me faire meilleur que je ne l'ai été; et, bien que le vent soit aujourd'hui aux réhabilitations, croyez que je ne tiens pas à

être réhabilité. Je me donne pour ce que je suis, c'est-à-dire pour un homme d'aventures, pour un chevalier de fortune ; je vous abandonne mes mœurs, peut-être trop indépendantes, mais ce que je défends avant tout, c'est ma littérature, ce sont mes livres, — ou plutôt, c'est mon livre.

Laissez-moi, pendant quelques instants, remonter le courant de mes années orageuses. Une dernière fois je veux rentrer dans cette époque où j'ai si longtemps et si diversement tenu ma place. Soyez tranquille, mes mémoires seront moins longs que ceux de mes créanciers, car j'ai l'haleine courte, bien que j'aie beaucoup produit; et je ne compose qu'à petits coups. Vous m'excuserez si quelquefois les opinions philosophiques et le cynisme du temps où j'ai vécu viennent à percer dans mon récit ; — les hommes, pas plus que les choses, ne peuvent mentir à leur date. — Pourtant, si à de certains endroits de mon histoire restés jusqu'alors inconnus, si à de certains ressouvenirs du cœur, la note frivole du dix-huitième siècle se brise sous mes doigts tremblants et que vous ne reconnaissiez plus le chevalier de La Morlière, songez que cette lettre est écrite du tombeau ; cela vous aidera à comprendre bien des dissonances.

II.

MA JEUNESSE.

Je suis né avec le dix-huitième siècle, et je suis mort presque en même temps que lui. C'est une période de plus de quatre-vingts ans que j'ai parcourue.

Les Rochette de La Morlière de qui je suis issu habitaient Grenoble ; je ne m'appesantirai pas sur leur noblesse que l'on a cherché à rendre incertaine. Plusieurs ont prétendu que La Morlière était le nom d'une terre, et que je ne devais mon titre de chevalier qu'à la décoration de l'ordre du Christ, décoration qui me fut grâcieusement octroyée par Sa Majesté portugaise. Quoi qu'il en soit de ces assertions, et de leur plus ou moins de fondement, il n'eût pas été sans danger de les soulever devant moi, car mon épée est souvent sortie du fourreau pour des motifs moins sérieux.

Mon épée, entendez-vous? monsieur; non pas l'épée d'un simple gentilhomme, mais l'épée d'un soldat. A peine émancipé, on fit de moi un mousquetaire; et pour l'instant, c'était ce que l'on pouvait faire de mieux, tant j'avais un caractère intraitable. Il n'était bruit chaque jour dans Grenoble

que de mes querelles, tantôt avec la garnison, tantôt avec les bourgeois. Enfin, après avoir été pendant quelque temps la terreur des cafés, je trouvai que ma ville natale n'était pas un théâtre assez large pour mes prouesses, et je vins à Paris, la ville par excellence, celle que j'avais toujours rêvée, le seul endroit du monde où tout se peut, où tout arrive et où rien n'étonne.

Une fois que je connus Paris, je jurai de n'en jamais sortir ; et de fait, je ne l'ai quitté que pour entreprendre de petits voyages aux alentours, sans dépasser la Normandie.

J'eus vingt ans sous la Régence. Notez ces deux dates-là ; elles expliquent bien des choses de ma vie, elles en excusent quelques-unes peut-être. On n'avait pas impunément vingt ans sous le règne des Parabère et des Phalaris ; — et s'il a été donné à Voltaire de traverser d'un pied léger ce temps de délires sans y égratigner son cœur, c'est que Voltaire portait la meilleure des cuirasses : l'ambition. Moi, je n'ai été ambitieux que sur le tard. Auparavant, j'ai voulu être amoureux.

Je fus amoureux de tout le monde, comme un vrai amoureux de vingt ans ; je connus les passions et la passion. Mais ce que je ne connus jamais que très-imparfaitement, c'est l'argent. J'étais un cadet de famille, et je n'avais autre chose à dépenser que mes vingt-quatre heures par jour : aussi, étais-je

vêtu un peu à la légère. En revanche, je possédais largement le luxe de la bonne mine et de la santé, et ce luxe-là je l'affichais en superbe. Les femmes de la cour me recherchaient; moi, je recherchais les bourgeoises : un ermite passerait sa journée à égrainer le chapelet de mes bonnes fortunes sous la Régence.

Par conséquent, il ne faut pas me demander comment, d'alcôve en alcôve, j'arrivai à cette dépravation qui était alors générale. Je recevais l'exemple de haut, et j'acceptais comme un vernis ce qui était une gangrène. Ma première jeunesse, et ma seconde aussi, s'écoulèrent en mille épisodes, que l'indulgence du temps qualifia d'espiégleries, mais qui n'en sont pas moins de bons et gros scandales. Il vous en est revenu plusieurs aux oreilles, sans doute, et parmi ceux-là certaine anecdote avec la femme d'un marchand de la place Maubert, petite brune à qui j'avais tourné la tête, et qui se sauva un jour du domicile conjugal en emportant argenterie et bijoux.

Le mari jeta feu et flammes, il parla de procédure ; mais, en ce temps-là, qu'est-ce qu'eût pesé un mari dans la balance de la justice ? Le brave homme finit par entendre raison, — et, un soir, il se pendit mélancoliquement dans sa cave.

On a dû vous parler aussi de la fille d'un conseiller au parlement; cette charmante et très-spirituelle

personne voulait à toute force m'épouser; moi, je ne voyais rien à redire à cette intention, qui me paraissait louable en tout point. Le conseiller seul se désolait à l'idée de m'avoir pour gendre; c'était une de ces épaisses marionnettes de robe, incapable de rien comprendre à la moindre fredaine[1], un personnage ridicule, couvert des pieds à la tête de la rouille des vieux préjugés. Je ne sais où ce malappris avait été quérir ses renseignements sur mon compte; mais il n'était sorte d'impertinences qu'il qu'il ne me fît; — il m'en fit tant que, malgré l'état avancé des choses et les tendres sentiments que m'inspirait son adorable fille, il me dégoûta d'une alliance où je n'entrevoyais déjà que déboires et humiliations. Néanmoins, j'étais encore retenu par les liens de la délicatesse et de la convenance; le diabolique conseiller au parlement essaya de les briser : il m'offrit dix mille écus si je consentais à me désister. Vous devez supposer avec quelle indignation j'accueillis cette ouverture. Mais il m'en offrit vingt mille, et, ma foi...

Que voulez-vous? on était toujours sous la Régence.

On m'a reproché mes créanciers. La plaisanterie est bonne, n'est-ce pas, monsieur? et il eût fait beau voir qu'un homme de ma sorte ne dût rien à personne. Les créanciers! mais c'est le nerf de la réputation. Je lis à ce propos dans une gazette qui

me prend à partie, un trait que je n'ai aucun motif de désavouer : — « Cet homme, — c'est de moi qu'il est question, — est un excellent comédien ; il prend tous les masques, tous les accents qu'il lui plaît. Après avoir passé quelque temps à Rouen, il était venu à Paris, puis il était retourné à Rouen. Parmi les créanciers qu'il avait dans cette ville se trouvait un tailleur. Celui-ci le rencontre, l'aborde, lui demande sa dette. Le chevalier de La Morlière le regarde d'un air imposant, exprime une feinte indignation et baragouine des paroles allemandes. Cet air, cette colère, ce jargon étranger, intimident le pauvra tailleur : il croit qu'il s'est trompé, se confond en excuses, fait une humble révérence, et s'en va. »

Eh bien ?

Que fais-je de plus que Don Juan, que Moncade, que tous les hommes d'esprit sans argent ? En vérité, la pudeur du XVIIIe siècle me fait rire !

Mais il est entendu que je suis le bouc émissaire de cette époque. Je dois en prendre mon parti.

Dans la foule de mes créanciers, il en est pourtant, —j'en pourrais citer jusqu'à trois, — qui n'ont eu qu'à se louer de la grandeur de mes procédés. Au nombre de ceux-là, rangeons un marchand de la rue des Bourdonnais, envers qui je m'acquittai d'une façon tout à fait ingénieuse. Comme le trait

est peu connu, je vous le raconterai ; mais ce sera le dernier de ce genre.

J'aimais, ou plutôt j'étais aimé de la maréchale de***, qui passait avec raison pour une femme aussi avare que galante. En effet, elle n'avait d'yeux que pour son cher chevalier de La Morlière, mais elle le laissait volontiers aussi délabré qu'un musicien ; sa passion dédaignait de descendre à de misérables détails d'existence, et elle ne regardait qu'à la figure, point du tout au costume. Néanmoins, je souffrais pour elle-même de l'infériorité de ma situation actuelle, et ma vanité révoltée s'avisa d'un stratagème.

Je me rendis chez mon créancier de la rue des Bourdonnais.

— Mon cher ami, lui dis-je, je vous dois une misère, une bagatelle, n'est-ce pas ?

— Oui, me répondit-il en soupirant ; quatre mille livres.

— Depuis combien de temps ?

— Depuis neuf ans.

— Eh bien ! repris-je, je viens m'acquitter envers vous.

Le marchand jeta un coup d'œil de côté sur mon habit, lequel commençait à montrer la corde, haussa les épaules et fit mine de retourner à son aune.

Je le retins par le bras.

— Attendez, lui dis-je, et suivez mon plan. C'est

de quatre mille livres que je suis votre débiteur; c'est de trente mille livres que je vais vous signer une obligation.

— Autre folie! murmura mon homme.

— Mais à la condition que vous me poursuivrez immédiatement et sans pitié, que vous obtiendrez sentence contre moi et que vous me ferez enfermer dans le plus bref délai. Voulez-vous ?

— C'est une raillerie, monsieur le chevalier.

— C'est un marché, monsieur le marchand.

Il me regarda cette fois bien en face, et me trouvant apparemment l'air qui convient à un individu qui traite d'affaires sérieuses, il consentit à écouter mes propositions.

En conséquence, et selon mes désirs, un beau matin, je me vis enlever des bras de la maréchale et conduit impitoyablement en prison, à la requête du sieur B***, marchand de soieries, — mon créancier, pour la somme de trente mille livres.

La maréchale s'arracha les bras et versa les plus belles larmes du monde; mais les trente mille livres lui firent faire la grimace, et pour cette nuit je dus aller coucher sous les verrous. Je m'y étais attendu, mais je m'étais attendu également au retour. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées, que la maréchale, sortie victorieuse du combat livré à l'amour par l'intérêt, venait, bourse en main, me rendre la liberté.

Mon créancier de la rue des Bourdonnais fut payé de ses quatre mille livres. Quand aux vingt-six mille autres... Mais changeons de conversation, s'il vous plaît.

III.

JE ME FAIS CHEF DE CABALE.

Je m'étais logé aux environs de la Comédie-Française ; ce voisinage me donna le goût du théâtre, et je devins en peu de temps un des habitués du parterre.

J'y apportai, comme partout, mon esprit de querelle et d'opposition. Entre tous les juges qui décidaient du sort des pièces et du destin des acteurs, je me fis remarquer par mon despotisme. On commença par me craindre, on finit par me rechercher : les comédiennes tentèrent de m'attirer dans leurs lacs, les comédiens m'envoyèrent des présents ; j'eus mes sympathies et mes antipathies ; — et, comme j'avais le verbe haut, l'œil impératif, le geste facile, et toujours cette grande diablesse d'épée dont se choquait tant Rameau le neveu, il m'arrivait très-souvent de rallier à mon opinion, quelle qu'elle fût, la masse entière du public. Je compris quel parti je pouvais

tirer de cette influence, et je ne m'occupai plus qu'à l'augmenter.

Monsieur, j'ai régné pendant plus de cinquante ans sur la Comédie-Française et sur le Théâtre-Italien.

Vous ne savez plus guère aujourd'hui ce que c'est qu'un chef de cabale. Chez vous, la cabale s'improvise de la veille au lendemain avec autant de légèreté qu'un repas : vous prenez une poignée d'hommes, les premiers venus, vous leur faites jurer sur un écu de cinq francs d'applaudir Hermione et de conspuer Andromaque ; puis, vous vous en allez, en vous frottant les mains. Au jour dit, vous êtes tout étonné de voir manquer votre cabale ; la moitié de vos hommes sont attentifs au spectacle et y goûtent beaucoup de plaisir ; les autres prennent vos instructions au rebours et n'aboutissent qu'à un tapage honteux, aussitôt écrasé par l'unanimité des spectateurs. Cela vous dégoûte, et vous ne recommencez plus. Vous faites bien.

Il ne vous reste qu'une seule cabale : la cabale des journaux.

Mais, de mon temps, son importance n'était que secondaire, et l'on redoutait bien davantage la cabale agissante.

Ma position équivalait assez à ce qu'on appelle en Italie un chef de *condottieri,* ou plus vulgairement en France un sergent recruteur. Je recrutais partout,

et principalement dans les cafés où je savais que les auteurs faméliques venaient tous les soirs se procurer, non pas la nourriture du corps, mais la nourriture de l'esprit, c'est-à-dire la discussion littéraire, la fréquentation intelligente, toutes choses indispensables à leur existence. Je n'avais pas de peine à persuader à ces pauvres diables de prendre parti pour Mlle Dangeville ou contre Lekain, surtout lorsque j'accompagnais mon discours de l'offre d'une collation. Une fois embauchés, ils faisaient merveille, car nul ne se passionne plus qu'un auteur pauvre.

J'eus de très-belles victoires comme chef de cabale; je gagnai des parties souvent désespérées; enfin, je devins peu à peu une puissance avec laquelle il fallut compter.

Ce n'était pas assez encore. Je sentais bouillonner en moi ce sang d'aventurier qui fait que l'on use plusieurs carrières. Excité par le milieu où je vivais, je saisis la plume et briguai à mon tour une place au bas du mont sacré. Je n'avais pas tout à fait, comme le Francaleu de *La Métromanie,* cinquante ans quand cela m'arriva, mais j'en comptais bien quarante-cinq. On ne s'en serait pas douté à la vivacité de mes manières, au feu de ma physionomie; les hommes comme moi n'ont pas d'âge tant qu'ils n'ont pas quatre-vingts ans.

Mes premiers ouvrages furent quelques romans, que je vous abandonne. Ils n'eurent pas de succès,

et ils ne méritaient pas d'en avoir. C'étaient des histoires anglaises, flamandes, espagnoles, du rabâchage enfin ; j'avais été chercher bien loin la vérité, qui était près de moi : — je ne suis pas le seul à qui cela arrive. — J'avais été décrire des pays qui m'étaient inconnus, des mœurs que j'ignorais, tandis que là, autour de moi, il y avait un pays que je connaissais mieux que personne, des mœurs dont j'étais le représentant accompli, une langue qui m'était d'autant plus familière que je concourais chaque jour à son extension. J'avais inventé, au lieu de me souvenir, ce qui eût été beaucoup plus simple et bien plus amusant.

Je ne fus pas long-temps à comprendre cela; et, lorsque je l'eus compris, j'écrivis *Angola*.

IV.

SCÈNE DE RUELLE.

Un carrosse brillant s'arrête devant la porte de la comtesse de S... ; un jeune homme mis magnifiquement en sort, et se fait annoncer *en composant ses grâces*.

— Quoi ! il est jour ici ! s'écrie-t-il en entrant dans l'appartement de la comtesse ; mais est-ce que je me serais trompé ? N'avez-vous donc point passé

la nuit à ce *souper divin* dont j'étais prié, et que je suis furieux d'avoir manqué ?

— Eh bien ! dit la comtesse en minaudant, qu'est-ce que cela prouve ? Où avez-vous pris, s'il vous plaît, qu'on ne puisse pas être levée à trois heures après midi ?

— Je suis fait pour me soumettre à tous vos sentiments, reprit le marquis d'un ton sérieux ; et effectivement vos grâces sont à l'épreuve des veilles et des soupers les plus longs. Vous avez la fraîcheur de *la dévote la plus reposée*.

— Mais non, n'allez pas croire cela ; je ne suis point du tout bien depuis quelques jours : j'ai *un fond d'abattement* qui me fait peur.

— Quelle idée ! reprit le marquis ; en vérité vous êtes *au mieux*, et vous m'inspirez une tendresse...

— Ce que vous dites là, interrompit la comtesse, est d'une *noirceur abominable*. Je sais que la petite présidente de *** vous a subjugué : vous êtes partout avec elle, et vous l'avez menée au ballet de Versailles. Rien n'est plus *affiché* que ces sortes de choses, et je suis désespérée que vous me croyiez faite pour vous servir de prétexte.

— Pour cela, voilà des griefs si étranges que j'en suis *anéanti*. Se peut-il que vous donniez dans des pièges aussi grossiers ! Il est vrai que j'ai paru *avoir pris* la petite présidente, mais c'était pour faire ma cour à son mari, qui est un de mes juges, et à qui

on ne peut rendre un service plus *essentiel* que de le débarrasser de sa femme.

— Oh ! vous parlez un langage si *entortillé* que je ne vous crois point du tout.

— Parbleu ! dit le marquis, vous avez là une garniture de cheminée superbe : ces cabinets de la Chine sont charmants ; est-ce *de la rue du Roule ?* Pour moi, je suis fou de cet homme-là ; tout ce qu'il vend est d'une cherté et d'un rare...

— Mais oui, cela est assez bien choisi.

— Comment ! il y a un goût miraculeux dans tout cela ; voilà des magots de la tournure *la plus frappante*, entre autres celui-ci : il ressemble *comme deux gouttes d'eau* à votre benêt de mari.

— Ah ! paix, dit la comtesse ; j'ai une affaire entamée avec lui, qui fait que je le vois depuis quelques jours. J'ai *boudé*, j'ai eu des *vapeurs ;* enfin, je crois que cela me vaudra un attelage de six chevaux *soupe au lait*, dont je suis folle à en perdre le boire et le manger.

— A propos de chevaux, reprit le marquis, vous rouvrez une plaie encore saignante : il m'en est mort un des miens, *qui était bien la meilleure bête*... Je l'avais gagné *au cavagnol*.

— Quelle folie ! dit-elle ; depuis quand joue-t-on des chevaux *au cavagnol ?*

— Mais cela n'est point neuf ; *d'où venez-vous donc* pour ignorer qu'à la cour, quand l'argent

manque, nous jouons tout, terres, équipages, chevaux, nos femmes même, quand on veut bien se contenter de semblable monnaie?

— Cela est d'autant plus plaisant, dit la comtesse, que dans ce cas-là vous jouez souvent ce qui n'est déjà plus à vous.

— Oh! nous sommes là-dessus d'une philosophie *dont rien n'approche.* Mais que vois-je? une brochure nouvelle. Je n'ai pas l'avantage de la connaître.

— On me l'a apportée ce matin, et je ne sais trop si je dois la lire.

— Il est bien décidé, dit le marquis, que c'est *une misère,* comme toutes les autres qui ont paru. Je n'en sais pas un mot, et je vais gager de vous dire ce que c'est d'un bout à l'autre. Apparemment qu'il est question de quelque fée qui protége un prince pour lui aider à faire des sottises, et de quelque génie qui le contrarie pour lui en faire faire un peu davantage; ensuite des évènements extravagants, où tout le monde *aura la fureur* de trouver *l'allégorie du siècle.*

— En vérité, reprit la comtesse, il n'est pas concevable combien ce que vous venez de dire est admirablement défini; j'en suis si pénétrée que je vais jeter la brochure au feu.

— Non pas cela; en convenant avec vous du frivole de ces sortes d'ouvrages, je vous avouerai

que je les lis avec plaisir. Je m'attache à la façon de conter, et je trouve ces bagatelles moins funestes que les *redoutables in-folio.*

— Eh bien ! dit la comtesse, voyons si nous soutiendrons la lecture de celle-ci jusqu'à la fin.

— Ma foi, madame, je n'ai point une poitrine à l'abri de cela, et à moins que vous n'ayez *toute la guimauve de l'univers* à mon service, je ne crois pas franchement...

— Ah ! marquis, vous vous êtes engagé, et je vous avoue que vous *m'indisposeriez cruellement* si vous ne lisiez pas.

— Allons, madame, dussé-je être réduit à *l'état le plus déplorable,* je vais remplir ma destinée ; mais faites défendre votre porte, je vous prie, je ne suis point accoutumé à *parler en public ;* et, d'ailleurs, vous concevez bien que s'il y a des choses dans ce livre sur lesquelles il soit nécessaire que nous dissertions, il n'est point à propos que ceci soit ouvert comme *une conférence.*

— Effectivement, répondit la comtesse. Qu'on dise que je n'y suis pas ; et si mon mari se présente, qu'on l'assure *très-positivement* que je suis *malade à périr,* que je n'ai pas *fermé l'œil.* Allons marquis, vous pouvez commencer.

Et le marquis commença.

Vous aurez sans doute compris, monsieur, que ce dialogue surpris par moi derrière un paravant, et

écrit pour ainsi dire sous la dictée des deux personnages, devint entre mes mains un document précieux. C'était la vérité sur le fait et l'échantillon le plus complet des dernières façons de parler. Je ne laissai pas échapper une pareille bonne fortune. Par bienséance, je supprimai les noms des interlocuteurs; je substituai le titre de ma brochure à celle dont il est question; puis, sans presque rien changer au reste, je fis ma préface de ce petit morceau d'éloquence moderne.

V.

AVEZ-VOUS LU BARUCH?

Avez-vous lu *Angola?* C'est un chef-d'œuvre, et c'est mon chef-d'œuvre ; à présent que je suis mort, ma vanité n'offusquera personne. *Angola*, c'est presque aussi beau que les *Précieuses ridicules*.

Ce n'est qu'un roman, cependant, et des plus minces : deux parties, avec frontispice et vignettes ; — mais dans ce roman est contenu le XVIIIe siècle tout entier, mieux que dans beaucoup d'autres livres portés plus haut par les noms de leurs auteurs. Les amourettes mignardes, les propos satiriques, les parties sur le gazon, l'Opéra, un coin de

la cour, tout se retrouve, tout est rendu avec un soin particulier dans cet ouvrage, qui rend inutiles les peintures de Lancret et de Baudouin. On ne trouve pas autre part, observée avec plus de certitude, rappelée avec plus de coloris, la description d'un boudoir, d'un carrosse, d'un pavillon, d'une petite maison ou d'un jardin à la mode. Mes héroïnes sont ajustées, fardées, chaussées comme par la meilleure faiseuse; et, pour vous en convaincre, je veux vous en montrer une :

« Luzéide était coiffée en cheveux, avec des fleurs et des diamants placés artistement dans sa frisure, un *soupçon de bonnet,* et le chignon relevé comme on le portait alors. Sa robe était d'une étoffe au dernier goût, blanc, *gris de lin et or,* avec des dessins en pagodes et en figures chinoises, la polonaise et les parements assortis en chenilles et en *souci d'hanneton;* un corset garni de pierreries et des manchettes à trois rangs du point d'Angleterre *le plus exquis.* »

Mes petits-maîtres valent mes petites-maîtresses : ils sont vivants, ils tournent, ils se dandinent, ils secouent la poudre de leurs cheveux, ils regardent l'heure à leurs deux montres, ils jouent avec leurs bagues, leurs lorgnettes et leurs tabatières. Le matin en *chenille* , c'est-à-dire en redingote; le soir en veste falbalatée, hissés sur des talons rouges ou promenés dans une *dolente* ornée de glaces, on

les voit tantôt au Palais-Royal, les mardis et les vendredis, tantôt aux boulevards, dans les spectacles, où ils voltigent de loges en loges, font les singes à travers les trous de la toile, tracassent les actrices à leur toilette et traitent les auteurs d'*insectes du Parnasse*. Au bal, ils s'habillent en *chauve-souris*, dansent le *carillon de Dunkerque* et exécutent le *pas de Marcel* avec une admirable précision. Ah ! les beaux petits pantins que voilà !

Ainsi devraient faire, selon moi, tous les écrivains à qui le ciel n'a pas départi les grands dons de la passion et de la philosophie : penchés sur leur temps et sur leur société, ils en reproduiraient, même dans leurs détails les plus puérils, les usages, les habitudes quotidiennes, les costumes, les locutions, — tout ce que le génie ne peut s'arrêter à indiquer, et tout ce qui complète l'œuvre du génie ; tout ce que le présent dédaigne et tout ce que l'avenir recherche. De la sorte, les écrivains inférieurs auraient leur utilité, et les romanciers de second ordre pourraient se grouper autour des historiens ; leurs volumes, n'étant plus frappés dès leur naissance par l'épizootie particulière aux romans, survivraient à leur vogue et prendraient place parmi les livres consultés.

A ce point de vue *Angola* est mieux qu'une production éphémère ; c'est un répertoire où vos faiseurs de pastiches ont puisé plus d'une fois. Le langage

des ruelles y est noté comme de la musique ; c'est là qu'on entend Damis complimenter Zulmé sur sa figure *qui est à ravir,* tandis que la piquante Céliane, très-lutinée, s'écrie, *sur un ton d'enjouement :* — Mais savez-vous bien, l'abbé, que vous êtes d'une folie *qui ne ressemble à rien!* Les expressions du temps sont toutes en caractère *italique,* ce qui donne au livre une physionomie singulière et le fait ressembler d'abord à un dictionnaire néologique ; mais bientôt l'action, en se déroulant, ôte aux yeux leur distraction exclusive et entraîne l'esprit dans une suite de scènes originales, dont il ne m'est pas possible de vous dire tout le bien que je pense.

Vous parlez quelquefois, monsieur, de style pailleté, de jargon à l'ambre ; vous invoquez vos feuilletonistes en maillot écaillé d'or et d'argent ; vous vantez le bel air de leurs périodes, l'impertinence aisée de leurs récits. Je ne veux pas y aller voir, et je vous crois sur parole ; mais relisez *Angola,* et dites franchement s'il en est un, parmi vos auteurs brillants et bruyants, qui ait dépassé certaines de mes pages, toutes surchargées de satin, de fard, de lumière, de baisers et de joyaux ; s'il en est un qui possède mieux que moi le secret du style praliné ; qui enjolive une métaphore de rubans plus frais ; qui sache plus long-temps faire tenir en équilibre sur une équivoque audacieuse un dialogue pétillant de tous les feux de la galanterie ! Allez, non-seule-

ment vous n'avez rien inventé, mais vous n'avez rien perfectionné. Mon roman restera le désespoir éternel des tourneurs de périodes et des lapidaires d'adjectifs, la suprême expression du genre *joli*.

Faut-il vous entretenir après cela du succès obtenu par *Angola* dans tous les coins de la terre, c'est-à-dire partout où il y avait un boudoir, une chaise longue et les rideaux tirés? Il fut considérable, il fut extrême, il me força à demander grâce et à me claquemurer dans un réduit inconnu, pour me soustraire tant aux sollicitations des libraires qu'aux curiosités des gens de cour. Comme *Angola* avait paru sans nom d'auteur, on me fit l'honneur, pendant les premières semaines qui suivirent sa publication , de l'attribuer tour-à-tour au duc de La Trémouille, à Voltaire, à Crébillon fils, à tout le monde. Trois, quatre éditions furent enlevées en quelques mois; Londres et la Hollande ne restèrent point en arrière et multiplièrent les contrefaçons.

De tous les hommes de lettres avec qui l'on a essayé de me mettre en parallèle, Crébillon fils est le dernier à qui l'on eût dû songer. Je n'ai rien, en effet, des qualités ni des défauts de celui qu'on a surnommé le *Philosophe des femmes ;* si je m'avoue inférieur à lui en ce qui touche l'analyse subtile des sentiments, je me considère comme son maître en fait de gaîté, de mouvement et de couleur. Crébillon ne décrit pas, il indique tout au plus ; il dit : ceci

est un *sopha,* ou ceci est une *écumoire,* — jamais plus long. Ses ducs et ses chevaliers ne se reconnaissent qu'au langage ; mais quelles dissertations à perte de vue ! que de raisonnements tracassiers et inutiles sur la nuance indécise d'un imperceptible caprice d'amour ! Célie s'exprime comme la Bérénice de Racine, et il y a des moments où l'alcôve du *Hasard du coin du feu* s'efface tout-à-fait et où l'on croit voir, à la place, le solennel palais de la tragédie française. Moi, je touche davantage à la terre, c'est-à-dire au tapis de la chambre à coucher; je suis plus amusant aussi, je ris de tout mon cœur là où Crébillon fils ne fait que sourire, je vais droit au but, et j'ai déjà pris vingt baisers sur le cou de Cydalise pendant qu'il en est encore à parlementer à travers le trou de la serrure.

Angola, plus que *Tanzaï et Néardané,* plus que les *Egarements du cœur et de l'esprit,* plus enfin que l'œuvre entière du plus jolyot des deux Crébillon, résume le dix-huitième siècle et le fait toucher du doigt. C'est un tableau de Paris aussi fidèle que celui de Mercier. La comédie que j'ai poursuivie pendant toute mon existence, avec tant de courage et de rage, je ne l'ai atteinte que dans *Angola.* Tout-à-l'heure, j'ai dit que c'était presque aussi beau que les *Précieuses.* Je le soutiens avec fierté.

Entre Molière et La Morlière, il n'y a que quelques lettres de différence.

VI.

MES OEUVRES DRAMATIQUES.

La comédie dans le roman est-elle donc plus aisée que la comédie au théâtre? Je dois le croire, puisque j'ai si peu réussi dans mes tentatives dramatiques. Sur deux pièces, *La Créole* et *L'Amant déguisé*, que je parvins à imposer au Théâtre-Français, la première ne fut jouée qu'une seule fois; encore n'arriva-t-elle pas au dénoûment, à cause d'un incident assez saugrenu, que les *ana* auront sans doute porté à votre connaissance. Un valet raconte à son maître les détails d'une fête et lui demande : — Qu'en pensez-vous? — Je pense que tout cela ne vaut pas le diable ! répond l'autre. Le public prit la phrase au bond et la renvoya aux comédiens; *La Créole* ne s'en releva pas.

Le Théâtre-Italien, où je tentai d'aborder, ne me fut guère plus favorable. Il était écrit que, m'étant servi de la cabale, je devais périr par la cabale. *Le Gouverneur,* comédie en trois actes, dans laquelle je tournais de nouveau en ridicule les petits-maîtres et leurs façons de dire, *Le Gouverneur* tomba lourdement, malgré un mérite réel de dialogue. Les pro-

cédés qui m'avaient si bien servi dans *Angola* ne furent d'aucun effet à la scène.

Certains hommes ne réussissent qu'une fois. Je vis que j'étais de ceux-là.

Après tout, les calculs de mes ennemis étaient absurdes : un succès de théâtre m'eût rendu l'homme le plus doux et le plus bienveillant du monde ; la reconnaissance m'eût enchaîné aux comédiens, et la prudence m'eût fait ménager les auteurs, mes collègues ; — tandis que mes chutes m'exaspérèrent et détruisirent en moi jusqu'aux derniers principes de la plus simple justice. Je rendis passion pour passion, je fus cruel envers les autres comme on l'avait été à mon égard. Chassé de ce temple, dont le séjour avait été le rêve de toute ma vie, je me montrai sans pitié pour ceux qui, plus heureux que moi, en franchissaient sans effort les portes d'airain. Je n'étais que chef de cabale, je me fis pamphlétaire. Lorsque je n'avais pas bien tué une pièce avec le sifflet, je l'achevais avec la plume ; un auteur ne s'échappait jamais de mes mains que bafoué et meurtri.

Toutes les œuvres principales ont été marquées par mes brochures ; c'étaient tantôt de *Très-humbles remontrances à la cohue au sujet de Denis le Tyran,* (la cohue ! ainsi exprimai-je mon mépris pour le public) ; tantôt des *Observations sur le duc de Foix*, de Voltaire ; des *Lettres sur Les Héraclides,* de Marmontel ; des *Réflexions sur Electre,* de Crébillon,

sur *Oreste,* sur *L'Orphelin de la Chine,* — sur quoi encore? Il y aurait un énorme volume à composer de toutes ces satires, de toutes ces analyses, de toutes ces dissertations, de toute cette rancune manifeste et ardente, où souvent éclatent, à travers un parti pris de dénigrement, un sens littéraire très-sain et très-fin, des aperçus nouveaux et l'autorité d'une expérience douloureusement acquise. La haine est quelquefois un bon éperon pour la raison; et les yeux courroucés sont ceux qui courent après la grande lumière, si aveuglante qu'elle soit.

Ah! j'étais actif, j'étais fort, je vivais en guerre et je me sentais vivre, détestant et détesté, salué bas, ayant mon couvert mis tous les jours chez les gens qui m'accueillaient avec effroi, connu de tout Paris, au point que lorsqu'un étranger demandait à voir quelque chose ou quelqu'un de curieux, on lui disait: — Avez-vous vu le chevalier de La Morlière? Puis on le menait au café Procope, ou au café de la Régence, ou dans la grande allée du Palais-Royal, ou, plus sûrement encore, au parterre de la Comédie. C'était là que je brillais dans ma gloire, c'était là que j'apparaissais menaçant comme Jupiter, et comme lui armé de la foudre!

Ma réputation (une réputation exceptionnelle et teinte de sombres couleurs) fut portée au comble, vers ce temps-là, par mes dissensions avec Mlle Claire-Joséphine-Hippolyte Leyris de Latude Clairon, ac-

trice de la Comédie-Française, tragédienne au théâtre et à la ville.

L'histoire de ces dissensions forme un chapitre qui eût été digne de figurer dans quelqu'un des joyeux romans signés Le Sage.

VII.

FRÉTILLON.

Vous n'ignorez point, monsieur, que *Frétillon* était le surnom de la grande tragédienne. Ce surnom, par lequel elle était européennement connue, elle le devait à la rancune d'un de ses anciens camarades de coulisse, au comédien Gaillard de la Bataille, avec qui elle avait couru la province dans sa jeunesse. Gaillard de la Bataille l'avait aimée à la folie, et elle avait repoussé ses hommages avec une hauteur précoce. Mortifié, plus encore que désespéré par ses refus, il se vengea en publiant ce bas libelle qui a pour titre : *Histoire de Mlle Cronel* (anagramme de Clairon ou Cleron), *dite Frétillon, actrice de la comédie de Rouen.*

Gaillard de la Bataille n'en demeura pas là ; sa haine dura plusieurs années, pendant lesquelles il ajouta des *suites* à son ouvrage. Transportant la

scène tantôt à Caen, tantôt à Lille, il montra la Clairon en partie d'officiers, ou bien passant des bras d'un marquis dans ceux d'un traitant. C'est un livre abject en somme, et sans style, qui déshonora son auteur. Je n'en ai parlé que pour rappeler l'origine du sobriquet plus que galant de Frétillon.

D'autres ont pu élever jusqu'aux nues les talents de cette nouvelle Melpomène, comme on l'a appelée (ô ma pauvre Adrienne Lecouvreur !) ; pour moi, je dirai simplement que je ne pouvais pas la souffrir. Au théâtre, ce que je détestai toujours le plus, ce sont les génies académiques, ceux qui ne laissent rien à faire à la nature, ceux dont la sensibilité ne se meut que par des ressorts. On a dit de Clairon que nulle *ne poussa l'art plus loin ;* cela est possible, mais son talent était comme son nom, — quelque chose de sonore et de froid ; — et je me moque de l'art, en matière d'émotion ! Je préfère alors mille fois la Dumesnil, à qui la passion et le vin sortaient par les yeux !

Je n'étais pas le seul de mon avis, mais j'étais le seul qui l'exprimât tout haut, car une tragédienne ne m'a jamais fait peur, — surtout une tragédienne des tragédies de Voltaire et de Marmontel. Je connaissais l'orgueil surhumain de cette reine de théâtre, et je goûtais un plaisir infini à le rabaisser. Mlle Clairon me prit en horreur. Elle jura de tirer une vengeance éclatante de mes propos ; je suppose

qu'elle jura par le Styx : les immortels de la Comédie-Française ne pouvaient pas faire moins que les immortels de l'Olympe.

Quoi qu'il en soit, je ne fis que rire des menaces de Mlle Clairon, — et j'eus tort; oui, j'eus tort. J'aurais dû me rappeler l'anecdote de Fréron et le mouvement extraordinaire qu'elle s'était donné pour l'envoyer au For-l'Evêque; j'aurais dû me rappeler qu'il n'avait fallu rien moins que l'intercession de Marie Leckzinska pour empêcher qu'on n'allât arracher de chez lui ce journaliste, malade de la goutte. Mais on ne pense jamais à tout. La Clairon ne me fit pas conduire au For-l'Evêque, c'eût été trop d'honneur pour moi; — vous allez voir ce qu'elle imagina.

C'était la première représensation de *Tancrède,* en 1761, je crois; quelques minutes avant le lever du rideau, j'allai prendre ma place accoutumée dans le parterre. Ce soir-là, j'avais fait grand bruit chez Procope; je m'étais déclaré ouvertement contre la pièce, contre Voltaire, et partant contre la Clairon; j'avais même prédit que la pièce n'irait pas au quatrième acte, et que moi, de La Morlière, je ferais une fois de plus justice du mauvais goût du public. Le mot était donné à mes hommes; savamment répandus dans la salle, et l'œil fixé sur moi, ils n'attendaient qu'un signal pour propager le tumulte.

J'étais assis entre deux individus d'une taille

robuste et d'une figure patibulaire, que je ne reconnus pas pour mes voisins habituels; néanmoins, je n'en pris aucune inquiétude. *Tancrède* commença; je laissai passer les premières scènes. Vers la fin du premier acte seulement, je me mis en mesure de prodiguer les exclamations, les murmures, les haut-le-corps, les mouvements d'impatience; mais aux premiers symptômes d'hostilité que je laissai percer, mes deux voisins se rapprochèrent tellement de moi qu'ils faillirent m'étouffer.

— Holà ! dis-je à celui de gauche.

— Mordieu ! dis-je à celui de droite.

Ils se reculèrent un peu, et je respirai. La pièce tenait tout le public dans l'attention, lorsque, à un vers qui me parut marqué au coin de l'emphase, je laissai échapper un *oh! oh!* dérisoire, et qui fit rumeur. Au même instant, je me sentis broyé entre mes deux murailles vivantes; et des *paix-là! paix donc!* partis du milieu du parterre ne permirent pas à ma voix de se faire entendre. Je me contentai de rouler des yeux furibonds sur ces deux hommes, qui demeurèrent impassibles et silencieux, le regard attaché sur la scène, avec cette expression des gens qui n'ont point coutume de venir à la comédie. Ce que voyant, je haussai les épaules et je fus dégagé.

Le premier acte s'acheva. Au second, j'étais bien décidé à protester vigoureusement contre *Tancrède* et contre Aménaïde, représentée par la Clairon;

mais au moment où j'approchais mon sifflet de mes lèvres, le voisin de droite me saisit le bras avec une telle violence que le sifflet tomba par terre.

— Chut ! me dit-il.

Pour le coup, je me démenai de toutes mes forces, et j'allais m'exclamer, quand je sentis mon autre bras comprimé non moins énergiquement.

C'était le voisin de gauche.

— Silence ! me dit-il.

Le sang m'arriva à la figure ; mais, retenu par les deux poignets, que pouvais-je faire ? J'essayai de me lever cependant.

— Restez tranquille, me dit brutalement dans l'oreille le premier de ces bourreaux.

— Si vous faites un geste, si vous jetez un cri, ajouta le second, notre ordre est de vous enlever de votre place et de vous expulser du parterre.

Ces hommes étaient deux exempts de police déguisés ; j'aurais dû m'en apercevoir plus tôt à leur laconisme farouche. Ils étaient taillés en athlètes ; toute lutte avec eux eût été misérable, et je ne dus même pas y songer.

— Ah çà ! mes drôles, murmurai-je, savez-vous qui je suis ?

— Parfaitement ; vous êtes M. le chevalier de La Morlière, et nous avons mission, mon camarade et moi, de vous surveiller.

— Aujourd'hui ?

— Aujourd'hui et demain, et tous les jours, jusqu'à nouvelle consigne.

— Mais de quel droit?... demandai-je, confondu.

L'exempt ne m'écoutait pas ; ses yeux étaient fixés sur la scène avec admiration.

— Taisez-vous, dit-il, voilà Mlle Clairon qui entre en scène ; ah ! quel jeu, quelle actrice, monsieur le chevalier !

Et il se mit à claquer.

J'étais pourpre ; je me tournai vers le second exempt, qui me parut être moins facile à l'enthousiasme.

— Ainsi, lui dis-je c'est désormais entre vous et votre camarade qu'il me faudra assister à la comédie ?

— Oui, Monsieur le chevalier, et croyez que nous en sommes bien contents ; moi, surtout, qui aime tant les pièces de M. de Voltaire.

— Pardieu ! m'écriai-je en grinçant des dents, je suis enchanté que ce soit ma compagnie qui vous procure ce plaisir.

— Il ne tiendra qu'à M. le chevalier de n'avoir pas à se plaindre de la nôtre,

— Et comment cela ?

— En s'abstenant scrupuleusement de toute manifestation désapprobatrice ; ce qui doit être bien facile à M. le chevalier, lorsqu'on joue des pièces comme celle-ci, par exemple. Tenez, écoutez : quelle grâce

dans la période, quelle majesté dans la rime! Ah! les beaux vers! les beaux vers!

Les deux exempts se mirent à l'unisson et applaudirent à tout rompre.

— Bravo! Clairon! bravo! criait le premier.

— Bravo! Voltaire! bravo! criait le second.

On se représente ma situation; elle n'était pas tenable. Je quittai la place au troisième acte pour aller exhaler ma rage dans la rue.

Le lendemain, je ne parus pas à la Comédie-Française; le surlendemain non plus. A la fin de la semaine, j'y entrai, non sans une vive appréhension. Les deux exempts m'attendaient; ils me rejoignirent et se placèrent à mes côtés, après m'avoir donné toutes sortes de marques de respect.

Il m'était impossible, dans cette aventure, de méconnaître le doigt de Frétillon.

J'enrageai. Ma contenance fut toutefois celle d'un homme de condition, qui prend galamment les choses, et qui compte assez sur son imagination pour n'être pas inquiet de sa revanche.

En effet, l'occasion se présenta de mettre les rieurs de mon parti.

Cette fois, ce ne fut point à la représentation d'une tragédie de Voltaire, mais à celle d'un mauvais drame de Saurin, *Blanche et Guiscard,* imité de Thompson, qui lui-même en avait pris le sujet dans *Gil Blas*. Frétillon y avait un rôle dont on disait

merveille et pour lequel Garrick était venu lui donner des leçons. J'étais d'autant plus animé contre la pièce nouvelle que j'avais autrefois traité au sujet analogue, que je l'avais présenté aux Comédiens-Français, et que je m'étais vu éconduit, comme un écolier par des régents de sixième. A tous ces titres, je ne pouvais pas manquer la représentation de *Blanche et Guiscard.*

Mes deux voisins étaient à leur poste,

— Ma foi, monsieur le chevalier, me dit l'un, nous désespérions depuis quelque temps de votre présence ; on a cependant joué de bien jolies pièces, et Mlle Clairon s'est surpassée.

En toute autre circonstance, j'aurais vertement corrigé ce drôle, plus narquois évidemment que son devoir ne le comportait. Aujourd'hui, je ne voulais rien compromettre ; je me contentai de le regarder de travers, et de graver, pour l'avenir, son signalement dans ma mémoire.

— Mais, ajouta l'autre, lorsque nous avons vu paraître votre lettre de réclamation au sujet de la nouvelle tragédie, nous avons bien pensé que vous ne pouviez pas vous dispenser de venir ce soir au théâtre.

Celui-ci avait plus de retenue.

— Qui est-ce qui joue? lui demandai-je.

— C'est Bellecour, avec Mlle Dubois et la Clairon.

— C'est une belle fille, la Dubois.

— Oui, monsieur le chevalier.

— Et qu'est-ce qu'on dit de l'ouvrage ? continuai-je indifféremment.

— De l'ouvrage de M. Saurin ?

— Oui.

— Mais, monsieur, répliqua l'exempt avec l'expression de la plus honnête surprise, est-ce que l'on peut dire quelque chose d'un ouvrage avant qu'il ait été représenté ?

— Bon ! vous savez bien ce que j'entends ; je demande ce que l'on on pronostique, si l'on croit à un succès ou à une chute.

— Oh ! monsieur le chevalier, on s'attend à un succès.

— Comment cela ?

— Est-ce que M. Saurin n'est pas de l'Académie ?

— Eh bien ! dis-je en riant, ce n'est pas une raison.

— C'est une raison pour un exempt, répondit-il avec une gravité un peu piquée.

Il n'y avait pas à causer avec cet homme-là.

Je me retournai vers la salle.

Blanche et Guiscard commença : le premier acte fut un peu froid, malgré une reconnaissance et malgré le pittoresque des costumes siciliens, copiés au Cabinet des estampes. Je ne bougeai pas ; mais, à deux ou trois reprises, je bâillai avec une grande apparence de candeur. Mon voisin de droite, qui ne

se méfiait de rien, en fit autant, et bientôt il fut imité par mon voisin de gauche. Je continuai avec expansion. Les bâillements gagnèrent le parterre tout entier; vers le milieu de la pièce ils avaient escaladé la galerie et ils circulaient dans les loges. Je suivais avec un plaisir malin les progrès de la contagion, dont j'étais le foyer. Vainement les comédiens redoublaient d'efforts pour secouer cet ennui, dont la manifestation leur arrivait par une multitude de mâchoires ouvertes ; il y eut un moment où l'épidémie, franchissant la rampe, vint leur contracter la gorge et resserrer au passage les hémistiches de l'infortuné Saurin. Dès lors, la chute de la pièce fut décidée ; je me hâtai d'y porter les derniers coups en bâillant plus démesurément que jamais. Cette fois, mon intention n'échappa pas aux deux exempts.

Celui de droite me dit :

— Monsieur le chevalier, nous sommes désolés d'avoir à vous rappeler à la prudence.

— Pourquoi cela? demandai-je.

— Parce que vous bâillez avec une affectation visible.

— Eh bien ! si je m'ennuie ?..

Les deux exempts se consultèrent du regard ; ma réponse les avait embarrassés.

— Au fait... murmura celui de gauche.

Mais l'exempt de droite, qui était le plus féroce,

crut trancher péremptoirement la question par ces mots :

— Vous vous ennuyez trop.

Je ne me déconcertai pas, et, avec le plus grand flegme du monde, je lui posai cette interrogation :

— Est-ce que vous vous amusez, vous?

Ils furent interdits.

— Je ne dis pas cela, dit le premier; mais...

Le *je ne dis pas cela* était sublime ; je n'en voulus pas entendre davantage, je m'en tins au *je ne dis pas cela ;* et comme j'avais soulevé un point délicat de controverse sur lequel leur consigne était muette ou plutôt qu'elle n'avait point prévu, ils me laissèrent bâiller jusqu'à la fin. Est-il nécessaire de dire que *Blanche et Guiscard* tomba, ou, pour mieux dire, s'affaissa sous l'indifférence publique, — indifférence dont Frétillon eut sa part, victime, elle aussi, de mon nouveau système de cabale ?

Je triomphai donc, mais je ne triomphai pas longtemps. Frétillon était toute-puissante : elle le fit bien voir. Lassée d'une lutte où j'avais su conserver l'avantage, elle résolut de m'écraser tout-à-fait; le coup qu'elle me porta était le seul auquel je ne m'attendais pas. Elle sollicita et obtint de M. de Sartine un ordre inouï, par lequel IL M'ÉTAIT DÉFENDU DE ME PRÉSENTER DÉSORMAIS A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. Furieux, je cours chez ce magistrat ; j'ai toutes les

peines du monde à le voir, encore plus de peine à obtenir de lui quelques explications.

— Que voulez-vous ? me dit-il enfin, Mlle Clairon est très-bien en cour ; vous, vous avez une réputation détestable ; il faut vous résigner. On vous a assez averti ; d'ailleurs, c'est votre faute.

— Mais une telle interdiction est inusitée et ne s'appuie sur aucune loi.

— C'est vrai ; mais Mlle Clairon a couru chez les gentilshommes de la chambre ; elle les a prévenus, elle les a attendris. « Je ne peux pas jouer à la vue de ce monstre ! » a-t-elle dit en parlant de vous. Enfin...

— Enfin ?

— Elle a menacé de se retirer du théâtre.

— Quelle parodie ! m'écriai-je ; il n'y a pas de mois, pas de semaine, pas de jour qu'elle ne renouvelle cette menace ; et vos gentishommes de la chambre auraient beau jeu à la prendre au mot !

— Peut-être avez-vous raison, me dit froidement M. de Sartine ; mais cela ne me regarde pas, j'obéis à des ordres supérieurs.

Je voulus insister, il me tourna le dos.

J'écrivis mémoires sur mémoires, j'invoquai la justice, j'exposai l'histoire de mes querelles avec les comédiens français ; l'ordre ne fut pas révoqué. Je remuai terre et ciel pour intéresser à ma cause quelques personnages influents, et je m'aperçus une fois

de plus que ma force n'était qu'en moi seul. Qui eût voulu protéger le chevalier de La Morlière? Qui eût osé le défendre hautement? Il n'y avait que le chevalier de La Morlière qui pût plaider pour le chevalier de La Morlière. Un nouveau et fulminant mémoire, en forme de consultation, que je lançai dans le public, intimida l'autorité; j'y demandais par quelle voie me pourvoir pour jouir du droit, qui appartient à tout citoyen libre, d'aller, en payant, à la Comédie Française. On craignit que cette affaire ne fit trop de tapage; et, en dépit de Mlle Clairon, le lieutenant de police, qui vit que j'étais homme à mener loin les choses, leva l'interdiction arbitraire qui pesait sur moi.

Ainsi finit, — à mon honneur, — ce débat si longtemps prolongé. A Venise, je n'en aurais pas été quitte à moins d'un coup de stylet; mais nous étions à Paris, et la Frétillon n'avait pas de sbires à ses ordres.

VIII.

LA JOUEUSE DE GUITARE.

Ces choses se passaient en 1766.

Je travaillais alors à une volumineuse histoire du théâtre, qui n'a jamais été imprimée, — et c'est dommage.

Toutes mes journées étaient prises par ce labeur; mon unique distraction, le soir, était d'aller faire ma partie de trictrac, au café, avec le chevalier de Mouhy ou avec le petit Poinsinet.

Une fois, la partie s'étant prolongée plus tard que de coutume, je me trouvais attardé dans les rues. J'avais bien à mon côté de qui défier les mauvaises rencontres, mais je n'avais pas de quoi défier l'hiver qui commençait à faire sentir sa maligne influence; en un mot, j'étais sans manteau, et, moitié pestant, moitié grelotant, je regagnais à pas pressés mon logis.

Je demeurais alors rue du Plat-d'Etain.

La nuit était tellement profonde que je distinguais à peine ma maison.

Au moment où j'allais soulever le marteau de la porte, mes pieds se heurtèrent contre un corps inanimé, étendu sur le seuil. Je me baissai, mes mains rencontrèrent une robe et une guitare; —je me rappelai aussitôt une petite mendiante à qui je donnais souvent l'aumône et qui m'avait frappé par la douceur de sa figure.

— Elle se sera évanouie, pensai-je; le froid... la faim peut-être...

Et l'ayant chargée sur mes bras, je la montai jusque dans ma chambre où j'allumai un grand feu, qui nous était presque aussi nécessaire à l'un qu'à l'autre.

La chaleur la fit revenir à elle. Surprise de se trouver seule avec moi, à cette heure de la nuit, l'extrême pâleur remplaça sur ses traits l'extrême rougeur. Je la rassurai du mieux qu'il me fut possible, — et j'allai tirer de mon buffet quelques viandes froides, avec une bouteille de vin bourguignon. Ce petit repas établit la confiance entre nous ; — l'enfant me remercia avec une effusion dont mon cœur fut agité.

Sur ces entrefaites, une idée me saisit.

— Comment vous appelez-vous ? lui demandai-je.

— Denise.

— Quel est votre âge ?

— Dix-sept ans, me répondit-elle.

— Eh bien ! Denise, moi j'en ai plus de soixante-six ; je suis un vieillard et je ne tiens à personne au monde ; voulez-vous être ma gouvernante ?

La petite joueuse de guitare resta un moment interdite ; puis de grosses larmes se firent jour dans ses yeux.

— C'est plus de bonheur que je n'osais en attendre, dit-elle ; parlez-vous bien vrai ?

Il n'y a que les âmes naïves pour opérer des bouleversements dans les âmes flétries. Cette jeune fille, qui n'était pas précisément jolie, mais qui avait pour elle un grand air de bonté, faisait rentrer en moi mille sensations anciennes et perdues. J'avais tellement vécu en dehors des sentiments simples,

mon cœur et mon esprit appartenaient si peu aux mœurs familières, que je me vis à mon tour embarrassé et comme honteux. — Lorsque Denise se jeta sur ma main pour la baiser, je la retirai avec promptitude.

Hélas! j'avais fait si peu de bien dans ma vie qu'un mouvement de reconnaissance élancé vers moi me froissait à l'égal d'une injure!

J'installai sur l'heure Denise dans ses nouvelles fonctions : je lui confiai la garde de mon linge et le soin de mon humble mobilier.

Est-il utile de dire que je n'étais guère plus riche en 1766 qu'en 1720, et que mon crédit comme chef de cabale ayant été fortement ébranlé par les intrigues de la Clairon, j'en étais réduit, pour subsister, aux seules ressources littéraires? On sait quelle ironie cachent en tout temps ces deux mots. Ah! monsieur, puissiez-vous n'être jamais forcé, sur vos vieux jours, de recourir au gagne-pain de la littérature!

Le temps des maréchales était passé, car ma tête était devenue grise. — Pour me remettre en cour, j'avisai de composer un roman intitulé *Le Fatalisme* et de le dédier à Mme la comtesse Dubarry. C'était le premier hommage de ce genre qu'elle recevait; tout le monde me jeta la pierre pour avoir, dans ma dédicace, célébré ses *talents* et ses *vertus*. J'avoue aujourd'hui que c'était pousser la flatterie un peu

loin; mais en fait de dédicace on ne doit pas y regarder de trop près; Corneille lui-même ne nous a-t-il pas donné l'exemple dans ses *Epîtres à Montauron?*

La Dubarry accepta le patronage de mon roman, et, pour me prouver combien elle était sensible à mon héroïque politesse, elle me fit prier de venir souper avec elle.

Je fus assez dépaysé. J'avais compté sur de l'argent, sur une gratification quelconque; au lieu de cela, on m'envoyait de la fumée d'honneur et de la fumée de cuisine par le nez. Un souper chez la favorite! Que n'aurait pas donné un courtisan pour obtenir une faveur semblable! Moi, je l'aurais cédée volontiers pour une paire de boucles d'argent neuves.

Et puis je réfléchis. Il me parut évident que la Dubarry n'avait rien entendu à mon épître, ou plutôt que la pauvre fille l'avait prise naïvement au sérieux. Dès lors, je me représentai ses efforts pour imaginer une récompense à la hauteur de cette action, et je compris l'invitation à souper; c'était ce qu'elle avait trouvé de mieux. Je souris avec indulgence, et je l'excusai. — Mais ce n'eût pas été Mme de Pompadour qui se fût trompée à ce point!

Pendant deux jours, Denise ne fut occupée qu'à restaurer mon habit à paillettes.

IX.

SOUPER AVEC LA DUBARRY.

J'ai fait des soupers plus gais que celui-là.

Nous n'étions que deux, elle et moi, dans une salle éclairée comme pour vingt-cinq convives.

La Dubarry était parée royalement, on peut le dire; elle avait une robe lamée d'or, que des poignées de perles retroussaient, et, sur ses cheveux divinement poudrés, un toquet chiffonné par une élève de la Duchapt, qui laissait échapper des plumes et des pierreries.

Il était clair, décidément, qu'elle avait voulu me faire honneur, grand honneur.

Néanmoins, je ne figurais pas trop mal en face d'elle : mon habit était bien un peu flétri, ma cravate un peu rousse (Denise brûlait toujours le linge en le repassant) mes dentelles étaient reprisées en plusieurs endroits; mais l'air de tête rachetait tout; — je pouvais en juger dans les glaces qui nous environnaient.

Pourtant, encore une fois, ce souper avait quelque chose de chagrin.

Les domestiques qui nous servaient laissaient lire sur leur figure une expression de froideur exagérée;

ils allaient et venaient sans qu'on entendit le bruit de leurs pas.

A vrai dire, je sentais confusément ce que tout cela signifiait ; — et la Dubarry finit par le sentir à son tour. Cela signifiait qn'il y avait à cette table une courtisane et un pamphlétaire, deux personnages de la même étoffe, la pire espèce d'homme et la pire espèce de femme, à ce qu'on prétend. Cela signifiait que le rôti du roi de France était mangé en ce moment par une grisette parvenue et par un chevalier décrié, et qu'un tel spectacle, au milieu de ces lambris dorés, manquait sinon de curiosité, peut-être de grandeur ou du moins de convenance.

Dès que cette révélation se fut faite à nous, — et ce fut l'affaire d'un regard échangé, — nous éprouvâmes un embarras que nous ne cherchâmes point à dissimuler. Nous vîmes que nous nous compromettions mutuellement, et que notre véritable place, pour un tête-à-tête, était aux Porcherons ou à *La Tour d'Argent.*

Il en résulta que j'expédiai le souper avec plus de diligence que je ne l'aurais fait en toute autre occasion; — mais je voulais être généreux et faire oublier sa méprise à la Dubarry.

Ses yeux, — ses beaux yeux, — m'en témoignèrent une véritable gratitude.

Les quelques paroles que nous échangeâmes furent banales et prononcées presque à demi voix.

Après le dessert, elle se leva ; et, pour la première fois, me souriant comme elle aurait souri à Louis XV, elle me donna sa main à baiser.

J'y appuyai respectueusement mes lèvres ; — et, lorsque je relevai la tête avec une involontaire émotion, elle avait disparu.

Pauvre femme ! on dit que vous l'avez guillotinée.

X.

DENISE.

Le lendemain, je reçus une bourse de cent louis ; la favorite avait compris, à la fin.

Jamais argent n'était arrivé plus à propos ; Denise faillit en devenir folle de joie.

Cela nous fit vivre pendant une année, au bout de laquelle nous retombâmes dans la gêne. La cabale n'allait plus, j'avais renoncé définitivement au théâtre ; et puis, l'âge m'arrivant, je devins facile à décourager. Seule, Denise ne se désespérait pas ; elle croyait, ou plutôt elle voulait croire à mon bonheur, à mon étoile, au hasard protecteur. Moi aussi j'avais cru jadis à tout cela !

Selon ses conseils, — car Denise me donnait des conseils, — j'essayai de me rappeler une seconde fois au souvenir de la maîtresse de Louis XV ; j'écrivis les *Mémoires de Dubarry de Saint-Aunetz,* anecdote du temps de Henri IV. Mais mon appel ne fut pas entendu : — ni bourse, ni souper !

Ce fut mon dernier ouvrage imprimé; j'avais soixante-dix ans...

Monsieur, cette dernière partie de mon existence vous paraîtra assez triste; elle n'est cependant qu'une conséquence de ma jeunesse et de mon âge mûr. — Après la gêne, vint la misère absolue ; je la supportai mal, car je n'avais ni religion ni philosophie. D'abord, je mis mes amis à contribution, mais comme la liste en était fort courte, je dus bientôt recourir aux simples connaissances, près desquelles je finis par acquérir une réputation d'emprunteur, comme Baculard d'Arnaud. J'avais gardé ce que ne m'ont jamais refusé mes ennemis, c'est-à-dire la verve hâbleuse, l'esprit à flots; j'amusais, j'étais écouté, et, la vanité aidant, je croyais de la sorte rembourser mes créanciers. — Par malheur, toute cette gaîté m'abandonnait quand je rentrais chez moi ; le sentiment de ma position avilie reprenait le dessus, et je devenais amer même pour Denise. Aussi comme toutes les natures aigries par la conscience de leurs propres fautes, je fuyais mon intérieur où veillaient constamment l'angélique patience

et la tendresse qui encourage. Je redoutais la consolation encore plus que le reproche; la bonté m'irritait. Je gagnai à cette humeur maussade quelques vices de plus, et, descendant les derniers degrés de l'échelle sociale, j'arrivai à ne me plaire que dans la compagnie des malheureux; je hantai les cafés équivoques, les cabarets de la Courtille, je goûtai un âcre plaisir à m'enfoncer chaque jour plus avant dans les fanges.

Il me fut donné alors d'apprécier le dévouement admirable de Denise. Toujours riante, même au milieu du plus profond dénûment, elle opposait à notre mauvaise fortune un génie vraiment inventif. Lorsque, les mains vides, je revenais silencieusement m'asseoir au coin de la cheminée sans feu, c'était elle qui s'efforçait d'improviser un repas égayant. Dans les moments extrêmes, elle savait trouver des ressources que je n'eusse jamais soupçonnées : tantôt c'était le traiteur qui avait consenti à s'humaniser jusqu'à la fin de la semaine, tantôt c'étaient deux ou trois pièces d'argent miraculeusement retrouvées dans le fond d'un tiroir. Je ne m'inquiétais pas autrement de cela, — lorsqu'une circonstance fortuite vint m'ouvrir les yeux et les remplir de larmes.

Passant vers midi, par le plus extraordinaire hasard, dans le quartier de la Petite-Pologne, j'entendis au coin d'une rue les sons d'une guitare,

mêlés aux accents d'une voix qui me donna un tressaillement subit. Je pris ma tête à deux mains pour m'assurer que je ne devenais pas fou, et je m'avançai rapidement vers l'endroit d'où partait cette voix connue.....

Ah ! monsieur, vous devinez tout, n'est-ce pas?

C'était Denise, — Denise qui, depuis un mois, avait repris secrètement son ancien métier pour me faire vivre !

XI.

L'ACADÉMIE DE LA RUE DU CHAUME.

Il ne me reste plus qu'à vous dire comment cet ange me fut enlevé.

Elle avait trop souffert dans son enfance et dans sa jeunesse pour vivre long-temps. Notre misère était sans issue. Les derniers ressorts de ce corps et de cette âme se brisèrent dans une lutte désespérée : après huit ans de douleurs partagées avec moi, elle tomba malade, — pour ne pas guérir.

Les soins éclairés d'un de mes amis, nommé Rondel, excellent médecin, prolongèrent son agonie jusqu'à l'automne de 1772.

Il y avait six mois que je la voyais s'en aller,

calme, pâle, mais souriante toujours. — Croiriez-vous que souvent elle essayait encore de relever mon courage, et qu'elle m'engageait à travailler, en me montrant le succès et l'aisance dans un avenir tout prochain? Mais, de ce côté-là, l'illusion était bien morte en moi. J'écrivais cependant, de temps à autre, pour lui faire plaisir.....

Je me souviendrai toujours du 5 octobre, qui était un samedi.

Ce jour-là, j'avais passé la plus grande partie de l'après-dîner sous les arbres du Palais-Royal, et M. le marquis de Villevieille m'avait prêté un petit écu.

Je repris assez tristement le chemin de la rue du Plat-d'Etain. Depuis quelque temps, je ne chantonnais plus; j'avais presque perdu l'habitude de regarder les passants par dessus l'épaule; mon inadvertance était telle que, si j'eusse heurté quelqu'un j'aurais été capable de lui dire : — Excusez-moi, monsieur.

Denise était étendue dans la bergère, comme je l'avais laissée le matin. Elle me sourit des yeux; c'était tout ce qu'elle pouvait faire, car la faiblesse l'envahissait de toutes parts.

— Est-ce que Rondel n'est pas venu aujourd'hui? demandai-je avec inquiétude.

— Si, murmura-t-elle.

J'allai à la cheminée et trouvai l'ordonnance sous

un flambeau. Je la lus à voix basse : c'était, comme d'habitude, de la volaille, du vin de Bordeaux, des biscuits, avec des sirops pour le soir et des bouillons pour la matinée. Evidemment mon petit écu ne pouvait suffire à cette dépense; un mouvement de mauvaise humeur m'échappa.

— Rondel se moque du monde! dis-je entre mes dents.

— Qu'est-ce qu'il y a interrogea Denise, avec cet éternel sourire qui me désespérait.

— Rien, rien... répondis-je en pliant l'ordonnance et en la mettant dans ma poche.

Mais les malades ont une clairvoyance extrême. Elle lut dans mon geste, et, suivant la même filière d'idées que moi, elle arriva en même temps à la même décision.

— Est-ce que vous n'allez pas ce soir à l'académie de la rue du Chaume?

L'académie de la rue du Chaume était un tripot où j'avais coutume d'aller tenter la fortune; mais ce soir, avec un écu pour enjeu, que pouvais-je espérer? Et puis, devais-je exposer cette ressource unique? S'il m'était impossible, avec un écu, de me procurer toutes les choses indiquées dans l'ordonnance, au moins m'était-il possible d'en avoir une partie, le bouillon, par exemple, et la volaille. Fallait-il risquer le tout pour le tout? En avais-je le droit?

Denise comprit mon indécision, car elle me dit en m'encourageant du regard :

— Allez là-bas ; vous savez que vous avez du bonheur ?

— Te laisser ? repliquai-je en la regardant avec anxiété.

— Je vais mieux... et puis, j'éprouve... comme un grand besoin de sommeil.

Si je l'eusse examinée plus attentivement, j'aurais été épouvanté de l'expression de ses traits ; je me serais aperçu que la vie commençait à abandonner ses lèvres ; que ses prunelles, offusquées par un rien et continuellement tremblotantes, n'avaient plus que le reflet incertain des lampes qui se meurent ; que ses chers petits doigts, abandonnés sur sa robe de couleur foncée, s'étaient amaigris d'une manière effrayante et offraient la blancheur triste de l'ivoire ; — mais, habitué à la voir tous les jours et peu habile à saisir les gradations de la maladie, je ne m'aperçus pas du ravage qui s'était opéré en elle depuis quelques heures.

Et je sortis.

Vous pensez bien que je n'avais pas le cœur au jeu. Cependant, autrefois, on me renommait parmi les amateurs du *biribi,* du *pharaon,* du *trente-et-quarante;* au Palais-Royal, maintes fois, j'avais fait la partie du comte de Genlis, et j'avais taillé chez l'ambassadeur de Venise ; — une nuit même, il m'ar-

riva d'y gagner sept cents louis ; il est vrai que, le lendemain, j'en reperdis neuf cents dans une sorte de souterrain que le comte de Modène avait loué au Luxembourg et où trois à quatre cents hommes de toutes conditions se pressaient en tumulte autour de plusieurs grandes tables de jeu. Au fait, vous m'eussiez trouvé incomplet, avouez-le, monsieur, si vous ne m'aviez point trouvé un peu joueur. Depuis quelques années, malheureusement, ma mauvaise fortune m'avait forcé de me rabattre sur des tripots de moindre étage, tels que ceux de la Lionnette, de la Dusaillant et de la Lacour, véritables coupe-gorges autorisés par le lieutenant de police.

Un des plus misérables était celui vers lequel je me dirigeai. Il était situé rue du Chaume, et, comme tous les endroits de ce genre, il était tenu par une femme, la Cardonne, née d'une blanchisseuse aux casernes et d'un laquais du premier président d'Aligre. La compagnie était ordinairement composée de militaires, de provinciaux, d'espions et de gentilshommes de ma trempe ; ajoutez-y quelques jeunes filles galantes dont la mission était de *couper* et de verser à boire.

Lorsque j'entrai, il y avait trois tables en train : une de *passe-dix*, une de *belle* et une troisième de *bouillotte*. Je m'approchai : on jouait trop gros jeu pour moi, et je dus attendre qu'il se formât une

quatrième table. Soucieux, j'allai m'asseoir sur une des banquettes qui garnissaient la salle.

Etait-ce accablement physique? était-ce fatigue morale? ou bien subissais-je l'influence de cette atmosphère chargée d'haleines en feu et de parfums de liqueurs? Peut-être pour ces trois causes je m'assoupis.

L'ennemi que redoutent le plus les hommes d'intelligence, c'est leur sommeil, presque toujours frère du délire, plein de faiblesses et de terreurs, de larmes et de souvenirs; sommeil dépensé en accès puérils de courage, de passion ou de désespoir; quelquefois, aussi, entrecoupé de sublimités et d'aperçus étranges qu'on ne peut pas réussir à se rappeler. — Le sommeil raille la vie; il joue au roman avec les ressorts distendus de l'imagination; c'est un chat entré dans un cabinet pendant l'absence du maître, et qui promène à l'étourdie sa patte sur toutes sortes de papiers classés, qu'il dérange, qu'il dissémine. J'ai toujours eu peur de mon sommeil, comme on a peur d'un invisible adversaire.

Et puis, le sommeil à soixante-dix ans, quand on n'est arrivé à rien, quand on sait qu'on n'arrivera plus à rien, quand on s'aperçoit cruellement de la déconsidération qui vous entoure, et qu'on n'est plus assez fort pour la braver; — le sommeil, quand on n'a pas acquis le droit de s'y livrer, c'est horrible!

Je m'endormis cependant.

Le bruit des écus remués, les exclamations des joueurs, les rires étouffés des femmes m'arrivaient à travers mon assoupissement léger, qui me laissait percevoir aussi la lumière ; — mais au bout de quelques instants rien ne m'arriva plus : je tombai tout d'un coup au fond du sommeil, comme quelqu'un qui tombe au fond de l'Océan.

XII.

LE RÊVE.

Je rêvais que j'étais redevenu jeune, ce qui est le plus horrible et le plus charmant des rêves.

C'était le matin, sur une grande route bien claire, par un beau soleil. Vêtu de l'habit de mousquetaire, je marchais allègrement, tout droit devant moi. Au bout de quelques instants, je m'arrêtai devant la grille d'une avenue, attiré par des rires jeunes et frais. Les arbres de cette avenue étaient magnifiques et menaient à un château de noble apparence, du temps de roi Louis XIII. Le rouge de ses briques ressortait gaîment du milieu du feuillage; son perron naissait du sein de l'herbe.

J'étais devant cette grille, lorsque je vis déboucher

sur la pelouse de l'avenue un groupe de robes blanches et de têtes enjouées. C'étaient cinq jeunes filles, dont la plus âgée ne dépassait pas seize ans. Elles se poursuivaient en riant ; l'une d'elles se baissait quelquefois pour cueillir des fleurs, qu'elle jetait ensuite, toutes mouillées de rosée, au visage de ses compagnes. Tantôt elles disparaissaient, mais pour reparaître un peu plus loin, aussi bruyantes, aussi gracieuses.

Je n'ai guère abusé, dans mes écrits, de ces images heureuses. Mon style a toujours été un style de corrompu. Ne vous moquez pas trop de moi si ma pastorale vous paraît gauche et si, en voulant être sincère, je ne parviens qu'à être ridicule.

Cette apparition enchanta mes vingt ans. Je restai immobile et ému.

Pourquoi ne pouvais-je pas me détacher de cette grille ? Etait-ce, dans mon rêve, un pressentiment des traverses qui devaient m'assaillir ? Soudain, une de ces enfants aux engageants regards m'aperçut et, du geste, m'engagea à venir. Je demeurai, hésitant. La halte me semblait bien douce, en effet, mais le chemin était là qui m'appelait, le chemin infini et brillant, plein de curiosités et d'aventures. La jeune fille s'approcha, et, lisant dans mes yeux :

— Restez, me dit-elle ; ici, c'est le bonheur !

En ce temps-là, j'étais persuadé qu'il y avait de la force d'âme à fuir le bonheur. Je jetai un dernier

coup-d'œil sur les grands arbres de l'avenue, sur le château briqueté, sur l'essaim des jeunes filles, et je partis rapidement

Mais, après quelques pas, je sentis ma figure baignée de larmes.

Hélas ! oui, le bonheur était là. Là était le calme de l'esprit, la joie innocente, l'âge mûr bienveillant et entouré des sourires de la famille; là était la vieillesse aimable et respectée. C'était la vie, telle que le ciel la fait pour les honnêtes gens. A ce moment de mon rêve, je me vis passer, moi, dans cette avenue que je venais d'abandonner, sur cette pelouse si fleurie, non pas triste célibataire, mais père de famille, appuyé sur le bras d'un de ces beaux anges de tout à l'heure, et portant mes quatre-vingts ans avec la sérénité que donne une conscience pure. J'avais glorieusement servi le roi ; jeune encore, je m'étais marié avec une femme à qui, depuis mon enfance, appartenaient mon cœur et ma pensée. Une couronne de cheveux blancs me donnait cet aspect auguste que l'on retrouve dans certains vieux portraits. Le jour, j'avais un grand parc, où, quand je me promenais, les paysans me saluaient avec reconnaissance. Le soir, j'avais un grand foyer réjouissant et flamboyant ; j'étais assis dans le fauteuil qui avait servi à mon père, et, à mon tour, en me penchant à droite, je pouvais dire : Ma fille ! et en me penchant à gauche : Mon fils !

— Dis donc, La Morlière, voilà une table de *passe-dix* qui se forme, et l'on va jouer le petit écu.

XIII.

LA RÉALITÉ.

C'était la Cardonne qui me tapait sur l'épaule.

Je me réveillai.

L'imagination encore remplie de mon rêve, je me levai en chancelant, les bras engourdis, les yeux brûlants, et je fis quelques pas au hasard.

Tout-à-coup je reculai.

J'avais en face de moi un personnage étrange, repoussant, flétri. C'était un homme âgé, mais dont les rides paraissaient être plutôt l'ouvrage du vice que l'ouvrage du temps ; ses paupières étaient rougies, ses lèvres étaient pâlies. Il était couvert de vieilles dentelles ; un pauvre habit de taffetas se collait encore désespérément sur ses épaules, et sa cravate, semblable à une dernière affection, semblait prévoir avec regret le moment prochain où il allait falloir se séparer de lui...

A ce spectacle, je ne pus retenir un geste de dégoût et de pitié, — que le personnage répéta.

Etonné, je me frottai les yeux ; j'aperçus alors une

glace placée à quelque distance devant moi, et dans cette glace ma propre image, devant laquelle je venais de reculer !

Sur ces entrefaites, la Cardonne s'avança de nouveau pour m'entraîner à une table de jeu ; mais, étant revenu tout-à-fait à moi, je la repoussai en murmurant quelques vagues paroles, et, le souvenir de Denise s'étant représenté à mon esprit, je quittai précipitamment l'académie de la rue du Chaume.

Un soupçon funeste m'oppressait.

Je marchais, — ou plutôt je courais, — en parlant à voix haute.

Mais, quelque diligence que je fisse, j'arrivai trop tard à la chambre de la rue du Plat-d'Etain. Denise venait d'expirer ; elle était encore étendue dans sa bergère, comme je l'avais laissée, les bras abandonnés sur sa robe brune.

XIV.

DÉNOUEMENT.

Croiriez-vous, monsieur, que je vécus encore treize ans après cette perte irréparable ? La vie s'était enlacée à moi comme un châtiment.

Je m'étais retiré dans un coin de l'île Saint-Louis. Depuis la mort de Denise, j'avais renoncé au théâtre, au café, au monde, à tout. Je n'eus pas de peine à me faire oublier ; — mais je n'oubliai jamais, moi.

Enfin, à l'heure où j'achevais ma quatre-vingt-troisième année, une maladie de langueur m'atteignit ; elle dura deux ans entiers, à la fin desquels je m'éteignis dans les premiers jours du mois de février 1785.

Je mourus comme j'avais vécu. N'ayant jamais donné, ainsi que je l'ai déjà dit, aucune preuve de philosophie ni de religion, je tournais le dos au prêtre qui vint pour m'assister à mes derniers moments.

— Mon fils, repentez-vous, me dit-il.

— Je ne fais que cela depuis vingt ans.

— Priez Dieu !

— Hein ? murmurai-je.

— Sa miséricorde est infinie, ajouta-t-il.

— Je ne l'ai prié que deux fois, répondis-je ; la première, pour qu'il envoyât la Clairon au diable ; la seconde, pour qu'il me conservât ma chère Denise ; il n'a exaucé ni l'une ni l'autre de mes prières. Je n'ai rien à lui demander pour moi.

— Cependant...

— Voyons, monsieur le prêtre, soyez de bonne composition et laissez-moi tranquille. Ne recommençons pas la comédie de Voltaire. Vous voyez

bien que je n'ai pas la force de vous mettre à la porte.

Il sortit. Une heure après, je rendis le dernier soupir.

C'est tout, monsieur.'

J'étais tellement décrié qu'aucun journal n'osa annoncer ma mort.

Relisez quelquefois *Angola*.

—

LE CHEVALIER DE MOUHY.

Le chevalier de Mouhy était, comme nous l'avons dit déjà, un des amis du chevalier de la Morlière, avec qui il offre d'ailleurs plusieurs traits de ressemblance morale.

Le chevalier de Mouhy ouvre la série des romanciers bourbeux du XVIIIe siècle. Dans la somme énorme de ses ouvrages oubliés, on distingue un bon, un joyeux, un vivace roman, *La Mouche, ou les Aventures et espiègleries facétieuses de Bigand*. C'est assez pour que je m'empresse de jeter une corde de sauvetage à ce pauvre auteur si maltraité des biographes.

Publiée en 1736, *La Mouche*, d'un ton plus cru et d'un son plus turbulent que les odyssées espagnoles de Le Sage, fait pressentir les romans de Pigault-Lebrun ; — je parle du Pigault-Lebrun des bons jours, du Pigault-Lebrun de *Barons de Felsheim* et de *Mon oncle Thomas*, soldatesques orgies. Cela est si vrai que, pendant le Directoire, un libraire fit

réimprimer *La Mouche* et l'opposa avec succès aux productions du jour. — On sait qu'en argot de police, une *mouche* n'est autre chose qu'un espion C'est sous le titre de *L'Espion* que l'Allemagne a traduit le roman du chevalier de Mouhy.

Ses autres livres n'ont pas, à beaucoup près, la même valeur. Ce sont pour la plupart des imitations ou des contre-parties des ouvrages en vogue. Les *Mille et une faveurs* sont estimées en librairie beaucoup plus qu'elles ne valent; cela tient aux allégories qu'elles renferment et au noms anagrammatisés, dont la clef est difficile à faire.

Le *Petit Almanach des grands hommes,* qui se moque de tout le monde, n'a pas manqué de se moquer du chevalier de Mouhy : « Beaucoup de pièces en vers et en prose, et quarante volumes de romans donnent à cet écrivain un des cortéges les plus imposants de notre nomenclature. Nous lui devons, dans son *Histoire du Théâtre-Français,* la plupart des jugements portés sur les auteurs drama tiques vivants. Ce beau génie semble avoir deviné nos intentions en insistant beaucoup moins sur Corneille, Molière et Racine, que sur MM. Mercier et Durosoi, et en louant tout le monde. Cette méthode est, en effet, le seul moyen indiqué par la prudence pour éteindre ces rivaiités et ces disputes odieuses qui déshonorent la littérature française et

qui changent en vils gladiateurs les véritables maîtres du public. »

Rivarol n'est pas le seul qui se soit égayé sur le compte de l'auteur de la *Mouche;* Palissot a malmené fort rudement le chevalier dans ses *Mémoires littéraires* et dans son poème de *La Dunciade.* « Le plus fécond, mais le plus ennuyeux des romanciers, » l'appelait-il.

Le chevalier de Mouhy était cependant un Lorrain comme Palissot. Mais il était pauvre à faire pitié et laid à faire peur. La *Chronique scandaleuse* de 1785 le dépeint comme un boiteux et un bossu ; et l'on a peine à croire qu'il ait servi en qualité d'officier de cavalerie. C'est pourtant le titre qu'il prend dans ses livres, et le costume qu'il a adopté pour son portrait gravé.

On l'a représenté comme un importun de café, ayant toujours les poches bourrées de ses ouvrages, les colportant, les vendant lui-même ; d'autres fois se donnant à loyer pour faire applaudir ou siffler les pièces nouvelles. Pénible métier pour un homme qui a eu du talent une fois dans sa vie.

On connaît ses rapports avec Voltaire ; il lui demanda de l'argent (hélas ! un autre infortuné, l'abbé Prévost, lui en avait demandé aussi, dans une lettre qui est un chef-d'œuvre de tristesse !). Voltaire en écrivit, avec sa superbe accoutumée, à l'abbé Moussinot ; car le grand philosophe, pareil à ces athées

qui ne veulent que des domestiques pieux, avait pour trésorier un prêtre, un janséniste outré. La lettre de Voltaire est de 1736 et datée de Cirey :

« Il y a un chevalier de Mouhy, qui demeure à l'hôtel Dauphin, rue des Orties ; ce chevalier veut m'emprunter cent pistoles, et je veux bien les lui prêter. Soit qu'il vienne chez vous, soit que vous alliez chez lui, je vous prie de lui dire que mon plaisir est d'obliger les gens de lettres, quand je le peux, mais que je suis actuellement très-mal dans mes affaires ; que cependant vous ferez vos efforts pour trouver cet argent, et que vous espérez que le remboursement en sera délégué, de façon qu'il n'y ait rien à risquer ; après quoi, vous aurez la bonté de me dire ce que c'est que ce chevalier, et le résultat de ces préliminaires. »

Le résultat de ces préliminaires fut que le chevalier de Mouhy devint le correspondant de Voltaire. Autre lettre, du mois de juin 1738, toujours à l'abbé Moussinot : Je vous prie aussi de donner cent-trente francs au chevalier de Mouhi ; il m'est impossible de lui donner plus de deux cents livres par an. Si j'en croyais mes désirs et son mérite, je lui en donnerais bien davantage. Dites-lui que je suis charmé de l'avoir pour correspondant littéraire, mais que je demande des nouvelles très-courtes, des faits sans réflexions, et plutôt rien que des faits hasardés. »

Des faits *sans réflexion !* voilà qui est peu obligeant pour l'auteur de *La Mouche*.

Le chevalier de Mouhy donna souvent prise au ridicule, et, comme Poinsinet d'innocente mémoire, il servit de plastron aux quolibets de ses confrères. Une aventure qui lui arriva sur les derniers temps de sa vie est assez originale et se détache assez de la foule des *ana* pour que je la rapporte ici.

Il demeurait alors tout au haut d'une maison qui existe encore, au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis la fontaine. Un jour, il reçut la visite de l'abbé Arnaud, de l'Académie française, plus spirituel mystificateur que glorieux académicien. Après les civilités d'usage, l'abbé Arnaud lui annonça qu'il venait de recevoir d'un jeune homme de province des *Stances à la louange du chevalier de Mouhy*.

— A ma louange, monsieur l'abbé ?

— A votre louange, monsieur le chevalier.

— Parbleu ! je suis curieux de connaître ces stances-là.

L'abbé déploya son papier et commença gravement :

Un des plus grands avantages
Dont notre siècle ait joui,
C'est d'avoir vu les ouvrages
Du chevalier de Mouhy.

— Il y a de la facilité, murmura l'auteur de la *Paysanne parvenue*, en savourant une prise de tabac.

— Ils respirent la noblesse,
L'esprit en est ébloui.
Non, nul auteur n'intéresse
Comme monsieur de Mouhy.

— Ah ! dit le chevalier en se rengorgeant modestement, votre jeune homme est trop honnête.

— L'on prétend qu'il n'est pas d'homme
Qui n'ait quelquefois menti,
Mais personne ne ment comme
Le chevalier de Mouhy.

— Comment ! qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que l'on se moque de moi ?

— Patience, monsieur le chevalier.

— Non, monsieur l'abbé, je n'écouterai pas davantage cette impertinence.

L'abbé continua :

—Le bon goût, l'adresse extrême
Dont chaque ouvrage est rempli,
Font préférer au vrai même
Les mensonges de Mouhy.

— Qu'entends-je? dit le chevalier ; c'est charmant ! Quelle louange délicate et quelle façon habile de l'amener ! Avoir l'air de dire une injure et faire un compliment ! Ce jeune homme-là promet. Voyons la suite.

— Du pays qui m'a vu naître
Je ne suis jamais sorti ;
J'en sortirai pour connaître
Le chevalier de Mouhy.

— Oh ! oh ! qu'il ne se dérange pas ; il me connaît de réputation, cela suffit.

— Taille noble et jambe fine,
Œil brillant et réjoui ;
Voilà comme j'imagine
Le chevalier de Mouhy.

— Hum !... hum ! dit le chevalier en faisant la grimace ; il y a un peu à rabattre.

— Qu'il doit inspirer d'alarmes
A tout amant, tout mari !
Comment résister aux charmes
Du chevalier de Mouhy !

— Dans ma jeunesse, je ne dis pas. . mais avec l'âge on se range ; d'ailleurs, il faut de la morale.

— Puissent donc les destinées
Conserver gras et fleuri,
Pendant de longues années,
Le chevalier de Mouhy.

Ici finit la mystification, qui, racontée par Champcenetz dans plusieurs sociétés, fit long-temps rire aux dépens du bonhomme.

Le chevalier de Mouhy mourut en 1784, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait un oncle qui faisait des tragédies, le baron de Longepierre.

Depuis long-temps, les tragédies de l'oncle ont été rejoindre les romans du neveu.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

—

—


CONCORDIAE FRUCTUS

LES OUBLIÉS

ET

LES DÉDAIGNÉS

FIGURES LITTÉRAIRES DE LA FIN DU 18e SIÈCLE

PAR

M. CHARLES MONSELET

TOME I.

LINGUET. — MERCIER.
CUBIÈRES.
OLYMPE DE GOUGES.
LE COUSIN JACQUES.
LE CHEVALIER DE LA MORLIÈRE.
LE CHEVALIER DE MOUHY.

PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
4, rue de Buci.

1857.



